★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9378 42 PAGES — MARDI 11 MARS 1975

L'attentat à l'explosif de la gare de l'Est n'a pas été revendiqué

Un militaire gravement blessé

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A UN MOIS DES ÉLECTIONS A LA CONSTITUANTE

Le climat politique s'alourdit au Portugal

Derrière la façade

Un climat tendu et nerveux règne au Portugal, bien que le départ officiel de la campagne pour les élections à l'Assemblée constituante du 12 avril n'ait pas encore été donné. Prudents et pragmatiques, soucieux d'éviter les désordres dans la rue, désireux aussi de négocier avec les formations politiques un accord précisant les modalités de l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées, les militaires, dont l'emprise réelle et apparente n'a cessé de croître depuis les événements du 28 septembre, ont, en effet, fixé au 20 mars le début de la campagne.

Les graves incidents de Setubal conduisent à s'interroger sur l'ampleur de la fièvre qui ne va pas manquer de monter dans un pays où la révolution du 25 avril a libéré, dans tous les domaines, les frustrations et les aspirations réprimées pendant trop longtemps.

Il n'est pas possible d'analyser l'évolution du mouvement du 25 avril sans tenir compte de ce fait capital : au Portugal, toutes les barrières ont sauté en dix mois.

Les incidents de Setubal mettent une nouvelle fois en évidence d'autre part la force des formations révolutionnaires d'extrême gauche. A la gauche du parti communiste de M. Alvaro Cunhal, accusé par ses partenaires de la coalition gouvernementale de vouloir troubler le jeu démocratique, des groupes, comme le M.R.P.P. maoïste, la LUAR (Ligue d'union et d'action révolutionnaire, spécialisée dans les coups de main audacieux contre le régime Salazar), sans parler des trotskistes et des partis marxistes-léninistes, s'efforcent d'exploiter une situation ambiguë et complexe.

Ces groupes sont bien organisés et leur audience n'a cessé de croître au cours des derniers mois. Ils ont réussi à paralyser l'Université en février et sont à l'origine de la grève des lycées de la semaine dernière. Ils ont réussi à créer des commissions ouvrières dans certaines des plus importantes entreprises de la banlieue industrielle de Lisbonne, comme Lisnave ou la CUF. Le courant gauchiste le plus puissant de l'Europe occidentale conteste à la fois le « social-fascisme » du parti communiste et l' « ordre bourgeois » du 25 avril.

C'est une évolution non moins intéressante, quoique moins visible, qui se déroule au sein même du Mouvement des forces armées, de plus en plus affronté aux réalités brutales du pouvoir. L'aile la plus radicale du M.F.A., solidement représentée dans la commission de coordination, est en perte de vitesse depuis le mois de janvier. La tendance plus modérée, favorable à un « socialisme portugais », l'a emporté à l'issue de débats secrets sur la mise au point définitive du plan économique de trois ans et sur la manière dont le M.F.A., « garant de la démoratie », devra, après les élections d'avril et d'octobre, s'intégrer à la vie publique.

Ces officiers modérés — par rapport à ceux de leurs camarades qui rêvent ouvertement d'un régime réellement révolutionnaire — ne peuvent cependant ignorer que le M.F.A. n'a pas encore réussi à « absorber » la totalité des forces armées. Les conservateurs n'ont pas disparu ni renoncé, même s'ils ont accepté de quitter l'armée, comme le commandant Sanches Osorio, actuel leader du parti démocrate-chrétien. D'autres officiers « spinolistes » continuent de bénéficier des sympathies agissantes de leurs anciens camarades de combat en Afrique. Dans les états-majors politiques comme au sein du M.F.A., c'est bien derrière la façade que l'on se prépare à l'enjeu du 12 avril.

Les modérés continuent de reprendre du terrain au sein des forces armées

Les graves incidents qui ont éclaté à Setubal dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 mars (*le Monde* daté 9 et 10 mars) et au cours desquels deux personnes ont trouvé la mort ont créé une situation tendue dans ce faubourg industriel au sud de la capitale portugaise.

Plusieurs centaines de personnes ont fait, samedi et dimanche, le siège de la caserne de la police, accusée d'avoir ouvert délibérément le feu sur les manifestants gauchistes qui voulaient perturber un meeting du parti populaire démocratique dans la ville. L'intervention des forces armées avait permis ce lundi le retour au calme, mais les incidents ont mis une nouvelle fois en évidence la résolution des groupes gauchistes et l'hostilité entre les forces armées et les unités d'une police qui n'a pas été épurée depuis le 25 avril.

Selon l'hebdomadaire *Expresso*, généralement bien informé, un certain nombre d'officiers appartenant aux organismes supérieurs du Mouvement des forces armées auraient été battus au cours d'élections ayant eu lieu la semaine dernière dans les « conseils » de l'armée de terre. Des officiers considérés en revanche comme très favorables au général Spinola, ancien chef de l'Etat, auraient été élus. Les incidents de Setubal ont favorisé d'autre part la propagation de certaines rumeurs sur un nouveau « 28 septembre » à Lisbonne.

Un nouveau 28 septembre... ?

De notre correspondant

Lisbonne. — Les graves incidents qui ont marqué le meeting du Parti populaire démocratique (P.P.D.) le vendredi 7 mars, à Setubal, ont provoqué toutes sortes de rumeurs sur l'éventualité d'un coup de force au Portugal. Dimanche 9 mars, au cours d'une conférence de presse tenue à Lisbonne, les dirigeants du P.P.D. ont accusé le COPCON (force de sécurité militaire que commande en second le général Otelo Saraïva de Carvalho) de collaborer avec les manifestants. Des accusations ont été portées aussi contre le parti communiste qui favoriserait *« la vague d'agression et de violence »*, afin de *« créer une situation d'agitation permettant la prise du pouvoir et l'arrêt du processus démocratique »*.

Selon les dirigeants du P.P.D., quelques militants de l'Union des étudiants communistes auraient été aperçus à l'intérieur de la salle où les incidents ont eu lieu. De son côté, la commission départementale du parti communiste de Setubal) a dénoncé, dans un tract *« une campagne antipopulaire orchestrée au niveau national »*. Pour le P.C.P., *« des motifs sérieux »* permettraient de penser que les éléments de la police, *« en accord avec la réaction, auraient organisé délibérément la fusillade, tirant froidement sur le peuple »*.

Tout a commencé, à Setubal, vendredi à 21 heures. Quelque deux cents militants d'extrême gauche, à l'appel notamment du Front électoral des communistes (marxiste-léniniste) et de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR), avaient pris position dans la salle du Club naval, afin d'empêcher la tenue du meeting du P.P.D. Leurs adversaires étaient pourtant en nombre assez réduit : ils ne dépassaient pas la soixantaine, ce qui a amené plusieurs organisations politiques à parler d' *« embuscade de la droite »*.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 4.)

LA GUERRE D'INDOCHINE

VIETNAM DU SUD : les communistes lancent une offensive sur les Hauts-Plateaux.

(Lire page 42.)

CAMBODGE : les rumeurs de départ du maréchal Lon Nol se multiplient.

(Lire page 7.)

AU « SOMMET » DE DUBLIN

La France se prononce pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. « mais pas à n'importe quel prix »

Les travaux du premier conseil européen au niveau des chefs de gouvernement devaient s'ouvrir ce lundi après-midi, dans la salle Saint-Patrick du château de Dublin, après un déjeuner offert aux participants par le président de la République irlandaise, M. O'Dalaigh. M. Giscard d'Estaing ainsi que le premier ministre danois, M. Jorgensen, ne devaient toutefois arriver à Dublin que dans l'après-midi.

Trois séances de travail seulement sont prévues en principe, la réunion devant prendre fin mardi après-midi. Avant ces délibérations, qui seront dominées par le problème de la « renégociation » des conditions d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté, les dirigeants français ont rappelé leur position. Ainsi, M. Chirac, parlant samedi à R.T.L., a estimé « extrêmement souhaitable » le maintien du Royaume-Uni parmi les Neuf, mais « pas à n'importe quel prix », financier ou politique. M. Sauvagnargues, dans une interview à la « Bildzeitung » de Hambourg, s'est prononcé dans le même sens, ajoutant : « Notre Communauté doit rester capable de se développer sans qu'aucun de ses membres ne bénéficie d'une situation privilégiée. »

MOZART ET TORQUEMADA A LA RESCOUSSE

De notre envoyée spéciale

Londres. — La campagne officielle du référendum n'a pas commencé en Grande-Bretagne, mais la bataille des « oui » et des « non » est engagée. Elle promet d'être chaude.

La date de la consultation n'est même pas encore connue : elle ne sera annoncée vraisemblablement que vers la fin du mois de mai. Auparavant, le gouvernement aura publié le second Livre blanc sur cette consultation sans précédent dans l'histoire britannique et les Communes auront à voter le projet de loi. Finalement, la reine donnera son assentiment. Si tout va bien, le référendum pourrait avoir lieu dans la seconde moitié du mois de juin.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

AU MANS

Les horaires sont réduits de moitié pour 6 000 salariés de Renault

La direction de la Régie Renault a décidé de réduire, cette semaine, de quatre heures par jour la durée du travail de 6 000 ouvriers du Mans. A Billancourt, une amputation de deux heures par jour concerne 8 000 métallurgistes. En outre, ce lundi 10 mars est chômé par 7 000 salariés de Sandouville et 8 000 de Flins, dont les horaires continuent d'être réduits quotidiennement d'une heure et quart.

Ce même jour, le comité d'établissement de Billancourt doit donner son avis sur le licenciement de dix-sept personnes (dont trois délégués du personnel) que la Régie accuse d'avoir entravé la liberté du travail. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui maintiennent leurs consignes de grève sporadique, ont organisé simultanément, à Billancourt, une manifestation intitulée « Six heures d'animation ». Le parti communiste et le parti socialiste ont envoyé des délégations, conduites respectivement par MM. Piquet et Poperen.

En réduisant au travail à mi-temps six mille ouvriers de l'usine du Mans, où, depuis deux semaines, le « coulage » entravait la production sans répercussion sur les feuilles de paie, la direction de la Régie durcit nettement son attitude. Dans les trois autres usines importantes, l'abaissement des horaires entraîne également de sensibles pertes de salaire. Au total, vingt-cinq mille ouvriers sont dans cette situation.

La direction espère ainsi faire cesser les débrayages, condition *sine qua non*, a-t-elle dit, de l'ouverture des négociations sur la grille des salaires, le 18 mars. La Régie évalue entre 5 000 et 10 000 le nombre des voitures perdues depuis un mois. Ses stocks s'élèveraient à environ 125 000 véhicules.

Face à cette attitude, les syndicats se raidissent, eux aussi. Ils axent maintenant leur action sur une revendication très unitaire : 250 F par mois pour tout le monde. Ils continuent, évidemment, de réclamer la levée des sanctions annoncées et le paiement des salaires perdus.

J. R.

(Lire la suite page 36.)

La bastille administrative

« L'esprit souffle où il veut », mais pas le vent des réformes. Ainsi, l'administration semble épargnée par le tourbillon. Aucun mouvement d'envergure ne paraît se dessiner pour faire passer un courant d'air frais dans cette « Bastille ». Le gouvernement va-t-il baisser les bras parce qu'il ne sait par quel bout la prendre ? La réponse sera l'un des tests des capacités démocratiques du pouvoir. Du sommet de la pyramide jusqu'aux guichets, l'enquête collective dont nous commençons aujourd'hui la publication s'efforcera de montrer où le bât blesse et finalement quels premiers remèdes pourraient être apportés sans grands frais. Cette investigation sera menée, en cinq articles, par Pierre Drouin, André Passeron, Jacqueline Grapin, Etienne Mallet et le professeur Paul Sabourin.

I. — Des poupées russes, la tête en bas...

par PIERRE DROUIN

« Ce qu'on appelle vivre, chez nous, ça consiste uniquement à être en règle », écrit Emile Ajar. M. Giscard d'Estaing a-t-il lu *Gros Câlin* ? Peu importe. Il n'a pas mâché ses mots quand il s'est trouvé, au début de l'année, devant les « corps constitués » (cette dénomination a déjà un petit air d'embaumement) : *« La collectivité que nous avons le devoir de servir, ce n'est pas l'Etat, c'est la nation. »*

Dans une envolée plus lyrique, M. Chaban-Delmas, lors de sa fameuse déclaration du 16 septembre 1969 devant le Parlement, lançait l'anathème contre *« l'Etat tentaculaire et inefficace »*. Relire ce discours aujourd'hui est particulièrement instructif. On y trouve un appel qui est devenu maintenant une rengaine : *« Nous devons aujourd'hui nous engager à fond dans la voie du changement. »* L'arrière-fond tout proche de mai 1968 autorisait l'espoir : *« Nous ne parvenons pas à accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions. »*

Sur le chapitre de l'administration, nous n'avons fait semblant, hélas ! que de faire... des réformes. Ce n'est pas le moins étrange. Deux circonstances exceptionnelles auraient permis de rajeunir vraiment l'appareil public, de l'adapter aux tâches nouvelles requises par une société en mutation rapide : la continuité du pouvoir dans la V[e] République et précisément la secousse de mai 1968. Or l'assurance du régime n'a guère servi qu'à renforcer l'Etat et la structure hiérarchique. Quant à l'ébranlement de 1968, il n'a ouvert une brèche que dans l'Université, la première visée, les autres secteurs de la fonction publique ayant amorti le choc avec une grande efficacité. De M. Louis Joxe à M. Alain Peyrefitte, la « réforme administrative » a été le sujet de développements d'autant plus brillants qu'elle patinait davantage.

C'est avec le même scepticisme que le citoyen a vu naître le « médiateur », qu'il a écouté M. Chirac le 5 juin dernier, devant l'Assemblée nationale, déclarer : *« Nous nous attacherons à l'allègement du formalisme administratif »*, et annocer la création de comités d'usagers auprès de chaque ministre.

(Lire la suite page 12.)

LA RÉNOVATION DE NANCY

Stanislas, hélas !

« Dieu, pour punir ses peuples, les menaça de leur ôter leurs architectes », déclarait François Blondel (l'auteur de la porte Saint-Denis) lors de la séance inaugurale de l'Académie d'architecture en 1671. Que ce ne soit pas là le pire des châtiments que nous ayons à craindre de l'Etre suprême, c'est ce que pensera tout esprit non prévenu en sortant de la gare de Nancy.

L'ahurissant spectacle des tours qui se dressent à l'entrée de la ville et l'écrasent de leur masse (combien d'étages ? On ne parvient pas à les compter), les opérations de rénovation qui se poursuivent ou se préparent dans la ville même, les projets destinés à y faciliter la circulation, la manière dont a été traité le site, les menaces évidentes qui pèsent sur certaines parties des quartiers anciens, tout cela, et bien d'autres choses encore, résume les erreurs commises depuis le début des années 60 en matière d'urbanisme et d'adaptation des villes anciennes aux nécessités du développement.

Il serait absurde de faire intervenir ici la seule responsabilité des architectes. De telles erreurs, souvent commises d'ailleurs par des hommes de bonne volonté et avec des contreparties nullement négligeables (revitalisation des centres, etc.), sont aussi le fait des municipalités, des responsables locaux et régionaux de l'aménagement, des promoteurs publics et privés, de ceux qui ont la charge de veiller à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Il y a quelques jours, le secrétaire d'État à la culture a donné un avis défavorable à la construction d'une autre tour, la tour Stanislas, s'il vous plaît, dans le quartier Saint-Sébastien. Sage décision, qui semble être accueillie favorablement par l'opinion nancéenne, bien qu'elle ait provoqué une vigoureuse protestation du maire (1). Mais qui, sur le plan local, devrait s'inscrire dans un programme d'ensemble, et, à l'échelon national, pourrait être le point de départ d'une politique de préservation, de développement contrôlé qui mettrait fin à cette absurde querelle des anciens et des modernes, à cette fausse conception de la modernité dont nous constatons chaque jour les désastreuses conséquences.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)

(1) Voir l'article de Claude Lévy dans *le Monde* du 5 mars : « La politique et la ville. »

AU JOUR LE JOUR

DÉTECTION

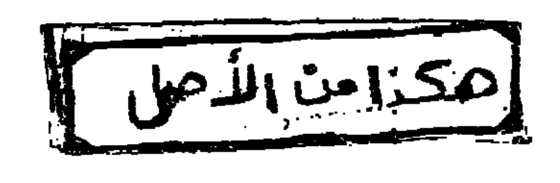
Un bien curieux incident vient de se produire dans un aéroport de Rhodésie. La présence d'un objet suspect dans les bagages d'une religieuse a entraîné le déclenchement par les détecteurs d'une alerte générale. Il s'agissait d'un crucifix en métal.

La méprise eût ravi Frère Jean des Entommeures, le héros de Rabelais, encore que son crucifix de bois dur ait été à l'abri de la détection électronique. Mais enfin, de bois ou de métal, le saint objet brandi par sa main ferme eût été parfaitement capable de tenir en respect l'équipage d'un Boeing.

La morale est que la différence entre un crucifix et une mitraillette est moins dans ce qu'ils sont que dans ce que l'imprévisible nature humaine en fait.

Et cela, les détecteurs les plus perfectionnés sont bien incapables de le dire.

ROBERT ESCARPIT.



PROCHE-ORIENT

La nouvelle tournée de M. Kissinger

M. Kissinger interrompt sa tournée au Proche-Orient, ce lundi 10 mars, pour une brève visite à Ankara, où il est attendu dans l'après-midi. On affirme dans l'entourage du secrétaire d'État américain que cette pause devrait permettre à ses interlocuteurs israéliens de réfléchir sur les positions égyptiennes et syriennes telles qu'il les leur a exposées dès son arrivée dimanche soir à Jérusalem.

M. Kissinger, selon le quotidien égyptien « Al Goumhouriya », sera de retour mercredi à Assouan, d'où il repartirait le lendemain pour Israël. Il a annoncé, en quittant dimanche Damas pour Jérusalem, qu'il retournera dans la capitale syrienne, mais sans donner de précision sur la date de cette nouvelle visite.

● A ASSOUAN, on estime que le bilan des entretiens de M. Kissinger avec le président Sadate est « positif ». Le secrétaire d'État américain a reconnu, à son départ dimanche matin pour Damas, que ses entretiens avec le président égyptien avaient été « très bons », ce qui n'a pas empêché le président Sadate de noter que « ce nouveau round serait très dur ».

● A TEL-AVIV, la presse israélienne est dans son ensemble très sceptique quant aux chances de la nouvelle mission de M. Kissinger.

● A BEYROUTH, M. Arafat a fait savoir samedi soir qu'il accueillerait « chaleureusement » la proposition du président syrien de créer un commandement syro-palestinien commun dans le domaine politique et le domaine militaire.

ASSOUAN : climat de confiance totale à l'égard des Américains

De notre envoyé spécial

Assouan. — Le chassé-croisé diplomatique est engagé. Les quatre heures d'entretiens égypto-américains du samedi 8 mars, qui ont surtout revêtu la forme d'un long tête-à-tête Sadate-Kissinger, ont permis de mettre sur les rails le processus qui devrait conduire à un deuxième désengagement dans le Sinaï.

« *Après les discussions que je viens d'avoir ici, un progrès sur la voie de la paix apparaît possible* », a déclaré le secrétaire d'État américain, au cours d'une conférence de presse improvisée tenue sur la pelouse de la villa présidentielle, dominant l'ancien barrage d'Assouan, où venaient d'avoir lieu les conversations. Répondant à une question au sujet d'un éventuel désengagement sur le Golan, M. Kissinger a précisé que « *tous les fronts étaient concernés par les pourparlers en cours* ». Le Raïs, qui raccompagnait son interlocuteur américain, s'est dit « *toujours optimiste* », bien que, a-t-il répété à deux reprises, « *l'étape actuelle soit ardue* ».

« *Mon ami Kissinger jouit de mon entière confiance. Israël serait bien inspiré d'adopter la même attitude à son égard* », a poursuivi le Raïs, qui a répété ce qu'il avait dit lors de son voyage en France : « *Pour la première fois depuis vingt-six ans, la paix est possible* ». M. Sadate a souligné également qu'« *il n'y aura pas d'accord de non-belligérance écrit tant qu'un soldat israélien occupera un morceau de la terre arabe.* »

Au sujet de la « *guerre économique* » menée par les Arabes contre l'Etat hébreu (avec une certaine mollesse, si l'on considère les résultats de la dernière réunion de l'Office arabe de boycottage), le président égyptien a déclaré : « *Chaque chose en son temps. Toutes les dimensions du problème seront examinées, mais désarmorçons d'abord la situation explosive actuelle.* » Cette réponse a paru intéresser M. Kissinger, qui, un peu plus tard, la commentait sur le bord de la piscine de son hôtel avec son collègue égyptien, M. Fahmi. Celui-ci devait ensuite offrir à la délégation américaine et à la presse internationale un dîner aux chandelles au cours duquel se produisit une danseuse du ventre qui portait le mot « *paix* » inscrit sur son voile.

Comme l'an passé, lorsque se préparait, dans le même décor, le premier retrait israélien au Sinaï, le climat de confiance à l'égard des Américains est total parmi les Egyptiens. Cependant, le porte-parole du Raïs, M. Tashine Béchir, nous a déclaré à l'issue des entretiens Sadate-Kissinger : « *Je ne suis ni plus ni moins optimiste qu'avant le début des conversations.* »

Quant à M. Mohamed Riad, sous-secrétaire d'Etat égyptien aux affaires étrangères, il a estimé devant nous que « *plusieurs navettes, peut-être quatre, seraient nécessaires entre Assouan et Jérusalem avant d'aboutir à quelque chose* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DAMAS : l'O.L.P. doit être associée à toute démarche vers la paix

De notre envoyé spécial

Damas. — Les entretiens de M. Kissinger se sont déroulés dans un climat très détendu malgré l'importance de l'enjeu. Le président Assad a associé aux négociations deux des principaux dignitaires du Baas syrien, MM. Mohamed Haïdar, *vice-premier ministre pour les affaires économiques*, et le général Naji Jamil, commandant des forces aériennes. « *Il nous faut savoir une fois pour toutes à quoi nous devons nous en tenir*, nous a-t-on déclaré dans l'entourage du parti au pouvoir. *Ou le processus de dégagement des forces est conçu dans un contexte global pour s'étendre aux trois fronts arabo-israéliens, et la Syrie s'y prêtera, ou il s'agit d'une simple manœuvre destinée à disloquer le front arabe en échange de concessions territoriales en Egypte. Dans ce dernier cas, nous pourrions reconsidérer notre attitude quant au principe d'un règlement politique négocié du conflit arabo-israélien.* »

Les Américains ont répété à leurs interlocuteurs qu'ils étaient persuadés « *qu'aucune paix au Proche-Orient n'est possible sans les Syriens ni les Palestiniens* », mais que, pour y parvenir, il leur fallait procéder « *par étapes* ».

Les Syriens ont fait valoir qu'ils ne pouvaient se fier aux déclarations d'intention des Israéliens. Pour le président Assad, un accord sur la séparation des forces, limité au *Sinaï, permettrait à l'Etat hébreu de gagner du temps en attendant l'élection présidentielle aux Etats-Unis.*

Entre-temps, aurait ajouté le chef de l'Etat, les Israéliens croient pouvoir créer par une normalisation dans *la zone du canal de Suez* les conditions requises pour provoquer la démobilisation psychologique du peuple égyptien et de son armée. Le chef de l'Etat syrien a précisé que la Syrie s'estime désormais liée organiquement au peuple palestinien et *ne saurait désormais souscrire à une « démarche dans le sens de la paix »* sans que l'O.L.P. y soit associée. Le commandement bipartite militaire et politique syro-palestinien proposé par le président Assad ne peut qu'entraver la tâche de M. Kissinger. Il faudrait cependant que la résistance palestinienne accepte dans les faits la proposition syrienne, qui, si elle paraît favorable à l'O.L.P., ne présente pas moins certains risques dans la mesure où l'organisation de M. Arafat disposerait d'une marge de manœuvre réduite.

Si l'impression était à la détente dimanche à Damas, le mérite n'en revenait pas tant, affirme-t-on dans la capitale syrienne, aux entretiens avec M. Kissinger qu'à certaines *informations émanant de Jérusalem* selon lesquelles les chances d'un accord égypto-israélien sont faibles.

EDOUARD SAAB.

Le président Assad propose la création d'un « commandement syro-palestinien »

Damas, *(UPI)*. — Dans une allocution prononcée, samedi 8 mars, à l'université de Damas, à l'occasion du douzième anniversaire du coup d'Etat militaire qui amena le Baas au pouvoir en Syrie, le président Assad a déclaré :

« *Je déclare que je suis disposé à me lancer dans toute action qui pourrait renforcer la lutte palestinienne. Je suis même disposé à établir un commandement politique commun syro-palestinien et un commandement militaire syro-palestinien unifié si cela peut contribuer au renforcement de la lutte palestinienne et de l'unité nationale palestinienne.*

» *Je ne propose pas une formule spécifique, mais j'avance des idées pour montrer jusqu'où nous sommes prêts à aller pour servir les intérêts de la lutte palestinienne* (...). »

Abordant dimanche après-midi à nouveau la question du commandement unifié syro-palestinien, le président Assad a déclaré :

« *Cette mesure donnera aux Palestiniens la possibilité d'être présents à Genève. Mais aussi cela pourrait nous empêcher de nous rendre à Genève. Ce qui veut dire : ou bien nous irons avec eux* (les Palestiniens) *ou n'irons pas du tout.*

» *Le commandement palestinien va se réunir pour prendre une décision*, a-t-il indiqué. *S'il le décide maintenant, nous sommes prêts à aller maintenant à Genève.* »

Répondant à une question, le président Assad a déclaré : « *Qui sait si maintenant ou dans un proche avenir l'Egypte ne se joindra pas à nous et ne formera pas avec nous (Palestiniens et Syriens) un commandemant tripartite.* »

A la question : « *Signerez-vous une paix avec Israël* ». Il a répondu : « *Nous sommes prêts à mettre fin à l'état de belligérance avec Israël conformément à la résolution 338 qui stipule le retrait d'Israël de tous les territoires occupés et la restauration des droits du peuple palestinien. La résolution 242 du Conseil de sécurité ne fait aucunement mention de traité de paix.* »

« *La Syrie*, a-t-il affirmé par *ailleurs, acceptera un accord intérimaire avec Israël si cet accord prend en considération tous les fronts. Nous sommes contre les accords séparés ou partiels.* »

JÉRUSALEM : le secrétaire d'État n'aurait pas fait de propositions précises

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est quasiment tout le département d'Etat américain qui est de nouveau dans la région, déployant son cortège de longues voitures noires blindées, ses services de sécurité, ses équipes de conseillers, une nuée de secrétaires et, bien entendu, sa cohorte de journalistes. Régnant sur tout ce monde, qui jouit d'une totale autonomie, M. Kissinger est apparu dimanche, à la passerelle de son avion, souriant sous les projecteurs, et serrant les mains qui se tendaient vers lui avec la chaleur d'un homme heureux de retrouver de vrais amis.

Le chef du département d'Etat n'est pas seul à être accompagné de son épouse. Son adjoint, M. Joseph Sisco, l'a imité. C'est que cette fois le voyage sera long et la mission difficile et décisive.

En apparence, les positions des protagonistes n'ont pas changé : Israël demande une déclaration égyptienne de non-belligérance, avec tout ce que cela implique, en échange de l'évacuation des cols du Sinaï et des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss. L'Egypte refuse de prendre un tel engagement, estimant que la reconstruction de ses villes bordant le canal de Suez devrait suffisamment rassurer les Israéliens sur ses intentions pacifiques. Et puis, il y a la Syrie, qui présente des exigences difficilement conciliables avec les thèses israéliennes.

Sitôt arrivé à Jérusalem, M. Kissinger et ses collaborateurs ont eu un dîner de travail avec MM. Rabin, Allon et Pérès. Aux journalistes rassemblés à l'hôtel King David, M. Allon est venu annoncer vers minuit que la rencontre s'était limitée à un compte rendu du secrétaire d'Etat sur ses entretiens du Caire et de Damas. Puis le ministre israélien des affaires étrangères a conseillé aux représentants de la presse d'éviter de se lancer dans des suppositions hasardeuses sur les propositions concrètes sur lesquelles les parties seraient amenées à se prononcer. « *Car*, a-t-il dit, *il n'y a pas de propositions nettement définies, de suggestions précises.* »

A en croire des sources assez diverses et représentant des tendances opposées au sein du gouvernement israélien, il semble qu'effectivement rien de très précis n'a encore été soumis par M. Kissinger à ses interlocuteurs israéliens. Dans sa ronde des capitales, il se serait essentiellement employé à élargir un peu plus le champ de son exploration. On dit à Jérusalem qu'il a appris, lors de sa récente tournée, ce qu'Israël était prêt à céder et ce que les Arabes refusent d'accorder. Ce voyage-ci, commencé à Assouan et à Damas, devait, dit-on, lui permettre d'obtenir des réponses sur les concessions que l'Egypte et la Syrie pourraient faire.

MM. Rabin et Allon estiment qu'en ce qui les concerne ils vont loin dans leur désir de conciliation, puisqu'ils seraient assez disposés à accepter une formulation « adoucie » de la non-belligérance. D'autres membres du gouvernement, et notamment M. Pérès, qui fait partie de l'équipe des négociateurs, auraient tendance à penser que MM. Rabin et Allon seraient allés trop loin dans la voie de concessions que le pays, estiment-ils, n'acceptera pas. Rappelons que l'opposition de droite, les milieux religieux et certains éléments de la majorité voient dans toutes les initiatives de M. Kissinger un « *danger pour le pays* ».

ANDRE SCEMAMA.

Irak

Après la réconciliation avec Téhéran

Bagdad aurait lancé une grande offensive contre les rebelles kurdes

Les stations de radio irakiennes et iraniennes ont mis fin, samedi 8 mars, à la guerre des ondes qu'elles entretenaient depuis plusieurs années. Selon le quotidien iranien du soir *Kayhan*, les deux pays vont retirer leurs troupes de leur frontière commune et rétablir les communications entre les deux pays. Telles sont les premières conséquences de la réconciliation intervenue le 6 mars à Alger grâce à la médiation du président Boumediène.

Les deux parties étant tombé d'accord pour empêcher toute infiltration à partir de leurs territoires, il en résulterait un certain nombre de conséquences concernant la rébellion kurde dans le nord de l'Irak.

Si l'on en croit M. Hachem El Akrawi, président du conseil exécutif de la région kurde autonome, organisme mis en place l'année dernière par le gouvernement de Bagdad, la révolte menée par le général Barzani s'effondrera avant l'été prochain. « *Le vieux leader*, a-t-il affirmé *dans une interview publiée par* l'hebdomadaire libanais *Al Dyar*, *a échoué presque totalement sur le plan militaire et se trouve condamné à la déchéance sur les plans politique et national.* » M. Hachem El Akrawi a affirmé que la mise en place de l'autonomie se développait par contre avec succès.

Afin sans doute d'accélérer ce mouvement, le Conseil du commandement de la révolution irakienne a annoncé samedi qu'une amnistie serait accordée aux *déserteurs kurdes membres* des forces armées, de la police, de la sûreté et des garde-côtes, et aux fonctionnaires, employés et ouvriers kurdes qui se rendraient, dans un délai expirant le 1er avril prochain, au siège de l'autorité militaire la plus proche.

Selon des sources *autorisées* à Genève, dont fait état notre correspondante Isabelle Vichniac, l'accord irano-irakien du 6 mars aurait été immédiatement mis à profit par les forces militaires de Bagdad pour lancer un assaut général contre les positions tenues par les troupes du général Barzani, qui seraient désormais privées de toute communication avec le monde extérieur. La Fédération internationale des droits de l'homme a adressé un télégramme à M. Waldheim pour le prier instamment *d'intervenir, en vertu de* l'article 99 de la charte des Nations unies autorisant le secrétaire général à convoquer le Conseil de sécurité et la convention des Nations unies, afin de prévenir un génocide. — *(A.F.P., Reuter.)*

APRÈS LE RAID DE TEL-AVIV

Le fedaï survivant révèle que l'entraînement du groupe avait commencé en Syrie

Le fedaï seul survivant du *groupe de huit membres du commando* qui avait attaqué, dans la nuit du 5 au 6 mars dernier l'hôtel Savoy, à Tel-Aviv, a été présenté à la presse, samedi 8 mars, en compagnie de trois autres hommes capturés sur le bateau qui les avait amenés. Ce fedaï, qui répond au nom de Moussa Jummaa, est un Bédouin originaire de Beersheba et âgé de vingt-trois ans. Les trois autres prisonniers sont un fedaï et deux membres d'équipage.

Moussa Jummaa a confirmé que le bateau n'avait pas appareillé *de Port-Saïd mais que leurs chefs* avaient conseillé aux fedayin, au cas où ils seraient faits prisonniers, d'affirmer qu'ils venaient d'Egypte. Il a expliqué les circonstances de sa capture. Selon lui, les membres du commando pensaient que les autorités israéliennes *accepteraient leurs conditions*, ce qui les aurait dispensés *de faire sauter l'hôtel. Il* a indiqué aussi que l'objectif n'était pas l'hôtel Savoy mais un club de jeunes. « *Ce qui était important*, a-t-il dit, *était de prendre des otages.* »

Moussa Jummaa a également révélé les circonstances dans lesquelles le raid avait été préparé. De ses déclarations et des indications de la police israélienne, il ressort que l'entraînement du commando avait commencé il y a sept semaines en Syrie, près de Damas, et s'était poursuivi à Lattaquié. A la mi-février, tout le groupe se rendit au Liban où il continua à s'entraîner avant de prendre la mer dans la nuit du 2 au 3 mars pour gagner le navire qui devait les emmener en Israël.

De son côté, M. Shlomo Hillel, ministre israélien de la police, a déclaré samedi, au cours d'une émission télévisée, que « *bien qu'il n'y ait pas de décision de principe de la part du gouvernement israélien de ne jamais négocier avec les fedayin, il existait une décision de principe de ne rien négliger en vue de les empêcher d'atteindre leurs objectifs* » Au cours de la même émission, l'amiral du cadre de réserve Yeshoua Ben Nun a demandé la création d'une organisation contre-terroriste israélienne qui s'attaque aux objectifs économiques importants dans certains pays arabes de manière à obliger ceux-ci à mobiliser des forces considérables de protection. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE PROVISOIRE DU VIETNAM DU SUD (G.R.P.) a été reconnu par l'Afghanistan, a annoncé Radio Kaboul le 9 mars. Cette décision a été prise à l'issue de la visite à Kaboul de Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P. — *(Reuter.)*

Angola

● POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis l'installation, le 31 janvier, du gouvernement de transition en Angola, une manifestation critiquant la politique de ce gouvernement s'est déroulée samedi 8 mars à Luanda. Elle était organisée par les comités populaires de quartier, organisation patronnée par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). Les participants entendaient protester contre une loi plaçant les ports et certains secteurs clés de l'industrie sous un régime de mobilisation militaire. — *(Reuter.)*

Argentine

● DEUX POLICIERS ont été tués, le samedi 8 mars près de Buenos-Aires, par des inconnus qui ont attaqué leur poste de surveillance routière à la mitraillette. — *(Reuter.)*

Cité du Vatican

● M. LUIS AMADO-BLANCO, ambassadeur de Cuba et doyen du corps diplomatique, accrédité près le Saint-Siège, est décédé le samedi 8 mars à son domicile romain. Il avait présenté ses lettres de créances au pape Jean XXIII le 3 février 1962. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre du Canada, est attendu cette semaine à Londres, avant-dernière étape de sa tournée européenne. Il rencontrera le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, à deux reprises au lendemain de la conférence de Dublin pour faire le point des « liens spéciaux » que le Canada tente d'établir avec la Communauté européenne. M. Wilson souhaite, pour sa part, obtenir la coopération du Canada pour ce qui concerne les prix et le régime des matières premières, problèmes qui domineront la conférence des pays du Commonwealth à la Jamaïque, en mai prochain. MM. Wilson et Trudeau s'entretiendront également de la participation canadienne à la construction d'un nouveau type de réacteur nucléaire britannique. — *(A.F.P.)*

Italie

● DE VIOLENTS HEURTS entre extrémistes de gauche et policiers se sont produits dimanche matin 9 mars à Naples, lorsqu'un groupe de jeunes gens, membres du mouvement Lotta Continua, a tenté d'empêcher la manifestation du M.S.I. (extrême droite), autorisée par la municipalité. Seize personnes ont été arrêtées. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● PLUSIEURS BATEAUX DE PÊCHE ont été endommagés, dimanche matin 9 mars, par des engins incendiaires dans le petit port de pêche de Greencastle, au nord-ouest du pays, près de la frontière d'Irlande du Nord.

Dans un communiqué publié dimanche soir, la brigade de l'U.D.A. (Association pour la défense de l'Ulster) de Derry a revendiqué l'attentat. Selon l'organisation para-militaire loyaliste, les bateaux de pêche de Greencastle servent à la contrebande d'armes à destination de l'aile provisoire de l'IRA. — *(Corresp.)*

A Paris

MANIFESTATION DU COMITÉ DE SOUTIEN DE LA JEUNESSE A ISRAËL

Deux à trois cents personnes ont manifesté, samedi 8 mars à 19 h. 30, à Paris, pour protester mando des fedayin palestiniens à Tel-Aviv. La manifestation, réunie à l'initiative du Comité de soutien de la jeunesse à Israël, devait se diriger vers le siège de la Ligue arabe, 138, boulevard Haussmann. Mais celui-ci était fortement protégé par une centaine de militants arabes, dont certains brandissaient des drapeaux palestiniens. Les organisateurs ont donc finalement décidé de quitter la place Saint-Augustin, où avait lieu le rassemblement, en direction de la place de l'Opéra.

Le cortège, encadré par des cordons de policiers et suivi de nombreux cars de C.R.S. et de gendarmes mobiles, a parcouru lentement le boulevard Haussmann et la rue Auber aux cris de : « *OLP, assassins* », « *Hamchari, on t'a eu, Arafat, on t'aura !* », « *Israël vivra* », etc. D'autres slogans dénonçaient « *la complicité du gouvernement français* », qui, affirmait un tract distribué aux passants, « *a voté pour l'entrée de l'OLP à l'ONU et a serré la main d'un assassin* ».

Les manifestants se sont dispersés sans heurts peu après 21 heures, alors qu'un très important *dispositif* policier restait en place autour des sièges des compagnies d'aviation arabes, nombreux dans le quartier de l'Opéra.

Irak

Après la réconciliation avec Téh...

Bagdad aurait lancé une grande offensive contre les rebelles kurdes

Le fedai survivant révèle que l'entraînement du gro... avait commencé en Syri...

Italie

République d'Irlande

AFRIQUE

A L'ISSUE DU « SOMMET » DE BANGUI

La France poursuivra et accentuera son effort de coopération

déclare M. Giscard d'Estaing

Bangui. — La dernière journée de M. Giscard d'Estaing en République Centrafricaine — samedi 8 mars — fut la plus chargée : réunion à huis clos de la conférence franco-africaine dans la matinée, séance solennelle de clôture l'après-midi, puis inauguration du monument de la coopération franco-centrafricaine, conférence de presse, dîner officiel offert aux chefs d'Etat africains, avant le départ, dans la nuit, pour Paris.

Lors de la séance de clôture, M. Potolot, ministre centrafricain des affaires étrangères, a lu le communiqué commun devant une assistance réduite, puisque les chefs d'Etat du Burundi, du Rwanda et du Gabon et les premiers ministres de l'île Maurice et de l'archipel des Seychelles avaient déjà quitté Bangui.

M. Senghor a ensuite tiré brièvement les leçons de la *« réunion de famille »*, qui n'avait, en fin de compte, duré que quelques heures, puis le maréchal Bokassa a *pris* officiellement congé de ses hôtes.

En tant que doyen d'âge, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, avait accepté de faire à l'hôtel Safari une conférence de presse au cours de laquelle l' « assista » M. Senghor. Le président ivoirien a déclaré en introduction que ce face-à-face avec les journalistes serait *« le plus bref de toute sa carrière politique »*. Il devait malheureusement tenir sa promesse, à la grande déception de ceux qui l'écoutaient. Du moins deux réponses, d'ailleurs données l'une et l'autre par M. Senghor, eurent-elles le mérite d'éclairer un peu les travaux. A propos de la présence à Bangui de l'envoyé spécial de la République démocratique de Somalie (1), il a répondu : *« C'était un observateur de fait et non de droit. »*. Il a déclaré d'autre part qu' *« il n'avait absolument pas été question »* de la décolonisation de l'Afrique australe et du dialogue entre la

De notre envoyé spécial

République Sud-Africaine et les Etats d'Afrique noire.

La conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, qui a eu lieu à la résidence d'Ouango, fut à peine plus longue que celle qui l'avait précédée. Le président souligna le caractère *« exclusivement francophone »* des assises qui venaient de se terminer, repoussa toute comparaison entre cette rencontre informelle et celle des membres du Commonwealth, et exprima l'espoir que la prochaine conférence, qui aura lieu à Paris, regroupe un plus grand nombre de participants. Il indiqua en outre que l'O.U.A. était l'organisation appropriée pour les consultations dépassant le cadre francophone.

Après avoir salué la prochaine accession des territoires portugais d'Afrique à la souveraineté internationale, M. Giscard d'Estaing affirma que la question de Djibouti n'avait pas été évoquée au cours de la conférence. Il précisa que l'émigration des travailleurs africains en France n'était pas affectée, dans son principe, et que les méthodes de contrôle seraient revues.

Il affirma que la France poursuivrait et accentuerait son effort de coopération, et indiqua les prochaines dates de son « calendrier africain » : il se rendra en avril en Algérie ; en mai au Maroc ; pendant la première quinzaine d'août au Zaïre ; peut-être en septembre en Tunisie ; d'autre part, il recevra prochainement à Paris le président N'Gouabi, de la République populaire du Congo et, en avril, le général Mobutu Sese Seko, président du Zaïre.

M. Giscard d'Estaing a insisté sur le nouvel esprit qui, selon lui, préside aux relations franco-africaines, déclarant : *« Nous ne cherchons pas à créer en Afrique je ne sais quelle zone d'influence. La conférence de Bangui a été aussi peu imprégnée d'esprit colonial que possible... »*

Aux termes des assises, il apparaît que la majorité des dirigeants d'Afrique francophone restent d'accord sur un certain nombre de grands principes et qu'ils sont prêts à coordonner leur action diplomatique avec celle de la France sans pour autant se soumettre aux seuls intérêts de cette dernière. Les chefs d'Etat, qui souhaitent se retrouver périodiquement, ne veulent néanmoins pas institutionnaliser leur concertation en créant un secrétariat général permanent. Même si le communiqué commun énonce surtout des idées générales, les participants n'en paraissaient pas moins satisfaits dans la mesure où quelques décisions concrètes ont été adoptées dans le domaine de l'aide économique et financière. Parmi ces dernières, figurent l'assouplissement des procédures financières de la Caisse centrale de coopération économique, par la création de taux d'intérêts sélectifs, et l'extension de son champ d'application à l'extérieur de la zone franc.

Enfin, deux questions épineuses, qui tiennent particulièrement à cœur à beaucoup d'Africains, vont faire l'objet d'études approfondies, sans doute dans le cadre de commissions mixtes de coopération : l'inégalité des régimes des anciens combattants et les modalités d'application des accords concernant la circulation et le séjour des travailleurs et des étudiants originaires d'Afrique noire en France.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) M. Samantar, ambassadeur de Somalie à Paris, envoyé spécial du général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, a quitté samedi la salle de séance pour protester contre la place qui lui avait été réservée, entre M. Mancham, premier ministre des Seychelles et M. Dan Dicko, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, l'un et l'autre observateurs (*le Monde* des 9 et 10 mars).

LE COMMUNIQUÉ FINAL

Le communiqué rendu public à la fin de la conférence de Bangui indique notamment :

1) Les chefs d'Etat et de délégation ont affirmé leur confiance mutuelle et leur entière solidarité face aux problèmes du développement.

2) Les chefs d'Etat et de délégation ont exprimé leurs vives préoccupations devant le désordre économique mondial caractérisé par la poursuite des tendances inflationnistes, le ralentissement de l'activité économique, la persistance des désordres monétaires.

Ils affirment leur volonté de contribuer à l'établissement d'un ordre économique mondial fondé sur la solidarité entre pays en voie de développement et pays industrialisés, le dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie et de matières premières.

A cet égard, ils estiment que la conférence proposée par la France est un élément positif permettant un tel dialogue...

3) Les chefs d'Etat et de délégation se félicitent de la conclusion de la convention de Lomé entre la Communauté économique européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique...

4) Les méthodes de la politique de coopération franco-africaine ont fait l'objet d'un large échange de vues. Les chefs d'Etat et de délégation ont noté avec satisfaction le contenu et les orientations nouvelles de la politique française de coopération.

Cette coopération doit tenir compte des priorités de chaque Etat, des difficultés particulières de certains, notamment celles dues à l'enclavement et à la sécheresse, et s'exercer dans un cadre programmé par l'intermédiaire notamment d'organismes régionaux...

5) Les chefs d'Etat et de délégation ont retenu l'idée de promouvoir un mécanisme de solidarité financière fondé sur un aménagement des financements existants, en particulier ceux apportés par la caisse centrale.

6) Les chefs d'Etat et de délégation ont décidé de donner un caractère permanent à la conférence franco-africaine. Le principe d'une réunion annuelle de la conférence a été adopté. La prochaine réunion aura lieu à Paris...

Le chef de l'État envisage d'assouplir les méthodes de contrôle pour l'entrée en France des immigrés d'origine africaine

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue samedi soir 8 mars, à l'issue du « sommet » franco-africain de Bangui, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que, devant les critiques de plusieurs pays africains, sur la politique d'immigration en France, « *des procédures différentes* » destinées à éviter des contrôles « *désagréables et vexatoires* » aux frontières seraient envisagées.

Le président de la République a confirmé que l'un des problèmes importants évoqués à Bangui avait été celui de la libre circulation des personnes — c'est-à-dire des travailleurs migrants d'origine africaine. Evoquant, de manière imagée, la franchise des discussions qui ont eu lieu à ce propos, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Nous ne baignons pas dans l'eau tiède* », ajoutant que les reproches adressés à la France ne portaient pas sur le freinage de l'immigration décidé par le gouvernement français en juillet dernier, car « *notre politique d'immigration*, a-t-il précisé, *est comprise et souhaitée par la plupart des dirigeants des pays concernés* ». Ces derniers ne souhaitent pas, en effet, qu'« *il y ait un problème d'immigration sauvage entraînant un contentieux où des catégories de travailleurs se trouvent dans des situations de difficulté ou d'irrégularité* ».

Le problème, a conclu M. Giscard d'Estaing, porte « *sur la méthode de contrôle et non sur le principe* ».

De son côté, M. Pierre Abelin, ministre français de la coopération, avait annoncée samedi que des discussions seraient entamées avec plusieurs Etats africains qui trouvent que l'interprétation des accords d'immigration n'est pas toujours la même en France et en Afrique.

[M. Giscard d'Estaing a voulu manifestement apaiser M. Senghor, qui avait formulé des critiques contre « les brutalités dont certains Africains sont victimes en France », faisant allusion à certains incidents qui, semble-t-il, se sont multipliés ces temps derniers aux frontières. La population immigrée originaire d'Afrique noire est estimée en France à environ soixante-dix mille ressortissants. Le Sénégal, pour sa part, n'est pas encore concerné par la suspension de l'immigration visant certaines catégories d'étrangers, du fait que ce pays n'a pas encore ratifié la convention de 1974 révisant les accords bilatéraux. Toutefois, cette ratification devrait intervenir prochainement. Des mesures d'assouplissement seraient envisagées, notamment dans les aéroports, où désormais, à l'exception des personnes appartenant à la C.E.E., les étrangers seraient regroupés dans une seule file d'attente lors de leur entrée sur le territoire français et la discrimination qui était faite à cet égard entre les immigrés d'origine africaine et les autres serait supprimée.]

Rhodésie

LE GOUVERNEMENT DÉNONCE LA RECRUDESCENCE DES OPÉRATIONS DE GUÉRILLA

Les autorités rhodésiennes dénoncent la recrudescence des opérations de guérilla menées depuis le début de l'année par des maquisards africains. Le général Peter Walls, commandant en chef de l'armée, a déclaré samedi qu'il y avait eu *« une forte recrudescence des activités terroristes et d'incidents, trop nombreux pour être mentionnés — embuscades, poses de mines, meurtres ou intimidations »*. Le général a affirmé que les forces de sécurité avaient, de leur côté, délibérément interrompu leurs opérations afin de faciliter la conclusion d'un règlement. Il a aussi indiqué que la police sud-africaine ne prenait plus aucune part dans le maintien de l'ordre.

A Pretoria, le premier ministre d'Afrique du Sud, M. John Vorster, a déclaré dimanche qu'il avait reçu un message du président William Tolbert, du Libéria, lui demandant d'intervenir en faveur d'un règlement de l'affaire rhodésienne. — *(A.F.P., Reuter)*

● ERRATUM. — Une coquille a déformé un passage de l'article concernant, dans nos éditions datées 9-10 mars, la situation en Rhodésie du révérend Sithole. Il fallait lire dans le dernier alinéa : « *L'incarcération* (et non l'incinération) *du dirigeant africain a eu pour effet de couper les ponts entre les nationalistes et le gouvernement de M. Smith.* »



EUROPE

MOZART ET TORQUEMADA A LA RESCOUSSE

(Suite de la première page.)

Le quartier général du Mouvement européen, qui orchestre la campagne de l'organisation Britain in Europe, est déjà en pleine activité. Le Mouvement est installé au rez-de-chaussée du club libéral, un vaste immeuble victorien, proche de Whitehall, dont les escaliers de marbre ornés de peintures nobles et les murs de céramique dans le goût bain maure évoquent les heures glorieuses du premier cabinet Gladstone et d'un jeune loup nommé Winston Spencer Churchill.

Le bureau de M. Ernest Wistrich, directeur du Mouvement européen, ressemble à une permanence électorale : les machines à écrire cliquètent, les téléphones carillonnent, une vingtaine de jeunes gens et de jeunes filles s'affairent entre les piles de brochures et de prospectus aux noms évocateurs : « L'année décisive », « Une Europe nouvelle », « Pas d'Europe, pas d'emplois », « Les leçons des référendums irlandais, norvégien et danois ».

M. Wistrich, un homme d'affaires d'une quarantaine d'années, membre du parti travailliste, qui a déjà joué un rôle important dans la campagne des années 1970-1971 pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, prépare sa nouvelle opération comme une campagne militaire : quatorze sections du mouvement sont déjà implantées en province, six millions de brochures seront distribuées dès que la campagne officielle sera ouverte, huit mille orateurs parcourront le Royaume-Uni, tenant quelque cent réunions par semaine, trois cents groupes de supporters locaux s'apprêteront à entrer en action sur le thème « *Birmingham* (Liverpool ou Leeds) *dans l'Europe* ». Plus de soixante groupes universitaires pro-européens se sont constitués.

Un risque pour les institutions britanniques

Des groupes professionnels — artistes, agriculteurs, médecins, sportifs — s'organisent pour militer pour le « *oui* ». L'Amadeus Quartet a écrit à deux mille musiciens. On trouve les Asiatiques (immigrés indiens et pakistanais) et aussi Les Européens pour l'Europe, un groupe constitué de réfugiés d'Europe centrale. « *Ils savent mieux que personne pourquoi ils veulent une Europe unie* », affirme M. Wistrich, qui est lui-même d'origine allemande.

Selon le directeur du Mouvement européen, la campagne 1975 pour le « *oui* » sera très différente de celle de 1970-1971 : il y a cinq ans, 80 % des Britanniques étaient contre l'entrée de leur pays dans le Marché commun. Il s'agissait alors de persuader la presse de soutenir la politique pro-européenne de M. Heath. Les arguments dont le gouvernement conservateur se servait pour rallier les députés à ses vues ne volaient pas toujours très haut : promesses de meilleurs salaires, de prestations sociales accrues, de vacances annuelles plus longues.

Cette fois-ci, estime M. Wistrich, l'enjeu est différent : il s'agit de la souveraineté du Parlement britannique et le paradoxe est, justement, que c'est au peuple tout entier qu'il appartiendra d'en juger. C'est pourquoi M. Wistrich souhaite que la campagne pour le « oui » se fasse sur un mode serein et informatif : « *Nous expliquerons aux électeurs ce que l'Europe signifie vraiment pour eux ; nous ferons un grand débat démocratique.* »

Malgré l'optimisme de rigueur, les dirigeants du Mouvement européen se veulent réalistes. C'est sans gaieté de cœur qu'ils s'engagent vers une consultation qui risque de bouleverser la vie politique du pays. Ils admettent que la grande majorité des media est pro-européenne. Il n'y a guère que le journal communiste *Morning Star*, l'hebdomadaire de droite *The Spectator* et les périodiques de la gauche travailliste *Tribune* et *New Statesman and Nation* à brandir la bannière du « non ». L'ensemble de la grande presse quotidienne est pour le « oui », à l'exception, peut-être, du *Daily Express*, et ce n'est même pas prouvé. Quant à la radio et à la télévision, elles seront certainement comme de coutume aussi impartiales que possible. Les « Européens » s'inquiètent malgré tout d'un « non » possible et ils évoquent volontiers la confusion politique dans laquelle la Norvège se trouve plongée, à les en croire, depuis le vote négatif qu'elle a opposé à la C.E.E. en septembre 1972.

Ils estiment également que l'usage du référendum pourrait constituer un gros risque pour les institutions britanniques s'il se développait. Que se passerait-il, par exemple, si les Ecossais et les Gallois demandaient un référendum sur leur maintien au sein du Royaume-Uni ?

Les cadres de la section jeunes du Mouvement européen sont aussi réalistes. Le responsable, M. Fallen, a l'air d'avoir dix-huit ans. Mais il est diplômé d'Oxford et il s'exprime avec la mesure et la précision d'un politique chevronné. « *Lors des élections générales d'octobre 1974*, dit-il, *il y a eu plus de 72 % de votants, mais 60 % seulement parmi les électeurs de dix-huit à trente ans. Le principal risque pour le « oui », c'est l'abstention massive des jeunes, qui peuvent être tentés, si peu de temps après le vote du Parlement sur l'entrée dans la C.E.E., de se comporter cette fois-ci comme des spectateurs d'un match de football.* »

Pour inciter les jeunes à aller aux urnes, on ne lésinera pas. On mobilisera tout ce qu'on pourra trouver de chanteurs « pop », de sportifs, de starlettes et de vraies stars pour convaincre que le « oui » est « dans le vent ». Huit journées d'explication auront lieu à la fin du mois de mars dans les différentes régions du Royaume-Uni. Le 4 mai, les Jeunes pour l'Europe se réuniront à Trafalgar Square. Une Semaine de l'Europe sera organisée sur un bateau-promenade qui circulera entre Birmingham et Stratford-on-Avon. Tous les journaux de jeunes seront invités à se joindre au mouvement, y compris les magazines pour jeunes personnes dans le vent, comme *Cosmopolitan*. Des posters, des T-shirts « européens » seront mis en vente. Mais le plus gros problème reste l'Union nationale des étudiants qui, depuis qu'elle a viré à gauche en 1965, se proclame farouchement anti-européenne.

Le « oui » de M. Wilson

Pour Sir Con O'Neill, directeur de Britain in Europe, qui regroupe toutes les organisations favorables au maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté, rien ne sera joué aussi longtemps que M. Wilson n'aura pas clairement pris parti pour le « oui ». Cette opinion est confirmée par un sondage du *Daily Mail*, dans la première quinzaine de février, qui révèle qu'une prise de position nette de M. Wilson provoquerait un glissement de 9 % des voix en faveur du « oui ». Mais le premier ministre prendra-t-il le risque de faire éclater son parti, dont l'aile gauche, menée par le ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, et le ministre de l'emploi, M. Michael Foot, est résolument en faveur du « non »?

Pour Sir Con O'Neill, il y a un autre risque : celui de voir le parti du « oui » étiqueté comme celui de l'élite intellectuelle et économique, ce qui risquerait de provoquer un glissement vers le « non », notamment chez les syndicalistes.

Les dirigeants de la Confédération des industries britanniques (C.B.I.), l'équivalent du Conseil national du patronat français, avec des structures un peu différentes, souhaitent sans nuances que le « oui » l'emporte.

« *Il y a quinze ans que nous sommes tous pro-européens, à l'exception, peut-être, des distillateurs de whisky et des dirigeants de chantiers navals* », nous fait remarquer le vice-président de la C.B.I., M. Whitehorn.

Tout en démentant que son organisation s'apprête, comme l'assurent les anti-européens, à déverser des millions de livres dans la campagne pour le « oui », M. Whitehorn admet que la C.B.I. ne restera pas les bras croisés : dans chacune des douze mille sociétés adhérentes, un « M. Europe » sera désigné, dont la tâche sera d'expliquer les raisons du « oui » aux salariés. « *Mais nous laisserons la véritable politique aux partis* », assure M. Whitehorn.

Du côté des partis, tout est prêt, aussi, chez les partisans du « oui ». Mais on entend çà et là quelques dissonances. Pour M. Eldon Griffiths, chargé des affaires européennes dans le cabinet fantôme de Mme Thatcher, le référendum n'est qu'un « *political gimmick* (un « truc » politique) pour préserver l'unité du parti travailliste, tiraillé entre ses pro et ses anti-européens. En conséquence, les conservateurs s'opposeront au projet de loi sur le référendum. Si la loi est néanmoins votée, M. Griffiths pense que plus tôt le référendum aura lieu, moins les anti-européens auront de chances de s'organiser.

D'ailleurs, M. Griffiths est très favorable à la renégociation, qui prouve, estime-t-il, la souplesse de l'organisation communautaire.

Si le référendum a lieu, les tories mettront donc tout l'appareil du parti au service du « oui ». Ce ne sera pas un luxe, pense M. Griffiths, qui redoute de la part des anti-européens l'appel au « *gut instincts* » (les instincts viscéraux) : les adversaires de la C.E.E. ne parleront-ils pas de la hausse des prix alimentaires, de la dépréciation de la monnaie et du « drapeau » ?

Un autre parlementaire conservateur, M. Barney Hayhoe, se déclare pourtant prêt à jouer avec le feu : si le référendum a lieu, dit-il, il ne serait pas mauvais qu'il soit fixé le plus tard possible, de façon à laisser les divergences s'accentuer au sein du Labour. Et si les électeurs votaient « non » ? M. Hayhoe espère que de nouvelles élections auraient lieu et que les tories pourraient à nouveau tenter leur chance...

Les travaillistes se préoccupent surtout des dissensions que la querelle européenne révèle au sein du parti : la gauche du Labour et un certain nombre de syndicalistes de choc, comme MM. Jack Jones, secrétaire du syndicat des transports, et Hugh Scanlon, du syndicat de la métallurgie, bon nombre de leaders écossais, gallois et irlandais du Nord, ont annoncé qu'ils feraient voter « *non* ». Jusqu'à quel point ce mot d'ordre sera-t-il suivi par leurs partisans dans l'isoloir? Personne ne se risque à répondre à cette question.

C'est la raison pour laquelle M. Roy Hattersley, secrétaire d'Etat au Foreign Office, chargé des affaires européennes, souhaite que la campagne pour le « *oui* » soit « *sereine* » et « *rationaliste* », et que l'accent soit mis plutôt sur les aspects économiques et diplomatiques que politiques du débat. Mais le ministre, qui tient à rappeler qu'il vota, en 1972, contre les termes de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E., souhaite maintenant passionnément que son pays contribue à « construire une Europe social-démocrate ».

Des Albigeois à Auschwitz

Face à la grosse artillerie des partisans du « *oui* », les anti-européens paraissent encore mal organisés. Non qu'ils manquent de brillants esprits dans leurs rangs, mais leurs arguments sont pour l'instant aussi hétéroclites que leurs étiquettes.

C'est ainsi que dans un petit salon du Reform Club — en général strictement interdit aux dames — nous nous sommes trouvés en face de trois des principaux militants du mouvement *Get Britain out* : MM. Christopher Frere-Smith, avocat libéral, George Gale, journaliste conservateur, ancien collaborateur du *Guardian* et du *Daily Express*, et Nicolas Faith, journaliste travailliste, collaborateur de l'*Economist* et du *Sunday Times*.

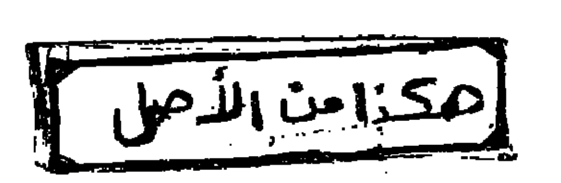
Ils ont tant d'arguments à opposer au « *oui* » qu'ils les précipitent un peu pêle-mêle : « *nous voulons faire la loi chez nous* » ; la C.E.E. est un échec : elle est dirigée de Bruxelles par une « *bureaucratie monolithique et napoléonienne.* » Elle va à l'encontre de la tendance générale à la décentralisation. Elle a été incapable de promouvoir une politique commune ; il y a plus de chômage aujourd'hui en France et en Allemagne qu'en Grande-Bretagne ; les pro-européens ont cru que nous allions donner le ton à Bruxelles : or, ce sont les Français et les Allemands qui font la loi. Et quelques considérations surprenantes : les pro-Marché commun sont des partisans de l'apaisement comme les « *Munichois* » en 1938 ; et même : « *de Gaulle avait raison* »...

On est loin des arguments « viscéraux » redoutés par M. Eldon Griffiths. Plus loin encore, avec le brillant article publié par Paul Johnson dans le *New Statesman and Nation* du 21 février : « *Est-on pour l'Europe de Machiavel et de Torquemada (...), celle de la croisade des Albigeois, du massacre de la saint Barthélémy et d'Auschwitz ? (...) La première fois que l'Europe a agi en tant que collectivité, c'était à la fin du onzième siècle, lors de la première croisade, quand Jérusalem a été prise d'assaut et toute sa population, musulmane et juive, massacrée. (...) La dernière fois, c'était dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle (...) pour le découpage colonial de l'Afrique et le dépeçage commercial de la Chine* ».

M. Hattersley et Sir Con O'Neill risquent d'avoir de sérieuses difficultés à garder une certaine sérénité à la campagne pour le référendum.

NICOLE BERNHEIM.

● PRECISION. — Un déplacement d'intertitres dans l'article de Maurice Delarue sur le Conseil européen (*le Monde* des 9 et 10 mars), a pu prêter à confusion. Les deux premières demandes de M. Wilson — à propos du retour aux parités fixes et des mouvements de capitaux — doivent être considérées comme des demandes « dépassées », les autres ont fait l'objet de négociations ou restent en suspens.



EUROPE

Portugal

DE RETOUR DE LISBONNE

M. Mendès France estime que « l'armée est un facteur d'équilibre »

M. Pierre Mendès France, de retour d'un séjour de deux semaines au Portugal, a déclaré dimanche 9 mars au micro de France-Inter que ce pays connaissait actuellement tous les problèmes que « *la France a connus tout de suite après la libération* ».

Après avoir précisé qu'il avait été invité par les dirigeants portugais pour s'entretenir avec eux des problèmes qui « *dominent la situation dans le pays* », tels que l'inflation, la hausse des prix et des salaires, le déficit de la balance extérieure et « *la situation sociale trouble* », l'ancien président du conseil a affirmé avoir été particulièrement impressionné par « *l'extraordinaire liberté* » qui existe en ce moment dans le pays ou, a-t-il dit, « *on ne voit pas de police* ». Il a souligné, d'autre part, que l'équipe au pouvoir avait d'abord dû s'occuper du problème « *le plus urgent* » : la décolonisation, qui a été accomplie, a-t-il dit, d'une manière remarquable « *vite et sans convulsions* ».

L'armée au Portugal, a ajouté M. Mendès France, est un « *facteur d'équilibre* » qui a « *le prestige d'avoir fait la révolution* ». « *On ne peut qu'éprouver un certain regret*, a-t-il souligné, *à l'idée que si l'armée française au moment de la guerre d'Algérie avait été autre que ce qu'elle a été, toute la vie politique et toute la vie psychologique françaises auraient été différentes.* »

M. Mendès France a indiqué ensuite que l'armée au Portugal se considère comme le garant de la démocratie et de la liberté, c'est-à-dire qu'elle ne veut pas voir échapper ce qu'elle a eu « *le mérite de faire* ».

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES : l'action du parti communiste est indispensable

D'autre part, le général Costa Gomes, président de la République du Portugal, a déclaré samedi à la première chaîne de la télévision française que le peuple et les partis politiques portugais sont convaincus que « *l'action des forces armées est absolument nécessaire pour éviter le retour d'une dictature de droite* ».

C'est une des raisons pour lesquelles, a ajouté le général Costa Gomes, « *ni le peuple ni les partis politiques ne souhaitent que les forces armées regagnent immédiatement leurs casernes* ».

Comme on lui demandait s'il ne craignait pas que soit instituée arlos une « *dictature militaire de gauche* », le président a répondu que si le mouvement des forces armées avait voulu instituer une telle dictature, « *il aurait pu le faire à maintes occasions* » depuis longtemps. Le général Costa Gomes a, d'autre part, estimé que la majorité de la population portugaise étant « *encore aujourd'hui profondément catholique, elle n'accepterait pas volontiers un régime où le parti communiste viserait à l'institution de sa doctrine dans le pays* ».

« *Ce que je pense*, a poursuivi le général Costa Gomes, *c'est que l'action dynamique du parti communiste portugais est indispensable à la construction du Portugal.* » Il a ajouté qu'il ne voyait, par conséquent, aucune raison pour que ce parti ne joue pas son rôle comme les autres partis politiques. Le général Costa Gomes a enfin déclaré que l'objectif du mouvement des forces armées était de créer une véritable démocratie, afin que « *soit garanti l'un des droits fondamentaux de l'homme, c'est-à-dire la liberté* ».

Un nouveau 28 septembre ?...

(Suite de la première page.)

Les troubles ont éclaté avant même que le premier orateur ait pris la parole. A en croire un militaire, deux sympathisants du P.P.D. auraient fait un geste laissant supposer qu'ils possédaient des armes à feu. Cela a suffi. En quelques instants, des drapeaux du P.P.D. ont été brûlés, et quelques pancartes déchirées. Des scènes d'une rare violence se sont déroulées ensuite avec l'intervention des forces de police. Poursuivis à coups de bâton, les militants d'extrême gauche ont dû prendre la fuite, pour se regrouper dans la rue. Des pierres ont été lancées contre les agents, qui auraient répondu, tirant les premiers coups de feu. Lorsque les manifestants en débandade ont atteint l'artère principale de la ville, à une centaine de mètres du meeting, une séance de cinéma venait de se terminer. La salle était pleine, comme tous les vendredis soirs, et en quelques secondes les spectateurs qui sortaient et les manifestants se sont trouvés mélangés dans un seul groupe. C'est alors qu'une mitrailleuse, montée au premier étage du siège de la police, juste en face du cinéma, a commencé à fonctionner. Résultat : deux morts et une quinzaine de blessés, dont un capitaine qui venait de quitter la salle de cinéma.

Une panique indescriptible

La panique fut indescriptible. Tout le monde essayait de se réfugier dans les rues voisines. C'est l'arrivée d'un fort contingent des forces armées qui a permis d'éviter une tragédie. Les policiers ont été obligés de regagner leur commissariat. Un siège commençait alors, qui devait durer toute la nuit et toute la journée du samedi. Alertés, plusieurs centaines d'habitants de la ville sont venus monter la garde devant l'édifice de la police aux cris de « *vengeance* » et de « *justice populaire* ».

Pendant toute la journée du samedi, des tractations difficiles se sont déroulées entre les militaires, qui voulaient faire évacuer complètement le commissariat, et les policiers, qui ne voulaient pas partir car, « *le prestige de la police était en jeu* ».

A plusieurs reprises, nous avions déjà noté l'incompatibilité profonde qui existe entre les éléments des forces armées et les forces militarisés de la police et de la garde nationale républicaine. Celles-ci sont considérées comme n'ayant pas adhéré au « 25 avril » et très fréquemment leurs interventions sont marquées par une rare violence. C'est ce qui s'est passé à Porto au moment du congrès du Centre démocratique et social, et à Lisbonne lors du meeting du Parti démocrate-chrétien. A chaque fois il y a eu des victimes. Pourtant jamais l'incompatibilité n'était apparue si évidente. « *S'ils ne sortent pas d'ici une heure*, déclarait un jeune capitaine, *on rentre dedans, on prend leurs armes et on s'en va ; ils resteront avec les bâtons pour se défendre.* »

A 20 heures, samedi, sur l'ordre du second commandant de la région militaire de Lisbonne, les policiers ont enfin pénétré à l'intérieur de deux blindés et d'un camion militaire qui ont pris la direction de la capitale. Dans la rue, la population ne cessait de crier « *assassins* ».

Cette journée agitée devait se prolonger. Dans un café très proche, quelqu'un parlait au téléphone en anglais. « *C'est un agent de la C.I.A.* » Tout de suite, plusieurs jeunes gens l'ont frappé à *coups de pied. Finalement, il* s'agit de notre confrère Christopher Reed, correspondant du *Guardian* et de l'*Observer* de Londres. Il a dû être hospitalisé, souffrant d'un traumatisme crânien.

Plus tard, dans la soirée, quelques manifestants ont envahi le siège du P.P.D. Tous les meubles ont été jetés dans la rue et brûlés.

Dimanche, la ville de Setubal s'est réveillée sans police municipale. C'était la troupe qui remplissait ses fonctions.

Deux partis d'extrême gauche qui ne disposaient pas de sièges, le Front électoral communiste et le Parti révolutionnaire du prolétariat, en ont profité pour occuper deux vieilles maisons vides.

Aux premières heures de ce lundi 10 mars la tranquillité était absolue. Aucun dispositif spécial n'a été mis en place par les forces armées : quelques voitures militaires sillonnent la ville pour des opérations de routine. Une enquête a été ouverte, mais contrairement à ce qui a été affirmé aucun manifestant n'aurait été trouvé en possession d'une arme à feu.

Quelles pourront être les conséquences de ces événements ? Les dirigeants du Parti populaire démocratique, au cours de la conférence de presse, ont promis pour les premiers jours de la semaine un retour « en masse » à Setubal. Il paraît hautement improbable qu'ils utilisent à cet effet un autre meeting du parti programmé pour le mardi 11 mars dans un village de la région. Dans le climat actuellement existant au Portugal, il risquerait d'avoir les mêmes résultats que la manifestation de la « majorité silencieuse » du 28 septembre qui devait se retourner contre ses auteurs et entraîner la démission du général Spinola.

JOSÉ REBELO.

Espagne

M. JOSÉ ANTONIO GIRON EXALTE LA « PERMANENCE DES VALEURS DE LA CROISADE DE 1936 »

Madrid *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. José Antonio Giron, président de la Confédération des anciens combattants et porte-parole de l'extrême droite phalangiste, a réaffirmé le dimanche 9 mars à Saragosse la « *permanence des valeurs de la « croisade » de 1936 face à la montée de la subversion* ».

L'ancien ministre du travail du général Franco, qui s'adressait à quelque six mille personnes — pour la plupart des anciens combattants — réunies à l'occasion de cérémonies commémoratives, a ajouté que l'Espagne assiste actuellement à la « *montée d'un mouvement subversif propice à favoriser les pêcheurs en eau trouble* ».

« *Une crise d'autorité serait la négation de toute possibilité démocratique* », a poursuivi M. Giron, qui a tenu à mettre en garde ses auditeurs contre toute tentation de confondre démocratie ou liberté avec « *l'assassinat d'un président du gouvernement*

Luxembourg

MORT DE JOSEPH BECH

ancien chef du gouvernement

Le président Joseph Bech, ancien chef du gouvernement luxembourgeois, est décédé samedi soir 8 mars, à Luxembourg, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le patriarche de l'Europe

La grosse tête moustachue encadrée par les oreillettes de son fauteuil, la main encore agile en dépit des malheurs de l'âge, pour souligner un mot, l'œil pétillant de malice, le président Bech recevait les derniers visiteurs en patriarche de l'Europe. Il témoignait pour l'espèce éteinte des pères fondateurs, Adenauer, De Gasperi, Schuman, qu'il évoquait, auprès de leurs photographies signées dans sa vieille demeure de l'avenue Monterey à Luxembourg. Né à Diekirch, en février 1887, docteur en droit en 1912 après des études à Fribourg et Paris, il incarnait ces Européens oublieux des frontières auxquels Tomas Mann destinait des « considérations apolitiques ». *Le petit pays où s'était déroulé sa longue et grande carrière lui avait donné une modestie ignorée de tant d'autres qui ne le valaient pas. Sa foi européenne était pour une part, le souci de faire partager un bonheur minuscule.* « A long terme, nous autres Luxembourgeois, nous ne pouvons survivre que dans une Europe unie. Mais nous y avons si peu de mérite. Nous sommes ceux qui auront le moins de prérogatives nationales à abdiquer », *soupirait-il à notre dernières visite.*

Ministre pour la première fois, en un temps où son portefeuille des affaires étrangères comprenait... la viticulture ; entré au Parlement en août 1914, M. Josef Bech fut un homme de médiation, engagé dans toutes les grandes négociations de son temps, qu'il s'agisse de créer le Benelux, l'OTAN, le Conseil de l'Europe ou le Marché commun. De la S.D.N. à l'ONU, dont, à San-Francisco, il signa la charte ; de l'exil, où il accompagna, en mai 1940, la Grande Duchesse Charlotte, au prix Charlemagne, obtenu vingt ans plus tard, le président Bech ne s'était pas contenté de la figuration intelligente accordée avec condescendance aux délégués des petites nations. Il avait su utiliser avec maîtrise ce qu'il appelait l' « instinct du faible », *qu'il assurait avoir transmis à son jeune successeur, M. Thorn :* « Si vous avez une bonne idée, ne dites surtout pas qu'elle est de vous. Tâchez de la souffler au représentant d'une grande puissance, dans un couloir. Et réjouissez-vous quand elle reparaît en séance et ne semble plus la vôtre... »

Pourtant, l'ingéniosité du « *président* » *était si connue qu'on attendait toujours de lui, au plus dur d'une négociation, la suggestion qui débloque et la plaisanterie qui détend.*

Hostile à de Gaulle, qu'il admirait, mais chez qui il voyait le génial fossoyeur de l'unité européenne, peu séduit par Pompidou, M. Bech avait mis beaucoup d'espoir dans la coopération entre le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing. Cet ennemi juré du nationalisme et des grands mots jugeait l'Europe « *inévitable* », *mais s'impatientait de ses lenteurs. Si sa bonté ne l'avait rendu incapable d'amertume, il serait mort dans la tristesse d'avoir vu trop longtemps s'effilocher son rêve.*

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Grande-Bretagne

● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE BRITANNIQUE, M. John Gollan (soixante-trois ans), qui occupait ses fonctions depuis 1956, a annoncé sa démission « *en raison de son âge et de son ancienneté* ». Il est remplacé par M. Gordon McLennan, *âgé de cinquante ans.* — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

DANS UN LAND DOMINÉ PAR LA C.D.U.

Les sociaux-démocrates ont limité leurs pertes aux élections de Rhénanie-Palatinat

Mayence *(A.F.P.)* — Le parti chrétien-démocrate (C.D.U.) a remporté, le dimanche 9 mars, un succès moins important que prévu aux élections pour le renouvelle de la Diète du Land de Rhénanie-Palatinat.

Tout en obtenant 53,9 % des suffrages (contre 50 % aux dernières élections), la C.D.U. n'a pu, en effet, faire reculer les sociaux-démocrates de façon aussi nette que lors des précédentes élections régionales (Hesse, Bavière, Hambourg, Basse-Saxe et Berlin-Ouest), où le parti du chancelier Schmidt avait subi ses plus grandes défaites depuis les élections législatives de 1972.

Si le S.P.D. a en effet enregistré dimanche un recul, il a cependant obtenu 38,5 % des suffarges (contre 40,5 % en 1971). Les libéraux (F.D.P.) ont recueilli 5,6 % des voix contre 5,9 % précédemment.

Les autres partis, dont le D.K.P. (communiste), le K.P.D. (maoïste) et le N.P.D. (extrême droite), ne seront pas représentés à la Diète, aucun n'ayant obtenu le minimum exigé de 5 % des voix. Les sièges se répartissent comme suit : 55 pour la C.D.U., 40 pour le S.P.D. et 5 pour le F.D.P.

On n'a donc pas assisté à un nouveau raz de marée de la C.D.U. Les chrétiens-démocrates, qui avaient axé leur campagne sur la sécurité intérieure et qui bénéficiaient d'un capital de sympathie supplémentaire depuis l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. berlinoise, ont vu leurs espoirs déçus.

Le candidat aux élections de Rhénanie-Palatinat, M. Helmut Kohl, chef du parti chrétien-démocrate à l'échelon fédéral, ne pourra sans doute pas tirer tout le profit qu'il escomptait de cette consultation.

On voit mal en effet comment, avec de modestes gains de voix, M. Kohl va pouvoir s'affirmer, lors de la prochaine désignation du candidat chancelier chrétien démocrate, en face de M. Franz-Josef Strauss, chef de la C.S.U. (branche bavaroise de la C.D.U.), fort de son triomphe aux élections de Bavière.

La manœuvre des libéraux, qui ont annoncé qu'ils s'allieraient avec la C.D.U. si cette dernière n'obtenait pas la majorité absolue, n'a pas non plus été payante. Les électeurs n'ont, en effet, pas répondu à cet appel. Il faudra attendre les prochaines élections régionales du Schleswig-Holstein (13 avril), et surtout celles du plus important Land de R.F.A., la Rhénanie-Westphalie (5 mai), pour savoir si le parti social-démocrate aborde une période moins défavorable.

● *Le pasteur Heinrich Albertz*, qui avait accompagné à Aden les cinq extrémistes libérés en échange de la vie de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. de Berlin-Ouest, a accusé samedi 8 mars à la télévision allemande le gouvernement de la République populaire du Yémen du Sud de « *manquer à sa parole* ». Il a assuré qu'en sa présence le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères yéménite avait confirmé la décision de son gouvernement d'accorder aux cinq hommes le droit de séjour « *sans restriction de durée* » et une « *totale liberté de mouvement* ». Le pasteur Albertz a exprimé sa crainte que les ravisseurs de M. Peter Lorenz ne commettent de nouveaux attentats. — *(A.F.P.)*

La visite de M. Kissinger à Ankara

La Turquie ne fera aucune concession sur sa politique à Chypre

De notre correspondant

Ankara. — M. Henry Kissinger était attendu ce lundi 10 mars dans la capitale turque. Annoncée samedi, cette visite de vingt-quatre heures, qui a lieu à l'initiative du secrétaire d'Etat américain, précise-t-on à Ankara, permettra à M. Kissinger de rencontrer son *collègue turc*, M. Esenbel, le chef de l'Etat, M. Koruturk, et le premier ministre, M. Irmak.

La suspension de l'aide militaire américaine, l'avenir des relations bilatérales ainsi que le problème chypriote seront au centre des discussions. M. Arthur Hartman, adjoint de M. Kissinger pour les affaires européennes, est arrivé dimanche 9 mars à Ankara accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, M. William Macombe.

Bien qu'Ankara ait limité jusqu'à présent ses « représailles » à la suspension des négociations sur l'application des accords de défense bilatéraux avec les Etats-Unis, M. Esenbel continue à affirmer que son gouvernement envisage sérieusement de « *réexaminer sa contribution à l'alliance atlantique* » — dont la Turquie veut pourtant rester membre — et qu'il pourrait être amené à décider la fermeture de plusieurs bases américaines, en commençant par celles qui ne sont pas indispensables à la défense de la Turquie. Reprenant le ton dur de l'interview accordée il y a *quelques semaines* à l'hebdomadaire *Newsweek*, il indique également qu'il ne s'agit nullement d'un « *bluff* ».

Dans les milieux proches du ministère turc des affaires étrangères, on se contente d'indiquer que la visite de M. Kissinger est « *utile* ». Il semble, en tout cas, que si le Conseil de sécurité avait émis à propos de Chypre une résolution « *condamnant* » la Turquie, M. Kissinger n'eût pas pu faire ce voyage. On estime généralement ici que Washington a tout fait pour provoquer la suspension des débats de l'ONU afin de permettre au chef de la diplomatie américaine de venir plaider une fois encore, auprès des gouvernements grec et turc, la cause des négociations intercommunautaires suspendues à Nicosie. La Turquie ne veut faire aucune concession sur les principes fondamentaux de sa politique dans l'île et s'opposera à la remise en question de la création de l'Etat fédéré turc-chypriote.

Enfin ses interlocuteurs turcs essaieront également d'attirer l'attention de M. Kissinger sur le lourd contentieux gréco-turc concernant la mer Egée. A la suite de l'interdiction par Athènes de tout vol direct entre la Grèce et la Turquie, les avions civils se trouvent dans l'obligation de passer par Sofia pour venir en Turquie. Ce problème délicat a été longuement exposé au général Haig, nouveau commandant suprême des forces alliées en Europe, venu rendre une « *visite de courtoisie* » aux autorités d'Ankara. — A. U.

U.R.S.S.

M. ABRASSIMOV VA REPRÉSENTER A NOUVEAU SON PAYS EN R.D.A.

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Piotr Abrassimov, chef d'une des sections internationales du comité central du parti communiste soviétique vient d'être nommé ambassadeur en République démocratique allemande. Il avait déjà occupé ce poste de 1963 à 1971. C'est vers la fin de son premier séjour à Berlin-Est que fut signé le 3 septembre 1971 l'accord quadripartite sur l'ancienne capitale allemande. Peu après il fut nommé ambassadeur à Paris où il demeurera jusqu'en avril 1973.

Le retour de M. Abrassimov en R.D.A. *coïncide avec un certain* durcissement dans le ton des commentaires soviétiques sur quelques aspects de la politique de la République fédérale d'Allemagne, reprochant par exemple à certains dirigeants politiques de la R.F.A. leur « *hostilité à l'égard de la R.D.A.* ».

D'autre part, la *Pravda*, commentant la récente élection du bourgmestre de Berlin-Ouest, affirmait que « *les progrès des chrétiens-démocrates ne peuvent pas ne pas éveiller l'inquiétude, car ils ont fondé leur campagne électorale sur des thèmes nationalistes et revanchards, et ils ont attaqué l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes* ». Avec la nomination de M. Abrassimov, l'U.R.S.S. entend sans doute aussi manifester sa volonté de continuer à jouer son rôle à Berlin.

EUROPE

Italie

Victime d'une série d'attentats

La population de Savone a fait front contre le terrorisme d'extrême droite

De notre envoyé spécial

Savone. — Huit bombes ont explosé à Savone depuis le mois de novembre. Toutes attribuées aux néo-fascistes, elles ont fait, au total, un mort et dix-neuf blessés. Ce port industriel de soixante-dix-huit mille habitants, situé à une cinquantaine de kilomètres de Gênes, est devenu en Italie le symbole du terrorisme. Celui de la résistance aussi : « *On a voulu intimider les Savonais ; ils ont eu peur mais ne se sont pas inclinés* », remarque fièrement le sénateur communiste Giovanni Urbani, président du comité anti-fasciste de la ville.

Première alerte, le 9 novembre dernier. Un engin explose au siège de l'administration provinciale, épargnant de justesse une cinquantaine de personnes qui visitaient une exposition de peinture. Deuxième explosion le 12 novembre, dans une école cette fois. Aucune victime heureusement. Mais les attentats vont se succéder de trois jours en trois jours et de manière plus sanglante : sur la voie ferrée, dans la rue, dans un appartement, sur l'autoroute et même en face de la caserne des carabiniers.

Puis c'est le silence. Désorientés, semble-t-il, par la réaction de la population, les poseurs de bombes ne se manifestent plus. Savone respire. Jusqu'à la fin de février où deux engins ont explosé coup sur coup à vingt-quatre-heures d'intervalle. L'un derrière la préfecture (sept blessés), l'autre sous un pylône électrique (15 millions de lires de dégâts). « *Même explosif, même auteur* », commente, laconique, un inspecteur de la brigade anti-terroriste.

Qui a entrepris de semer la panique à Savone ? Les néo-fascistes évidemment, vous répondent avec un haussement d'épaules les représentants des partis de gauche. Seuls deux attentats sur neuf ont été signés « Ordre noir », mais les sept autres leur ressemblent comme des frères. L'extrême droite italienne a craqué trop d'allumettes depuis quelques années et s'en est trop vanté pour que les soupçons ne convergent pas immédiatement vers elle.

La tête des vipères

Un des plus célèbres enfants de Savone, M. Sandro Pertini, médaille d'or de la Résistance et président socialiste de la Chambre des députés, a eu ici, l'autre jour, des paroles très nettes : « *Les centrales subversives ont une seule couleur, elle est noire. Il faut remonter la filière et mettre la main sur les véritables responsables. Aux vipères on écrase la tête, pas la queue, sinon elles continuent de mordre.* »

En d'autres termes, moins imagés, on perd son temps en voulant enquêter dans toutes les directions selon la thèse traditionnelle dite des « extrémismes opposés ». Les poseurs de bombes ne sont que les exécutants d'un plan plus vaste, la « stratégie de la tension », visant à favoriser un déplacement du pouvoir vers la droite.

Mais pourquoi s'être acharné sur Savone ? Hormis son record au référendum contre le divorce (74 % de non), cette ville de Ligurie ne s'est guère fait remarquer depuis longtemps. Elle a, il est vrai, une longue tradition antifasciste et s'était particulièrement distinguées pendant la Résistance. En outre, elle est gérée par une municipalité de gauche, dominée par les communistes (dix-sept conseillers sur quarante) avec un maire socialiste. Celui-ci, M. Carlo Zanelli, cardiologue de profession, nous fait pourtant remarquer que Savone — sans rien lui enlever de ses mérites — n'est ni la ville la plus à gauche d'Italie ni la seule à s'être battue pendant la guerre. Alors ? Les terroristes ont peut-être estimé qu'ils n'avaient rien à perdre dans une cité ouvrière acquise en grande majorité à la gauche. Peut-être comptaient-ils un bon indicateur à Savone ou même ont-ils choisi la cité par hasard, en raison de sa petite taille, pour en faire une caisse de résonance.

Mais c'est précisément en raison de ses dimensions réduites que Savone a pu réagir. Les gens ici se connaissent et se retrouvent dans de nombreuses associations et comités de quartiers. A lui seul, le parti communiste compte seize sections, correspondant chacune à une population de moins de cinq mille habitants. Ses militants ont joué, comme on peut s'en douter, un rôle prépondérant dans l'organisation de la résistance aux terroristes clandestins. Le mouvement est né toutefois d'une protestation spontanée des parents d'élèves, aussitôt après l'attentat contre la plus grande école « moyenne » de la ville ; en Italie, les enfants sont sacrés ; pour avoir oublié cette règle élémentaire, les poseurs de bombes se créeront mille difficultés.

Des milices populaires

L'élément le plus spectaculaire de la résistance savonaise aura été la création de « comités de vigilance ». En novembre et en décembre, ces milices populaires — non armées et comprenant au total plusieurs milliers de citoyens — ont veillé jour et nuit, gardant des immeubles ou se transformant en patrouilles volantes. Avec les cinq cents policiers appelés en renfort, elles devaient inaugurer une forme de collaboration inédite en Italie. On a même vu des groupes de citoyens faire arrêter des voitures dont les numéros — suspects — leur avaient été fournis par les forces de police. Opérations à la limite de la légalité qui devaient provoquer quelque mauvaise humeur de la part des personnes fouillées mais jamais d'incidents. De même, aucun acte de violence n'a été commis contre le siège local du mouvement social italien (d'extrême droite) devant lequel défilaient des manifestants.

« *Savone a eu une attitude exemplaire* », nous déclare aujourd'hui le préfet, dont la lenteur à réagir en novembre fut vivement critiquée par le comité anti-fasciste. Quand on l'interroge sur l'état de l'enquête, le représentant du gouvernement assure que tout est mis en œuvre pour retrouver les coupables et prévenir de nouveaux attentats. Une manière comme une autre de reconnaître que l'enquête en est toujours au point zéro. Le maire, à ce propos, ne cache pas son indignation : « *La population a donné sa contribution. Et l'Etat, lui, qu'est-ce qu'il fait ? Nous avons des lois, il suffirait de les appliquer. Mais au Parlement on parle, on parle, c'est tout ce qu'on fait.* »

Pendant la période de grande mobilisation — novembre et décembre — on n'a, paraît-il, guère compté de cambriolages à Savone. Les prostituées, elles-mêmes, se sont souvent trouvées dans l'impossibilité d'exercer leur métier. Quant aux terroristes, ils ont dû battre en retraite : leurs deux dernières bombes de novembre ont éclaté en dehors de la ville. « *N'est-ce pas la preuve qu'on peut lutter contre la criminalité en Italie ?* », constate un membre du comité antifasciste. A Savone, peut-être, où les passants respectent curieusement les feux rouges aux passages cloutés. Mais à Naples ? A Reggio-de-Calabre ?

Depuis les attentats de la semaine dernière, la ville est de nouveau sur le qui-vive. Quelques groupes de vigilance se sont reformés. Ils guettent la neuvième bombe, en espérant qu'elle n'éclatera pas.

ROBERT SOLÉ.

APRÈS LA RÉUNION DE PRAGUE

Les Roumains paraissent peu disposés à coordonner leur action idéologique avec les autres partis communistes

De notre correspondant

Vienne — Il faut sans doute s'attendre à voir s'intensifier dans les semaines et les mois qui viennent la propagande des pays socialistes en faveur de la détente, de la sécurité européenne et de l'unité du mouvement communiste. C'est l'impression que l'on tire de la lecture du communiqué publié à l'issue de la conférence qui a réuni à Prague, la semaine dernière, les représentants de neuf partis communistes (*le Monde* du 7 mars)

Les occasions de mener cette action idéologique ne vont pas manquer : célébration du trentième anniversaire de la libération du joug fasciste, et du vingtième anniversaire du pacte de Varsovie (une réunion des dirigeants de l'Est serait envisagée pour cette dernière festivité), conclusion probable de la conférence sur la sécurité européenne et réunion, sans doute vers la fin de l'année, de la conférence des partis communistes européens. A l'Est, 1975 a déjà été surnommée « *l'année des anniversaires et des conférences* ».

La presse de certains pays est-européens (République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Pologne) n'a pas attendu la réunion de Prague pour entonner ces thèmes, qui n'ont d'ailleurs rien de bien neuf, mais dont le rappel devrait être destiné à donner un élan nouveau à « l'offensive de paix » du camp socialiste. Encore faudrait-il pour que cette campagne se développe avec un maximum d'efficacité qu'elle bénéficie d'une certaine concertation entre les différents partis communistes alliés à Moscou.

Or, après la réunion de Prague, il apparaît que tous les P.C. d'Europe de l'Est ne semblent pas également intéressés par cette activité idéologique. C'est ce qui ressort de la composition des délégations présentes dans la capitale tchécoslovaque, ainsi que du communiqué final, lequel souligne à plusieurs endroits la nécessité d'une vaste information de l'opinion publique sur les manifestations des mois à venir, mais qui reste beaucoup plus discret sur le renforcement de la coopération entre les partis concernés.

Une modeste délégation

Les principaux obstacles paraissent une fois de plus devoir être le fait des Roumains. Ces derniers n'ont en effet envoyé à Prague qu'un modeste membre du comité central, M. Teodor Marinescu, alors que d'autres partis avaient délégué deux, voire trois dirigeants de premier plan. C'est le cas des Allemands de l'Est, représentés par trois secrétaires du comité central, MM. Axen (relations internationales), Hager (idéologie) et Lamberz (propagande), des Polonais (MM. Szydlak, Lukaszewicz, Frelek) et des Tchécoslovaques (MM. Bilak, Fojtik, Svestka). Les Soviétiques avaient dépêché deux secrétaires du comité central (MM. Ponomarev et Katouchev), ainsi que les Bulgares (MM. Lilov et Tellalov). En revanche, trois partis n'avaient envoyé qu'un seul secrétaire : les Hongrois (M. Ovari), les Cubains (M. Antonio Perez) et les Mongols (M. Chimiddorj)

Le faible niveau de la représentation roumaine est de toute évidence le signe de divergences entre Bucarest et les autres partis frères, non seulement sur le fond (par exemple à propos de la sécurité européenne), mais aussi sur l'utilité de réunions de ce genre. Estimant que l'élaboration de la ligne idéologique relève de la compétence de chaque parti communiste, les Roumains sont, en effet, opposés *a priori* à tout document de caractère contraignant. Ils n'ont pu d'autre part qu'être irrités du fait qu'a été soulignée la continuité entre la réunion de Prague et les deux précédentes conférences de ce genre, qui s'étaient tenues en décembre 1973 et janvier 1974 à Moscou. La délégation roumaine s'était alors vivement affrontée avec ses interlocuteurs au sujet de la Chine et du projet de conférence communiste mondiale.

Ce projet n'est pas mentionné dans le communiqué de Prague, mais il ne fait pas de doute que dans l'esprit des Soviétiques et de leurs alliés les plus proches il demeure l'objectif à réaliser après la réunion de la conférence communiste européenne. Dans un commentaire consacré à cette dernière manifestation, *Rude Pravo*, organe du parti tchécoslovaque, souligne l'aspect « symbolique » que revêtira dans l'année du trentième anniversaire de la défaite du fascisme hitlérien le rassemblement à Berlin de vingt-huit P.C. européens. « *Berlin n'a pas été choisie au hasard* », écrit le journal, qui a au moins le mérite d'avouer ainsi que les préoccupations de propagande sont étroitement liées à l'activité internationale et idéologique des partis communistes.

MANUEL LUCBERT.

مكان الأصل

AMÉRIQUES

LA VIOLENCE AU CHILI

A la suite de notre éditorial intitulé « La libéralisation à la chilienne » (« le Monde » du 14 janvier), les services de presse de l'ambassade du Chili à Paris nous ont adressé une longue mise au point et la copie d'une *lettre adressée* de Santiago à l'ambassade par M. Gustavo Alessandri, vice-président du parti national « jusqu'en septembre 1973 », ainsi qu'il le précise lui-même. Toute activité politique est en effet interdite par la junte depuis le coup d'Etat ayant renversé le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende.

Dans leur mise au point, les attachés de presse *de l'ambassade justifient les mesures d'exception* de la junte par le fait que « le terrorisme et la violence qui frappent le monde entier affectent aussi le Chili », qui doit bien appliquer « les lois qui sanctionnent de tels délits ». Dans sa lettre, M. Alessandri donne sa définition de l'« état de guerre interne », tout en affirmant que « les attaques ont cessé » et qu'« il n'y a pas au Chili d'enlèvements de personnes ». Y a-t-il ou non violence au Chili ? Et qui l'exerce ? Pour en juger, nous publions ci-dessous de larges extraits de cette mise au point et de la lettre du vice-président de l'ex-parti national.

Nous donnons d'autre part la parole à M. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du gouvernement Allende, expert international, ancien responsable de la réforme agraire du gouvernement démocrate chrétien de M. Eduardo Frei. Réfugié au lendemain du coup d'Etat dans une ambassade à Santiago, M. Jacques Chonchol vit actuellement à Paris, et il est professeur à l'Institut des hautes études d'Amérique latine.

Une mise au point de l'ambassade

Voici de larges extraits du texte de l'ambassade :

De l'éditorial, on pourrait déduire que le gouvernement du Chili se livre à une manifestation démagogique, parlant de libération alors qu'il viole les libertés et les droits fondamentaux. Se basant sur les appréciations de l'ex-fonctionnaire « international » et ancien ministre de l'économie du gouvernement de l'Unité populaire Pedro Vuskovic, *le Monde* élabore une théorie originale. Remplacer la prison par la libération et l'exil serait quelque chose de répréhensible et de pervers. De même, il semble que le rédacteur de l'éditorial en question juge inutile l'application de lois qui existent depuis plus d'un siècle et ont pour objet de prévenir et sanctionner le terrorisme et la violence... (...) ..

Pour *le Monde*, la torture est le pain quotidien des Chiliens et le pays est en train de retourner à une barbarie préhistorique à tous les niveaux de sa réalité nationale. (...)

(...) ... Tant que le terrorisme et les Chiliens partisans de la violence, aidés de l'étranger, ne déclarent pas la paix, peut-on demander aux forces armées chiliennes de se croiser les bras face à la « guérilla » armée et de tolérer que ces groupes mettent en péril la vie et la sécurité des Chiliens ?

Pour l'éditorialiste du *Monde*, tout Chilien devrait avoir le droit de vivre dans son pays. Certes. Mais ceux qui mettent en danger la tranquillité et la vie de leurs concitoyens en violant les lois en vigueur doivent être châtiés et il est du devoir de l'Etat de veiller à ce que justice se fasse. Remplacer la peine de prison par l'exil avait été, jusqu'à aujourd'hui, considéré comme une amélioration. Est-ce parce que c'est au Chili que l'on est prêt à la traduire dans les faits que cette idée devient tout à coup irrecevable ? Ou est-ce parce que sa contrepartie mettrait fin à l'existence de l'Archipel du Goulag ?

Il vaut la peine de réfléchir à l'actuelle politique du Chili : une totale coopération avec le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, la Croix-Rouge, les organisations religieuses, etc. Notre gouvernement a accordé les autorisations nécessaires pour que puissent quitter le pays les personnes qui ont demandé l'asile dans les diverses ambassades — y compris celles des pays avec lesquels n'existait aucun accord sur ce point.

Une lettre de M. Alessandri

M. Alessandri a écrit à l'ambassade du Chili à Paris :

« La guerre comporte différentes formes, depuis l'attaque frontale de la cavalerie, les guerres de tanks, la guerre d'informations, le lancement de bombes atomiques, le bombardement de villes, les guerres d'usure et de propagande comme la guerre du Vietnam, et enfin la forme actuelle de guérillas, qui constituent des méthodes différentes de lutte (...). Notre guerre, dont les caractéristiques sont quinze mille étrangers pourvus d'un équipement moderne, prêts à l'attaque, décimés par une opération éclair ; la propagande incroyable contre notre pays ; la menace d'un blocus, partiellement réalisé ; l'attaque à main armée d'établissements bancaires, et de « guérilleros » *qui affrontent en plein jour les* forces armées, c'est-à-dire un ensemble de données suffisantes pour décréter l'état de siège. Le gouvernement a résolu des problèmes très importants : il n'y a plus, actuellement, au Chili, d'attaques contre les banques ou autres établissements. Celles qui ont été commises ont été réprimées ou leurs auteurs ont été *arrêtés au bout de quelques jours*, et l'on a récupéré les fonds volés. Il n'y a pas d'enlèvement de personnes, du fait que toutes les prisons de type tupamaro ont été rendues inutilisables. Le gouvernement a fait état de sa préoccupation à la suite de la découverte d'un dépôt d'armes et de munitions, et dont la moitié seulement a été trouvée. Avec cette moitié on pourrait équiper trente mille hommes. Dans tous les pays du monde et dans toutes les Constitutions du Chili, il existe des dispositions permettant à l'exécutif de faire procéder à des arrestations sans faire connaître la cause. En ces matières, les Constitutions de l'Amérique latine sont très similaires. Celles de l'Allemagne et de la France sont même plus draconiennes. Les besoins de la guerre ont été cruels, et très souvent les innocents payent pour les coupables. Je crois que personne ne peut défendre le lancement des bombes atomiques qui *détruisent les villes du Japon*, ou les excès commis lors de la libération de la France.

La libération de détenus

Le 11 septembre 1974, un an après son arrivée au pouvoir, le général Pinochet a annoncé la libération des prisonniers en indiquant que l'on autoriserait même le départ de quelques-uns des détenus déjà condamnés et ayant été l'objet d'une sentence exécutoire. Il a lancé également un appel à l'intention de nos principaux détracteurs — Cuba et l'Union soviétique — afin que ces pays acceptent ce procédé humanitaire et qu'ils agissent de la même façon. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de réponse et la plupart des journaux n'ont rien dit à ce sujet et ont encore moins exigé une réponse de ces pays. Cependant, le gouvernement du Chili, fidèle à sa proposition, continuera à essayer d'obtenir que les pays socialistes accueillent ces éléments qui, à son avis, représentent un danger, mais qui, en revanche, pourraient refaire leur vie à l'étranger.

Tribune internationale

Un an et demi après...

par JACQUES CHONCHOL (*)

UN nombre considérable de Chiliens avaient appuyé le « pronunciamiento » des forces armées de tout leur cœur ; pour la majorité des chrétiens, il fut une délivrance ou, en tout cas, un moindre mal : le danger d'une dictature totalitaire marxiste était écarté !

Et pourtant, dans toute l'histoire du Chili, aucun gouvernement n'avait donné plus de preuves de respect envers la tradition démocratique de la société chilienne. Jamais la liberté de la presse n'avait été aussi complète. Les élections, qui, généralement, sont considérées comme le symbole de la démocratie, se sont déroulées tout à fait normalement aux niveaux municipal et parlementaire entre l'accession de Salvador Allende à la présidence de la République (novembre 1970) et le renversement et l'assassinat du président constitutionnel du Chili par le putsch militaire (septembre 1973). Lors des cinq élections partielles organisées pour pourvoir certains sièges vacants au Parlement, les partis de l'Unité populaire ont eu deux succès et trois défaites ; à l'issue des élections générales de mars 1973, pour le renouvellement du Parlement et d'une partie du Sénat, les mêmes ont obtenu 44 % des suffrages et ceux de l'opposition 56 %. Curieuses performances, sans aucun doute, pour un gouvernement dont on répétait avec tant de zèle qu'il menaçait les libertés publiques !

La vérité est que ce gouvernement, en utilisant des moyens parfaitement légaux, s'est efforcé de modifier substantiellement les bases de l'économie chilienne ; il voulait en finir avec la domination des monopoles étrangers et nationaux dans l'exploitation des ressources minières, l'activité bancaire et le secteur industriel ; il voulait aussi rendre aux paysans la terre possédée par les grands propriétaires. Tous ces efforts, pour l'impérialisme et l'oligarchie chilienne, signifiaient la fin de la liberté d'exploiter le peuple. C'est pour cette raison qu'ils ont eu recours à la force ; c'est pour cela qu'ils ont assassiné le président élu au suffrage universel et qu'ils ont ensanglanté la longue tradition démocratique qui faisait du Chili une heureuse exception sur le continent latino-américain.

* * *

UN an et demi après le putsch, on peut se demander ce que les militaires ont fait pour sauver la tradition démocratique chilienne « menacée par la dictature ».

Le 4 décembre 1974, la junte militaire s'arrogeait la totalité des pouvoirs politiques ; un décret portant la signature des quatre chefs de la conspiration antidémocratique attribuait à Pinochet la responsabilité de l'exécutif et à la junte militaire dans son ensemble les pouvoirs législatif et constitutionnel ; le même décret établissait en outre que la Constitution de l'Etat chilien pourrait être modifiée à n'importe quel moment par des décrets du même genre. En présence de ce monument de jurisprudence, ni la Cour suprême de justice ni le conseil général de l'ordre des avocats, qui, dans un passé récent, se montrèrent tellement susceptibles et enclins à dénoncer « les menaces » que l'action du gouvernement Allende faisait peser sur l'Etat de droit, n'élevèrent la voix ; ils gardent aujourd'hui un silence complice : belle preuve de leur sens du droit et de leur indépendance.

Au cours d'une réunion à laquelle assistaient tous les grands patrons de l'économie chilienne, l'un des membres de la junte militaire, le général Leigh, n'hésitait pas à déclarer, le 18 octobre dernier, selon la version rapportée par El Mercurio, *le journal officiel de la dictature :* « Le présent gouvernement peut être le dernier à disposer des instruments nécessaires pour en finir avec la possibilité d'un gouvernement marxiste au Chili. Après les forces armées, disons-le franchement, il n'y a rien d'autre dans ce pays. C'est douloureux à dire... Mais dites-moi si je n'ai pas raison... Qu'est-ce qui reste après les forces armées ? Ce dernier recours, ce dernier atout s'est joué le 11 septembre. Nous avons gagné, mais la responsabilité qui pèse sur nos épaules est énorme. » *Franchise qu'il faut comparer avec les idées que les agents publicitaires de la junte s'efforcent de répandre parmi le peuple chilien : le gouvernement militaire est au-dessus des divergences d'intérêt qui divisent la nation ; il transcende les classes sociales : il est la patrie en action. Cette même junte a accordé à la Kennecott et à l'Anaconda une indemnité de plusieurs centaines de millions de dollars. Les Chambres avaient pourtant approuvé à l'unanimité, on s'en souvient, la décision du gouvernement Allende de ne pas indemniser ces deux grandes compagnies nord-américaines, qui contrôlaient la production du cuivre au Chili, étant donnés les profits excessifs qu'elles avaient réalisés pendant des années. C'est dire la logique de la junte militaire, qui se vante d'être profondément nationaliste et de n'avoir en vue que l'intérêt du peuple chilien.*

AU point de vue économique, la situation est tout aussi grave. La reconstruction nationale ne semble pas en bonne voie ; c'était cependant pour éviter, entre autres, le chaos économique et empêcher les marxistes de détruire tout à fait les systèmes de production et de distribution que Pinochet et ses amis s'étaient décidés « à dégainer l'épée ». Selon les chiffres officiels, l'indice du coût de la vie a augmenté de plus de 100 % d'octobre à décembre 1973, et de 376 % en 1974. Le salaire minimum s'est multiplié par dix de septembre 1973 à janvier 1975, mais les prix des produits de première nécessité ont augmenté dans des proportions beaucoup plus grandes : celui du pain s'est multiplié par 55, celui de l'huile par 64, celui du lait par 43, celui du sucre par 50, celui des transports en commun par 38 durant la même période.

Il est vrai qu'à la fin du gouvernement Allende, il y eut des difficultés de ravitaillement car le pouvoir d'achat des milieux populaires et des couches moyennes dépassait largement les disponibilités ; aujourd'hui le salaire minimum mensuel équivaut au coût de vingt-cinq trajets, aller et retour du domicile au lieu de travail, plus 35 kilos de pain.

Si l'on se souvient que beaucoup de travailleurs ne gagnent même pas le salaire minimum, que le chômage, selon les chiffres officiels de la junte, atteint 10 % de la population active, soit un total de 350 000 chômeurs. Même en tenant compte de la possibilité d'autres ressources (allocations familiales, par exemple), on peut conclure que la situation économique des masses populaires et des couches moyennes est absolument désespérée : nulle part, en effet, le minimum indispensable à la survie biologique d'une famille ne saurait se réduire à un kilo de pain et à un billet de bus par jour !

Cependant, selon la junte, le pays progresse, car l'ordre règne. Pas de grève, les murs des villes sont propres. On parle même dans les milieux officiels d'exporter des produits alimentaires. Bienheureuse béatitude. Mais le comité permanent de l'épiscopat chilien était obligé de reconnaître dans son dernier message de Noël que « pour beaucoup Noël sera triste cette année. Il n'y a pas d'argent, les salaires ne suffisent pas. Il y a du chômage... La malnutrition menace. Rappelons-nous de ceux qui sont en prison, ou qui ont des proches en prison ou en exil... Aidons les cantines populaires que les habitants des bidonvilles ont dû organiser... Il y a des frères qui disent : « J'ai appelé et personne » ne m'a écouté. J'ai cherché et je n'ai rien rencontré. J'ai demandé » de l'amour et je n'ai trouvé qu'indifférence, surdité, égoïsme, refus, » toute-puissance et haine. Je suis au bout de mes forces. »

Mais la junte est fière d'elle-même, car elle se dit chrétienne et elle vient de terminer la construction d'un temple en hommage à la Vierge Marie.

(*) Ancien promoteur de la réforme agraire sous le gouvernement de M. Frei, ancien ministre de l'agriculture du président Allende, démocrate chrétien exilé en France.

AU CHIL

Tribune internationale

Un an et demi apr

ASIE

LA SITUATION AU CAMBODGE

La population de Phnom-Penh paie de plus en plus cher des rations de plus en plus maigres de riz

Phnom-Penh. — Alors que les habitants de la capitale encerclée connaissent de plus en plus la faim et la malnutrition, que même ceux qui en ont les moyens trouvent difficilement du riz au marché noir, les cargaisons apportées chaque jour par le pont aérien américain s'entassent dans les hangars de la Sonexim, la Société nationale d'exportation et d'importation. Pas un grain de riz n'a quitté les dépôts de Chamcar-Mon et du kilomètre 6, sur la R.-N.-5. Les responsables khmers disent que les sacs de céréales arrivés de Saigon « servent surtout à reconstituer les stocks ».

Ainsi donc cet aliment, base de la nourriture des Cambodgiens, qu'il fallait, selon les Américains, faire parvenir de toute urgence à Phnom-Penh, dut-il en coûter des millions de dollars, ne sera pas mis en vente avant plusieurs jours. Les autorités attendent que les anciens stocks, en particulier le riz khmer provenant de Battambang, soient épuisés pour ouvrir leurs greniers.

Cela ne devrait pas se produire avant le milieu de mars, alors que le pont aérien a débuté le 27 février. Il restait en effet, le 7 mars, un peu plus de 4 000 tonnes de riz local dans les hangars de la Cosur, filiale de la Sonexim, chargée du stockage.

Quatre cents tonnes de ce riz seulement sont distribuées chaque jour en plus d'une certaine quantité de riz américain arrivé par le Mékong à la fin de 1974. L'agglomération phnom-penhoise consomme en moyenne quotidiennement 570 tonnes de cette céréale. Une personne bien informée nous a dit : « *Je ne crois pas que nous manquons de riz. Il est seulement mal réparti.* »

Au cours des neufs premiers jours, le pont aérien a acheminé à Phnom-Penh 4 032 tonnes de riz, soit en moyenne 448 tonnes par jour. Les quantités transportées ont baissé ces derniers jours en raison de l'intensification du pilonnage de l'aéroport de Pochentong par les Khmers rouges. Le tonnage importé en neuf jours représente à peine sept jours de consommation.

Cette politique de stockage, dit « stratégique », a pour première conséquence de forcer une population démunie à dépenser beaucoup plus pour se nourrir. En effet, le riz khmer subventionné revient à 270 riels le kilo (1 dollar vaut environ 2 000 riels), contre 165 pour le riz américain. Il coûte, nous a dit une ménagère qui faisait la queue pour obtenir sa ration de dix jours, 650 riels le kilo au marché libre, quand on en trouve, contre 270 riels pour le riz américain. Qui plus est, la ration quotidienne de riz subventionné a été baissée jusqu'à 200 grammes, alors qu'avant 1970, on évaluait à environ 700 grammes par jour les besoins d'un travailleur. L'obligation faite à la population d'acheter le riz khmer la force à réduire sa consommation.

Les militaires et, dans une moindre mesure, les fonctionnaires, sont plus privilégiés. Chaque soldat a droit chaque jour à 700 grammes de riz américain. Ce dernier lui est jusqu'à présent réservé. D'autre part, selon des chiffres rendus publics par l'ambassade des Etats-Unis, sur les 570 tonnes distribuées chaque jour à Phnom-Penh, en février seulement, la moitié était destinée aux civils, qui représentent plus des deux tiers de la population.

La corruption et le vol

La recherche d'un sac de riz devient donc la principale préoccupation de chacun. Ceux qui ne peuvent en manger à chaque repas doivent se contenter de bouillie de riz, voire de maïs. « *Nous avons une seule préoccupation : survivre*, nous dit le responsable d'une entreprise gouvernementale qui gagne un peu plus de 4 francs par jour. *On devient indifférent à la politique. Il y a même des personnes qui se tuent.* » Et il ajoute : « *Maintenant, les gens n'ont plus de réserves. C'est pourquoi la situation est si dramatique. Ils ont vendu leur maison, leur terrain. Qui avait une voiture, l'a vendue pour acheter une moto, puis a troqué celle-ci pour un vélo. Aujourd'hui on marche à pied. On ne peut pas vendre ses pieds !* »

Les cas de corruption et les vols se multiplient. Est-ce vraiment du vol ? « *Il n'y a pas de voleurs chez les pauvres cambodgiens, mais seulement des gens qui se servent parce qu'ils ont faim* », estime un bourgeois phnompenhois. Pour le reste, c'est autre chose. « *Si un militaire vole un sac de riz, il sera condamné à faire de la prison. S'il rentre avec son camion vide, en disant qu'il est tombé dans une embuscade des Khmers rouges, on lui donnera une médaille.* »

Le Cambodge qui, avant la guerre, était exportateur de riz, et se vantait de cultiver les meilleures variétés du monde, où la faim était pratiquement inconnue, doit aujourd'hui mendier du riz américain. Même la riche province de Battambang, grenier à riz du pays, suffit à peine à sa propre consommation. Dans la région de Phnom-Penh, on a récolté en décembre 1974 et en janvier 1975 de quoi nourrir la capitale pendant deux jours à peine.

PATRICE DE BEER.

DEUX KHMERS ROUGES SE PROMENAIENT A PHNOM-PENH...

Phnom-Penh (A.P.). — *Depuis des semaines, deux Khmers rouges, vêtus d'uniformes d'officiers supérieurs républicains, se promenaient tranquillement dans la capitale du Cambodge, d'où ils envoyaient des informations aux unités communistes. Les deux hommes circulaient sans se cacher, munis d'appareils de radio et de cartes, notamment dans la zone de l'aéroport de Pochentong, qui est devenue la cible favorite des troupes du F.U.N.C. Ils ont finalement été arrêtés.*

LES RUMEURS SUR UNE DÉMISSION DU MARÉCHAL LON NOL SE MULTIPLIENT

Les rumeurs d'une prochaine démission du maréchal Lon Nol continuent de circuler à Phnom-Penh, et l'agence A.P. parle d'une véritable campagne en ce sens, alimentée en grande partie par l'ambassade des Etats-Unis. Reproche est fait au président de la République d'être coupé des réalités du pays et d'être entouré de personnages corrompus.

D'autre part, la résolution votée par l'Assemblée (*le Monde* du 9-10 mars) demandant au maréchal de « *prendre des mesures urgentes pour faire face à la situation critique actuelle* » est interprétée comme un avertissement lancé au président. La résolution affirme aussi que « *certaines instances importantes du pays ne font pas face à la situation* » (Ce passage vise le commandement militaire.

Il existe, en fait, trois centres de décision : la présidence, le premier ministre (M. Long Boret) et le chef de l'armée, le général Fernandez. Il est toujours question d'un remaniement ministériel. Mais le commandement militaire de la région de Phnom-Penh est déjà modifié : les défenses de la ville sont confiées au général Yung Yourk, et le général Ky Hak est nommé chef de la 7e division, basée au nord-ouest, et qui a subi de lourdes pertes depuis janvier.

Les Khmers rouges poursuivent leurs actions : ils ont tiré dimanche une trentaine de roquettes sur la capitale et l'aéroport, faisant quinze tués. Lundi matin, plusieurs dizaines de roquettes et d'obus de 105 sont tombés sur l'aéroport ; un DC-3 a été détruit.

● A BANGKOK, le gouvernement a démenti les informations selon lesquelles quarante mille soldats thaïlandais ont été mis en état d'alerte à la frontière.

● A PEKIN, le *Quotidien du peuple* de dimanche écrit que Washington doit cesser son « *agression* » au Cambodge et que toute négociation entre les parties khmères est exclue, le régime Lon Nol étant « *à l'agonie* ».

● *A WASHINGTON*, un sondage Gallup indique que plus des trois quarts des Américains sont hostiles au vote d'une aide supplémentaire au Cambodge et au Vietnam du Sud. Trente-sept représentants élus en novembre 1974 demandent de leur côté, dans une lettre à M. Ford, de cesser l'aide aux régimes de Phnom-Penh et de Saigon.

Le *New York Times*, sous la plume de son correspondant à Phnom-Penh, a révélé dimanche que M. Dean, ambassadeur des Etats-Unis au Cambodge, a, l'an passé, proposé à M. Kissinger d'établir un contact avec M. Khieu Samphan, vice-premier ministre du GRUNC et commandant en chef des forces armées de libération. Mais M. Kissinger refusa, estimant que le régime de Phnom-Penh ne pouvait négocier qu'en position de force.

La semaine dernière, le département d'Etat a accusé les Khmers rouges d'avoir refusé à plusieurs reprises des contacts avec les Américains. Les « fuites » organisées par M. Dean ou ses collaborateurs peuvent être considérées comme une réponse au document publié à Washington. — *(A.P., A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Une mise au point du général Nhiek Tioulong

A la suite de la publication dans le Monde *du 8 mars d'un article dans lequel nous écrivions que l'analyse de la situation au Cambodge que le général Nhiek Tioulong avait présentée dans* l'International Herald Tribune *pouvait constituer un ballon d'essai, l'ancien ministre khmer de la défense nous écrit :*

Je vous prie de noter ces quelques précisions qui tiennent lieu de mise au point.

S'il a été fait état de la conférence de la Martinique, c'est parce que le président Giscard d'Estaing avait précisé à cette occasion qu'il s'agissait bien d'une « solution politique cambodgienne », et non de « négociations », dont le principe a toujours été rejeté par le prince Sihanouk et le FUNK.

Dans notre idée, le GRUNC est l'organe exécutif du FUNK. Comme le GRUNC est formé légalement par le chef de l'Etat, dont nous avons toujours soutenu la légalité en face des putschistes de mars 1970, il ne nous est jamais venu à l'esprit d'en discuter « l'existence et les pouvoirs d'Etat ».

Quant à la formation possible d'un gouvernement de large union, elle ne peut constituer qu'une hypothèse éventuelle, qui est en accord avec la conception même d'un « front uni national » et avec l'esprit du dernier congrès du FUNK, qui a fait appel à toutes les tendances politiques du pays.

Toutes les idées avancées dans l'article ont été inspirées par le déroulement des événements, c'est-à-dire la réalité des faits ; elles ne peuvent constituer en aucune manière un « ballon d'essai » quelconque.

Indonésie

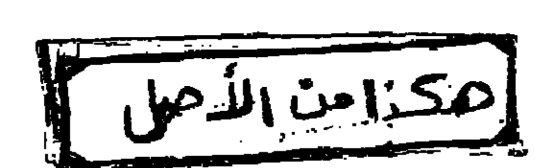
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE SUBIT UN RECUL SENSIBLE

Djakarta *(A.P., Reuter)*. — De sensibles restrictions à la liberté de la presse sont enregistrées depuis quelque temps en Indonésie, notamment depuis l'arrestation, le 4 février, de M. Mochtar Lubis, directeur du journal *Indonesia Raya*.

M. Lubis, qui est considéré comme l'un des journalistes les plus en vue de la presse indonésienne et collabore régulièrement à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, a été inculpé de subversion à la suite d'une affaire datant de plus d'un an, et qui avait déjà entraîné la fermeture par l'autorité militaire de son journal ainsi que d'une dizaine d'autres publications. Ces dernières, tout comme l'*Indonesia Raya*, s'étaient vu reprocher la manière dont elles avaient rendu compte des émeutes qui avaient marqué en janvier 1974 la visite en Indonésie de l'ancien premier ministre japonais, M. Tanaka, émeutes au cours desquelles onze personnes avaient trouvé la mort à Djakarta.

Les observateurs estiment que cette affaire avait surtout servi de prétexte et que les autorités s'inquiétaient beaucoup plus des libertés croissantes que prenait la presse pour dénoncer la corruption dans les cercles gouvernementaux ou pour publier certains commentaires touchant à la personne du président Suharto et à sa famille. Le jeudi 6 mars, une peine de quatre ans et demi de prison a d'ailleurs été requise contre un journaliste de la revue populaire *Pop*, accusé d'avoir outragé le président dans un de ses articles.

Ces diverses mesures ont incité nombre de journalistes indonésiens à une extrême prudence dans leurs rapports avec le pouvoir. L'un d'eux rapporte qu'il a même été dissuadé par un appel téléphonique de publier quelque information que ce soit sur les circonstances de l'arrestation de M. Mochtar Lubis.



DIPLOMATIE

POUR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

II. — La chance est au sommet

par MICHEL DEBRÉ

Pour M. Michel Debré, il est clair que la libre constitution d'une Europe indépendante et puissante n'est pas dans l'ordre raisonnable de la pensée. La France se doit donc de conduire sa diplomatie les mains libres (« le Monde » du 9-10 mars). Pour notre pays, une grande et courageuse action ne peut se situer qu'au sommet.

A la fin du dix-neuvième siècle, au début du vingtième, la paix et la guerre ont dépendu de l'Allemagne et des raports qu'elle entretenait avec ses voisins, au premier chef avec la France. La situation a profondément changé. Cependant, pour ce qui concerne la part occidentale de l'Europe, on peut toujours dire que sa vitalité et son apaisement dépendent de l'accord entre l'Allemagne et la France. Cet accord nécessaire doit être véritable et sincère ; de ce fait il rencontre et rencontrera toujours de grandes difficultés.

L'Allemagne occidentale, nous l'avons dit, ne peut pas ne pas rêver à sa réunification, en tout cas à l'étroit rapprochement des deux Allemagnes. La France est au premier rang des nombreuses nations pour qui la sécurité de l'Europe est liée au maintien de la situation géographique créée au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La capacité industrielle de l'Allemagne et la discipline des organisations syndicales lui ont mérité un essor économique et monétaire en face duquel nos positions sont parfois fragiles. L'âme allemande demeure bien souvent un mystère : l'alliance du rêve et de l'efficacité crée une incertitude permanente.

Les exigences de notre sécurité, comme celles du continent tout entier, n'en justifient pas moins d'imposer aux intérêts divergents les compromis nécessaires. C'est ainsi que peut naître un courant populaire qui permettra aux générations à venir de construire ensemble leur destin. Cet accord franco-allemand est une condition nécessaire à l'élaboration d'une éventuelle politique commune des nations européennes.

Les orientations méditerranéennes de notre diplomatie ont longtemps été traitées avec moins d'importance que les orientations européennes.

Trop de gens vivent dans l'état d'esprit des deux cents dernières années qui ont vu la Méditerranée progressivement acquise aux puissances européennes. Des civilisations différentes s'affrontent à nouveau. La capacité technique des nations européennes leur donne un grand avantage. Mais, en face, que d'atouts ! La puissance du pétrole ; la foi religieuse et nationaliste ; la population en croissance, sans compter l'appui tantôt des Russes, tantôt des Américains, tantôt des deux.

* * *

Entre les nations arabes et nous, de sérieuses difficultés existent. Le Proche-Orient en est une, qui ne date pas d'hier. Longtemps nous nous y sommes posés en protecteurs des terres chrétiennes. Maintenant, nous appartenons à cet ensemble de nations occidentales qui reconnaît le droit d'Israël à l'indépendance. Au-delà de cette vive querelle subsistent et subsisteront toujours des différences profondes. L'unité méditerranéenne ne pourra jamais dissimuler les oppositions. Face à un Occident cantonné dans ses frontières, il existe, sous-jacent, un expansionnisme de l'Islam que facilitent aujourd'hui ses nouvelles richesses pétrolières et que peut encourager demain le déséquilibre démographique entre la rive musulmane et la rive chrétienne de la Méditerranée.

Il est d'un intérêt commun que ces difficultés soient surmontées et, donc, que nous offrions, au-delà d'une croissance régulière de nos échanges, une coopération éclairée par le souci de la paix en Méditerranée. Si cet effort n'est pas tenté, si chaque partenaire n'y met pas du sien, la Méditerranée cessera d'être centre d'échanges et de prospérité pour redevenir frontière et source de conflits. Une politique musulmane, et notamment arabe, est donc une exigence de notre diplomatie.

Mais la Grande-Bretagne, et les autres nations, nos voisines ?

La Grande-Bretagne, dont souvent la France se sent si proche, suit une politique qui n'appartient qu'à elle. L'attachement insulaire de son peuple permet aux dirigeants de se consacrer au maintien de relations privilégiées avec les Etats-Unis et le monde anglo-saxon. Sur le continent, elle entend ne pas se lier les mains, sauf circonstances exceptionnelles et, de ce fait, provisoires. Elle s'associe à celui des Etats dont il lui paraît qu'il est le plus propice à éviter l'excès d'autorité d'un autre. Le spectre d'hypothétiques ambitions françaises produit le même effet que la réminiscence plus réaliste de la forte capacité allemande. Une entente à trois qui transformerait l'avenir du continent apparaît chimérique.

Italie, Espagne sont présentement, et pour longtemps, dominées par le problème qu'elles se posent à elles-mêmes. Compte tenu des soucis que peut donner l'avenir de la Méditerranée, notre accord avec ces nations voisines, étendu à d'autres plus éloignées du sud de l'Europe, serait un élément important et permettrait une coopération organisée avec les Etats arabes. L'hypothèse est bien théorique. Tant pour leur sécurité que pour leurs économies, nos voisines ont besoin d'un appui extérieur. Présentement les Etats-Unis étendent leur vigilance à l'une et à l'autre. Demain, qui sait ?

Avec les Etats-Unis nous parlons traditionnellement en terme d'alliance. La pointe occidentale de l'Europe ne peut sauvegarder sa liberté face à un danger venant de l'est que dans la mesure où les Etats-Unis apportent le poids de leur puissance. De l'autre côté la sécurité américaine est en cause dès qu'un pouvoir hostile s'installe sur les rives européennes de l'Atlantique.

Les partenaires, cependant, sont par trop inégaux. L'inégalité ne vient pas seulement de l'écart considérable entre les chiffres de population, entre les industries, entre les capacités scientifiques et techniques : en Europe même d'autres nations qui se trouvent dans une situation comparable à la nôtre joignent automatiquement le camp américain. De ce fait, l'alliance, à chaque instant, tend à devenir une sorte de protectorat. Si les Etats-Unis ne décident pas, nul ne décide, a dit récemment le secrétaire d'Etat. La boutade est sévère, mais doit être corrigée. Les Etats-Unis n'acceptent pas d'autre décision que celle qui leur convient. Or une attitude servile des gouvernements associés provoque une réaction populaire et, dans ses profondeurs, affaiblit l'alliance.

* * *

L'affirmation de notre indépendance doit se traduire par l'autonomie de notre politique économique, militaire, diplomatique. L'attitude apparaît à certains dangereuse, car les dirigeants américains, notamment au département d'Etat et dans les milieux intéressés du Congrès, n'acceptent pas l'indépendance de leurs alliés. A chaque instant et dans les domaines les plus variés, la coopération atlantique a reflété, non une discussion entre partenaires égaux, mais une direction américaine à l'égard de laquelle les Européens rivalisaient, isolément, d'obéissance, afin d'obtenir quelque satisfaction pour leurs intérêts nationaux immédiats. Loin de se confondre avec les participants de ce jeu, la France doit marquer sa volonté arrêtée de s'en tenir aux relations bilatérales fondées sur un profond intérêt commun.

L'Union soviétique commande un camp et, à l'intérieur de ce camp, ne supporte pas de voies divergentes pour l'essentiel, et un essentiel qui va loin dans la vie des peuples et des hommes. La dépendance du parti communiste français montre jusqu'où, en dehors du camp socialiste, les obéissances peuvent aller.

Ces difficultés exceptionnelles ne doivent point nous cacher la réalité. Du jour où l'Union soviétique fonde sa politique à l'égard de l'Europe sur le maintien des frontières établies au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il existe entre Paris et Moscou un intérêt commun fondé sur une conception identique de la sécurité. Il est capital de ne point confondre anticommunisme et antisoviétisme, et une action, dans l'ordre intérieur, ne doit jamais interférer avec la politique extérieure quand l'intérêt national l'exige.

Les préoccupations soviétiques sont dirigées vers l'Asie. Moscou cherche en Europe occidentale, au-delà du maintien de l'ordre établi, des possibilités d'accord notamment économique. L'industrie de l'Allemagne de l'Ouest a entrepris un effort remarquable pour se placer en tête de ses fournisseurs. On traîne en France. C'est une grave méconnaissance de nos intérêts. Une France dont l'indépendance permet la concertation peut se situer au premier rang des soucis de la diplomatie soviétique.

* * *

Est-il possible d'établir un profond et durable accord avec l'Allemagne, tout en recherchant une concertation politique avec l'Union soviétique ? Cette concertation est-elle compatible avec l'alliance américaine ? Peut-on se comporter en bons alliés des Américains et rechercher une coopération tout à fait indépendante avec les Arabes ?

Plus un pays s'élève dans les degrés de la puissance, plus sa diplomatie doit concilier des orientations à première vue contradictoires. L'indépendance est pour une part définie par le refus d'un choix global, puisque jamais les intérêts d'une nation ne se confondent avec ceux d'une autre. Les circonstances imposent des priorités. Mais pour une nation comme la France existent des constantes que peuvent dissimuler les idéologies, que peuvent altérer les rapports de forces, l'évolution des grandes puissances, de tels pays européen ou méditerranéen. Mais, au temps que nous vivons, ces constantes sont bien celles qui ont été définies. Y renoncer serait renoncer à toute indépendance.

Une observation complémentaire est nécessaire. Le pouvoir des superpuissances connaît des limites. Des puissances moyennes se constituent, comme la Yougoslavie, l'Iran, l'Algérie, le Brésil. Notre diplomatie doit suivre ces changements et savoir qu'entre ces Etats de situations très diverses, mais appelés à affirmer leur indépendance, des relations faites d'un intérêt supérieur commun peuvent présenter une grande valeur pour l'équilibre des forces du monde.

La diplomatie est l'expression d'un peuple majeur et d'une nation libre. Ces deux qualités — majorité, liberté — sont liées à des conditions précises.

La première se nomme capacité et politique militaires. Notre défense est fondée sur la dissuasion. La continuité de notre effort nucléaire et notre système institutionnel lui donnent un caractère crédible. Mais la dissuasion suppose la liberté de décision. C'est pourquoi la non-intégration dans un système dont l'autorité s'imposerait à nous est un élément essentiel à la fois de toute défense et de toute diplomatie.

La seconde condition va de soi : elle doit cependant être rappelée avec force. On peut la résumer en une formule : l'état de la société française. Puissance industrielle et aptitude tant à l'innovation technologique qu'à l'expansion commerciale, d'une part ; unité sociale et esprit civique, d'autre part. Il n'est pas de diplomatie sérieuse pour une France appauvrie ou divisée, et notre capacité matérielle n'est rien si elle n'est pas soutenue par le patriotisme.

Une troisième condition gêne le conformisme de notre temps. Je veux parler de la natalité. C'est la décadence démographique de la France qui, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, donna libre cours aux ambitions et aux crises dont sont sortis les deux derniers grands conflits européens. Il est important que cette considération fondamentale ne soit jamais perdue de vue au moment où, après vingt années de renaissance, la France s'enfonce de nouveau dans le désarroi familial et le désastre démographique. Une France dépeuplée, à faible densité démographique, n'a plus d'influence en Europe ni en Méditerranée. Elle est en état d'insécurité. Un pays en perte de vitalité est à la merci de la politique étrangère des autres.

On jugera cet exposé trop « réaliste ». Il faut, dira-t-on, fonder l'action de la France sur des éléments plus généreux et en fonction d'une vision plus universaliste.

Cette réflexion est raisonnable. La France, telle que nous la concevons, doit élever son regard, ses propos, et si possible son action, au-dessus des préoccupations nationales. Il doit être bien clair à l'esprit des Français qui souhaitent, à juste titre, imagination et générosité de la France que cette ambition diplomatique est directement fonction de notre capacité nationale à assurer notre sécurité, à défendre nos intérêts, en un mot comme en cent, à être respectés. Une base nationale solide, appréciée comme telle à l'extérieur, est indispensable si l'on veut animer notre diplomatie d'un souffle qui ne soit pas du vent.

Et l'humanité et notre monde ont besoin d'un grand souffle.

Le désordre monétaire est à la fois l'expression et la cause d'un trouble profond. Sans doute l'inflation mondiale est-elle l'addition de multiples inflations nationales, mais de toutes ces inflations celle de la plus grande puissance économique du monde a eu depuis quinze ans des effets dévastateurs. A laisser courir la maladie de l'instabilité monétaire, l'Occident fait courir au monde un très grand risque, dont il peut être, comme la crise du pétrole en fait foi, la première victime.

L'écart entre les pays fortunés et les pays pauvres ne date pas d'aujourd'hui. Il est cependant le fait éclatant du monde moderne. L'état social du monde, au cours de son histoire, a connu des cloisonnements qui, en fait, divisaient la planète en compartiments quasi étanches. Les cloisonnements ont pris fin, mais, au moment même où les sociétés n'étaient plus dans l'ignorance les unes des autres, la situation respective des hommes et des femmes des diverses sociétés a profondément changé et continue de changer. Nous sommes en face, aujourd'hui, de pays riches disposant des bénéfices de la science, de l'argent, de la puissance. En face, des pays toujours pauvres, qui restent pauvres, dont la pauvreté est connue des pays riches, comme la richesse de ceux-ci est maintenant connue des pays pauvres.

Les armements ont été et seront toujours l'expression de la puissance, c'est-à-dire de la politique. L'arme nucléaire, les fusées, les armes chimiques et biologiques élèvent la puissance à un degré que l'imagination hésite à percevoir. Elles donnent une nouvelle dimension à la politique. Demain le pouvoir aura peut-être, par des interventions génétiques, la capacité de modifier le nombre et le comportement des hommes. Les accords entre très grandes puissances pour limiter entre elles la croissance de certains types d'armement sont d'une efficacité limitée. Il faudrait aller plus loin et viser les stocks formidables dont l'existence est une menace permanente.

En diverses occasions, la France a rappelé les dangers que faisaient courir au monde le désordre monétaire, l'écart entre les pays fortunés et les pays infortunés, la course aux armements où nous entraînent les superpuissances. Il n'a jamais été dit, clairement, que l'action face à ces dangers ne peut être divisée. A l'inflation, à l'opposition entre développements économiques, au super-armement, il n'y a pas de réponses séparées. La prise de conscience sera globale, l'action sera coordonnée, ou rien ne sera possible.

* * *

Le général de Gaulle, dans la dernière partie de sa vie, l'avait compris et a voulu le faire comprendre. Par ses dernières réflexions et ses derniers propos, il a tenté, superbement, de dominer une contradiction. Il avait tristement mais lucidement pris la mesure de la capacité diplomatique de la France moderne. La même lucidité et une tristesse qui n'était pas feinte lui avaient dévoilé l'inanité de rêves européens pour ce qui concernait, au moins, l'action politique du Vieux Monde. Mais l'accueil exceptionnel des foules lui donnait une force prodigieuse, dépassant une France trop faible et une Europe désunie. Au-delà d'une classe politique dont la majeure part lui était hostile, il sentait l'espérance que mettaient en lui, inconsciemment parfois, d'immenses foules et la jeunesse. Son âge lui interdisait les projets à longue échéance. Demeurait le verbe — et ce verbe, résumé en une formule : « *La grande querelle de notre temps, c'est la querelle de l'homme* », appelait son cher pays, la France, à s'élever au-dessus des circonstances en rappelant qu'une vue de l'avenir humain était une exigence de sa diplomatie.

Les événements donnent raison aux orientations prémonitoires du général de Gaulle. Le temps me paraît passé des initiatives de détail. Il me semble qu'une grande et courageuse action de la France se situe aujourd'hui en quelque sorte au sommet. Associer dans une vue d'ensemble ordre monétaire, coopération entre pays fortunés et pays dépourvus, contrôle des armements... c'est là qu'est le souffle, c'est là qu'est la chance.

FIN



POLITIQUE

S'ADRESSANT AUX CADRES DE L'U.D.R.

Le premier ministre : « Nous sommes le parti du peuple français »

M. Jacques Chirac a présidé samedi 8 mars à Paris la première réunion des présidents, secrétaires et trésoriers fédéraux ainsi que des délégués régionaux de l'U.D.R. depuis son accession, le 14 décembre dernier, au secrétariat général. M. Chirac a défini le plan d'action qu'il assigne au mouvement en ces termes :

« *L'U.D.R. a gagné la première manche. Mais le plus dur reste à faire, et vous devez vous sentir mobilisés et seuls responsables de l'avenir du mouvement et des options gaullistes.*

» *Nous avons gagné la première manche, car l'U.D.R. existe, vit et affirme ses orientations. Or bien peu, il y a quelques mois, pensaient que nous puissions survivre seuls, ou même exister.*

» *Aujourd'hui, nous devons relever un double défi : nous devons garder notre âme et avoir une capacité d'action jamais atteinte. Nous ne sommes plus le mouvement du général de Gaulle ou de Georges Pompidou. Nous sommes le parti du peuple français. Avant, l'U.D.R. était un élément marginal du gaullisme. Aujourd'hui, c'est l'élément fondamental et vital du gaullisme. Nous n'avons plus à suivre, en effet, mais à conduire. L'U.D.R. de demain sera ce que tous ensemble nous en ferons. L'U.D.R., ce n'est plus un inspirateur, un chef, une équipe, c'est l'addition de tous ses militants.*

» *Il nous faut aussi démontrer que nous pouvons garder notre âme. Certes, nous avons notre place dans la vie politique. Il est inutile de la discuter en permanence. Elle est dans la majorité tant que la politique du président de la République et du gouvernement ne remet pas en cause nos orientations fondamentales. Il s'agit de répondre « oui » ou « non » et en l'occurrence « oui », mais jamais «peut-être», car cette formule n'est pas gaulliste. Nous disons « oui », mais il faut savoir que nous portons seuls la responsabilité de défendre nos convictions fondamentales.*

» *Il nous faut donc faire un retour aux sources, mais aussi un effort essentiel pour déterminer l'attitude gaulliste devant tous les problèmes qui se posent aujourd'hui aux Français. C'est la tâche qui doit nous occuper jusqu'aux assises nationales (le 15 juin à Nice). L'U.D.R. est rénovée et tous les militants doivent sentir qu'ils sont associés à cette œuvre, qu'ils peuvent agir sur nos positions. (...)*

» *Ainsi, nous affirmerons notre existence et nous montrerons que l'U.D.R. est un grand mouvement qui n'a pas de complexe face à son avenir. Nous devons nous imposer de façon telle, d'ici trois ans, que personne ne puisse contester à l'U.D.R. sa vocation d'être la principale force de la majorité.* »

La réunion des responsables départementaux a décidé le lancement d'une campagne nationale d'adhésions. Chaque militant disposera de cinq bulletins d'adhésion. M. Marcel Theuret, secrétaire fédéral du Nord, animateur de cette campagne, a affirmé : « *Il faut conforter dans l'opinion l'idée que l'U.D.R. est bien le seul mouvement populaire de la majorité.* »

Sur proposition de M. Joseph Comiti, ancien ministre, chargé de la formation des cadres, il a été décidé d'associer aux stages de l'école des cadres du mouvement tous les responsables locaux. Chaque fédération départementale devra former quinze animateurs âgés de moins de trente-cinq ans. La préparation « technique » et politique des candidats aux élections municipales sera intensifiée.

M. Gilbert Paoletti, délégué régional du Centre, chargé de l'organisation des fédérations, a insisté sur l'action auprès des « sympathisants » et sur les relations avec la presse avant d'affirmer : « *Le mouvement ne doit pas être seulement un instrument conservatoire, mais un appareil de pénétration apte à la riposte immédiate.* » M. Charles Pasqua, délégué national à l'animation, a déclaré que « *l'U.D.R. doit se considérer en état de mobilisation permanente, ce qui implique une surveillance constante du terrain* ».

M. Jean-Paul Heider, secrétaire fédéral du Bas-Rhin, chargé de l'information et de la propagande, a estimé que l'information doit être destinée « *à ceux que le mouvement a perdus mais surtout aux nouvelles catégories socio-professionnelles et aux jeunes* ». Un « livret » contiendra le rappel des « *principes immuables du gaullisme et les formules nouvelles qu'impose l'action* ».

A propos du financement, M. Pierre Camy-Peyret, délégué d'Aquitaine, a proposé que le trésorier fédéral soit assisté de deux ou trois militants. Il a été rappelé que les adhérents ne pourraient voter aux prochaines assises que s'ils avaient payé leur cotisation avant le 1er mai.

Enfin, M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint du mouvement, a annoncé que, les 19 et 20 avril prochain, chaque fédération départementale organisera des « journées de rencontre » pour que « *nous soyons compris, vus, entendus tels que nous sommes et pour que nous puissions expliquer, faire entendre et faire admettre ce que nous voulons pour les Français* ».

La réunion des conseils régionaux sera consacrée, avant les assises de juin, l'étude des problèmes de l'emploi et de l'insertion des femmes dans la vie contemporaine.

DEVANT LES « DÉMOCRATES Ve »

M. Chirac : en élisant M. Giscard d'Estaing les Français ont choisi le progrès social

Le comité national des démocrates Ve (qui regroupe, sous la présidence d'honneur de M. Maurice Schumann, ancien ministre, sénateur apparenté U.D.R. du Nord, des militants et des élus proches ou membres de la formation gaulliste) a réuni samedi 8 mars, à Paris, une « *journée nationale d'action et d'information* ».

M. Jacques Chirac y a longuement pris la parole. Comme il l'avait fait trois semaines plus tôt devant le M.S.P. (*le Monde* du 18 février), autre groupe se réclamant d'un certain « gaullisme social », le premier ministre n'a pas manqué d'insister, en faisant le bilan de la politique de son gouvernement sur son contenu social et, par le biais de la participation, sur son caractère gaulliste authentique. Comme secrétaire général de l'U.D.R., il a souligné l'amitié active que cette dernière porte aux démocrates Ve « *qui rassemblent la démocratie chrétienne la plus dynamique* », même si, « *à l'intérieur d'une majorité présidentielle, il ne peut y avoir de relations privilégiées entre deux formations en particulier* ».

M. Jacques Chirac a, d'autre part, souligné : « *Le peuple, en élisant Valéry Giscard d'Estaing, a choisi la voie du changement et du progrès social. Cette action doit être menée avec constance, quels que soient les aléas et les contraintes. La réduction des inégalités sociales est un des objectifs prioritaires du gouvernement. L'idée d'une pause sociale n'est pas compatible avec la conception que j'ai d'une société en mouvement.* »

A propos de l'éventualité d'une relance économique, le chef du gouvernement estime qu'« *il serait prématuré d'en parler dès maintenant* », car elle « *risquerait, comme le montrent certaines expériences étrangères, de se traduire surtout par une relance de la hausse des prix, ce qui risquerait de remettre en cause tout l'acquis de ces six derniers mois.* »

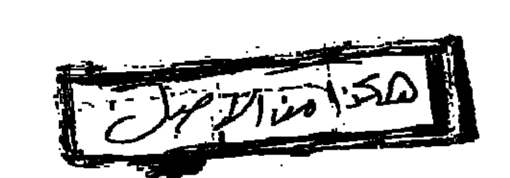
De son côté, Mlle Marie-Madeleine Dienesch, ancien secrétaire d'Etat, présidente des démocrates Ve République, a déclaré notamment :

« *Réformes, révolutions par la loi, changements, qu'importent les mots ! L'essentiel, c'est bien de transformer notre société, nos mentalités, nos structures. Au-delà des intérêts et des habitudes de classe, au-delà des slogans martelés par des techniques savantes et qui bloquent les esprits, notre travail est de dégager ce qu'est la vérité des besoins et des aspirations.* »

M. DOMINATI (rép. ind.) : nous sommes aussi soucieux que d'autres de préserver un certain héritage.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré samedi à Vigy, devant les militants giscardiens de la Moselle : « *Nous avons le droit, nous aussi, d'assumer un certain héritage que nous sommes tout aussi soucieux que d'autres de préserver. Si les institutions de la Ve République sont toujours debout, nous y avons, nous, républicains indépendants, largement contribué. Il convient parfois de le rappeler. (...) Valéry Giscard d'Estaing ne s'est jamais caché de reprendre à son compte « une » certaine idée de la France » que le général de Gaulle avait définie.* »

A propos d'une déclaration dans laquelle M. Jacques Chirac avait affirmé : « *Ce n'est pas Jacques Dominati qui est responsable des républicains indépendants, c'est Michel Poniatowski* » (*le Monde* du 6 mars), M. Dominati a répondu : « *Rassurez-vous. On ne séparera pas plus le président des républicains indépendants de son secrétaire général que l'on ne peut opposer l'actuel secrétaire général de l'U.D.R. au premier ministre.* »



POLITIQUE

APRÈS SES PREMIÈRES ASSISES

La Gauche réformatrice confirme son intention d'être l'élément moteur de l'unification du centre

Les démocrates sociaux ont fait salle comble, samedi et dimanche à l'hôtel Hilton de Paris, pour leurs premières assises nationales.

Il n'est jamais impossible à une organisation politique — pour peu qu'elle soit décidée et pourvue de quelques moyens — de remplir une salle, et sans doute les dirigeants du Mouvement de la gauche réformatrice n'avaient-ils pas mesuré leurs efforts pour rassembler un millier de participants. Il n'empêche que le succès *n'était* pas acquis d'avance, compte tenu que le M.G.R. a été lancé par M. Michel Durafour il y a seulement six semaines (le 21 janvier dernier) ; compte tenu surtout du scepticisme que rencontre, depuis longtemps déjà, toute entreprise de regroupement des centristes. Celle-ci, de plus, avait fait l'objet, le 6 mars, d'une vigoureuse contre-offensive de la part des appareils et des dirigeants qu'elle menace. MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber ayant subitement fait cause commune pour annoncer, *de leur côté, la création* d'une « Fédération des réformateurs » concurrente.

Donc, les démocrates sociaux étaient présents, nombreux, au rendez-vous que leur avait donné MM. Durafour, Rossi, Caro, Achille-Fould et Stasi. D'un âge en moyenne peu élevé, ils avaient essentiellement deux origines : d'une part ce que l'on a parfois nommé « les inorganisés », c'est-à-dire les sympathisants du Mouvement reformateur n'appartenant à aucune des formations constitutives (nombre des candidats réformateurs aux élections législatives de 1973 étaient de ceux-là) ; d'autre part, les rangs de tous les mouvements centristes existants : adhérents les plus récents ou les plus jeunes, en tout cas les moins marqués par *le* patriotisme de parti. La présence de certains d'entre eux à l'hôtel Hilton (des radicaux, par exemple) était d'ailleurs une petite bravade compte tenu des tentatives de dissuasion dont ils avaient pu être l'objet.

Volontiers contestataires, ces « délégués » ont, pendant une journée et demie, critiqué à qui mieux mieux les « chapelles », les hiérarchies et surtout les « états-majors », jugés responsables de tous les maux du centre.

Ils ont aussi fait assaut de progressisme et se *sont attachés* à apparaître, *comme le dit* leur slogan, « les premiers pour la réforme ». Ils ont donné rendez-vous aux autres formations de la majorité pour le jour où les « vrais » changements — ceux qui mettront en cause le statut de l'entreprise, la fiscalité ou la loi foncière — seront lancés : « On comptera alors les véritables réformistes », ont-ils dit. De même, ils ont multiplié les appels aux opposants que la politique réformiste de M. Giscard d'Estaing devrait, un jour ou l'autre, pensent-ils, détacher du programme commun.

Pour M. Durafour et ses amis, le bilan de ces journées est incontestablement positif. Le Mouvement de la gauche réformatrice a prouvé son *existence, il paraît correspondre à une aspiration* réelle de l'opinion modérée, et il a étoffé son organisation (en se donnant un appareil collégial à plusieurs niveaux et un exécutif permanent).

Avec cela, les démocrates sociaux devraient pouvoir continuer de jouer leur principal atout : celui de la détermination et de la marche — si ce n'est de la fuite — en avant, quelles que soient les difficultés. La concurrence de la Fédération des réformateurs ? Ils attendront de voir quelle est réellement sa nature pour s'y intéresser et y *prêcher l'unité (puisqu'ils en sont,* après *tout,* partie prenante par l'intermédiaire des formations auxquelles ils appartiennent). « Nous prendrons contact avec la Fédération comme l'aiguillon prend contact avec le bœuf », a dit M. Durafour. Toutefois, on n'empêcherait pas M. Stasi d'accepter dans cette Fédération un poste de secrétaire général, au cas où on le lui proposerait... Quant aux centristes dans leur ensemble, les démocrates sociaux estiment qu'ils suivront. Selon eux, ils suivront quand ils constateront que le gauche réformatrice occupe le terrain dans les départements et face à l'événement. Ils suivront, surtout, quand ils seront bien convaincus que tant de ministres, tant de secrétaires d'Etat et tant de *députés ne s'engagent pas si loin sans assurances.* Ils suivront parce qu'aucun modéré — du moins le pense-t-on au M.G.R. — ne peut véritablement croire que l'entente de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber soit durable.

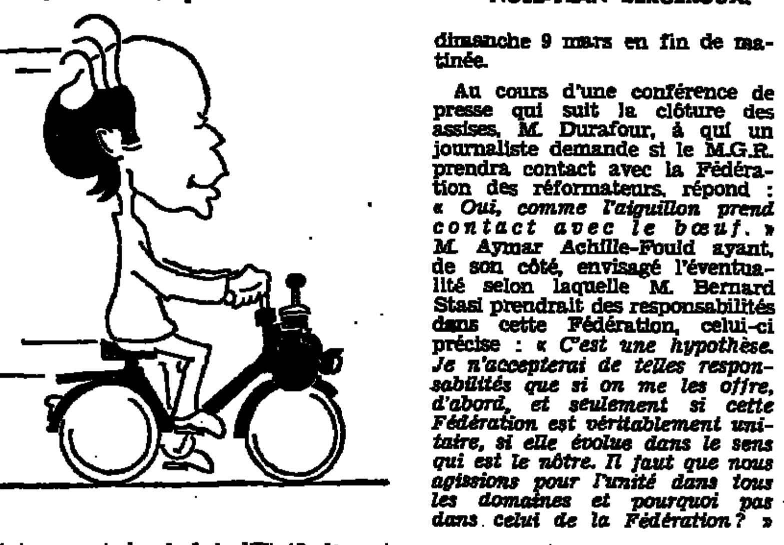
Mais, en même temps qu'il aura à faire pièce aux initiatives du président du Centre démocrate et de celui du parti radical, le Mouvement de la gauche réformatrice aura à démontrer qu'un parti à direction collégiale — et qui plus est un parti centriste — peut parler d'une seule voix et éviter les *écueils auxquels* se sont *heurtés* ses *prédécesseurs.* Est-il certain, par exemple, que tous les dirigeants démocrates sociaux se font la même idée de la stratégie à appliquer et du rôle que chacun d'eux doit y tenir ?

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les premières assises des démocrates sociaux — Mouvement de la gauche réformatrice — s'ouvrent samedi matin 8 mars à l'hôtel Hilton de Paris devant une assistance de quelque huit cents personnes (dans la journée de dimanche, les organisateurs feront état de douze cents délégués, précisément recensés et en provenance de soixante-dix-huit départements). On note la présence, parmi ces délégués, de contingents importants venus d'Alsace (MM. Jean-Marie Caro et Adrien Zeller, députés du Bas-Rhin, sont membres de la direction collégiale du M.G.R.) et de l'Aisne (département d'origine de M. André Rossi, lui aussi membre de la collégiale). Pour une forte proportion les participants n'appartiennent à aucune formation et tous les partis centristes sont représentés : le Centre républicain (dont le président, M. André Morice, est venu), le Centre démocrate (parti de M. Lecanuet), le Centre Démocratie et Progrès (parti de M. Duhamel) et le parti radical. En ce qui concerne cette dernière formation, sa fédération de Paris a envoyé une forte délégation. On note aussi la présence d'« *observateurs* », comme, par exemple, M. Garcia, proche de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

A la tribune, lors de la première séance, siègent, outre MM. Michel Durafour, André Rossi (Centre républicain), Jean-Marie Caro (Centre démocrate) et Adrien Zeiler, Mme Marie-Claude Stokis-Agnieray (parti radical), M. Jean Briane (Centre démocrate) député de l'Aveyron, Mme Aliette Crépin, député de l'Aisne, M. Roger Partrat (C.D.P.) député de la Loire, M. Aymar Achille-Fould (C.D.P.), secrétaire d'Etat, et Bernard Stasi (C.D.P.), ancien ministre.

M. Claude Gloasguen (responsable des jeunes au C.D.P.) accueille les participants. M. Michel Durafour déclare : « *Les états-majors discutent les conditions de la fusion, négocient des structures, mettent en place un nouvel appareil. Nous, nous rassemblons des femmes et des hommes, nous définissons de grandes orientations, nous créons un courant. Nous sommes un mouvement à objectif politique mais nous dépassons les partis, nous accueillons non seulement ceux qui sont déjà membres d'une formation politique, mais aussi tous les autres, qui, en fin de compte, sont les plus nombreux. Il n'y a pas place pour des querelles de personnes. Aujourd'hui, chacun dans la famille réformatrice soutient l'action du président de la République. Et il n'y a pas de leadership à saisir puisqu'il n'y a pas d'élection présidentielle en vue.* »



M. STASI : chez nous, pas de pesanteurs sociologiques

M. Bernard Stasi, ancien ministre des DOM-TOM, note que « *l'on comptera les réformistes le jour où seront entreprises les grandes réformes de la fiscalité, de la loi foncière et de l'entreprise* ». Puis il déclare : « *Notre démarche n'est pas alourdie de pesanteurs sociologiques. Nous ne sommes pas de ceux qui tremblent devant les changements. (...) Le 21 janvier, en lançant le Mouvement de la gauche réformatrice, nous avons choisi la provocation. (...) Je sais bien que la presse considère la création de la Fédération des réformateurs* [annoncée, le 6 mars, à l'initiative de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet] *comme dirigée contre la gauche réformatrice. Nous, nous sommes un peu plus naïfs et considérons que notre appel a été entendu. (...)*

» *Le risque existe, il est grand, que la volonté unitaire soit récupérée, enlisée, en arrivant au sommet. Il appartient à ceux d'entre vous qui ont des responsabilités dans les partis qui viennent officiellement de se fédérer d'agir vigoureusement pour que cette fédération ne soit ni un alibi ni une façade, mais que les regroupements en cours aboutissent à la constitution de cette force nouvelle, cette force d'ouverture, que nous appelons de nos vœux.* »

M. Adrien Zeiller, député du Bas-Rhin, estime que « *la majorité actuelle est, dans une large mesure, d'essence conservatrice* ». Il ajoute : « *Les risques d'enlisement de l'entreprise reformatrice ne sont pas nuls. Nous devons être là pour les repousser (...) L'unité que nous recherchons ne peut se faire que dans la clarification.* » Après M. Yves Lecaudey (C.D.P., Gironde), qui juge à propos du rassemblement du centre gauche que « *le plus dur reste à faire, mais il est faisable* », M. Adrien Pédossa, secrétaire général de la fédération de Paris du parti radical, affirme : « *Pour nous, radicaux de Paris, tout ce qui unit est bon (...) Nous ferons tout pour aider, pour participer à l'unité de la gauche de la majorité.* »

M. Jean Mathieu (Aisne) souligne que les réformes les plus difficiles restent à entreprendre. Mme Marcelle Bié (Gironde) demande que des responsabilités soient accordées aux femmes dans l'équipe dirigeante du M.G.R. M. Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate, déclare : « *Quelles que soient les recettes que nous pourrions inventer pour sauver les façades et les structures du passé — même si elles nous sont chères, — nous ne répondrons pas aux aspirations de l'opinion.* » Après avoir fustigé « *les vieilles chapelles* » dans lesquelles les centristes « *ronronnaient* » avant le lancement du M.G.R., le député du Bas-Rhin lance : « *Ne nous laissons pas impressionner par les ressentiments. Le temps travaille pour nous. Nous agissons. D'autres, près de nous, ne peuvent encore que réagir. Gageons que, demain, ils agiront avec nous.* »

On entend ensuite M. Renaud Giron (Cent. dém., Yvelines), qui remercie les promoteurs du M.G.R. d'avoir « *secoué le joug des états-majors* », M. André Vierling (Cent. dém., Bas-Rhin), qui dénonce les querelles d'états-majors et s'oppose à ce que le M.G.R. soit « *un nouveau parti de type traditionnel* », et M. Michel Vesco (Cent. dém., Aveyron), qui souligne la nécessité de mettre un terme aux désaccords et aux hésitations « *qui ont donné naissance au marais centriste* ». M. Jean Briane, député de l'Aveyron (Cent. dém.), dit son espoir dans la nouvelle tentative de regroupement après avoir fait la somme des déceptions que lui a causées le Mouvement réformateur de 1971 à 1974 : « *Si, après les accords de Saint-Germain,* note-t-il, *on s'était occupé véritablement de lancer le mouvement, nous aurions eu bien plus qu'une trentaine d'élus en 1973.* »

Samedi après-midi, les participants se réunissent en commission pour examiner le projet de manifeste politique de la gauche réformatrice. Celui-ci, intitulé « *Les premiers pour la réforme* », traite de quatre thèmes : « *La démocratie : un privilège à préserver ; la justice : un droit à répartir ; le bonheur : une idée à réinventer ; la France : une volonté à maintenir.* » Les rapports sur la démocratie et le bonheur seront présentés le lendemain matin respectivement par M. Jean-Jacques Pons (Centre démocratique), conseiller général de l'Hérault, et Mme Marie-Claude Stokis-Agnieray (parti radical Yvelines).

Après les travaux en commission interviennent successivement MM. Ravetta (Alpes-Maritimes), Consigny (Yvelines), Lucien Barnier (Paris), Georges Potut (Centre républicain Nièvre), qui souhaite que l'on transforme « *la nébuleuse centriste en constellation* » ; Rousseau (Seine-et-Marne) ; Michot (Centre républicain Seine-Maritime), qui « *pour la première fois depuis quinze ans voit naître une chance véritable d'union* ». M. Roger Partrat (C.D.P.), député de la Loire, déclare : « *Certains doivent comprendre qu'épouser les querelles de nos pères c'est ruiner les chances d'offrir à nos enfants une société adaptée aux temps modernes. Il nous faudra lutter pour que la Fédération des réformateurs ne soit pas seulement le parachute (...) ouvert par quelques états-majors dans une période de contestation des militants.* »

M. ROSSI : un pont vers l'opposition

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, vice-président du Centre républicain, déclare : « *Nous n'avons d'ambition que pour la gauche réformatrice que vous représentez et dont nous voudrions qu'elle soit enfin une force unique, solide et digne des combats que nous aurons à mener. Quoi ! Cinq formations pour représenter un même idéal alors que le parti communiste, le parti socialiste, l'U.D.R. ou les Républicains indépendants constituent des mouvements unitaires, avec des tendances certes (et c'est normal), mais une unité de commandement ?*

» *Voilà pourquoi nous avons dit « disparition de tous les appareils » et fusion en un seul parti ». C'était simple. C'était clair. A cette proposition on nous a répondu « fédération ». Mais qu'est-ce qu'une fédération sinon le maintien des partis politiques, juxtaposés mais toujours debout, faibles mais persistants ?* »

Le secrétaire d'Etat ajoute : « *Notre initiative n'a pour but que de forcer tous ceux qui s'abritent derrière les petits « patriotismes de partis » à comprendre que seule l'unité peut nous rendre notre force.* » Il affirme encore : « *Nous devons être ceux qui, parce qu'ils sont à la gauche de la majorité, sont les seuls à pouvoir discuter avec nos amis qui n'ont pas fait le même choix aux élections présidentielles. (...) C'est un pont vers l'opposition que nous voulons lancer aujourd'hui pour effacer la barrière qui a pu naître du fait de l'élection du 19 mai dernier.* »

Dimanche matin, après les interventions de MM. Jean-Luc Cire (Haute-Garonne), Jacques Marzolf (Bas-Rhin), Couturier (Calvados) et de Mme Aliette Crépin, député de l'Aisne, M. Jean-Robert Ouradou (Paris) prend la parole comme « *ancien de la S.F.I.O.* » et membre du bureau du Mouvement pour le socialisme par la participation (que préside M. Pierre Billotte). Il déclare : « *C'est parce que nous voulons que le centre gauche s'organise que nous souhaitons venir vers vous.* »

L'orateur demande donc aux démocrates sociaux de prévoir dans leurs statuts la possibilité de la double appartenance et leur demande de ne pas négliger les références à la participation et au socialisme humaniste. Il fait état de la présence dans l'assistance, à titre d'observateurs, de représentants du Mouvement *Présence socialiste* que dirige M. Léon Boutbien.

M. Muzard (Paris) souligne l'intérêt suscité dans les milieux étudiants par la Gauche réformatrice, M. Jacques Lesprit (parti rad., Paris) évoque les mesures à prendre dans le domaine des arts et de la culture. M. Alain Ravennes, délégué général du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, enjoint aux démocrates sociaux de « *faire entendre leur voix sans timidité* », notamment en faveur de la construction européenne. Après M. Christophe Lacavin (C.D.P., Gironde), Mme Nicole Leclair (Cent. dém., Seine-et-Marne), affirme : « *Je suis ici parce que seuls les démocrates sociaux peuvent abolir la hiérarchie paralysante des états-majors.* » M. Jean-Pierre Joussains (Cent. dém., Dordogne) déclare : « *Nous attendons* [de la part du chef de l'Etat] *des actes plus probants que des gestes — certes spectaculaires — mais qui ménagent les structures.* »

M. ACHILLE-FOULD : devancer la politique des réformes

M. Jean-Marie Caro, dont la désignation comme délégué national des Démocrates sociaux est approuvée par les assises, assigne comme objectif au M.G.R. : « *Le remplacement de la République des privilèges par la République du partage.* » Il encourage ensuite les Démocrates sociaux à « *réaliser en province ce que nous venons de faire à Paris* ». Il annonce la constitution d'équipes de recherche politique et déclare : « *Les états-majors peuvent continuer à ronronner, il y a maintenant une avant-garde qui se naît et ils seront peut-être les premiers à en bénéficier. La Fédération des réformateurs ne sera unitaire que dans la mesure où les Démocrates sociaux occuperont le terrain. Il nous faut créer partout une ambiance, un climat, une volonte permanente pour l'unité.* »

M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat, vice-président délégué du C.D.P., souligne : « *Pour moi, s'il ne s'agit que de juxtaposer les apareils, le regroupement des centres est une vieille lune à laquelle beaucoup rêvent depuis longtemps sans résultat* ».

Le secrétaire d'Etat poursuit : « *La difficulté tient à ce qu'il n'existe pas, dans l'actuelle majorité présidentielle, de formation capable de soutenir, voire de devancer la politique hardie du président de la République.*

» *Quelles que soient les qualités personnelles de ceux qui sont à la tête de l'U.D.R. et des républicains indépendants, quel que soit le désir de réforme d'un certain nombre de leurs élus, de leurs militants ou de leurs électeurs, il est des pesanteurs historiques et électorales qui les empêchent de suivre le président sur le terrain de la réforme. Ce n'est pas leur faire injure, mais simplement constater la réalité des faits, que de dire qu'il est difficile pour l'U.D.R. d'assumer le changement, et délicat pour les républicains indépendans de prétendre appartenir l'aile gauche de la majorité.* » M. Achille-Fould note, à propos des alliés éventuels des démocrates sociaux : « *Il y a les autres, qui pourraient être des nôtres : ceux qui se sentent mal à l'aise dans le corset du programme commun et que le nouveau cours de la politique française intéresse et séduit. Notre action n'a de sens que si nous tendons la main à ces radicaux de gauche et à ces socialistes de la liberté qui ont, avec nous, leur place au sein de la majorité présidentielle.* »

M. DURAFOUR : l'aiguillon et le bœuf

Après avoir fait adopter par l'assistance les structures du Mouvement de la gauche réformatrice (elles comprennent des collèges départementaux et un collège national où siègent un représentant par département, quatre à huit représentants pour la région parisienne, les députés et sénateurs ayant adhéré, les ministres et anciens ministres ; l'exécutif étant assuré par un délégué national, M. Jean-Marie Caro), M. Michel Durafour conclut les assises en déclarant : « *A partir d'aujourd'hui l'unité de l'aile gauche de la majorité est engagée irréversiblement. Nous sommes là, nous occupons le terrain et nous l'occuperons sans cesse davantage. Nous avons gagné notre pari parce que l'enthousiasme est le plus fort. Nous œuvrerons à la constitution d'un mouvement anticonformiste, d'une formation unique et unitaire de la gauche réformatrice, d'un lieu de rencontre privilégié entre ceux qui ont cru en Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974 et ceux qui, n'y ayant pas cru, se sentent aujourd'hui concernés par sa volonté de réforme (...). Le marais a donné naissance aujourd'hui à un fleuve.* »

Les premières assises des démocrates sociaux (Mouvement de la gauche réformatrice) sont closes dimanche 9 mars en fin de matinée.

Au cours d'une conférence de presse qui suit la clôture des assises, M. Durafour, à qui un journaliste demande si le M.G.R. prendra contact avec la Fédération des réformateurs, répond : « *Oui, comme l'aiguillon prend contact avec le bœuf.* » M. Aymar Achille-Fould ayant, de son côté, envisagé l'éventualité selon laquelle M. Bernard Stasi prendrait des responsabilités dans cette Fédération, celui-ci précise : « *C'est une hypothèse. Je n'accepterai de telles responsabilités que si on me les offre, d'abord, et seulement si cette Fédération est véritablement unitaire, si elle évolue dans le sens qui est le nôtre. Il faut que nous agissions pour l'unité dans tous les domaines et pourquoi pas dans celui de la Fédération ?* »

LA DÉCLARATION FINALE

La déclaration suivante a été adoptée dimanche 9 mars au terme des assises :

« Le courant de la gauche réformatrice exprimé il y a six semaines seulement peut déjà mettre à son actif trois succès :

» — Avoir forcé les différentes formations du centre et du centre gauche à ouvrir la discussion par un processus d'unité.

» — Avoir prouvé sa vitalité dans des assises réussies au-delà de toutes prévisions.

» — Avoir démontré par la participation de très nombreuses personnes jusqu'ici dans l'opposition qu'il est le seul terrain de rencontre avec tous ceux qui, après avoir voté contre le président de la République, commencent à reconnaître la réalité de son réformisme. »

Le maire d'Orléans refuse la mise en demeure du P.S.

De notre correspondant

Orléans. — Un nouvel incident entre le rapporteur du budget, M. Pierre Thibault (P.S.) et un élu municipal centriste favorable à la majorité, M. Claude Emonet, s'est produit, vendredi 7 mars, lors de la séance du conseil municipal d'Orléans. A l'issue de cette réunion, le conseil a tenu une séance privée pour examiner la motion rendue publique par le parti socialiste, et invitant les conseillers à soutenir le programme commun de la gauche (*le Monde* du 8 mars). Le maire d'Orléans, M. René Thinat, radical, a répondu, lundi 10 mars, à cette prise de position. Il déclare : « *La motion s'adresse au maire pour l'inviter à infléchir les options politiques des conseillers municipaux. Cela dépasse la mesure. En aucun cas, le maire ne saurait se départir de l'esprit de tolérance et de libéralisme qu'il a toujours observé à l'égard de ses collègues sans exception. Le travail accompli par notre municipalité (et il est considérable, quoi qu'en pensent les donneurs de leçons) l'a toujours été dans un esprit de coopération confiante, avec le souci de l'intérêt général et dans l'indépendance d'esprit la plus totale. (...)*

» *Lorsque nous avons été élus en 1971, nous n'avions eu aucun engagement à prendre vis-à-vis du programme commun qui n'existait pas. (...)*

» *Si certains de nos collègues, obéissant à l'ordre extérieur d'un parti, venaient à démissionner de leur poste ou même de leurs fonctions de conseiller, nous en éprouverions des regrets comme toutes les fois qu'un co-équipier se désolidarise d'une action commune, mais nous n'y verrions aucune raison de changer d'avis sur la liberté d'opinion, ni de modifier nos règles de conduite des affaires de la ville.* »

ASSISES

...nent moteur de l'unification du...

Le maire d'Orleans refus...
la mise en demeure du P...

les rev...

MEETING
RÉVOLUTION

Mardi 11 mars 20...

POLITIQUE

LES RELATIONS ENTRE L'OPPOSITION ET LE POUVOIR

Le comité directeur du P.S. n'a pas désapprouvé M. Defferre d'avoir reçu M. Giscard d'Estaing

Le comité directeur du parti socialiste a tenu, samedi 8 et dimanche 9 mars, à Paris, sa première réunion depuis le congrès de Pau. Un débat de politique générale s'est déroulé à l'occasion duquel la réception de M. Giscard d'Estaing par M. Gaston Defferre à la mairie de Marseille a été évoquée. Les minoritaires du P.S. (le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort) ont déposé un texte protestant contre les conditions dans lesquelles le président de la République a été reçu à Marseille et regrettant que le bureau exécutif du P.S. n'ait pas été informé et n'ait pu procéder à une analyse politique préalable. Au nom des minoritaires, M. Georges Sarre a lancé une mise en garde à tous les militants du parti, quel que soit leur niveau de responsabilité, contre les possibilités d'utilisation par l'adversaire de semblables manifestations. Il a demandé qu'en toutes circonstances les socialistes se montrent résolument les défenseurs de la population *« victime de la politique du pouvoir »*.

Ce texte n'a recueilli que 27 voix contre 51.

Au cours du débat, M. Gaston Defferre a été amené à préciser que si la visite à Marseille de M. Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas été annoncée, c'était uniquement pour des raisons de sécurité.

M. Estier, porte-parole du P.S., a d'autre part précisé que jamais M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, n'avait servi d'intermédiaire entre la présidence de la République et le maire de Marseille.

« C'est pour des raisons de sécurité que la visite de M. Giscard d'Estaing à Marseille n'a pas été annoncée à l'avance », a-t-il également déclaré, en rappelant que M. Gaston Defferre avait, dans le discours prononcé lors de cette visite, insisté sur son opposition totale à la politique du pouvoir.

M. François Mitterrand a, de son côté, dénoncé *« le battage »* fait autour de cette affaire, estimant que les critiques adressées aux socialistes étaient réduites à néant *« par le faux pas commis par le parti communiste avec ses demandes d'audience auprès des dirigeants du pays, notamment auprès du président de la République »*. M. Mitterrand a estimé que cette affaire n'a procuré à M. Giscard d'Estaing qu'un avantage limité et provisoire.

Le comité directeur a condamné les attaques du P.C.F. contre le P.S. M. Estier a regretté *« le faux procès intenté par le parti communiste en ce qui concerne la volonté des socialistes de mener, sans restriction, la lutte contre le pouvoir »*. A propos de la campagne d'actions communes décidée par le comité de liaison de la gauche, le P.S. a adopté une résolution qui précise que le *« comité directeur voit dans cette décision un acte politique de grande portée capable de relancer la dynamique unitaire et de développer la perspective politique offerte aux luttes des travailleurs par le programme commun de gouvernement de la gauche »*. Le comité directeur ajoute :

« En proposant cette campagne, les socialistes non seulement sont fidèles à la stratégie d'union de la gauche, qui a toujours été la leur et qui a été solennellement réaffirmée au congrès de Pau, mais ils entendent, sur ce terrain, prendre l'initiative. (...)

» Derrière le masque d'une politique de pseudo-réformes, le pouvoir, en réalité, poursuit et aggrave sa politique antisociale. Tirant prétexte de la crise, le grand patronat cherche à régler ses comptes avec les travailleurs. D'autre part, à la régie Renault, le droit de grève se trouve remis en cause par des licenciements de délégués et des mesures de chômage technique.

» La mobilisation du parti dans les luttes, l'affirmation de sa présence sur tous les terrains, notamment dans les entreprises, à l'occasion de la campagne commune sur l'emploi et la vie chère, sont les plus sûrs garants du développement du combat unitaire contre la politique réactionnaire du pouvoir. »

Les dirigeants du P.S. ont enfin examiné la situation de la municipalité de Nantes où onze des douze conseillers socialistes refusent de se constituer en groupe d'opposition, en dépit des décisions de la fédération départementale et du bureau exécutif du P.S. Le comité directeur a estimé que ces élus (parmi lesquels figure M. Chauvel, député) *« se sont mis en dehors du parti »*. Cette décision a été prise à l'unanimité moins une voix et trois abstentions. Le comité directeur laisse un délai de deux semaines aux élus pour qu'ils modifient leur position avant que la décision d'exclusion soit mise en application.

« L'HUMANITÉ » : ne pas confondre manœuvre et lutte.

L'Humanité du 10 mars commente les délibérations du Comité directeur du P.S. et note :

« Pour tenter de se justifier, M. Defferre et ses défenseurs ont indiqué que le secret avait été gardé pour des raisons de « sécurité ». L'argument ne résiste pas un instant à l'examen.

» Ils sèment aussi la confusion et cherchent à masquer le singulier comportement de Defferre en comparant la rencontre de Marseille avec la demande d'audience à l'Elysée présentée par les élus communistes de Paris.

» Curieux mélange. D'un côté, il s'agit d'une manœuvre politicienne, confirmée par le comité directeur, entre un dirigeant national du P.S. et M. Giscard d'Estaing. Le secret permettait aussi d'éviter que les travailleurs marseillais saisissent l'occasion pour exprimer leur opposition à la politique giscardienne d'austérité, de chômage.

» De l'autre, il s'agit précisément de la lutte contre cette politique. Et une erreur de démarche publiquement reconnue et aussitôt corrigée n'y change rien (...).

» D'un côté, des tractations sans principe sur lesquelles la clarté n'est pas encore totale, loin s'en faut. De l'autre, une lutte au grand jour avec les travailleurs pour des mesures urgentes face à la crise et pour gagner de nouvelles forces au Programme commun.

» Comparer ces deux attitudes, vouloir les confondre est vain. »

Les communistes de Paris maintiennent leur manifestation devant l'Élysée

La fédération de Paris du parti communiste, qui a lancé des pétitions contre la « politique d'austérité » et qui avait demandé une audience à M. Giscard d'Estaing, a décidé de maintenir la manifestation qu'elle avait prévue pour le 27 mars devant l'Elysée, bien que le président de la République se soit déclaré disposé à recevoir les dirigeants du P.C.F. S'appuyant sur les décisions du comité de liaison de la gauche, qui a appelé les travailleurs à *« développer l'union et l'action »*, les communistes de Paris diffusent dans la capitale un tract attaquant le P.S. — responsable, selon eux, du retard pris dans l'action commune — et critiquant MM. Rocard, Defferre, Mauroy, ainsi que M. Henri Caillavet, vice-président des radicaux de gauche. Ils soulignent que *« décidément c'est bien sur le parti communiste que les travailleurs peuvent et doivent en premier lieu compter pour défendre avec résolution leurs intérêts, pour défendre et consolider l'union, pour imposer l'application du programme commun »*. Ils concluent en rappelant les *« exigences vitales »* du P.C.F. pour sortir de la crise et indiquent : *« Giscard n'a pas donné réponse à la demande des élus. Ils iront donc à l'Elysée, le 27 mars, à partir de 16 heures. La fédération de Paris du P.C.F. vous appelle à constituer des délégations des entreprises, qui viendront appuyer la démarche des élus. »*

Dans le même temps, les autres fédérations départementales du P.C.F. multiplient les manifestations *« contre la vie chère, l'austérité, les sacrifices, le chômage »* et *« pour le programme commun »*.

A Marseille, plusieurs milliers de personnes (dix mille selon les organisateurs, quatre mille de source officielle) ont manifesté samedi après-midi dans le centre de la ville, à l'appel de la fédération des Bouches-du-Rhône.

A Agen (Lot-et-Garonne), quelque deux mille personnes, suivies par deux cents voitures, ont défilé dans les rues de la ville. Une délégation, conduite par M. Hubert Ruffe, député, a été reçue à la préfecture du département, où elle a déposé une motion adressée au président de la République.

Plusieurs centaines de manifestants ont aussi défilé dans les rues de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Des cortèges ont également été rassemblés à Montpellier et au Mans. A Saint-Etienne, une centaine d'adhérents du Mouvement de la jeunesse communiste ont manifesté dans le centre de la ville. Une délégation s'était auparavant présentée à la mairie pour être reçue par le ministre du travail, maire de la ville, M. Michel Durafour. En l'absence de ce dernier — qui participait à Paris aux assises des Démocrates sociaux, — les jeunes communistes ont refusé l'entretien que leur proposait un adjoint.

LE PREMIER MINISTRE A « UN PEU DE MAL A COMPRENDRE »

M. Jacques Chirac a déclaré, samedi 8 mars, au micro de R.T.L. :

« Je dois dire que j'ai un peu de mal à comprendre cette agitation désordonnée au sein de la gauche et au sein du parti communiste. Que M. Mitterrand et M. Marchais se disputent, c'est devenu une mode.

» Je vous laisse à penser ce que serait aujourd'hui la France, qui a à traverser de difficiles périodes sur le plan économique notamment, avec les conséquences sociales que nous savons, si elle était dirigée par un gouvernement composé pour partie de socialistes et pour partie de communistes qui s'entredéchireraient, ce qui est tout à fait évident.

» J'ai reçu M. Ballanger, et nous avons eu un entretien qui a duré effectivement plus d'une heure, et qui, je dois dire, a été empreint de cordialité. Nous avons décidé de nous revoir chaque fois qu'il estimerait nécessaire de venir me faire part de ses préoccupations ou de ses problèmes.

» Le président de la République a été l'objet d'une demande de rendez-vous de la part des élus communistes; il a accepté, et à peine avait-il accepté qu'on nous explique qu'il n'est pas question qu'on se rende à ce rendez-vous. Alors tout ceci est un peu complexe, je n'ai pas pour prétention de régler les problèmes internes du parti communiste, mais je suis sûr que celui-ci finira par nous donner une explication satisfaisante de ce curieux phénomène. »

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, a été élu samedi 8 mars président de la Fédération des associations européano-américaines, qui tenait son congrès à Bordeaux.

● *M. Jacques Duclos*, membre du bureau politique du parti communiste, a quitté Nice pour Paris samedi 8 mars en fin de matinée.

M. Duclos, qui était en convalescence dans la région de Grasse après avoir subi une intervention chirurgicale, a indiqué : *« Je me sens apte à participer de nouveau aux luttes de mon parti et notamment aux prochaines campagnes sur les problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat. »*

Les élections municipales...

NET SUCCÈS DE LA GAUCHE DANS LES YVELINES

Bois-d'Arcy (2e tour).

Inscrits, 5 957 ; votants, 3 292 ; suffrages exprimés, 3 191.

Liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Monquaut, P.C. : de 1 706 à 1 953 voix. 11 ELUS.

Liste du mouvement arcisien (modérés) : de 1 167 à 1 424 voix.

[La liste d'union de la gauche, qui recueille 57 % des suffrages exprimés, avait obtenu au premier tour 1 369 voix, sur 2 999 suffrages exprimés, soit 45,60 %. Le mouvement arcisien avait obtenu 648 voix, et la liste du cercle d'études des problèmes municipaux (modérés) 502. Cette dernière liste s'est désistée entre les deux tours pour celle du mouvement arcisien, de même que celle du groupement républicain d'intérêt communal (modérés), soutenue par le maire, Mme Mirochnikoff, cent. dém., qui avait obtenu 468 voix.

En dépit de son très net succès, la liste d'union de la gauche n'aura pas la majorité au sein du conseil municipal. En effet, les douze sièges (de ce conseil de vingt-trois membres) qui n'étaient pas disputés sont détenus par des élus du groupement d'intérêt communal.

Cette consultation municipale avait été provoquée par la démission de huit conseillers, le départ de la commune de deux autres, et le décès d'un onzième conseiller. Les démissions successives avaient été provoquées notamment par l'hostilité à la construction d'une maison d'arrêt sur le territoire communal (« le Monde » du 5 février).]

HAUTE-SAVOIE : Annecy (1er tour).

Inscrits, 27 525 ; votants, 11 216 ; suffrages exprimés, 11 055.

Liste sans étiquette patronnée par M. Charles Bosson, sénateur (union centriste), qui vient de donner sa démission de maire (tout en restant conseiller municipal) pour se consacrer à ses autres mandats (*le Monde* du 20 février) : 4 321 voix.

Liste d'union de la gauche : 3 375 ; liste sans étiquette, présentée par M. Jean Brocard, député républicain indépendant (nommé parlementaire en mission pour étudier les problèmes de l'aménagement du territoire en montagne) (*le Monde* du 19 février) : 3 359 voix. Il y a ballottage.

[Le 14 mars 1971, la liste présentée par M. Charles Bosson avait été élue en entier dès le premier tour avec 11 852 voix, sur 15 783 suffrages exprimés. La liste d'union de la gauche obtenait 2 854 voix, et la liste de la majorité (U.D.R.-R.I.) 1 777. L'élection de ce dimanche a été rendue nécessaire par le décès de deux conseillers et la démission d'un troisième, pour raison personnelle.]

TROIS MAIRES SOCIALISTES DU VAR « PLÉBISCITÉS »

Trois maires socialistes du Var qui avaient donné leur démission pour protester contre le transfert de la préfecture à Toulon ont été pratiquement plébiscités dimanche 9 mars dans leur commune. Il s'agit de Mme Beguin-Le Bellegou, réélue à Aups, MM. André Delpui à Bargemon et Georges Fabre à Seillons-Source-d'Argent. Les opposants se sont manifestés en déposant des bulletins nuls dans l'urne. C'est ainsi qu'à Aups un électeur a voté pour M. Giscard d'Estaing. Arlette Laguiller et Alain Krivine ont obtenu également une voix.

Les résultats sont les suivants :

SEILLONS - SOURCE - D'ARGENT : M. Georges Fabre, 197 voix sur 198.

BARGEMON : M. André Delpui, conseiller général, 437 voix sur 439.

AUPS : Mme Beguin-Le Bellegou, 640 voix sur 640 suffrages exprimés.

[Mme Beguin Le Bellegou avait été élue en janvier 1973 au cours d'élections complémentaires par 537 voix sur 551 suffrages exprimés.]

Pour avoir frappé un colleur d'affiches

UN POLICIER EST INCULPÉ DE COUPS ET BLESSURES

Un brigadier de police du commissariat de Toulon, M. Campus, a été inculpé samedi 8 mars, par Mme Roselyne Block, juge d'instruction à Draguignan, de coups et blessures volontaires. Il aurait participé, dans la nuit du 27 au 28 février, à une échauffourée dans laquelle un colleur d'affiches, M. Claude Rossi, partisan de M. Edouard Soldani, pour les élections municipales complémentaires de Draguignan, a été grièvement blessé.

D'autres inculpations pourraient intervenir prochainement dans une enquête qui s'efforce de déterminer les raisons de la présence de policiers toulonnais en civil à Draguignan lors de la campagne électorale.

LOIRE : Villars (1er tour).

Insc., 3 890 ; vot., 2 450 ; suffr. expr., 2 422. *Liste d'union de la gauche (2 P.C., 4 P.S.)*, 1 255 voix, 5 ELUS (1 P.C., 4 P.S.) ; *liste « municipale »* (mod.), 1 165 voix, 1 ELU (M. Souchon).

[Cette élection était provoquée par la démission de quatre conseillers municipaux et la mort de deux autres.]

... et cantonales

AIN : canton de Collonges (2e tour).

Inscr., 3 640 ; vot., 2 208 ; suffr. expr., 2 182.

M. GEORGES GOURGIER, act. cantonale, 1 232 voix ...... ELU

MM. Mottier, sans étiq., 479 ; Thevenot, P.C., 471.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Maurice Jacquinot, rép. ind., maire de Collonges, décédé, qui avait été réélu, en mars 1970, dès le premier tour, avec 1 095 voix contre 519 à M. Marcellot, P.C.

Au premier tour, le 2 mars, les résultats avaient été les suivants : MM. Gourgier, 780 voix; Mottier, 335; Thévenot, 308 ; Julliet, U.J.P., soutenu par l'U.D.R., 268, et Gou, déf. des int. cant., 96.]

CALVADOS : canton de Caen VI (1er tour).

Inscr., 18 008 ; vot., 7 265 ; suffr. expr., 7 127.

Mme Jacqueline Goueslard, P.C., 2 507 ; MM. Adam, P.S., 3 197 ; Blanchard (U.J.P. tend. Michel Jobert), 1 188 ; Brier, démocrate socialiste, 495 ; Schils, sans étiq., 443 ; Bourdain, socialiste indépendant, 149 ; Lelièvre, Front national, 148. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Goueslard, secrétaire fédéral du P.C., décédé. En 1973, les résultats du premier tour avaient été les suivants : MM. Goueslard, 2 278 voix ; Adam, 1 962 ; Blanchard, 1 145 ; Brier, 812 ; Schils, 528. Au second tour, M. Goueslard avait été élu par 3 437 voix contre 1 738 à M. Blanchard, 1 366 à M. Brier et 463 à M. Schils.]

CHER : canton des Aix-d'Angillon (1er tour).

Inscr., 6 311 ; vot., 4 087 ; suffr. expr., 4 015.

MM. Millet, ind., 1 195 ; Luberne, P.C., 1 054 ; Henri Mitterrand, P.S., 932 ; Kuhnast, cent. g., 455 ; Villaudy, ss étiq., 379. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Clément Brocardet, ind., décédé, qui avait été élu au premier tour en 1970 par 1 688 voix contre 833 à M. Pasdeloup (centre g.) et 728 à M. Luberne.

M. Henri Mitterrand, candidat du parti socialiste, n'a aucun lien de parenté avec M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S.]

LOIRE : canton de Perreux (2e tour).

Inscr., 9 110 ; vot., 5 206 ; suffr. expr., 5 131.

M. Lucien Burdin, div., gauche, 3 735 voix, ELU. M. Jean Darpoux, P.S., 1 396.

[Il s'agissait de remplacer Charles Gallet, centriste, maire du Coteau, décédé le 13 janvier 1975. M. Gallet avait été réélu en septembre 1973, dès le premier tour, avec 3 515 voix contre 903 à M. Guilhou, P.C., sur 4 418 suffrages exprimés.

Lors du premier tour, le 2 mars dernier, les résultats avaient été les suivants : MM. Burdin, 2 762 voix ; Darpoux, 887 ; Paul Rivière, député U.D.R., 853 ; Guilhou, P.C., 570 ; de Broses, sans étiq., 554. Il y avait eu 5 626 suffrages exprimés. Entre les deux tours, M. Rivière s'était retiré sans prendre position, tandis que M. Guilhou s'était désisté en faveur du candidat socialiste.]

MANCHE : canton de Periers (1er tour).

Inscr., 4 568 ; vot., 2 583 ; suffr. exprim., 2 430.

M. Burckart, ss étiq., 1 800 ; M. de Périers, *Elu.* MM. Legraverand, P.S., 494; Lurienne, P.C., 136.

[Il s'agissait de remplacer le docteur Radier, cent. dém., décédé. Le 23 septembre 1973, il avait été élu par 1 727 voix, contre 272 à M. Le Ray (P.S.), et 127 à M. Lurienne.]

PYRENEES-ATLANTIQUES : canton de Monein (1er tour).

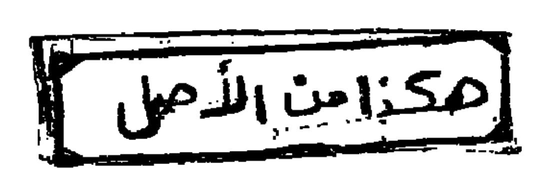
Inscr., 5 442 ; vot., 3 530 ; suffr. expr., 3 349.

Mme Marie-Louise PRIGENT (mod.), 1 945 voix, RÉÉLUE ; M. Claude Pineau (P.S.), 934 ; M. Albert Lacu-Puyou (P.C.), 470.

[L'élection de Mme Prigent en 1973 avait été invalidée par le Conseil d'Etat : l'élue était alors inspectrice de l'enfance, donc fonctionnaire dans le département. Mme Prigent avait le soutien de la majorité.

En 1973, les résultats avaient été les suivants : inscrits, 4 855 ; votants, 3 400 ; exprimés, 3 259.

Mme Prigent avait été élue avec 2 194 suffrages devant le candidat socialiste, M. Robert Cocq, 672 voix, et le candidat communiste, M. Albert Lacu-Puyou, 393 voix.]



مكان الأصل

POLITIQUE

LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

(Suite de la première page.)

Sans doute, des mesures concrètes, *ici et là*, *ont permis* d'endiguer le flot kafkaïen. Petits remèdes à de grands maux qu'on n'attaque pas à la racine, parce que celle-ci plonge dans des siècles d'histoire de France.

On a tout dit sur la tradition centralisatrice de l'Ancien Régime, de la Révolution, de l'Empire, et le général de Gaulle a enfourché le même cheval. Quand il s'est avisé qu'il fallait peut-être en descendre pour préparer le vingt et unième siècle, il est bel et bien tombé. La conception militaire de l'administration perdure à travers un décor un peu plus « régional ». C'est à peu près la même que celle de Chaptal au temps du Premier Consul : *« Le préfet ne connaît que le ministre, le ministre ne connaît que le préfet. Le préfet ne discute point les ordres qu'on lui transmet : il les applique, il en assure et surveille l'exécution. »*

Inversion

Le découpage des pouvoirs et leur transmission du sommet à la base paraissent si *naturels* aujourd'hui à la plupart des Français *qu'ils* ne *conçoivent plus* qu'il puisse en être autrement. Ils ne voient plus l'extraordinaire inversion de la filière née d'une pratique dévoyée de la gestion publique. On en est en effet arrivé au point où la nation est au service de l'Etat, lui-même au service de l'administration, elle-même à la disposition d'un de ses plus beaux fleurons : le ministère des finances. C'est le système de l'emboîtage des poupées russes. Mais celles-ci seraient posées sur la tête...

Et la tête des finances est bien pleine... et bien faite pour décourager ceux qui contesteraient son pouvoir *puisque ce département* dispose du savoir et de l'argent, les deux clés de l'action. Ce double privilège n'appartient pas en propre à la France, mais caractéristique est la manière dont il s'exerce grâce au corps suprême de l'inspection des finances. Nulle part ailleurs n'est concentré en un si petit nombre d'hommes autant de puissance. C'est certes le contrôle de tous les services financiers des ministères, des collectivités locales et des organismes qui font appel au concours de l'Etat qui traduit leur *imperium*, mais aussi le fait que l'« inspection » est le vivier du haut *management* public et privé du pays. Et lorsqu'on sait à quel point l'on est marqué en France par son corps d'origine...

Autre particularité : la part énorme prise dans le gouvernement de la France par la direction du budget, qui, avec ses quelque deux cent quatre-vingts agents, tranche de tout et dans le détail, sans avoir jamais eu aucune pratique de la gestion. Dans ces conditions, ne serait-il *pas plus logique*, *comme* le demandent un certain nombre de bons esprits, de rattacher cette direction, comme le Plan, au premier ministre, ce qui aurait pour effet, en tout cas, de rogner un peu les ailes de l'aigle de la Rue de Rivoli ?

Perversions

Les bons connaisseurs de la *mécanique* administrative : Michel Crozier et son équipe, Lucien Sfez, Charles Debbasch, Yves Stourdzé, Michel Massenet, etc., ont consacré des centaines de pages à décrire les vices du système et il est frappant aujourd'hui de constater que les critiques viennent aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. De la manne de ces recherches on peut dégager les idées-forces suivantes qui peuvent servir de fil d'Ariane dans la bastille administrative :

1) Les fonctions de décision et les fonctions d'exécution, au lieu d'être les compléments l'une de l'autre, sont étroitement séparées et monopolisées par un échelon bien précis d'administrateurs. Le jeu fondamental est celui de « l'évitement », la peur du face à face, la non-relation. Au lieu de chercher, comme dans une bonne structure d'organisation, à prendre la décision au plus bas niveau possible (principe de subsidiarité), on s'ingénie dans l'administration à repousser le pouvoir de décision vers le sommet, à pratiquer l'irresponsabilité, à éviter les initiatives pour être moins vulnérable, etc.

Une autre manière d'éviter la décision ou en tout cas de la noyer est de s'entourer d'un collège d'experts (le prétexte est facile dans une société où tout se complique).

2) L'administration est une société de castes. Les fonctionnaires sont répartis entre des strates (les « corps »), qui forment un milieu homogène et fermé. Cet étagement *hiérarchique se complique* d'un cloisonnement vertical entre les directions. *« Un agent ne passe pas plus facilement des Impôts aux Douanes qu'un soldat de l'armée de terre à la marine* (1). » D'où le ministère tend à devenir une « fédération de directions ».

3) Le fonctionnaire en arrive à se sentir seul dépositaire de l'intérêt général, à regarder d'un œil suspect tout ce qui n'appartient pas à son domaine, celui du secteur public. Comme le disait à peu près jadis Marcel Demonque : tout se passe comme si l'administration était la gardienne de la morale et l'entreprise privée celle de l'efficacité. Dichotomie redoutable. Cette disposition d'esprit explique à la base la morgue de certains agents vis-à-vis des administrés et au sommet l'incroyable désinvolture vis-à-vis des entreprises pour les paiements des marchés publics : délais démesurément longs et surtout incertains.

4) La peur de déléguer des pouvoirs explique l'échec de la décentralisation et même de la déconcentration, malgré un effort poursuivi depuis 1962. En fait, on a constaté un allongement des circuits et des délais, c'est-à-dire l'inverse de ce qu'espéraient ses auteurs. Pourquoi ? Octave *Gelinier l'expliquait ainsi* (2) : l'administration centrale n'a jamais donné aux responsables « déconcentrés » de délégation *globale* sur un domaine d'activité. (Pour décider de la construction d'un C.E.S., il faut vingt-quatre opérations de quatorze instances administratives distinctes !) D'autre part, une proportion croissante de décisions administratives prennent le caractère interministériel. Enfin, la création de l'échelon régional s'est ajoutée aux autres. Quelques chiffres à méditer à propos de l'affectation des impôts directs et indirects : elle dépend des décisions des pouvoirs locaux ou régionaux pour 40 % en Suède ou aux *Etats-Unis*, et *pour moins de* 25 % en France.

Ces travers administratifs s'expliquent essentiellement par la conception générale des rapports entre l'Etat et la nation adoptée en France. Curieusement, elle est très hégélienne : les individus bafouillent, les fonctionnaires sont là pour interpréter toutes leurs volontés : « *Le peuple*, écrit Hegel (3), *dans la mesure où ce mot désigne une fraction particulière des membres de l'Etat, représente la partie qui ne sait pas ce qu'elle veut.* » Une barrière invisible sépare ceux qui sont « éclairés », qui ont reçu en même temps que leur bagage intellectuel, le sens du bien en commun, entendez les agents du service public, et les autres, pleins de bonnes intentions peut-être, mais qui flottent au *gré* des courants d'opinion ou de leurs intérêts. Ce parti pris élitiste, ces rigidités d'un autre âge n'auraient-elles dû conduire depuis longtemps à des ruptures si le mal était si profond ?

En fait, il y a des parades. La première tient à l'intelligence et au *dévouement de nombreux* fonctionnaires qui montrent leur savoir-faire malgré les structures. Surtout, lorsqu'un circuit est bloqué, au lieu de le réparer, on en construit un autre. Jamais depuis une dizaine d'années ont tant fleuri des « missions », des « délégations générales », des conseils interministériels, des commissions (la dernière en date s'occupera du logement sous la houlette de M. Raymond Barre).

Pour gérer le changement et — encore mieux — « l'imprévisible », il faut bien sortir des sentiers battus, briser les carcans, improviser. Quand M. Jean Monnet eut à planifier la reconstruction de la France, il se garda bien de passer par les ministères. Il a fait école. On voit ainsi de plus en plus se superposer aux monolithes traditionnels des structures vivantes, légères, malléables. M. Charles Debbasch rappelait (4) que dès 1956 M. Pisani opposait « l'administration de gestion » tournée vers les tâches traditionnelles à « l'administration de mission » à qui l'on demandait plus d'initiative et d'efficacité. Les organismes de ce deuxième type ont fleuri avec parfois des initiales maintenant familières (DATAR, D.G.R.S.T., Mission d'aménagement du Languedoc-Roussillon, du littoral d'Aquitaine, etc.).

En outre, les complices de la sclérose administrative sont plus nombreux qu'on ne pense. Les chefs d'entreprises d'époumonent et souvent à juste titre contre les lenteurs et tracasseries de la fonction publique et l'omniprésence de l'Etat dans le champ industriel, mais ils ne sont pas les derniers à implorer *aide et subventions* lorsque leur affaire traverse une mauvaise passe.

Les syndicats souhaitent participer davantage aux travaux de réforme administrative, estimant fort justement que la lumière ne vient pas seulement d'en haut ; mais les organisations syndicales de fonctionnaires sont elles-mêmes très bureaucratisées. La manière dont elles défendent leur fameux « statut » (on vit encore sur les principes de 1946) est symptomatique. N'est-ce pas le royaume du conservatisme ? Dernier exemple, celui du conflit des P.T.T. Pour pouvoir trouver dans *la région* parisienne tous les agents du tri nécessaires et éviter ainsi les déplacements de jeunes provinciaux qui acceptent eux de gagner 1 200 F par mois, il faudrait recruter à partir de 2 200 F. *Les syndicats n'admettent ce* relèvement de traitement de départ que si *tous* les traitements de même échelle sont augmentés du même taux dans tout le secteur public et nationalisé. Comme si *l'on pouvait figer pour l'éternité* les rapports entre pénibilité des travaux, degré de formation des agents, techniques adoptées, etc. !

A l'autre bout de l'échelle, du côté des « grandes écoles », que voit-on ? A part quelques rarissimes exceptions, les jeunes générations se battent avec encore plus d'ardeur que leurs aînés pour le maintien du système des castes.

Il ne faut pas se boucher les yeux. Il est bien vrai que les hommes ont l'administration qu'ils méritent. C'est dans toute une atmosphère culturelle plus ou moins consciemment favorable à l'état de choses actuel que baigne la fonction publique française. Si bien qu'il est assez illusoire de penser que la vraie réforme viendra de l'intérieur de l'administration ou des instances *supérieures de l'Etat*.

L'ébranlement ne peut être obtenu que par les « usagers », comme hier pour l'Université, comme demain peut-être pour l'armée. M. Michel Massenet a raison (5) : c'est « *au point de contact entre l'administration et son public* » qu'il faut placer le levier.

A une époque où les inter-relations sont de plus en plus serrées, dans un monde qui se socialise, la puissance publique, par la force des choses, ne peut que s'accroître. Il est donc urgent de faire passer un autre souffle, tout simplement celui de la démocratie, de l'exécutif polycéphale *jusqu'aux* guichets...

PIERRE DROUIN.

Prochain article :

DU HAUT DE CETTE PYRAMIDE

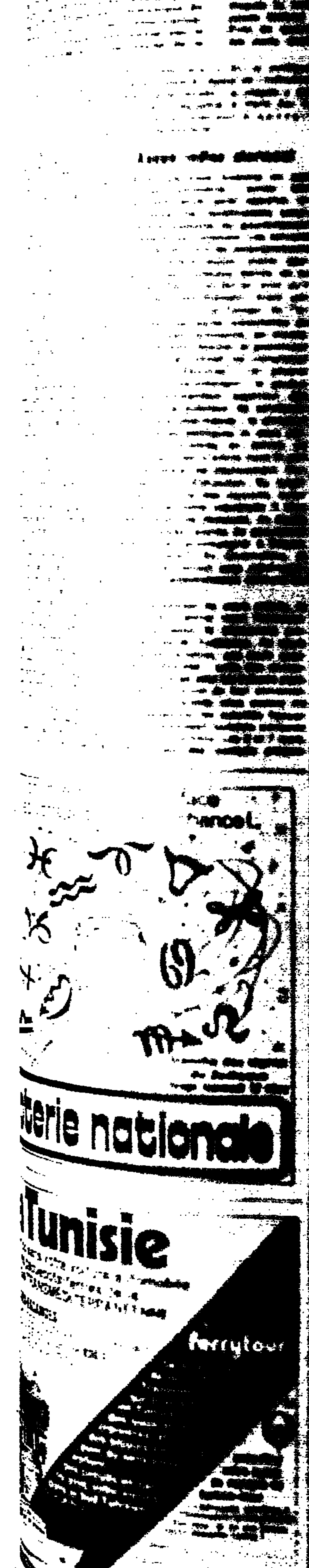
(1) Jean Monthen, dans le numéro spécial d'*Esprit* sur « L'administration » (janvier 1970).

(2) *Le Monde* du 15 juin 1974.

(3) *Principes de la philosophie du droit.*

(4) *L'administration au pouvoir.* Calmann-Lévy, 1969.

(5) *La Nouvelle Gestion publique.* Editions Hommes et Techniques, 1975.



Témoignage sur un anniversaire

L'ultimatum japonais de 1945 aux forces françaises d'Indochine

Il y a trente ans, le 10 mars 1945, alors qu'en Europe les armées alliées s'enfonçaient au cœur de l'Allemagne, une speakerine en larmes lit sur les antennes de Radio-Saigon un communiqué du quartier général japonais : « Nos forces stationnées en Indochine française, convaincues par le manque de sincérité des autorités locales de la défense conjuguée du pays [N.D.L.R. contre un éventuel débarquement anglo-américain], ont décidé d'assurer à elles seules cette défense. » Depuis la veille, à 20 h. 45, les garnisons françaises étaient attaquées par les forces nippones. Près de quarante mille Français allaient durant des mois, derrière des barbelés des camps, organisés ou improvisés, assister à l'effondrement de leur prestige et de leurs illusions.

La souveraineté française, maintenue difficilement depuis 1940 malgré l'occupation japonaise, était pour la première fois mise en cause. Les mouvements nationalistes apparaissaient au grand jour. La première guerre d'Indochine était en marche.

Dans l'article que nous publions ci-dessous, M. Claude de Boisanger, qui était alors le conseiller diplomatique de l'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine, retrace les dernières heures qui précédèrent le coup de force japonais.

Au cours des derniers mois de l'année 1944, les Japonais avaient regroupé leurs forces stationnées en Indochine depuis l'accord Darlan-Kato de juillet 1941 et les avaient accrues au Tonkin d'au moins une division. Ils pouvaient ainsi coiffer rapidement, le cas échéant, presque toutes nos garnisons. A ces manifestations de méfiance, la libération de la France, la disparition de Vichy n'avaient pas dû être tout à fait étrangères.

Le gouverneur général, l'amiral Decoux, a eu beau leur déclarer qu'il entendait ne rien modifier à sa politique et que l'allégeance de l'Indochine à la métropole, proclamée par lui après l'établissement en France du gouvernement provisoire, n'était, en fait, que théorique, les Japonais savent ou soupçonnent que des liaisons régulières ont été établies entre Paris et Hanoï, où s'est rendu à deux reprises un émissaire du général de Gaulle, que ce dernier a désigné le général Mordant, ancien commandant supérieur des troupes, comme chef de la résistance civile et militaire, que des armes et des munitions ont commencé à être parachutées clandestinement en Indochine. Mais que les mesures de précaution du commandement japonais fussent, avant tout, en rapport avec l'évolution désastreuse pour le Japon de la guerre du Pacifique, personne au gouvernement général et à l'état-major français, ne le mettait en doute.

MacArthur vient d'entamer la reconquête des Philippines. Il la poursuivra jusqu'à la prise de Manille, le 5 février 1945. Or une initiative du Japon en vue de s'assurer le contrôle de l'Indochine et d'éliminer notre petite armée a toujours paru quasi inévitable à partir du moment où les opérations se dérouleraient à proximité du continent asiatique et où un débarquement américain sur les côtes indochinoises deviendrait une éventualité à envisager. L'ambassadeur du Japon, M. Yoshizawa, quittant définitivement son poste, m'a d'ailleurs donné, en novembre, un avertissement : « *Si nous perdons les Philippines,* m'a-t-il dit, *la politique de mon pays à l'égard de l'Indochine devra être révisée.* Le propos a été aussitôt télégraphié à Paris par le poste ultra-secret dont d i s p o s a i t l'autorité militaire.

Aucun indice alarmant

Bien que nous fussions en état d'alerte continuelle, l'année 1945 avait commencé sans apporter, en apparence, de modifications sensibles aux rapports du gouvernement général et des Japonais. Les services militaires et civils de renseignements n'ayant relevé aucun indice alarmant, l'amiral Decoux décida de se rendre à Saigon en février, ainsi qu'il le faisait régulièrement. Avant son départ, il réunit le Conseil de l'Indochine créé, après consultation du gouvernement provisoire, en novembre 1944, pour épauler le gouverneur général. Ce conseil ne comprenait que s i x membres : le général Mordant, vice-président ; le général Aymé, commandant supérieur des troupes ; le directeur du service diplomatique (moi-même) ; le directeur des affaires politiques et deux personnalités choisies en dehors de l'Administration. L'amiral nous fit part de son projet de déplacement. Personne n'émit d'objection. Ne fallait-il pas, vis-à-vis des Japonais, éviter de montrer notre inquiétude ? Mon devoir étant de demeurer, en toutes circonstances, auprès du gouverneur général, je l'accompagnai à Saigon. A contre-cœur. En Cochinchine, je perdais le contact avec l'état-major et avec l'administration centrale du pays.

Le lendemain de notre arrivée, le 24 février, l'amiral reçut l'ambassadeur du Japon, M. Matsumoto, successeur de M. Yoshizawa. Au cours de la conversation, une seule question fut abordée : celle des demandes de change pour les troupes japonaises. En raison de leur accroissement considérable, elles avaient été repoussées par les autorités françaises. On paraissait toutefois s'orienter vers un compromis. Les 2 et 7 mars, l'amiral eut des contacts protocolaires avec des militaires japonais que vint lui présenter M. Matsumoto. Il fut entendu que ce dernier signerait le surlendemain au gouvernement général des accords de routine sur les livraisons de riz à faire par l'Indochine au Japon en 1945 conformément à l'accord commercial de 1941. M. Matsumoto avait exprimé le désir d'avoir, après la cérémonie, un nouvel entretien privé avec l'amiral *« pour reparler des dépenses militaires ».* Rien ne permettait donc aux autorités françaises de penser que la journée du 9 mars ne se passerait pas comme une autre.

A 18 h. l'ambassadeur du Japon et ses collaborateurs se présentent au palais du gouverneur général, majestueux édifice entouré de pelouses situé au centre de la ville et résidence favorite de l'amiral Decoux. Là, tout lui rappelait que c'est à sa marine que la France devait son implantation en Indochine. Les plans du bâtiment ont été faits sous le Second Empire par les amiraux gouverneurs de la Cochinchine. Leurs bustes ornent les niches du vestibule. La première pierre a été posée en 1868 par l'amiral de la Grandière

Dans son vaste cabinet de travail, l'amiral Decoux reçoit courtoisement ses visiteurs, qui multiplient courbettes et sourires. Les documents sont présentés, confrontés, signés. La suite de M. Matsumoto se retire. A 18 h. 30, l'amiral et l'ambassadeur restent en tête à tête. Pour moi, je ne m'éloigne pas. Je m'installe dans le bureau voisin, celui de son directeur de cabinet Aurillac.

Le début de la scène qui va se dérouler entre l'ambassadeur et lui et auquel je n'assistais pas a été conté par l'amiral Decoux. M. Matsumoto est nerveux. Il passe d'un sujet à un autre. Il fait allusion, tantôt à la situation militaire en Europe, tantôt à celle de l'Indochine et aux promesses faites par le général de Gaulle d'accorder un statut libéral aux populations. Il tire sa montre ou jette un coup d'œil à la vieille horloge à balancier qui occupe un coin de la pièce. Puis comme 19 heures approche, il se démasque : *« Un débarquement américain,* dit-il, *peut avoir lieu d'un instant à l'autre sur les côtes de l'Indochine. Mon gouvernement estime nécessaire de renforcer d'urgence les accords de défense commune. »*

L'amiral Decoux fait remarquer que ces accords, prévus lors du protocole Darlan-Kato (29 juillet 1941) n'ont jamais été discutés. L'ambassadeur sort alors de sa poche un aide-mémoire. Le gouvernement japonais évoquant la menace d'une invasion anglo-américaine demande au gouverneur général de placer l'armée, la marine, l'aviation française ainsi que les postes, les transports, les communications intérieures et extérieures, etc., sous la direction unique du commandement japonais. Une réponse favorable du gouverneur général est attendue avant 21 heures.

Ayant pris connaissance du document, l'amiral Decoux ouvrit la porte du bureau d'Aurillac et me fit signe de venir. Sans un mot, il me tendit l'aide-mémoire. Dès que j'eus lu ce texte fort court, je ne doutais pas que la décision du Japon fût prise et que l'attaque de nos troupes fût imminente. Pas une minute à perdre pour alerter le commandement français. Je me levai, et affectant de ne pas remarquer le geste que fit M. Matsumoto pour me retenir, je retournai dans le bureau d'Aurillac. Je le mis brièvement au courant de l'ultimatum et lui demandai d'en aviser immédiatement les chefs de l'armée et de la marine. Puis je rejoignis l'amiral Decoux. Celui-ci s'élevait vigoureusement tant sur le fond de l'aide-mémoire que sur son caractère de mise en demeure. Il ne pouvait, disait-il, donner de réponse avant d'avoir consulté le commandement français dont la responsabilité était engagée.

Le gouvernement général est cerné

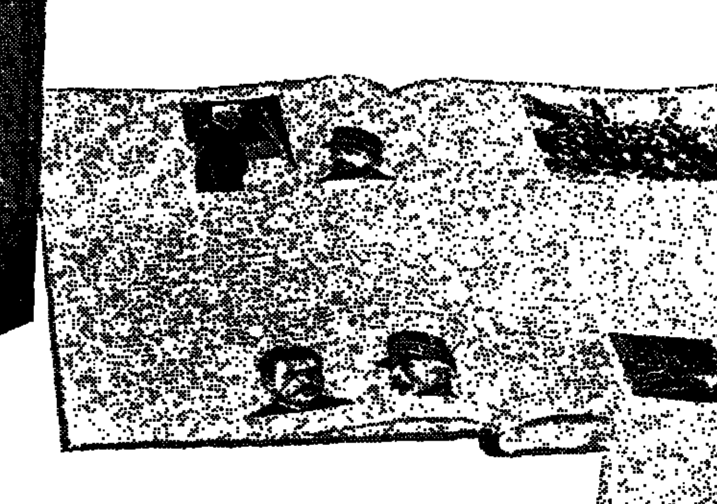
L'ambassadeur répliquait que, l'amiral ayant les pleins pouvoirs, rien ne l'empêchait de signer la lettre toute préparée qu'il venait de lui remettre. Elle n'était qu'une acceptation pure et simple. Refus de l'amiral qui rendit la lettre à son interlocuteur. Un gain de temps me paraissant indispensable à la mise en défense de nos garnisons, je demandai que quelques heures de réflexion de plus nous fussent laissées. L'ambassadeur riposta sèchement qu'il n'en était pas question. La discussion se prolongea jusqu'au moment où l'amiral, excédé, invita l'ambassadeur à se retirer en l'assurant qu'avant l'expiration du délai il lui ferait porter sa réponse. Il était alors 20 h. 15.

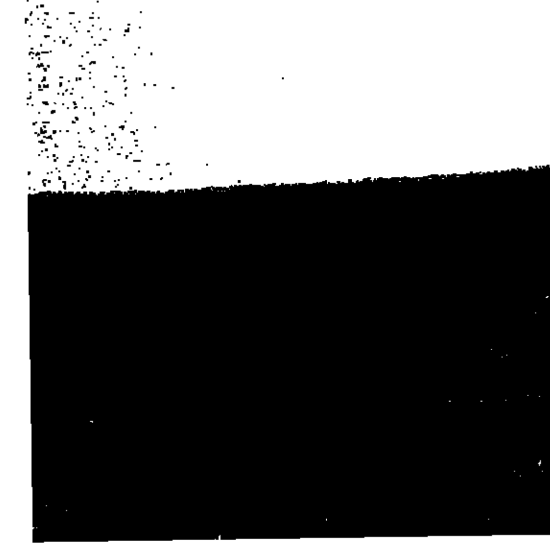
L'amiral Decoux avait cru si longtemps qu'en poursuivant une politique de neutralité il amènerait les Japonais vaincus à évacuer l'Indochine pacifiquement, qu'il n'abandonnait pas encore tout espoir d'arriver à un arrangement et d'éviter l'effusion de sang. Avec le général Delsuc, commandant la division de Cochinchine, et l'amiral Bérenger, commandant de la marine, réunis dans le bureau d'Aurillac, il rédigea rapidement une note. Tout en repoussant les demandes japonaises, elle laissait la porte ouverte à la négociation. Le capitaine de vaisseau Robin, commissaire aux affaires franco-japonaises, se chargea de la porter à M. Matsumoto. Mais à peine avait-il quitté, à 20 h. 45, le gouvernement général que les premiers coups de feu éclataient dans la ville.

Le délai de 21 heures n'était pas expiré que déjà les Japonais cernaient le gouvernement général, coupaient les routes autour de Saigon, attaquaient les casernes françaises comme ils le faisaient, au même moment, dans toute l'Indochine.

Avant que l'ambassadeur du Japon déclare au commandant Robin qu'il tenait la note de l'amiral Decoux pour un refus, nous savions que sa demande d'entrevue *« pour reparler des dépenses militaires »* n'avait été qu'un piège et que l'agression par surprise de nos troupes avait été préparée minutieusement et probablement de longue date par le commandement japonais.

CLAUDE DE BOISANGER.





SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats d'Europe en salle ont confirmé la supériorité soviétique

Katowice. — Aucun record battu, ni même égalé, sinon des records nationaux : pour qui s'en tient aux résultats bruts, les sixièmes championnats d'Europe d'athlétisme en salle ne laisseront pas un *souvenir impérissable*. D'un niveau modeste, surtout si l'on considère les courses, les compétitions organisées les 8 et 9 mars ont été marquées par une très nette supériorité des athlètes soviétiques. La délégation française a obtenu d'excellentes performances dans les épreuves où la concurrence est traditionnellement intense, celle de sauts. Jacques Rousseau a gagné une médaille d'or en franchissant 7,94 m en longueur, et Marie-Christine Debourse une médaille d'argent en bondissant par-dessus une barre placée à 1,83 m (record de France égalé). Cependant, on ne saurait s'arrêter aux chiffres. Surprenante à bien des égards, la rencontre de Katowice (Pologne) se sera déroulée dans un contexte exceptionnel.

De notre envoyé spécial

Participer à des championnats d'Europe dans un centre industriel de la Silésie, loin de la capitale, cela n'avait à première vue rien de particulièrement séduisant. Apparence trompeuse que les faits allaient démentir. Au cœur d'une cité offrant un aspect résolument moderne, le Palais des sports, pareil à une grande toupie gracieusement inclinée est incontestablement un des plus beaux d'Europe. Pour la circonstance on y avait organisé une remarquable exposition de tableaux et de lithographies prenant l'athlétisme pour thème.

Fête de l'esprit aussi que cette partie artistique qui, lors de la cérémonie d'ouverture, suivit un défilé inhabituellement bref, et au cours de laquelle se firent entendre des voix splendides accompagnant des pas de danse plein d'allégresse. Auparavant le président de la Fédération polonaise d'athlétisme, dirigeant âgé de trente-six ans, avait achevé en trois minutes son discours de bienvenue ! Et puis, il y eut pendant deux jours un public serré et attentif, prompt à manifester et à applaudir, un public merveilleusement averti.

Enthousiaste, il le fut certes, lorsque dans le 60 mètres haies la Polonaise Grazyna Rabsztyn infligea à la championne olympique Annelie Ehrhardt (R.D.A.) sa première défaite depuis trois ans. Mais il sut aussi apprécier à sa juste valeur l'exploit de Valéri Borzov.

Toujours parfaitement maître de ses nerfs et de ses muscles, le sprinter ukrainien gagna dans le 60 mètres son cinquième titre sur les six déjà mis en jeu dans une salle... et les cinq qu'il disputa. Adaptant ses efforts à la résistance qu'on lui imposait, il gagna la finale en 6 sec. 59 (la meilleure performance mondiale lui appartient avec un temps de 6 sec. 58), portant ainsi à 11 le total des titres européens et olympiques qu'il a accumulés depuis 1969.

Avec Borzov, se mit en évidence au sein d'une équipe extrêmement puissante Vikor Saneiev, triple sauteur qui, tout comme le Polonais Joachimowsky, l'avait fait pour la première fois l'an dernier (17,03 m), franchit plus de 17 mètres. Au demeurant, n'est-ce point parce qu'ils souhaitaient affirmer leur supériorité que les Soviétiques ont envoyé aux Etats-Unis, quelques jours plus tôt, une formation de réservistes promise à une lourde défaite face aux vedettes américaines lors du match annuel que se livrent les deux géants de l'athlétisme ? Dix-sept médailles contre dix à la Pologne et sept à la République démocratique : le résultat pourra paraître satisfaisant.

En revanche, l'absence rarissime d'un sauteur en hauteur vêtu d'un maillot rouge au moment de la remise des récompenses aura probablement été ressentie comme une iniquité dans le camp soviétique. Six concurrents restaient qualifiés lorsque la barre fut placée à 2,21 m. Un seul sautait à la manière de Fosbury, en tournant le dos à l'obstacle : Grigoriev. Lorsqu'on sait la réserve avec laquelle les Soviétiques, qui avaient porté la pratique du « ventral » à un haut degré de perfection, accueillirent l'apparition de ce nouveau style, le fait ne manquait pas de piquant. Grigoriev ne put se classer que quatrième, devant Poaniewa qui, cinquième avec un bon de 2,19 m., améliorait pour la troisième fois cet hiver le record de France de la spécialité.

Au total, six sauteurs français participèrent aux finales, cependant qu'une seule athlète, Colette Besson, cinquième du 800 mètres, parvint à ce stade de la compétition dans les courses. De Marie-Christine Debourse, professeur d'éducation physique, qui bénéficie d'un temps de travail réduit et trouve à l'Institut national des sports d'excellentes conditions d'entraînement, on n'ignorait pas qu'elle était actuellement capable de sauter haut. Mais qui aurait imaginé qu'elle se classerait seconde devant un peloton d'adversaires de très grande valeur ?

Jacques Rousseau, pour sa part, avait affaire à moins forte partie. Toutefois, ce Guadeloupéen pétri de qualités rentrait à peine de New-York où, franchissant 7,95 mètres, il était devenu vice-champion des Etats-Unis. Fatigue des voyages et décalage horaire constituaient autant de handicaps. Il n'en triompha pas moins.

D'autres épreuves comme le 400 mètres féminin n'avaient pas réuni plus de six concurrentes, dont trois Soviétiques. S'en préoccupait-on encore tandis que, à l'issue d'un concours de saut à la perche qui avait duré six heures, des milliers de spectateurs applaudissaient un curieux bonhomme portant des lunettes maintenues par un élastique, Finlandais au physique ingrat qui venait de battre deux superbes athlètes polonais ?

Heures heureuses partagées par quelque trois cents participants représentant vingt pays.

RAYMOND POINTU.

Joseph Guillemot : il avait battu Nurmi

La seule médaille d'or obtenue par un coureur à pied pour la France : Joseph Guillemot, qui s'est éteint dimanche 9 mars dans son pays natal d'Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne), à l'âge de soixante-quinze ans, incarnait depuis les Jeux olympiques d'Anvers de 1920 ce champion introuvable que notre pays crut avoir découvert à plusieurs reprises en la personne de Jean Bouin, Jules Ladoumègue, Marcel Hansenne ou Michel Jazy. Illustrer cinquante-cinq ans de sa vie avec la renommée d'un « chrono » de moins d'un quart d'heure et d'un ultime emballage : quel mince, quel palpitant souvenir pour un cœur d'athlète !

L'exploit unique de Guillemot eut lieu dans le 5 000 mètres olympique d'Anvers. Paavo Nurmi, inépuisable, avait mené la course jusqu'au dernier virage. Mais derrière le Finlandais, la petite silhouette du représentant français paraissait indécramponnable. A l'entrée de la ligne droite, celui-ci vint au coude à coude et sprinta d'une manière irrésistible pour l'emporter sur Nurmi dans le temps de 14 min. 55 sec. 3/5.

De proportions réduites (1,65 mètre pour 55 kilogs), Guillemot possédait une énorme capacité thoracique et un rythme cardiaque extrêmement lent. A la suite de sa prouesse d'Anvers, il ne retrouva plus jamais la même réussite. Quatre fois champion de France du 5 000 mètres jusqu'en 1925, il avait opéré sa conversion en crossman, où sa résistance légendaire faisait tirer la langue à ses concurrents. Après avoir longtemps tenu le Bar olympique de la place de l'Odéon, Joseph Guillemot s'était retiré dans son Limousin, où il occupait ses loisirs à pêcher à la ligne, contemplant des reflets d'or dans l'onde immobile. — O. M.

FOOTBALL

LES SEIZIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Laval élimine Reims

Le fait marquant des seizièmes de finale de la Coupe de France restera l'élimination du Stade de Reims, quatrième du championnat de première division, par une équipe de deuxième division, Laval, composée pour l'essentiel de joueurs amateurs. L'équité sportive a d'ailleurs été respectée. Sur les deux matches, « aller » et « retour », c'est bien Laval, le « petit », qui méritait la qualification pour les huitièmes de finale. Un autre club de deuxième division, Montluçon, de statut amateur, a bien failli réussir une performance comparable à celle de Laval, aux dépens de l'Olympique de Marseille. Ce n'est qu'au cours des prolongations que l'O.M. s'est tiré d'affaire (1 à 0). Quatre clubs de première division n'ont pu franchir le cap des seizièmes de finale : Reims, Rennes, Bordeaux et Nice qui a perdu ses dernières ambitions européennes.

La crise de l'O.G.C. Nice

Nice. — L'O.G.C. Nice a laissé *passer le 8 mars l'occasion de* sauver sa saison et aussi de disputer éventuellement la dernière coupe européenne : la Coupe des vainqueurs de coupe. Encore aurait-il été nécessaire de parvenir en finale et de la gagner, mais c'était *bien le seul espoir qui restait à une* équipe promise il y a peu aux premiers rôles. Que Nice ait gâché toutes les possibilités qui s'offrent à une équipe d'une composition flatteuse — en principe — semble indiquer qu'il y a malaise et problème sur la Côte d'Azur, côté football. Le bilan de l'année est vite dressé : l'équipe occupe la *quinzième place du classement du* championnat de France de première division — le début du bas de tableau — et la voilà éliminée par Bastia (2 à 0 et 2 à 2) de la Coupe de France. En somme, il lui reste à tout faire désormais pour éviter *le pire que constituerait la relégation* en deuxième division. A battre le branle-bas pour le sauve-qui-peut. *C'est un sort qu'ont connu à un* moment ou à un autre la plupart des clubs, mais il est assez rare qu'un club réunissant autant de joueurs de qualité en soit réduit à cette extrémité.

De notre envoyé spécial

L'O.G.C. Nice, en théorie, avait tout pour réussir. Une municipalité généreuse — on avance le chiffre de 8 millions de francs de subventions accordés en trois ans, — un bon public, un stade propice à la recette et surtout une équipe forte de premiers plans du football français ou étranger : Baratelli, Rostagni, Huck, Adams, Molitor, Loubet, Jouve, Eriksson, Musemic, etc. Que ces atouts aient paradoxalement concouru à créer un état de crise laisse à penser que quelque chose va de travers à Nice et qu'il n'est pas facile de trouver un remède au *mal. Pour un peu, on aurait l'im*pression que la Méditerranée fait mauvais ménage avec le football et que l'on retrouve ici quelques points communs avec ce qui a provoqué, un peu plus à l'ouest, les mésaventures de l'Olympique de Marseille. Facilité de vie, tentations, existence dorée, laisser-aller... et, peut-être, gestion et encadrement contestables.

Le club a certes connu les ennuis inhérents à toute équipe professionnelle et qui tiennent à l'indisponibilité de quelques-uns de ses meilleurs joueurs. Le 8 mars, contre Bastia, il manquait Molitor, Loubet et Jouve, mais sans doute manquait-il beau*coup plus que trois joueurs*, même éminents, pour métamorphoser, dans le bon sens, l'O.G.C. Nice. Et ils ne sont pas toujours restés sur la touche depuis le début de la saison. Ce serait plutôt l'état d'âme général, moteur du succès ou de l'échec, qui est en cause, et le tout est d'essayer de discerner les origines de ce désenchantement. Les joueurs, à les écouter, ont leurs idées, discrètement exprimées. Aveu est fait que du côté pratique, celui du football, il y a tout à refaire, mais on note aussi que l'environnement, les dirigeants — y compris le président — et l'entraîneur sont mis sur la sellette. *On est bien désabusé pour* l'instant à l'O.G.C. Nice, et ce n'est certainement pas la meilleure préparation psychologique pour qui doit lutter sur un terrain de sport dans de bonnes conditions. C'est ce qu'a montré l'élimination de la Coupe de France par Bastia que rien, rien n'allait plus.

Au moins est-ce logique, quand tout prête à critique ; les joueurs, les dirigeants, l'entraîneur. La crise niçoise est tout ce qu'on veut, au *choix, sauf teintée de mystère.*

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE A KATOWICE (POLOGNE)

FINALES MESSIEURS

60 m. : 1. Borzov (U.R.S.S.), 6 sec. 59 ; 2. Aksinine (U.R.S.S.), 6 sec. 67 ;

400 m. : 1. Koehler (R.F.A.), 46 sec. 75 ; 2. Alebic (Youg.), 49 sec. 4 ;

800 m. : 1. Stolle (R.D.A.), 1 min. 49 sec. 8 ; 2. Van Damme (Belg.), 1 min. 50 sec. 1 ; 3. Ponomariev (U.R.S.S.), 1 min. 50 sec. 2.

1 500 m. : 1. Wessinghage (R.F.A.), 3 min. 44 sec. 8 ; 2. Anisim (U.R.S.S.), 3 min. 45 sec. 4 ;

3 000 m. : 1. Stewart (G.-B.), 7 min. 58 sec. 6 ; 2. Paivarinta (Fin.), 7 min. 58 sec. 6 ;

60 m. haies : 1. L. Wodzynski (Pol.), 7 sec. 69 ; 2. Siebeck (R.D.A.), 7 sec. 70 ;

Hauteur : 1. Maly (Tch.), 2,21 m. ; 2. Kelemen (Hong.), 2,19 m. ; 3. Almen (Suède), 2,19 m. ; 4. Grigoriev (U.R.S.S.), 2,19 m. ; 5. Poaniewa (Fr.), 2,19 m.

Triple saut : 1. Saneiev (U.R.S.S.), 17,01 m. ; 2. Joachimowski (Pol.), 16,90 m. ; 3. Bessonov (U.R.S.S.), 16,78 m. ; (...) 7. Valetudie (Fr.), 16,31 m.

Longueur : 1. Rousseau (Fr.), 7 m. 94 ; 2. Berger (R.F.A.), 7 m. 87 ; 3. Beta (Pol.), 7 m. 82 ; 4. Deroche (Fr.), 7 m. 77.

Perche : 1. Kalliomaeki (Finl.), 5 m. 35 ; 2. Buciarski (Pol.), 5 m. 30 ; 3. Kosakiewicz (Pol.), 5 m. 30 ; 4. Markowski (Pol.), 5 m. 30 ; 5. Issakov (U.R.S.S.), 5 m. 30 ; 6. Prokorenko (U.R.S.S.), 5 m. 30 ; 7. Tracanelli (Fr.), 5 m. 30 ; 8. Isaksson (Suède), 5 m. 25 ; 9. Bellot (Fr.), 5 m. 20.

Poids : 1. Stoyev (Bulg.), 20 m. 29 ; 2. Capes (G.-B.), 19 m. 98 ; 3. Volkine (U.R.S.S.), 19 m. 44.

FINALES DAMES

60 m. : 1. Lynch (G.-B.), 7 sec. 17 ; 2. Mayer (R.F.A.), 7 sec. 24 ;

400 m. : 1. Elder (G.-B.), 52 sec. 68 ; 2. Ilina (U.R.S.S.), 53 sec. 21 ;

800 m. : 1. Barkusky (R.D.A.), 2 min. 5 sec. 6 ; 2. Shtula (U.R.S.S.), 2 min. 6 sec. 2 ;

1 500 m. : 1. Andrei (Roum.), 4 min. 14 sec. 7 ; 2. Kasankina (U.R.S.S.), 4 min. 14 sec. 8 ;

60 m. haies : 1. Rabsztyn (Pol.), 8 sec. 4 ; 2. Ehrhardt (R.D.A.), 8 sec. 12 ;

Longueur : 1. Catineanu (Roum.), 6,31 m. ; 2. Alfeeva (U.R.S.S.), 6,29 m. ; 3. Antenen (Suisse), 6,28 m.

Poids : 1. Adam (R.D.A.), 20,05 m. ;

Hauteur : 1. Witschas-Ackermann (R.D.A.) ; 1 m. 92 ; 2. Debourse (Fr.), 1 m. 83 rec. ég. ;

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Vingt-quatrième journée.)

Villeurbanne bat *Antibes	89-81
*Denain bat Bagnolet	97-94
*Berck bat Monaco	111-85
*Lyon bat Nice	84-74
Caen bat *Vichy	88-68
*Roanne bat Challans	89-77
*Nantes bat Bordeaux	78-74
Tours bat *Le Mans	99-78

Classement. — 1. Villeurbanne, 71 pts ; 2. Tours, 66 ; 3. Le Mans, 65 ; 4. Antibes, 61 ; 5. Caen, 59 ; 6. Bagnolet, 58 ; 7. Challans, 55 ; 8. Nice, Berck, 54 ; 10. Roanne, 52 ; 11. Denain, 51 ; 12. Lyon, 47 ; 13. Monaco, 46 ; 14. Vichy, 42 ; 15. Bordeaux, 30 ; 16. Nantes, 29.

Escrime

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
(Finale.)

Moscou bat Cercle d'escrime de Melun par 9 victoires à 7.

CHALLENGE ADRIEN ROMMEL
(Finale.)

Classement. — 1. Noël (Fr.), 5 vict. après barrage ; 2. Boscherie (Fr.), 4 ; 3. Wojciechowski (Pol.), 3 ; 4. Hein (R.F.A.), 2 ; 5. Paul (G.-B.), 2 ; 6. Kovacs (Hong.), 0.

Football

COUPE DE FRANCE
(Seizièmes de finale matches « retour »)

DIVISION I ENTRE EUX

*Nice et Bastia	2-2	(0-2)
*Metz b. Rennes	5-0	(2-2)
*Sochaux b. Bordeaux	3-0	(0-0)

DIVISION I CONTRE DIVISION II

*Laval b. Reims	3-1	(0-0)
*Lens b. Brest	5-1	(0-1)
*Troyes b. Rouen	3-0	(0-1)
*Angers b. Lorient	2-0	(3-3)
*Paris-S.-G. b. Sète	4-0	(4-2)
*Lille b. Paris F.C.	2-0	(1-0)
*Strasbourg b. Besançon	3-2	(2-0)
*Marseille b. Montluçon (ap. prolong.)	1-0	(0-0)

DIVISION I CONTRE DIVISION III

Saint-Etienne b. *Le Puy	2-1	(6-0)

DIVISION II ENTRE EUX

*Martigues b. Cannes	4-0	(1-1)
*Sedan b. Valenciennes	5-3	(0-2)

Valenciennes est qualifié aux penalties.

DIVISION II CONTRE DIVISION III

Nancy b. *Saint-Louis	3-1	(5-0)
*Toulon b. Libourne	5-4	(4-1)

Hippisme

Le prix Maréchal-Vaillant, disputé à Auteuil, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Very Fast suivi de Manor et de Perle des Chaumes. La combinaison gagnante est 9-8-18.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dernière journée des poules de huit)

POULE A

Béziers b. *Toulon	17-7
*Saint-Girons b. Cahors	11-6
*Gaillac b. Chambéry	3-0

(Le match Saint-Jean-de-Luz-Castres a été remis.)

Classement. — 1. Béziers, 42 pts ; 2. Toulon, 28 ; 3. Saint-Girons, 27 ; 4. Chambéry, 26 ; 5. Cahors, 25 ; 6. Castres et Saint-Jean-de-Luz (1 match de moins), 25 ; 8. Gaillac, 24.

POULE B

Narbonne b. *Racing	27-21
*Montauban b. Saint-Médard	26-0
Lourdes b. *Le Creusot	15-13
Valence b. *Grenoble	14-0

Classement. — 1. Narbonne, 46 pts ; 2. Lourdes et Valence, 32 ; 4. Racing, 29 ; 5. Montauban, 28 ;

POULE C

Brive b. *Dijon	31-3
Bègles b. *Auch	15-7
*Mazamet et Vichy	7-7
*Stade montois et Marmande	3-3

Classement. — 1. Brive, 39 pts ; 2. Bègles, 32 ; 3. Vichy et Stade montois, 31 ; 5. Marmande, 27 ;

POULE D

*Montferrand b. Pau	12-3
*Lavelanet b. Bourg	11-0
Angoulême b. *SBUC	19-4
*Oloron b. Tyrosse	26-7

Classement. — 1. Montferrand, 38 pts ; 2. Pau, 36 ; 3. Bourg, 30 ; 4. Lavelanet, 28 ; 5. Oloron, 26 ;

POULE E

Biarritz b. *Châteaurenard	20-6
*Lyon O.U. b. Avignon	17-6
*Bagnères b. Carmaux	41-6
*Nice b. Graulhet	23-9

Classement. — 1. Nice, 38 pts ; 2. Lyon O.U., 32 ; 3. Bagnères, 31 ; 4. Avignon, 30 ; 5. Biarritz, 29 ;

POULE F

*Oyonnax b. Tarbes	6-0
*Périgueux b. Bayonne	22-9
*Albi b. Saint-Claude	17-15
*Aurillac b. Montchanin	20-3

Classement. — 1. Tarbes et Aurillac, 34 pts ; 3. Bayonne, 30 ; 4. Montchanin, 29 ; 5. Périgueux, 28 ;

POULE G

*Perpignan b. Beaumont (match arrêté à la 35e min.)	6-4
*La Voulte b. Salles	24-12
*Mérignac b. La Rochelle	13-7
*Bergerac b. Bourgoin	20-9

Classement. — 1. La Voulte, 36 pts ; 2. Perpignan, 35 ; 3. Mérignac, 30 ; 4. La Rochelle, 29 ; 5. Bourgoin, 28 ;

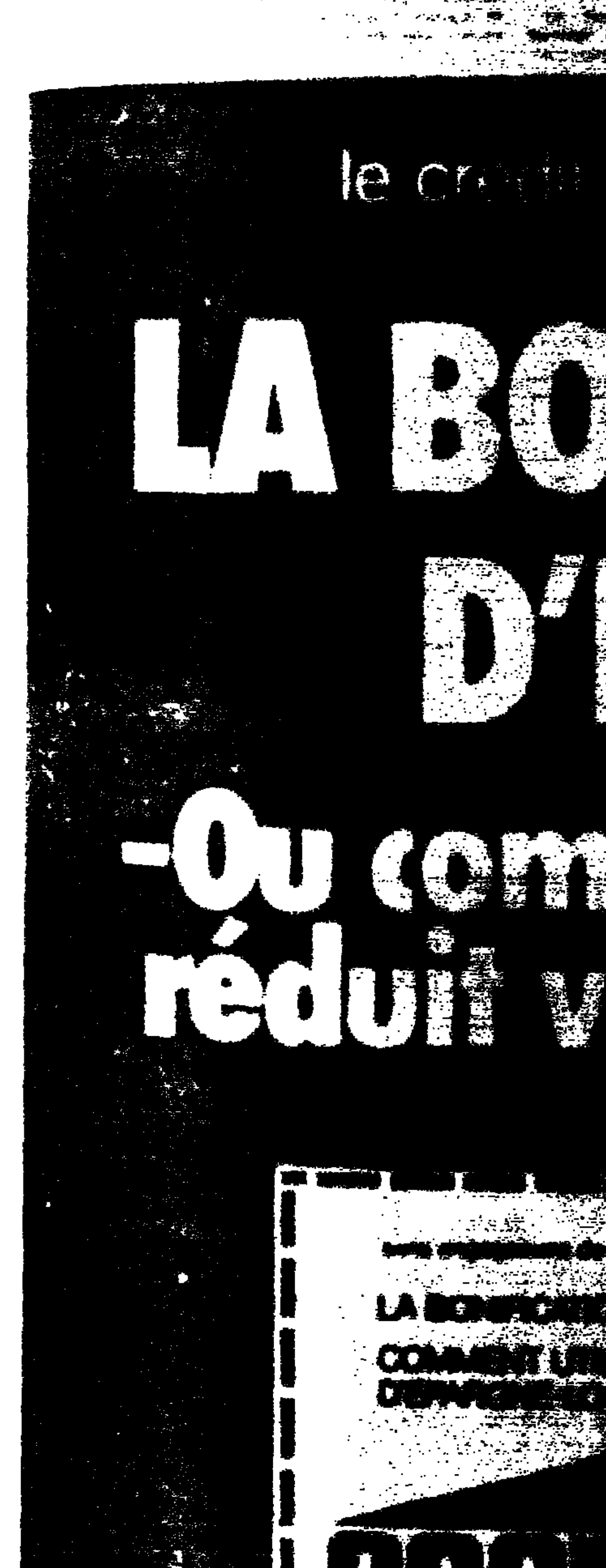
POULE H

*Stade toulousain et Dax	10-10
*Romans b. Castelsarrasin	28-3
Agen b. *Boucau	17-7
*Tulle b. Quillan	18-6

Classement. — 1. Dax, 35 pts ; 2. Agen et Stade toulousain, 34 ; 4. Romans, 32 ; 5. Tulle, 25 ;

COMPOSITION DES SEIZIÈMES DE FINALE
(prévus le 23 mars)

Béziers c. Saint-Girons ou Castres ;
Toulon c. Stade toulousain ;
Pau c. Saint-Jean-de-Luz ou Castres ou Saint-Girons ;
Tarbes c. Romans ;
Aurillac c. Bayonne ;
Nice c. Avignon ;
Racing c. Stade montois ;
Montferrand c. La Rochelle ;
Brive c. Montchanin ;
Bègles c. Bagnères ;
Dax c. Bourg ;
La Voulte c. Lourdes ;
Perpignan c. Mérignac ;
Agen c. Vichy ;



SPORTS

ESCRIME

CHRISTIAN NOËL VAINQUEUR DU CHALLENGE ADRIEN-ROMMEL

Quand la maîtrise de soi devient un élément déterminant

Avec ses origines gasconnes, son accent rocailleux, cette fausse désinvolture qui accompagne ses assauts, ce cri aigu de jubilation qu'il laisse échapper quand il touche son adversaire, Christian Noël aurait pu trouver place dans un roman de cape et d'épée. A défaut de jouer les mousquetaires du roi, il a depuis plus de dix ans, avec ses vieux compagnons d'armes Jean-Claude Magnan et Gilles Berolatti, aujourd'hui retirés, et Daniel Revenu, toujours en activité, participé aux plus brillantes campagnes de l'équipe de France de fleuret, médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, championne du monde à Vienne en 1971 et médaille de bronze aux Jeux de Tokyo en 1964 et de Munich en 1972.

Avec quatre jours d'avance sur le calendrier, il a fêté à sa manière son trentième anniversaire en gagnant, le 9 mars au stade Pierre-de-Coubertin, le challenge Adrien-Rommel devant cent quatre-vingts tireurs, et complété un palmarès individuel riche d'un titre de champion du monde en 1973, d'une médaille de bronze aux Jeux de Munich, d'un grand prix Martini en 1968 et de trois titres de champion de France.

Mené 4 touches à 2 à moins d'une minute du temps limite, il a, grâce à son calme et à son expérience, et malgré un appareillage électrique défectueux, réussi à battre in extremis en barrage le jeune Melunais Bruno Boscherie. Ce dernier, impressionnant d'aisance et de vivacité, n'en confirma pas moins en cette occasion sa valeur, révélée par un titre de champion du monde junior conquis à Buenos-Aires en 1971.

La maîtrise de soi devient d'ailleurs en compétition un élément de plus en plus déterminant. Comme Bruno Boscherie, ses coéquipiers du Cercle d'escrime de Melun, Bernard Talvard et Frédéric Pietruska, qui menaient respectivement 3 touches à 0 et 4 touches à 2 à moins d'une minute du terme de leurs assauts face aux Soviétiques Rouziev et Smirnov, ont perdu leur sang-froid dans des moments décisifs et laissé Moscou s'imposer le 7 mars par 9 victoires à 7 en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de fleuret, malgré quatre victoires de Daniel Revenu.

Avant les championnats du monde

Depuis que les efforts entrepris dans les pays socialistes européens ont permis d'augmenter considérablement le nombre de tireurs de valeur, les grandes compétitions sont devenues des épreuves très éprouvantes physiquement et surtout nerveusement. Ainsi s'explique le manque de continuité dans les résultats comme ceux des Soviétiques, vainqueurs de la Coupe d'Europe et absents de la finale du challenge Adrien-Rommel de Daniel Revenu très brillant en Coupe d'Europe et éliminé dès les huitièmes de finale de l'épreuve individuelle.

La finale du challenge Adrien-Rommel mettait d'ailleurs en présence des tireurs absents ou effacés en Coupe d'Europe et, pour la plupart, inattendus à ce stade de l'épreuve : le Hongrois Kovacs, le Britannique Paul, l'Allemand de l'Ouest Hein, le Polonais Wojciechowski et les Français Boscherie et Noël. La confirmation de ce dernier et surtout la révélation de Bruno Boscherie sont de bonne augure avant les prochains championnats du monde qui auront lieu, à Budapest, du 10 au 20 juillet et avant les Jeux olympiques de Montréal en 1976, pour lesquels la concurrence paraît plus grande que jamais au sein de l'équipe de France avec les Melunais Boscherie, Pietruska, Revenu et Talvard et les Racingmen Noël, Flament et Safrà.

GÉRARD ALBOUY.

TIR

L'ILE-DE-FRANCE CHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

Après la fermeture de la chasse, le tir aux plateaux est un excellent moyen pour conserver la forme et, qui sait, l'améliorer. C'est aussi une bonne initiation pour les futurs chasseurs qui pourront acquérir ne serait-ce que les principes élémentaires de la discipline au tir. C'est enfin un bon dérivatif pour ceux qui aiment les animaux et préfèrent casser de l'argile.

Les occasions de tirer sont nombreuses, notamment dans les « ball-traps de campagne » qui dès le printemps se multiplient au long des routes. L'atmosphère y est bon enfant et les lots à gagner alléchants. Mais à côté de cette façon un peu « sauvage » de pratiquer (les règles de sécurité ne sont pas toujours respectées) il existe une Fédération française de tir (F.F.T.) qui, elle, donne toutes les garanties du sérieux de son organisation.

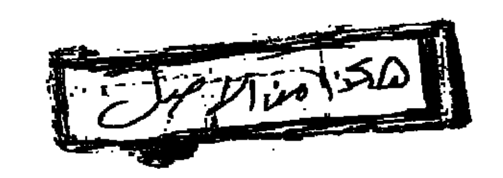
Au sein même de la F.F.T., la ligue d'Ile-de-France dans le souci de promouvoir le tir et de rechercher de nouveaux talents se met à la disposition de ceux qui désirent former de nouveaux clubs. Elle se charge de toutes les formalités, les affiliés n'ayant que leur licence à se procurer (35 F, gratuite pour les juniors). Elle organise, en outre, des épreuves pour les débutants.

★ Renseignements : Ligue de tir de l'Ile-de-France, 8, place de la Concorde, 75008 Paris, tél. : 292-16-90.

D'UN SPORT A L'AUTRE

ATHLÉTISME. — *L'athlétisme français comptait 92 562 licenciés en 1974, contre 90 106 en 1973, et 92 783 en 1972. L'an dernier, les athlètes classés, c'est-à-dire ceux qui ont réussi des performances, étaient au nombre de 36 688.*

TENNIS. — *Après l'interdiction du gouvernement mexicain d'autoriser sur son territoire les rencontres de Coupe Davis Mexique - Afrique du Sud, le Panama a annoncé qu'il était disposé à organiser le match entre les deux équipes. La Fédération mexicaine doit décider le 10 mars si elle accepte de jouer ou non contre l'Afrique du Sud, toujours en raison de la politique de l'apartheid en vigueur dans ce pays.*



JUSTICE

DEVANT LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Un ancien instituteur algérien, soudeur à Fos va répondre du meurtre de l'un de ses voisins

De notre correspondant

Marseille. — Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1973, à la cité universitaire Paul-Masson de Marseille, un travailleur algérien, M. Mohammed Laïd Moussa, 27 ans, tuait à coups de couteau, au cours d'une violence dispute, l'un de ses voisins de palier, M. Michel Baliozan, 18 ans, et en blessait deux autres, MM. Jean-Marie Bauduin et Nourredine Zinet, 19 ans. A l'origine de ce drame : un vacarme provoqué par les adversaires de M. Mohammed Moussa, vacarme dont, semble-t-il, ils étaient coutumiers. Inculpés par Mlle Ida di Marino, juge d'instruction, d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires, le jeune travailleur algérien et son frère Ali, 25 ans, qui a également pris part à la bagarre, comparaîtront le mercredi 12 mars devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence.

La personnalité de M. Mohammed Moussa, ancien instituteur acquis aux idées de la révolution algérienne, et le cadre — une cité d'étudiants transformée en ghetto de marginaux de toutes espèces — rendent significative cette affaire, qui contribua d'autre part à amorcer la flambée raciste de l'été 1973 à Marseille.

Le soir du 15 juillet 1973, au deuxième étage du bloc C dans l'immeuble de la cité Paul-Masson, 41, chemin Saint-Jean-du-Désert, à Marseille (5e), l'électrophone de Michel Baliozan joue, comme d'habitude, à pleine puissance.

Des résidents et le gérant de la cité ont confirmé, lors de l'enquête de police, que Michel Baliozan et ses amis faisaient un bruit intolérable jusqu'à des heures avancées de la nuit. Ils avaient, de plus, la réputation d'individus violents et provocateurs.

A deux reprises déjà, M. Mohammed Moussa, que la musique empêche de dormir, est sorti sur son balcon et a demandé à ses vsoilns de baisser le son de leur appareil. Employé alors comme soudeur sur la zone de Fos, il doit se lever à 4 heures pour se rendre en car à son travail. Pour toute réponse, il n'obtient que des injures.

Vers minuit, excédé, il met son pantalon et va se faire ouvrir par les perturbateurs. Il se précipite sur l'électrophone pour en interrompre le fonctionnement, mais il est frappé, tombe, prend peur, sort de sa poche un couteau (du genre Opinel) et donne des coups en tous sens autour de lui. « *Ce tapage durait depuis un an. J'étais à bout de nerfs*, dira aux policiers M. Mohammed Moussa. *Cette nuit-là, j'ai perdu la tête, j'étais comme fou, j'ai frappé tout le monde avec mon couteau.* »

Atteint de quatre blessures, dont une au niveau du cœur, Michel Baliozan sera retrouvé mort au bas de l'escalier de l'immeuble. M. Jean-Marie Baudin a été touché assez sérieusement à la poitrine, tandis que M. Nourredine Zinet ne présente que des coupures superficielles. Les frères Moussa — Ali paraît n'avoir joué qu'un rôle secondaire dans la rixe — seront appréhendés au début de la matinée du 16 juillet, à l'aéroport de Marignane, alors qu'ils tentent de s'embarquer pour l'Algérie.

M. Mohammed Moussa sera défendu par Mes Roland Dumas, du barreau de Paris, Collard et Simoni, du barreau de Marseille.

Au premier congrès du Mouvement d'action judiciaire

« Disparaître en tant que juristes ? »

« *Notre finalité ? Disparaître en tant que juristes* » : énoncée par ceux-là mêmes dont l'activité essentielle se déroule dans les prétoires, les couloirs des palais de justice, les cabinets d'avocats ou les bureaux de magistrats, la formule a de quoi surprendre. Elle fut pourtant au centre des débats du premier congrès du Mouvement d'action judiciaire (MAJ), réuni à Paris samedi 8 et dimanche 9 mars.

Pour la section de Toulouse — l'une des plus importantes et des plus actives du mouvement — cette « *disparition du juriste* » est l'objectif à long terme qui « *doit guider et déterminer l'action présente* ». La formule a, bien sûr, comme l'attendaient et l'espéraient ceux qui l'ont avancée, provoqué des réactions et introduit en filigrane une ligne de clivage entre les participants au congrès. Tous les militants du MAJ sont d'accord pour constater que « *depuis 1968, le vieil édifice judiciaire, l'un des piliers de la domination de la bourgeoisie, se lézarde* » et que « *le fondement même du droit se trouve aujourd'hui remis en question.* »

Mais le texte d'orientation proposé par les Toulousains pousse l'analyse un peu plus loin. Selon eux, « *la remise en cause s'opère dans la réalité sociale quotidienne* », dans les entreprises au cours des grèves et des occupations, à la campagne comme au Larzac, dans les luttes des femmes, des militaires, etc... Au contraire, assurent les défenseurs de ce texte, « *les luttes à l'intérieur de l'appareil judiciaire, prises en charge par les professionnels du droit, ne remettent à aucun moment en cause les fondements mêmes de ce droit* ». Elles sont même, ajoutent-ils, « *stériles, car les lignes de fracture passent à l'extérieur de cet appareil* ».

« Affaiblir l'appareil d'État »

Cette analyse n'est pas contestée dans ses principes par les militants de la MAJ. Certains pourtant ont jugé nécessaire de la nuancer fortement, considérant, en particulier, que la lutte au sein du corps judiciaire, *loin d'être stérile*, est « *utile au développement d'un processus révolutionnaire comme tout ce qui peut affaiblir une partie de l'appareil de l'Etat* ». Les partisans d'une action davantage centrée sur le milieu judiciaire justifient encore leur position en invoquant l'évolution d'Etats européens qui durcissent leur législation, d'aucuns parleront de « *préfascisation* ») et s'attaquent eux-mêmes aux droits de la défense et à la liberté du magistrat. « *Il faudrait se demander*, assure un membre du Syndicat de la magistrature, *pourquoi, en face aussi, ils amorcent une destruction de la règle de droit.* »

Le débat, tout en nuances, a finalement davantage révélé l'existence de sensibilités différentes — fruits peut-être d'appréciations divergentes sur la situation et de l'évolution politique — qu'une véritable opposition de tendances. Le congrès n'a d'ailleurs pas élaboré de « *plate-forme* », renvoyant cette tâche à une assemblée générale du mouvement, qui doit être convoquée pour le mois de juin. Un collectif de direction, fort de onze membres (six provinciaux et cinq parisiens) a cependant été élu, l'ensemble des militants souhaitant que le MAJ renforce ses structures et ses liaisons internes pour être plus à même de répondre aux exigences des luttes dans un milieu judiciaire « *qui ne cesse de bouger* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Amincissement n'est pas amaigrissement...

Amincissement n'est pas amaigrissement : Me Isorni, l'un des défenseurs des protagonistes des « Centres Ladybel » qui ont comparu vendredi 7 mars sous la prévention d'escroquerie à la 13e chambre correctionnelle de Paris, a indiqué la nécessité de ne pas confondre ces deux notions en s'efforçant de démontrer ainsi la bonne foi des douze prévenus.

M. Edmond David, petit mécanicien en confection, avait trouvé en effet son Goliath en la personne de M. Michel Viale, homme d'affaires qui sut réunir les fonds nécessaires à la création à travers la France, de 1967 à 1970, de ces établissements d' « esthétique féminine ».

Une publicité promettait aux femmes désireuses de diminuer leur embonpoint la perte d'un total impressionnant de centimètres. Ce miracle devait être obtenu grâce à une méthode importée d'Amérique, « Slendering » ou « Tutta », consistant en un « saucissonnage » du corps à l'aide de bandes de caoutchouc, la patiente ainsi bardée se soumettait à des séries de mouvements de nature à entraîner une sudation abondante.

Pour avoir droit à ce « Tutta », la cliente devait se mettre en condition grâce à une quinzaine de séances préparatoires de culture physique ordinaire mais appropriée. Le principe aurait pu être bon s'il avait été accompagné de diverses précautions : surveillance médicale attentive, interdiction éventuelle en cas d'état de santé incompatible, culture physique dirigée par des professionnels qualifiés, etc.

Or, selon le parquet, le médecin attaché à chaque établissement n'intervenait guère qu'une fois, lors de la signaure du contrat d'un an (au prix de 1 100 francs environ) au moyen d'un examen très sommaire ; la surveillance était inexistante, tant au cours des séances qu'à l'occasion des services annexes de sauna et de solarium (avec des ampoules trop puissantes). Quant aux monitrices, elles n'avaient, paraît-il, aucun zèle à l'égard de ce métier pour lequel, d'ailleurs, elles n'étaient guère qualifiées.

Bref, les promesses étalées dans la presse n'étaient-elles qu'illusoires ? Le tribunal doit statuer le 25 avril.

La condition des détenus

DU « PÉCULE DE SORTIE » AU « COMPTE NOMINATIF »

Un décret du 7 mars 1975 publié au *Journal officiel* du 9 mars vient modifier le code de procédure pénale pour ce qui concerne le pécule des détenus.

Ce décret en prévoit la simplification puisque la part du détenu dans la rémunération de son travail était auparavant diversifiée selon la durée de la peine. Elle ne l'est plus.

Le pécule de réserve, devenu « *pécule de sortie* », est d'autre part déplafonné (il ne pouvait dépasser 500 francs). Dorénavant, « *une part égale à 20 % de la rémunération est affectée à la constitution d'un pécule de sortie, ainsi qu'à l'indemnisation des victimes et au règlement des sommes dues au titre des condamnations pécuniaires* ».

L'indemnisation des parties civiles est elle aussi favorisée, puisque le Trésor perd le privilège d'obtenir réparation le premier.

Enfin, ce décret consacre une réforme de vocabulaire, le mot « *pécule* » étant réservé au pécule de sortie, les rémunérations des *détenus étant désormais portées* sur « *un compte nominatif* ».

● *Le médiateur et les parlementaires en mission.* — Dans une question écrite déposée le 25 octobre 1974, M. Louis Le Pensec, député du Finistère (P.S.), s'était demandé si les fonctions de parlementaire en mission n'étaient pas de nature à faire « *double emploi avec l'institution du médiateur* » (*le Monde* du 5 novembre).

Dans le *Journal officiel* du 22 février, le premier ministre répond notamment : « *La finalité de l'action du médiateur est de résoudre une difficulté pratique à laquelle s'est trouvé confronté un administré. Les comités d'usagers (...) tendent à dégager (...) les voies d'une simplification* (des procédures) *et, plus généralement, à faciliter les relations entre l'administration et les administrés. (...) Le gouvernement est très attaché à ce que, dans la pratique, les travaux poursuivis par les comités d'usagers soient coordonnés avec ceux du médiateur puisque ces deux types d'action non seulement ne font pas double emploi, mais sont largement complémentaires.* »

● *Après le décès d'un retraité* dans une cellule de la gendarmerie de Liévin (Pas-de-Calais), le 28 février, une autopsie a été ordonnée par le parquet de Béthune. La victime, M. Maurice Gouillard, cinquante-cinq ans, avait été interpellée la veille par les gendarmes, alors qu'en état d'ébriété il avait abandonné sa voiture sur le passage à niveau d'une voie ferrée.

FAITS DIVERS

Après une agression contre un restaurant

UN MAIRE DE LA MEUSE VEUT CRÉER UNE MILICE MUNICIPALE

Une cinquantaine de jeunes gens *de Verdun qui s'étaient rendus* au village de Sommedieue (Meuse) pour y saccager un restaurant, se sont affrontés pendant plus de deux heures, dans la soirée du samedi 8 mars, avec des clients de l'établissement et des habitants du village, avant d'être chassés à coups de fusil.

Peu après minuit, alors que la fête battait son plein, les perturbateurs, une vingtaine de filles et une trentaine de garçons, venus de Verdun en voiture ou à moto, firent irruption dans le restaurant Le Relais Epichées, où une quarantaine de clients achevaient de dîner.

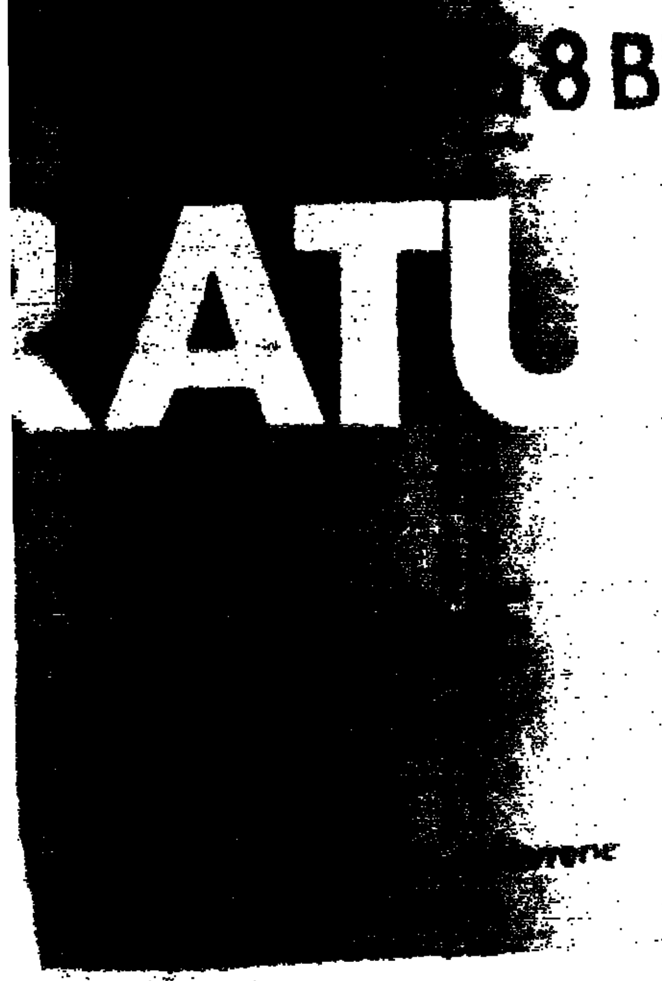
Armés de matraques, de tessons de bouteille et de couteaux, les agresseurs entreprirent de briser les glaces et le mobilier du restaurant. Une bagarre générale s'ensuivit, au cours de laquelle plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

Après deux heures d'affrontements, sur l'ordre du maire du village, le docteur Barat-Dupont, les villageois, munis de leurs fusils, entreprirent de donner la chasse aux jeunes gens. Plusieurs coups de feu furent tirés, d'abord en l'air, puis en direction des jeunes gens, dont certains ont été atteints en tentant de quitter les lieux et ont été hospitalisés. Une quinzaine d'entre eux ont été arrêtés par les gendarmes.

Le maire a décidé de réunir mardi son conseil municipal « *pour créer dans le village une milice qui aura pour but de protéger les habitants contre les voyous du samedi soir* ».

● *Urbain Giaume et Joseph Patrizzi écroués.* — Accusés d'avoir dirigé des trafics d'héroïne entre la France et les Etats-Unis, en particulier un transport de 75 kilos de drogue dissimulée dans des meubles Louis XIII, *en juillet dernier*, Urbain Giaume, soixante et un ans, propriétaire de deux cabarets de nuit à Nice, et Joseph Patrizzi, cinquante-six ans, propriétaire d'un bar à Marseille, ont été transférés à Paris, où M. Trocheris, juge d'instruction, les a fait écrouer (*le Monde* du 26 février).

Devant les policiers qui les ont arrêtés, après la dénonciation des frères Maurice et Claude Schoch, appréhendés à New-York, où ils attendaient l'arrivée des meubles Louis XIII, MM. Giaume et Patrizzi ont protesté de leur innocence.



LA RÉNOVATION DE NANCY

(Suite de la première page.)

Sans parler même des abords de la ville et de la manière dont a été massacré le très beau site du Haut-du-Lièvre, les opérations qui menacent Nancy portent sur le quartier de la gare et le quartier Saint-Sébastien. La rénovation du quartier de la gare est en cours, mais on peut très bien imaginer ce qu'elle signifiera une fois achevée, à supposer qu'on ne la poursuive pas au-delà du périmètre avoué. Un ensemble de tours (la tour Thiers est la principale) qui seraient en elles-mêmes insignifiantes, si on ne les voyait pas fort bien, au mépris, je suppose, de tous les règlements d'urbanisme, de la place Stanislas, et si leur *brutalité ne* cassait pas tout les profils de la ville ancienne (ancienne s'entend jusqu'à 1950). Que Nancy ait eu besoin d'équipements nouveaux, d'un hôtel, d'une salle de congrès (l'obsession de la plupart des maires), peut-être même d'un symbole de prestige destiné à la conforter dans sa rivalité avec Metz et sa volonté de s'affirmer comme capitale régionale, on ne le niera pas. On dira seulement qu'on pouvait s'y prendre autrement et ne pas procéder avec cette effarante disproportion entre ce qui existait, et qui était fort convenable, et ce qui existera demain et qui ne le sera pas, aussi bien du point de vue esthétique que du point de vue du simple bon sens et de la fonction urbaine.

Le sabre et le bulldozer

L'opération dont la tour Thiers est le pivot, « l'hypercentre » comme on dit, conduit inévitablement à la dislocation du quartier de la gare, qui contient quantité d'immeubles de bonne qualité, comme ceux de la Banque de Paris et de notre confrère *l'Est républicain*, ou d'une qualité exceptionnelle, ainsi la brasserie Excelsior, un des très beaux décors 1900 de la ville, ou la magnifique Chambre de commerce.

En effet, les constructions en hauteur amènent toujours une surcharge de circulation, et on a ici l'exemple même de l'illogisme qui préside à tant de plans municipaux (Bourges est menacé du même sort que Nancy si l'on donne suite au projet de « *restructuration* » de la place Cujas). On circule mal dans les villes anciennes. Donc on construit des tours qui, en effet, peuvent résoudre les problèmes de circulation si elles sont espacées et dans un terrain libre. Or le terrain ne l'est pas. Donc on circule plus mal encore. Donc on taille, on abat, on fait des moulinets, dont on est très fier, avec le sabre et le bulldozer.

C'est ce qui est en train de se produire à Nancy, et la municipalité a l'intention de « détourner » la porte Stanislas, qui marque la limite de la ville du côté de la gare. Cela conduit à détruire des immeubles charmants et il est bien évident que, « détournée », une porte de ville n'est plus qu'une épave flottante dans un *no man's land* et un carrousel de voitures. Comme on peut le voir par le triste spectacle qu'offre à l'autre extrémité de la ville la porte Sainte-Catherine qui, elle, vient d'être détournée sans tambour ni trompette. La décision du secrétariat d'Etat à la culture d'introduire une instance de classement pour l'hôtel Excelsior peut ralentir les opérations, mais elle n'est pas suffisante, et c'est tout le quartier qui doit être préservé. Il est absurde de penser l'urbanisme en seuls termes de circulation, et l'exemple de Dijon prouve que réduire et même interdire la circulation dans le centre des villes n'est pas défavorable aux commerces et à la vie urbaine.

Passons à Saint-Sébastien. L'ancien quartier Saint-Sébastien a été entièrement détruit et avec lui se sont volatilisés des immeubles du meilleur dix-huitième siècle qui étaient inscrits à l'inventaire (ou auraient dû l'être) : ainsi la maison de Jean Lamour, l'auteur des grilles de la place Stanislas. On nous dit que les ferronneries ont été récupérées et seront déposées au musée, mais au train où vont les choses, il faudra construire à Nancy un musée aussi grand que les thermes de Caracalla si l'on veut y déposer tous les balcons, toutes les rampes d'escalier ou les boiseries provenant d'hôtels détruits ou en passe de l'être. On nous dit aussi que le quartier était complètement pourri, que le curetage était impossible... Peut-être, mais on nous a dit la même chose à propos des Halles et je vois que l'Association pour la rénovation immobilière de Nancy (ARIN) pratique une politique intelligente et efficace de réhabilitation dans certains immeubles vétustes de la rue Saint-Dizier.

Voilà donc une bonne chose de faite. De Saint-Sébastien, il ne reste rien, sinon l'église qui d'ailleurs — le pilonnage de quartier y est sans doute pour quelque chose — menace ruine et est fermée au public, un des médaillons de la voûte s'étant récemment détaché de la dernière travée avant le chœur.

L'église Saint-Sébastien dominait autrefois le quartier. Elle y est aujourd'hui littéralement engloutie, ceinturée par un centre commercial, écrasée par quatre tours hideuses (sans compter la future tour Stanislas), « calme bloc ici bas chu d'un désastre obscur ». Désastre est bien le mot et il est difficile d'imaginer une opération aussi aberrante que celle-ci. Comment a-t-on pu faire de telles sottises dans une ville où l'on prépare les meilleurs fromages de tête du monde, des porcelets, des lapereaux en gelée dignes de figurer dans un fabliau ou un conte de Boccace ? Le pauvre Stanislas doit s'en retourner dans sa tombe, pas pour longtemps d'ailleurs, la merveilleuse Notre-Dame-du-Bon-Secours où il est inhumé menaçant elle aussi ruine.

L'insupportable hideur de ce quartier conduit une fois encore à se poser les mêmes questions. Qui a voulu cela ? Qui a construit cela ? Et surtout : qui a permis cela ? Il y a tout de même en France des instances, des organismes administratifs, des gens dont la fonction est précisément d'empêcher de tels massacres. Il semble qu'à Nancy l'on ait dit amen à tout et l'on peut voir, à deux pas de la place Stanislas, le nouvel immeuble du conseil général qui a été construit sur l'emplacement d'un charmant hôtel du XVIII[e] siècle récemment détruit, malgré la qualité exceptionnelle de ses boiseries et de son escalier. Qui a construit cela ? L'architecte départemental des monuments historiques. Son nom s'étale en toutes lettres sur la pancarte du chantier.

Et le secteur sauvegardé ? Il n'y en a pas, la municipalité et la rue de Valois n'ayant pu se mettre d'accord sur son périmètre. Nancy se compose de trois villes. La Ville Vieille, au nord, où se trouve le palais ducal. La Ville Neuve, au sud, créée par Charles III, qui fut duc de Lorraine à la fin du XVII[e] siècle, sur un plan magnifique, dû à un ingénieur italien. Entre les deux, la ville de Stanislas.

L'avenir de la Vieille Ville ne semble pas trop compromis, même s'il conviendrait de trouver au plus vite un réemploi aux anciennes casernes de gendarmerie, aujourd'hui laissées à l'abandon, qui se trouvent entre le palais ducal et le parc de la Pépinière, donc à un point névralgique, et sont un excellent témoignage de l'architecture de la première moitié du siècle dernier. On ne touchera évidemment pas aux pavillons de Stanislas, mais il faudrait protéger leurs abords, pour que ne se renouvellent pas des prouesses dans le genre de l'immeuble du conseil général. Reste la ville de Charles III.

Nous nous sommes longuement promenés dans ce quartier et nous avons été stupéfaits, émerveillés par les richesses qu'il contient. Richesses insoupçonnées : les façades de Nancy sont modestes, mais souvent exquises de proportions, de décor raffiné, pourvues de très belles portes, avec, dans les cours, des escaliers, des fontaines, des ferronneries du meilleur travail, et une visite rapide qui se limite trop souvent à la place Stanislas et à la place de la Carrière ne permet pas de découvrir ces témoignages remarquables, et très particuliers à Nancy, de l'époque classique et du XVIII[e] siècle que sont l'hôtel de Stainville, l'hôtel des Missions royales, la maison de Jacob-Sigisbert Adam, rue des Dominicains, l'ancien palais du primat de Lorraine (aujourd'hui hôtel et non classé) ou la délicieuse maison de Clodion, hélas défigurée par une enseigne de cinéma, comme l'hôtel de Mahuet dont on a enlevé le portail pour y percer une entrée de garage.

Il est impossible d'entrer dans les détails : on les connaîtra en visitant l'exposition et l'excellent reportage photographique actuellement présenté au foyer du Théâtre, exposition dont il convient de féliciter les associations de défense qui ont eu le courage de s'opposer aux initiatives de la SOLOREM (la société d'économie mixte qui a rénové le quartier de Saint-Dizier et dont le maire est le président).

Les choses, les projets et les arrière-pensées étant ce qu'ils sont, la seule solution raisonnable est d'inclure tout le quartier Charles-III dans le secteur sauvegardé. La municipalité ne devrait pas s'opposer à un tel projet. Elle avance qu'elle est parvenue à revitaliser le centre de Nancy et qu'elle a pris à sa charge la restauration de quelques hôtels anciens. (Deux : Ferrari et de Lillebonne.)

Une rupture culturelle

Certes, mais à quoi bon si c'est pour livrer ce même centre au kitch, au Prisunic et au Vasarely du pauvre ? A quoi bon sauver quelques demeures anciennes si c'est pour construire à côté des chefs-d'œuvre dans le genre de la tour panoramique du Haut-de-Lièvre ou du bâtiment de l'école des sciences économiques qui, construit il y a peu d'années à côté de l'excellente université des années 20, semble déjà bien mal en point ? Créer un secteur sauvegardé ne signifie pas qu'on interdit toute construction à l'intérieur de son périmètre, mais que l'on consultera le bon sens, le goût et l'intérêt général avant d'y intervenir.

Dans toutes les villes anciennes, le chemin entre le passé et l'avenir est étroit, mais certains exemples en France et ailleurs (Bologne, Florence, les villes hollandaises et scandinaves) montrent qu'il laisse la place à des solutions raisonnables. Il n'est pas question de frapper d'interdit l'architecture moderne mais de faire constater que ce que nous voyons à Nancy et ailleurs n'a rien à voir avec l'architecture moderne, n'en est même pas la caricature. Nous vivons une époque de rupture culturelle, la place de l'histoire dans notre enseignement sera de plus en plus réduite et dans dix ans personne n'étudiera plus le latin. Tout cela est sans doute normal mais signifie que la longue chaîne de fidélités, de retours, d'inventions, qui va de Rome à Gabriel et Soufflot, et même à Tony Garnier et au Bauhaus, sera rompue.

Qui peut prévoir ce que sera l'attitude des hommes de l'an 2000 à l'égard d'une architecture qui est aussi un cadre de vie dont nous n'avons pas encore trouvé l'équivalent ? Il nous reste très peu de temps pour leur présenter autre chose que des vestiges erratiques, inutiles, au milieu d'un désert de solitude et d'ennui. Comme disait le poète à propos du naufrage de la flotte troyenne : « *Apparent rari nantes in gurgite vasto.* » On en voit quelques-uns qui barbotent dans les flaques.

ANDRÉ FERMIGIER.

MÉDECINE

Mme Veil va demander des prestations spéciales en faveur des femmes enceintes des DOM

Durant une semaine, Mme Veil, ministre de la santé, s'est rendue en visite officielle aux Antilles, afin de se rendre compte par elle-même de la situation sanitaire précaire des départements français d'outre-mer et de prendre contact personnellement *avec les responsables locaux.*

De nombreuses séances de travail au niveau des instances administratives et de visites dans les établissements hospitaliers ont convaincu Mme Veil d'étudier en priorité des mesures destinées à améliorer la surveillance de la grossesse, favoriser la régulation des naissances, moderniser et rénover l'équipement hospitalier, lutter contre les parasitoses.

En dehors de ces mesures, dont certaines pourraient être appliquées très rapidement, Mme Veil a annoncé qu'elle allait demander au gouvernement la création d'une prestation spéciale en faveur des femmes enceintes d'outre-mer. Elle a d'autre part proposé de créer une école d'assistantes sociales et rappelé que très prochainement une école d'infirmières serait ouverte à la Guadeloupe.

***Quant au manque de médecins, le ministre de* la santé estime qu'il sera résorbé au cours des années à venir.**

Enfin, le ministre a annoncé que le gouvernement étudiait la possibilité d'augmenter la participation de l'État aux dépenses sociales des DOM.

Sans minimiser la valeur des actions engagées, ou envisagées, on peut se demander si elles seront suffisantes pour améliorer réellement la situation sanitaire critique des départements d'outre-mer, comme on pourra s'en rendre compte à la lecture ci-dessous des extraits d'un rapport établi par un groupe de travail pluridisciplinaire, en vue d'une approche du VIIe Plan pour les DOM.

Des « mal-portants » à part entière

S'ils sont des citoyens à part entière, les habitants des départements d'outre-mer ne sont pas des bien-portants à part entière. Qu'on en juge par cette sentence sévère portée en mai 1974 : « *La situation sanitaire y est plus proche de celle d'un pays du tiers-monde que de celle d'un département français. Elle contraste avec l'expansion des dépenses de santé et l'opulence des professions médicales et paramédicales locales.* »

Cette phrase est issue du rapport général, confidentiel, du groupe de travail « Approche du VIIe Plan des départements d'outre-mer » qui fut diffusé l'an dernier à un groupe restreint de fonctionnaires concernés à des titres divers par les problèmes multiples de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane ; la santé, dont il sera exclusivement question ici, n'étant que l'un des aspects d'un tout, à bien des égards préoccupant.

Trop de lits, pas assez de médecins

Ce groupe, qui a travaillé « *avec la liberté la plus grande et la discrétion la plus stricte* », a précisé qu'il n'engageait pas l'administration, à laquelle il s'est borné à transmettre des réflexions amères et des propositions hardies, comme on pourra s'en rendre compte à propos de la santé.

« *Un état sanitaire de la population médiocre et préoccupant* » : sous ce titre, le rapport stigmatise le développement de l'équipement *sanitaire dans les DOM* face au manque de personnels médicaux et aux résultats décevants pour la santé. Avec plus de 4 000 lits publics ou privés par DOM insulaire, le *nombre* de lits par habitant est très supérieur en quantité à ce qu'on trouve en métropole. (1 pour 45 en Guyane, 1 pour 116 à la Réunion, 1 pour 163 habitants en métropole en 1972). Et le nombre des dispensaires est loin d'être négligeable, mais les uns et les autres ont souvent besoin d'être rénovés ou modernisés. En revanche, le nombre de médecins et de spécialistes n'est que d'un seul pour 2 000 habitants, contre un pour 780 en métropole. Le budget d'équipement sanitaire et social consacré aux quatre DOM, quoique bien inférieur aux prévisions programmées, a tout de même atteint pour le ministère de la Santé 12 millions de francs en 1971, 55 millions en 1972, 35 en 1973 et 27 en 1974. Quant aux prestations maladie de la Sécurité sociale, elles ont atteint en 1972 près de 300 millions de francs pour l'ensemble de ces quatre départements, « *ce qui représente la valeur de la totalité des exportations de sucre des DOM au cours de la même année* ».

On serait en droit de penser, au vu de ces chiffres, que la situation *est bonne, or « l'état sanitaire de la population reste médiocre et ne semble pas s'améliorer* ». On peut s'en convaincre aisément en regardant les chiffres de l'espérance de vie à la Réunion, qui était à la naissance en 1971 de cinquante-quatre ans pour un homme (contre soixante-huit ans en métropole), de soixante-quatre ans pour une femme (contre soixante-quatorze).

La mortalité infantile y demeure élevée puisqu'en 1970 on comptait encore 44 décès avant un an pour 1 000 naissances aux Antilles et 60 pour 1 000 à la Réunion (contre 17 pour 1 000 en métropole).

Les parasitoses intestinales revêtent dans les DOM une gravité particulière puisqu'à la Réunion, en 1969, une mission montrait que 95 % des enfants de moins de quinze ans étaient parasités, 79 % étant porteurs de plusieurs parasites. Même chose à la Guadeloupe, avec des chiffres légèrement inférieurs. De plus, les enfants examinés présentaient souvent d'autres manifestations dues aux effets induits du parasitisme : anémie, retards de taille et de poids, troubles de type digestif, du comportement.

La morbidité tuberculeuse reste *élevée (double à la Réunion* par rapport à la métropole), mais « *la lutte préventive par la vaccination B.C.G. n'a jamais été pratiquée systématiquement, les responsables ayant jusqu'alors négligé cette prévention* ».

L'alcoolisme y est un véritable fléau social. La consommation d'alcool pur par adulte (21,3 litres en 1968) est identique à celle observée en métropole, mais il s'agit pour ces départements, d'une part, d'un accroissement constant de consommation, d'autre part d'une absorption sous forme de boissons à haute teneur en alcool provenant de produits dérivés de la canne à sucre.

Enfin, les maladies infectieuses sont encore trop fréquentes ; les affections dentaires et les édentations très répandues et les maladies vénériennes en recrudescence.

Le système de santé mis en place après 1946 « *répond mal aux besoins* ». Il est « *curatif, coûteux, statique, plaqué de l'extérieur* ». Il devrait être « *préventif, dynamique, déconcentré, participatif et intégré* ».

Préventif, le système devrait l'être pour éviter un certain nombre d'affections et surtout éviter le caractère « *désolant et absurde* » de cas de malades traités à l'hôpital qui sont à nouveau contaminés dans un milieu non assaini, entraînant des rechutes et des soins répétés qui coûtent très cher.

L'assainissement du milieu, l'eau potable, le développement de la médecine scolaire, de la médecine du travail, les vaccinations des jeunes, notamment par le B.C.G., des examens élémentaires, la surveillance de la grossesse, une nourriture plus saine, une information de masse devraient être prioritaires. Or, « *l'idée que la médecine préventive est efficace et rentable a du mal à être admise* », alors qu'il est urgent et indispensable de « *réorienter les ressources disponibles vers la prévention et d'y faire participer les médecins privés* ».

Dynamique, le système de santé devrait se porter au-devant des malades en les recherchant, en prenant l'initiative de les contacter et de les soigner. Actuellement, les dépistages et la distribution des soins sont passifs : le sujet doit venir consulter de sa propre initiative. Or, nombreux sont les malades qui n'osent pas (manque d'information, analphabétisme) ou ne peuvent pas (à cause des distances). C'est pourquoi le rapport préconise le recours à des équipes mobiles, pour le moment pratiquement inexistantes.

Compétences et bonnes volontés

Déconcentré et participatif, le système devrait rapprocher « *le pouvoir de décision du point d'application* ». « *Les compétences locales existent, les bonnes volontés ne manquent pas* », à condition d'être mobilisées !

Intégré, le système de santé devrait l'être, car les « *problèmes de santé dépassent les problèmes médicaux exposés et sont étroitement liés à la pollution fécale du milieu, aux habitudes alimentaires, à la mauvaise qualité de l'eau distribuée, à la précarité et à l'insalubrité de l'habitat, au chômage et à la pauvreté* ».

Le rapport a, en conséquence, prévu des principes généraux qui doivent guider l'action, pour le VIIe Plan, des trois secteurs prioritaires :

- *La lutte contre les risques dominants* et, au premier chef, l'abaissement de *la mortalité infantile* ; une meilleure surveillance de la grossesse ; une politique de planification et de contraception ; une formation des « *matrones* » qui, au lieu d'être combattues, pourraient devenir de précieuses auxiliaires de santé.

Viennent ensuite une politique de lutte contre les parasitoses, l'assainissement du milieu (réseaux d'égouts, construction de latrines, eau potable, etc.), la lutte contre la malnutrition, avec notamment la promotion de l'allaitement maternel, la surveillance médicale (P.M.I. et équipes mobiles) des enfants d'un à six ans et l'organisation de crèches diététiques, ou « bambineries ».

- *Le développement des actions de prévention* qui dépassent largement, comme le montre le reste du rapport, le cadre sanitaire dans la mesure où elles sont intimement liées au niveau de vie.
- *L'amélioration en nombre et en qualité du personnel de santé et l'éducation populaire.* A ce propos, il est précisé que la plupart des possibilités d'emplois de santé sont saturées et les débouchés très faibles « *faute de créer suffisamment de postes nouveaux pourtant indispensables* ».

Noyés au milieu des problèmes métropolitains

Pour ce qui concerne le corps *médical lui-même,* le groupe de travail constate certains excès (plus de soixante malades examinés par jour) et estime « *très souhaitable un retour à une plus grande orthodoxie dans le domaine de la déontologie* ». Il estime nécessaire l'accroissement du nombre des médecins, alors que ceux, trop peu onmbreux, qui sont installés dans les DOM peuvent « *profiter d'une rente de situation* ». Il envisage l'implantation d'U.E.R. médicales et surtout la création d'un centre de médecine tropicale « *qui aurait davantage de raisons d'être implanté dans les DOM plutôt qu'à Grenoble ou à Bordeaux* ».

Enfin, le rapport voit la nécessité d'adapter les structures administratives et la réglementation à cette politique nouvelle, car, pour le moment, « *il n'y a pas de centre de réflexion et de décision unique pour les DOM* », leurs problèmes étant « *noyés au milieu des problèmes métropolitains* ».

Le ministère de la santé devrait mettre sur pied un service particulier pour les DOM et avoir un correspondant installé au secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer.

Dans le préambule général de son rapport, qui, rappelons-le, touche à de nombreux autres domaines que celui de la santé, le groupe de travail a regretté que « *l'opinion métropolitaine — peut-être en raison d'une information trop discrète de la part de l'administration — ne prête pas aux départements d'outre-mer une attention suffisante. Est-il normal,* demandait-il, *que cette opinion n'entende parler des difficultés réelles des départements d'outre-mer que lorsque certains événements s'y produisent ?* ».

Cette fois-ci, l'événement était la visite du ministre de la santé, qui voulait se rendre compte par elle-même de la situation. Mme Veil aura vu que les problèmes débordent largement les mesures, pourtant très utiles, qu'elle a annoncées.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

INCITER LES FUTURES MÈRES A SUBIR LES CONSULTATIONS PRÉ ET POST-NATALES

Lors de son passage à Pointe-à-Pitre, le 4 mars, Mme Veil a annoncé qu'elle allait demander au gouvernement l'étude d'un projet de loi tendant à la création d'une prestation en faveur des femmes enceintes des départements d'outre-mer. Le but de cette loi sera d'inciter les futures mères à subir les quatre consultations prénatales et la première consultation post-natale qui existent en métropole. L'allocation qui est liée à ces consultations n'existe pas jusqu'à présent dans ces départements. De ce fait, très peu de femmes y subissent ces examens qui, s'ils étaient généralisés, devraient permettre d'abaisser le nombre de malformations congénitales et de réduire le taux de mortalité infantile, lequel est, en Guadeloupe, plus du double de celui de la métropole.

Une « allocation de protection maternelle » sera créée dans ce but. Elle pourrait s'élever à 250 F au total, soit 50 F remis à la mère à chaque consultation dans les locaux de la Protection maternelle et infantile (P.M.I.). Le dernier examen avant la naissance pourrait avoir lieu dans une maternité, et ces consultations pourraient s'accompagner de conseils sur la contraception. Ces mesures qui visent avant tout à protéger la santé de la mère et de son enfant ne devraient pas, en effet, être un encouragement à la natalité.

Comment justifier, cependant, que ces « Françaises à part entière » aient dû attendre si longtemps pour bénéficier de cette allocation dont le montant n'atteindra, de toute façon, que le quart des « allocations prénatales » que touche la femme enceinte en métropole (près de 1 100 F) ?

L'absence d'allocation a longtemps été considérée comme un frein, illusoire, à la natalité galopante outre-mer. Le nombre élevé d'enfants mort-nés, malformés, handicapés (les besoins d'instituts médico-pédagogiques dépassent de beaucoup ceux de métropole), par suite d'une mauvaise surveillance de la grossesse, a obligé à envisager de nouvelles mesures.

La prime de 250 F, en admettant qu'elle soit effective, serait-elle suffisante ?

MÉDECINE

LES « AVORTEMENTS SAUVAGES » A L'HOPITAL COCHIN

Une lettre du docteur Leprat

Après la publication de notre article concernant les avortements pratiqués le 7 mars dans les locaux de l'hôpital Cochin, à Paris (le Monde *du 8 mars*), *nous avons reçu la lettre suivante du docteur Leprat, chef du service où les faits se sont déroulés.*

J'ai la surprise de lire les deux phrases suivantes :

« *Des médecins et des militants du M.L.A.C. pratiquèrent alors une demi-douzaine d'avortements par la méthode Karman, avec l'aide de deux infirmières du service désireuses de « s'informer ». Le docteur Leprat, chef de service, s'est contenté d'élever une protestation vigoureuse.* »

La vérité est autre et je tiens, avec mes collaborateurs et tout le personnel de mon service, à m'élever contre la publication de cette information non contrôlée : aucune des infirmières de mon service n'a, à ma connaissance, ni à celle de ma surveillance générale, apporté une « *aide* » quelconque aux exécutants. Elles ont, comme de coutume et avec leur conscience habituelle, accueilli et donné leurs soins, dans des conditions particulièrement difficiles ce jour-là, aux malades qui se sont présentés à la consultation de médecine. En ce qui me concerne, je ne me suis pas « *contenté* » d'élever une protestation vigoureuse ; j'ai consacré ma matinée, avec mon assistant, mon interne et mes externes, à examiner aussi attentivement que nous le pouvions dans un tel contexte, les patients venus nous consulter, du moins ceux qui ont persévéré dans une attente considérablement allongée du fait de l'exiguïté des locaux restés disponibles, et rendue extrêmement pénible dans l'atmosphère pour le moins houleuse qui y régnait.

J'estime avoir fait là mon devoir de chef de service et tout simplement de médecin. Toute autre mesure n'était ni dans mes possibilités ni dans mes attributions et ne pouvait relever que de l'administration.

ÉDUCATION

A LA MAISON DE L'ENFANCE D'AUXERRE

Conflit de méthodes et peur du communisme

Le 12 mars prochain comparaîtront devant un juge d'instruction d'Auxerre, statuant en matière prud'homale, MM. Jean-Jacques Satre, animateur, ex-directeur de la maison de l'enfance du quartier Saint-Siméon à Auxerre, et Jean-Jacques Hamel, entrepreneur, président de l'Association auxerroise des centres aérés (AACA). Tel est l'épilogue judiciaire d'une « affaire » qui anime un peu, depuis la fin de l'année dernière, les conversations traditionnellement mesurées des Auxerrois.

M. Satre et son équipe poursuivent l'AACA pour licenciement abusif. L'AACA est une association régie par la loi de 1901 et comprenant des représentants de la municipalité, du patronage laïque Paul-Bert et de la Caisse d'allocations familiales.

De notre envoyé spécial

Auxerre. — *Il y a actuellement* en France environ une centaine de « maisons de l'enfance » en service, surtout dans des municipalités « de gauche ». Elles ont pour vocation « *d'accueillir les enfants en dehors du temps scolaire et d'animer leurs loisirs dans un but socio-éducatif* ».

Le cas d'Auxerre est un peu particulier : après une visite à Grenoble en mai 1972, le maire et le conseil municipal avaient décidé que la future école du quartier Saint-Siméon serait conçue comme « école ouverte » avec maison de l'enfance associée. C'était une expérience pédagogique audacieuse : des locaux construits selon des plans discutés et approuvés par l'équipe enseignante, des classes « décloisonnées », des espaces polyvalents et enfin, pour couronner le tout, une maison de l'enfance permettant aux enfants, à la sortie de l'école, de s'épanouir sans abêtissement.

Chargée par la ville de recruter des animateurs chevronnés pour diriger la toute neuve maison de l'enfance, l'AACA désigne M. Satre, qui doit prendre ses fonctions le 4 novembre 1974. « *Nos seuls critères étaient pédagogiques*, précise M. Hamel, *personne n'était motivé d'une façon ou d'une autre, nous avons choisi celui qui nous paraissait le plus compétent.* » La municipalité « découvre » alors que la nomination de M. Satre n'a pas été faite régulièrement. Mais il ne s'agit que d'un prétexte. En réalité, certains membres du conseil municipal n'acceptent pas le fait que M. Satre soit communiste. De même le logement attribué à M. Satre dans une H.L.M. lui est refusé au dernier moment pour une raison obscure, et, pour plus de sûreté, on le fera garder quelque temps par deux policiers...

Le 15 novembre 1974, la municipalité décide de reprendre la gestion directe de la maison de l'enfance, dénonçant ainsi la convention qui la liait à l'AACA. Cette dernière ne peut plus que licencier M. Satre et les deux animateurs de son équipe, ce qu'elle fait le 4 décembre.

Pendant ce temps, les langues sont allées leur train, et une « rumeur » a envahi la bonne ville d'Auxerre. On parle d' « *agitateurs venus de Paris* », d'« *émissaire du comité central du parti communiste français* », voire, en raison de la quasi-homonymie, « *de l'arrivée prochaine de Jean-Paul Sartre* ». M. Satre s'étant rendu à la mairie avec une délégation d'une trentaine de personnes, on parle d'« *émeute* »... Bref, c'est la « *Toussaint rouge* ».

Pour M. Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, secrétaire d'Etat aux universités, « *le conseil municipal a été, dans cette affaire, guidé par une seule préoccupation, la neutralité, et poursuit un seul objectif : donner à la Maison de l'enfance toutes les garanties pour son fonctionnement et son animation, dans le cadre d'un budget décent* » (380 000 francs par an, payés par la ville, qui s'ajoutent au coût de la construction). M. Soisson fait remarquer que la circulaire ministérielle du 7 janvier 1973, portant création des centres de loisirs associés aux écoles, « *n'aborde pas les aspects juridiques, administratifs, techniques et financiers* ». Elle indique simplement que « *l'école et le centre de loisirs relèvent de la gestion municipale* ».

Pour la municipalité, M. Satre n'a jamais été engagé, et « *la Maison de l'enfance continuera à être gérée directement par la ville* ». M. Soisson n'hésite pas à affirmer que, « *en mêlant la politique à cette affaire, on risque de compromettre une expérience pédagogique nouvelle* ».

« Pas besoin de diplôme »

La Maison de l'enfance a finalement été « ouverte » le 4 décembre 1974 par la ville, sans qu'un directeur soit officiellement nommé. Aux yeux du conseil municipal, elle « *fonctionne normalement* ». Les enfants y pratiquent, à la sortie de l'école, entre 16 h. 15 et 19 h., et avec l'aide d'employés municipaux, « *la menuiserie, la serrurerie, la cuisine, la peinture, le jardinage, la mécanique et la danse classique* ».

M. Raymond Kapps, professeur de lycée en retraite, « *s'occupe provisoirement de la Maison de l'enfance* » au nom de la ville. Avec des méthodes pédagogiques qui tranchent singulièrement sur celles que voulait instaurer M. Satre et son équipe. « *Au fond, je ne suis pas très favorable à tous ces animateurs patentés*, explique M. Kapps. *On n'a pas besoin de diplôme pour être éducateur ; il suffit d'avoir un peu d'esprit et de cœur.* »

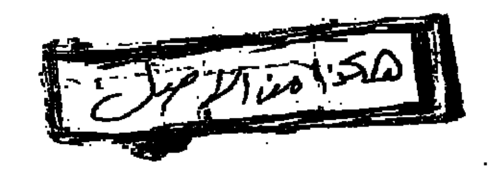
A dix mètres de là, pour les instituteurs et les animateurs de l'école ouverte qui ont accueilli provisoirement M. Satre, la Maison de l'enfance n'est qu'une « garderie » et ne remplit pas sa fonction originale de « *centre de loisirs socio-éducatifs pour les jeunes* ». M. Satre, pour sa part, précise :

« *La Maison de l'enfance devait, pour nous, avoir pour perspective l'acquisition du sens du groupe et la socialisation des enfants.* » Ancien délégué permanent des Francs et Franches Camarades du Rhône, il ajoute : « *La notion de vie sociale, dans un centre de loisirs pour les jeunes tel qu'une maison de l'enfance s'oppose à l'idée d'un « supermarché du loisir » où chacun viendrait chercher ce qui lui plaît, un atelier de tissage, de poterie ou de musique.* »

« *Animation* » ou « *garderie* » ? Le débat est peut-être politique. En tout cas, à Auxerre, avec « l'affaire Satre », il l'est devenu. « *La décision du conseil municipal d'assurer directement la gestion de la Maison de l'enfance a été pour le moins légère* », conclut M. Robert Auger, qui préfère le titre de « *responsable de l'équipe pédagogique de l'école ouverte* » à celui, plus traditionnel, de « *directeur* ». « *C'est une remise en cause de tout notre travail pédagogique, qui impliquait au départ une collaboration étroite entre la Maison de l'enfance et l'école ouverte...* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Le centre Rachi, maison des universitaires juifs de Paris*, sera inauguré le 13 mars à 17 h. 30, 30, boulevard de Port-Royal, 5e arrondissement, par des allocutions du président du Fonds social juif unifié (M. Guy Rothschild) et du président du centre (M. Marcel Goldmann).



ÉDUCATION

La participation des étudiants aux élections des œuvres universitaires augmente

Les élections des représentants étudiants aux Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de province, qui avaient commencé le 10 février à Nice, se sont achevées mercredi 5 mars à Strasbourg. Les élections dans les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil et Versailles) auront lieu le 18 mars. Sous réserve des résultats de celles-ci, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S.) estime qu'on *s'achemine vers un doublement de la participation étudiante aux scrutins.* C'est aussi l'opinion des diverses organisations intéressées. Pour l'ensemble du territoire (académie de Paris comprise), il y avait eu en 1973, lors des dernières élections aux CROUS, quelque 53 500 votants sur 585 000 étudiants inscrits.

« *Les élections en province modifient déjà considérablement le paysage de la représentation étudiante dans les CROUS par rapport à ce qu'il était en 1973* », a notamment déclaré M. Michel Sérac, président de l' « Union nationale des étudiants de France » (UNEF – Unité syndicale) animée notamment par des étudiants trotskystes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Paris. L'UNEF, qui n'avait pas participé aux élections de 1973, estime en effet, avoir remporté 66 sièges en province (sur 172 à pourvoir) en commun avec la FERUF (Fédération des étudiants en résidence universitaire de France). « *Nos listes arrivent en tête à Amiens, Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Nantes, Orléans, Poitiers et Rouen* », a affirmé M. Sérac. « *Personne, de bonne foi, ne peut dire aujourd'hui que l'une des deux organisations en présence* (l'UNEF-SOUFFLOT et l'UNEF-ex Renouveau) *a le monopole de la représentation étudiante. Ces deux organisations se détachent des autres, puisqu'elles totalisent à elles deux 78 % des suffrages exprimés.* »

De son côté, l' « Union nationale des étudiants de France » (UNEF-ex Renouveau), estime que 37 061 voix se sont déjà portées en province sur les listes qu'elle défendait avec la FRUF (Fédération des résidences universitaires de France) et l'Union des grandes écoles (U.G.E.) et qu'elle obtiendra sans doute 75 sièges (sans compter Paris). La FRUF profite de l'occasion qui lui est donnée par ces élections pour « *protester contre la situation à la Cité universitaire d'Antony. Près de cent cinquante logements sont vides car l'administration empêche les nouvelles admissions. Dans le même temps, des expulsions arbitraires sont entreprises* », estime notamment la FRUF, qui demande que « *des négociations s'ouvrent rapidement avec l'association des résidents* ».

La FRUF veut lutter contre la réforme de l'aide aux étudiants

De notre correspondant

Grenoble — On saura sans doute dans les semaines à venir si la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF), dont quarante-deux associations ont participé du 6 au 9 mars, à Grenoble, au 8e Congrès national, a retrouvé auprès des étudiants et, en particulier, des résidents de cités un impact entamé par la création à l'automne dernier de la Fédération des étudiants en résidence universitaire (FERUF). Le renouvellement du bureau national — vingt membres dont quatre « anciens » seulement — peut apparaître *comme le désir de repartir sur* des bases nouvelles (1).

C'est surtout sur le succès obtenu par les listes constituées avec l'UNEF (Renouveau) et l'Union des grandes écoles pour les élections dans les conseils d'administration de province (près de 48 % des suffrages) que compte la FRUF. Celle-ci voudrait mobiliser les étudiants contre la réforme des aides sociales envisagée par le secrétariat d'Etat aux universités. Le projet de M. Soisson, qui consiste à plafonner ou à redistribuer l'aide « *indirecte* » (la subvention aux restaurants universitaires) au profit de l'aide « *directe* » (les bourses), reviendrait, selon la FRUF, à « *couper les vivres à la masse des non-boursiers, qui n'auront plus droit à une aide, et sonnera la fin des études pour des milliers d'étudiants* ». La motion d'orientation adoptée à l'unanimité par le congrès annonce que la FRUF va essayer de s'entendre très vite avec l'UNEF pour envisager « *toutes les actions possibles : manifestations de rues, occupation de bâtiments, etc.* », afin de combattre les projets du ministère de l'éducation et du secrétariat d'Etat et « *à imposer des négociations sur les solutions proposées par la FRUF* ». Celle-ci considère que la réforme de l'aide sociale constitue un « *barrage sélectif* » au même titre que celui introduit dans le domaine pédagogique par le projet de M. Haby.

Parmi les solutions qu'ils veulent « *imposer* », les responsables de la FRUF reprennent une des plus vieilles revendications du syndicalisme étudiant : l'octroi d'une allocation d'études.

La FRUF s'inquiète, d'autre part, de la situation matérielle des cités universitaires. Celle-ci, estime-t-elle, devient de plus en plus critique. Les responsables de la Fédération craignent aussi qu'une politique de privatisation des cités ait déjà été engagée par les pouvoirs publics. Ils interprètent de cette façon les changements de structure annoncés dans les résidences d'Aix-en-Provence et de Nantes. Outre l'amélioration de la situation matérielle des résidents, le rapport d'orientation du congrès fait une large place à l'animation culturelle des cités universitaires. « *Briser l'isolement* » des résidents, permettre « *une vie collective dans les cités* », tels sont les objectifs que la FRUF met au premier plan, ces problèmes conditionnant bien souvent tous les autres. — B. E.

(1) M. René Cros a été élu président et M. Aldino Izzi, secrétaire général.

Sur l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson

CRÉATION D'UNE ASSEMBLÉE DES DIRECTEURS D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une assemblée des directeurs d'établissements préparant au diplôme d'ingénieur s'est réunie, pour la première fois, le 5 mars, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui a souhaité qu'elle joue un rôle comparable à celui de la conférence des présidents d'université (1). Elle doit dorénavant être convoquée tous les deux mois. Le secrétaire d'Etat a annoncé son intention de développer les possibilités de passage des étudiants d'université vers les écoles d'ingénieurs : en première année pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle scientifique ou technologique (DEUG ou DUT), en deuxième année pour ceux qui ont une maîtrise de sciences, et même en troisième pour les titulaires d'une maîtrise de sciences et techniques. M. Soisson a demandé aux directeurs d'établissements de réfléchir sur ce point, ainsi que sur la délivrance de diplômes d'ingénieurs à des diplômés d'instituts universitaires de technologie (I.U.T.), par la voie de la formation continue.

D'autre part, une commission chargée d'étudier les modalités de répartition des crédits des universités nommée par M. Jean-Pierre Soisson s'est réunie aussi le 5 mars. Présidée par M. Alain Bienaymé, professeur à l'université Paris-Dauphine, elle comprend des présidents d'université, des recteurs, un membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, des représentants des secrétaires généraux et des agents comptables des universités, du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur, le directeur de l'Institut de la statistique et ceux du budget et de la comptabilité publique au ministère de l'économie et des finances. Ils doivent examiner d'ici au 15 mai la répartition des crédits de fonctionnement et des heures complémentaires, éventuellement des crédits de recherche et d'équipement des universités, et peut-être des grandes écoles.

(1) Elle réunit notamment les directeurs des Ensi, des écoles d'ingénieurs (ENI), des instituts nationaux des sciences appliquées, des écoles centrales de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers et des établissements assimilés, du Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), et les présidents des trois instituts nationaux polytechniques et des universités de Lille-I et Montpellier-II. Ont été élus vice-présidents de la nouvelle assemblée, dans l'ordre, MM. Laurent Citti, directeur du C.N.A.M. ; Jacques Farran, directeur de l'INSA de Toulouse ; et Denis Kuivy, directeur de l'ENI de Brest.

DÉFENSE

DEVANT LA CONVENTION NATIONALE POUR L'ARMÉE NOUVELLE

« Le parti socialiste cherche à développer sa capacité d'ouverture dans le milieu militaire »

affirme M. François Mitterrand

Malgré le comité directeur du parti socialiste qui avait lieu dans le même temps à Paris, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a participé pendant quarante-cinq minutes aux travaux de la Convention nationale des *cadres de réserve (officiers et sous-officiers) pour* l'armée nouvelle, d'inspiration socialiste, qui s'est réunie samedi 8 et dimanche 9 mars à Colombes (Hauts-de-Seine). Animée par M. Charles Hernu et rassemblée pour la première fois depuis sa création en avril 1974, la Convention nationale pour l'armée nouvelle s'est prononcée notamment pour « le maintien présent des alliances existantes et la réorganisation des forces armées françaises », pour « une dissuasion qui repose sur la volonté populaire et la possession d'armements modernisés, et notamment nucléaires », et enfin elle a adopté « un programme en vingt points pour améliorer la condition matérielle et morale du contingent ».

La Convention nationale a proposé que le parti socialiste, les Jeunesses socialistes et les Etudiants socialistes « puissent engager des conversations en vue d'élaborer une plate-forme à proposer aux soldats sous les drapeaux pour la mise en place d'un service national adapté à notre époque » sur la base des rapports qu'elle a eu à examiner.

La plupart des participants à la séance du samedi 8 mars ont émis le vœu que, tout en refusant de s'associer à des manifestations anti-militaristes, le parti socialiste donne des directives claires au contingent, et plus spécialement à ses militants qui font actuellement ou qui s'apprêtent à faire leur service militaire. Un appelé d'une base aérienne, qui n'a pas donné son nom, a constaté que « *les Jeunesses socialistes n'ont pas fait grand-chose à ce jour dans les casernes ou à l'extérieur* » et qu' « *elles ont laissé le champ libre aux comités de soldats et aux organisations communistes* ». Rappelant qu'il avait été interdit jusqu'à présent aux Etudiants et aux Jeunesses socialistes de signer l' « appel des cents » ou de s'engager aux côtés des mouvements gauchistes qui contestent à l'intérieur et à l'extérieur de l'armée, M. Hernu a estimé nécessaire « *dans les jours qui viennent de rédiger une plate-forme socialiste à destination des appelés* » et de « *créer une branche pour le contingent au sein de notre organisation, qui s'adresse déjà aux cadres de réserve et d'active* ».

Des militaires de carrière en civil, présents dans la salle, ne sont pas intervenus sur le thème, mais un étudiant socialiste, M. Florent Leclerc, a affirmé que l'action du parti socialiste vis-à-vis des soldats avait été « *freiné* » par l'absence d'une politique de défense définie au sein du P.S. Un officier général du cadre de réserve a toutefois souligné que le parti socialiste ne pouvait rester « *crédible auprès des militaires* » que s'il respectait « *un minimum de discipline* » dans les armées.

« *Le parti socialiste*, lui a répondu M. Mitterrand dans son intervention du dimanche 9 mars, *cherche à développer sa capacité d'ouverture dans le milieu militaire.* » Et, s'adressant aux adhérents de la Convention nationale, le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *Votre rôle est de défricher, d'imaginer. Nous sommes en état de réflexion et vos travaux se situent à ce niveau. Votre rôle n'est pas de se substituer à l'élaboration d'une doctrine par le parti lui-même, et le parti n'est pas encore en état d'élaborer ses propres orientations.* » Qualifiant de « *laboratoire de recherche* » ce premier congrès des cadres de réserve d'inspiration socialiste, M. Mitterrand a dénoncé « *une armée restreinte de professionnels qui substituerait les missions de l'armée à celles du pays* » et il a estimé que « *le service militaire correspond actuellement à des choses ennuyeuses et diminuantes* ». Il a attiré l'attention de l'assistance sur la nécessité de « *conserver son esprit critique* », sur « *l'amalgame des techniques à préférer* ». Après avoir évoqué « *l'expression lyrique de la mobilisation populaire* », qui est une formule d'organisation des forces armées proposée notamment par M. Jean-Pierre Chevènement, aux côtés « *d'un élément nucléaire qui donne sa cohésion à l'ensemble du dispositif militaire* », le premier secrétaire du P.S. s'est interrogé sur le point de savoir si « *cette mobilisation populaire, qui est riche de sens historique, pouvait prendre en charge la responsabilité de la défense du pays* ».

M. Mitterrand a encore déclaré : « *Aujourd'hui, qui est l'ennemi ? Dans l'esprit de beaucoup de généraux proches du pouvoir c'est la gauche en France.* » Et il a indiqué : « *Ce serait absurde de tourner nos moyens militaires vers l'Ouest. Avec les Etats-Unis, il faudrait plutôt en découdre sur les eurodollars, la C.I.A. ou les investissements américains en France, et cela ne se règle pas à coups de bombes nucléaires. Mais je suis de ceux qui pensent que la France n'a pas les moyens de se défendre seule militairement et qu'elle ne doit pas s'éloigner des bases de sa sécurité. Les socialistes ne disent pas qu'il faut entrer dans le pacte de Varsovie.* » Répondant indirectement, sans le citer, à un éditorial de René Andrieu dans *l'Humanité* du samedi 8 mars (*le Monde* daté 9-10 mars), qui estime que « *l'intérêt de la France est de se dégager du pacte atlantique* », le premier secrétaire du P.S. a rappelé que le programme commun de la gauche prévoit de rester dans l'alliance atlantique : « *Nous ne sortirions du jeu des alliances actuelles que si ces alliances se défaisaient. Précéder le mouvement en prétendant définir une nouvelle mission de l'armée française avant que les deux grandes puissances ne s'entendent pour défaire leurs alliances, ce serait une imprudence à laquelle je ne souscris pas. Ce serait la disparition d'un peuple.* » « *Il faut réfléchir*, a conclu M. Mitterrand, *sur le rôle de la France, un pays inspirateur de la démarche de pays du tiers-monde et de certains Etats européens qui refusent de se laisser engager dans le dessein mondial des deux grandes puissances.* »

« La dissuasion repose sur la volonté populaire et la possession d'armements modernisés notamment nucléaires »

Les congressistes avaient, auparavant, entendu, dimanche 9 mars, le rapport de M. Hernu, qui a souhaité que « *les forces de gauche étudient, sérieusement ce que représentent les sous-marins nucléaires lance-missiles* », car « *la dissuasion nucléaire n'est pas la bombinette que l'on disait jadis* ». Le responsable socialiste a exprimé la crainte que la France ne « *réintègre l'organisation militaire atlantique, c'est-à-dire une politique définie par le Pentagone* ». Il a demandé « *une défense française forte pour faire face à tout agresseur éventuel et permettre à la France de ne pas participer à la bataille nucléaire en ayant les moyens de se tenir à l'abri* ».

De son côté, M. Robert Pontillon, maire socialiste de Suresnes et conseiller général des Hauts-de-Seine, a suggéré « *une voie moyenne, celle d'une sorte de neutralité active fondée sur un armement à la mesure du rôle pacifique de l'Europe et de ses ressources, mais dotée d'une capacité dissuasive suffisante, et — n'esquivons pas la réalité — cela veut dire nucléaire, pour décourager les menaces d'où qu'elles viennent* ».

Dans ses motions finales, qui se présentent comme « *de simples pistes de recherche proposées aux formations politiques et syndicales de la gauche* », la Convention nationale pour l'armée nouvelle estime que « *les règles de la discipline, nécessaire et légitime pour tout ce qui, avec le service, assure la cohésion et l'efficacité de l'armée, ne sauraient s'étendre à la vie en dehors du service, où la liberté, militaire est naturellement celle des autres citoyens* ». « *Officiers et sous-officiers ne veulent plus être des citoyens diminués*, a rappelé la Convention, qui estime que « *les cadres attendent que soient clairement définies leurs missions, que leur utilité dans la France de 1975 soit affirmée et que leur état soit libéralisé par la reconnaissance des libertés d'expression et d'association sous des formes adaptées au caractère spécifique de leur métier* ».

La Convention exprime enfin son avis sur la force nucléaire : « *Aujourd'hui comme hier, une défense est d'autant plus efficace qu'elle est dissuasive. (...) Il nous apparaît que toute dissuasion repose au moins sur deux éléments : la volonté populaire et la possession d'armements modernisés, et notamment nucléaires, permettant à la dissuasion d'apparaître tout à la fois comme une dissuasion globale, populaire et efficace.* »

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

CRISE DE L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE

Promouvoir l'interdépendance des industries

par MARCEL SALA (*)

ENVISAGEE depuis dix-huit mois, la deuxième conférence générale des Nations unies pour le développement industriel se tient à Lima du 12 au 26 mars. Sa préparation a été l'occasion de toute une série de travaux, réflexions et prises de position qui à eux seuls devraient rendre possible de considérer — autrement que sous l'angle de vœux pieux et d'actions ponctuelles — une augmentation globale du potentiel industriel du tiers-monde, qui n'assure guère actuellement que 7 % de la production mondiale de produits manufacturés.

La crise de l'énergie a secoué les esprits. Les pays industrialisés se tournaient déjà vers une ère post-industrielle, privilégiant les valeurs de bien-être et la réduction des nuisances. Ils découvrent maintenant la fragilité de leurs économies et tout ce que l'industrie leur a apporté, sur le plan de l'emploi, des salaires, et de ces biens de consommation parfois irritants, mais dont peu de gens accepteraient de se passer.

De leur côté, les pays du tiers-monde s'aperçoivent que, à côté des objectifs de développement matériel et humain, ils ont à leur portée des objectifs de puissance. Peut-être d'ailleurs ceux qui ne sont pas producteurs de matières premières énergétiques se font-ils à ce sujet quelques illusions. Il n'empêche que le sentiment est là : « *Les rapports de force dans le monde ont changé* », nous disait récemment un de leurs représentants, pourtant modéré.

Il en est résulté, depuis peu, une curieuse modification du dialogue économique. Quand nous leur parlons de marchés intérieurs, de satisfaction des besoins élémentaires, ils nous répondent en termes d'industries exportatrices et d'ouverture des marchés mondiaux. Quand nous leur parlons d'agro-industries, de nutrition, d'habitat, ils nous répondent en termes de pétrochimie ou de métallurgie. Quand nous leur parlons d'industries à base de main-d'œuvre, ils nous parlent de techniques de pointe. Et quand nous évoquons la pollution, les concentrations urbaines, le déracinement rural, ou la répartition plus équitable des revenus, ils estiment que ce sont leurs affaires et qu'elles ne nous regardent pas.

Il serait vain de s'indigner d'une réaction bien humaine. D'ailleurs, n'avons-nous pas mauvaise conscience ? Que de beaux discours ne leur avons-nous pas prodigués, naguère, qui n'ont été autre chose que des paroles ?

Les avantages comparés

Cette situation comporte des dangers pour tous. Car la crise de l'énergie, à terme, sera surmontée. Que fera donc le tiers-monde dans quelques années, s'il se trouve avec une industrie mal adaptée à ses besoins, peu compétitive à l'extérieur, qui n'aura été admise que de mauvaise grâce — et à la faveur des circonstances — dans les circuits mondiaux, et devant laquelle les marchés de nos pays retrouveront, peut-être, des réflexes de défense ? Il faut, de toute évidence, chercher une solution plus intégrée, qui ménage d'une façon permanente les objectifs du développement.

A l'occasion de la conférence de Lima, un comité français, composé de fonctionnaires, d'industriels et d'universitaires, s'est efforcé d'y réfléchir. D'autres instances, l'ONUDI à Vienne, le Centre de développement de l'O.C.D.E., la C.E.E. aboutissent à des idées analogues — car la solution n'est pas douteuse : il faut reconnaître, puis promouvoir et organiser une interdépendance réelle, stable, profitable à tous, des industries des pays développés, et des autres. Mais ceci doit se faire autrement qu'en paroles, et exiger de part et d'autre de la bonne volonté et de l'esprit d'entreprise.

Peut-être le débat serait-il clarifié si, entre les partenaires, intervenait une conscience claire de ce qui, dans une première étape, est possible et acceptable. Au plan des objectifs, nous pouvons — nous devons — vouloir une augmentation globale de la production industrielle mondiale axée sur l'activité et les besoins du tiers-monde. Mais nous ne pouvons pas vouloir un démantèlement volontaire de nos propres industries. Il existe certes des branches pour lesquelles les avantages comparés sont en faveur des pays en voie de développement.

(Lire la suite page 22, 1re col.)

(*) Ingénieur général des mines, secrétaire général du Comité français pour la préparation de la conférence de Lima.

Abandonner le modèle occidental de consommation

PENDANT une semaine une soixantaine d'intellectuels des trois continents, réunis à Karachi, viennent de tenir les assises du Forum du tiers-monde. L'idée de cette association était née il y a près de trois ans. Réuni une première fois à Santiago en mars 1973, un comité préparatoire mettait au point un document de base qui a été adopté à Karachi comme plate-forme politique de l'association. La déclaration de Santiago, qui a déjà connu un large écho dans le tiers-monde, part de la constatation que les politiques dites de développement des vingt-cinq dernières années ont fait faillite : non seulement l'écart nord-sud s'est élargi dans l'ensemble, mais encore à l'intérieur du tiers-monde les inégalités nationales, régionales et sociales se sont aggravées partout. Aussi invite-t-elle à s'engager dans une direction nouvelle, celle d'un développement autonome au service des couches les plus démunies.

par SAMIR AMIN (*)

Les vingt-cinq années d'expansion du système international de l'après-guerre ont nourri l'illusion d'un développement harmonieux fondé sur la division internationale du travail. Contrairement pourtant à l'expérience d'un siècle et demi d'histoire au moins, au cours desquels la polarisation du développement capitaliste dans ses centres de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon, a été accompagnée par la dépendance souvent même coloniale des trois continents.

Les faits ont démenti cet optimisme :

● Les centres développés ont imposé des prix extrêmement bas aux exportations de matières premières et d'énergie du tiers-monde ; et l'on sait, depuis la « crise du pétrole », à quel point ce véritable pillage de notre planète conditionnait la croissance exceptionnelle des privilèges ;

● Dans les pays du tiers-monde, les flots de « prospérité » qui s'organisaient autour de ces exportations et de leurs compléments (industries de substitution d'importation) absorbaient toutes les ressources, condamnant de vastes zones à la stagnation et même à la dégradation, préparant ainsi l'état de famine chronique désormais installé dans de nombreuses campagnes d'Asie et d'Afrique. L'accélération de l'exode rural qui en a résulté a fait croître le chômage et la misère des bidonvilles dans toutes les villes des trois continents à une allure galopante, tandis qu'une minorité sociale de plus en plus égoïste perdait le sens de la nation ;

● L'émergence progressive de la Chine indiquait clairement qu'une autre option était possible ;

● La résistance des peuples aux effets du modèle proposé s'est manifestée par des moyens allant des luttes politiques pour l'indépendance nationale à la révolte (rébellions paysannes, guérillas, etc.), aux changements plus ou moins radicaux et même à la guerre révolutionnaire (comme à Cuba et en Indochine), tandis que la répression de ces mouvements a exigé des moyens terroristes décuplés (massacres en Indonésie et au Chili) ou même l'intervention extérieure (Indochine et Palestine) ;

● Les gouvernements du tiers-monde ne sont pas demeurés également résignés devant cette situation : du groupe afro-asiatique de Bandoung à la constitution des non-alignés et du groupe des 77, les tentatives d'une démarche commune visant à améliorer les termes des échanges internationaux ont été continues ;

● Enfin, dans les pays développés eux-mêmes, la prise de conscience de l'absurdité des gaspillages matériels et humains que comportait ce modèle a brutalement émergé au cours des dernières années.

Le désengagement

L'ordre mondial est donc remis en cause au triple plan du style de vie dans les sociétés riches, du type de développement des sociétés pauvres et de la distribution des pouvoirs au plan international. Le forum du tiers-monde prétend regrouper tous les courants idéologiques qui, dans les trois continents, s'interrogent à la fois sur l'ordre international et le style du développement. Il considère que l'indépendance nationale et l'égalité sociale constituent les deux seuls vrais critères par rapport auxquels les actions et les stratégies doivent être jugées.

Les réponses aux problèmes des grandes masses les plus démunies exigent évidemment l'abandon des objectifs du modèle occidental de consommation et invitent à une autonomie créatrice en matière de technologie. Cela conduit obligatoirement à « compter avant tout sur soi-même », à refuser la priorité accordée jusqu'ici à la division internationale du travail, à se désengager par rapport au système mondial.

(Lire la suite page 22, 3e col.)

(*) Membre du comité exécutif du Forum du tiers-monde.

LIP UN AN APRÈS

Des premiers succès à confirmer

LE 11 mars 1974, l'usine Lip de Palente rouvrait ses portes après un conflit qui avait duré dix mois. « Camarades, Lip vit ! » s'écriait un délégué C.F.D.T. sous les acclamations des travailleurs venus accompagner les cent quarante premiers salariés réembauchés de l'entreprise.

Un an après, le président-directeur général de la Compagnie européenne d'horlogerie Lip, M. Claude Neuschwander, peut se targuer d'avoir gagné une première partie de son pari : tous les anciens ouvriers de Lip qui souhaitaient être réembauchés l'ont été et même avec trois semaines d'avance sur le calendrier établi par le protocole d'accord de Dole. Reste à confirmer les premiers succès obtenus sur le plan industriel. Bien qu'optimiste, M. Neuschwander reconnait que la partie n'est pas encore gagnée.

De notre envoyé spécial

Besançon. — Le jeune patron de la nouvelle société Lip s'était donné un an pour remettre l'affaire sur les rails. Il a gagné son pari. L'usine tourne maintenant à plein régime. Le département horlogerie s'est enrichi d'activités nouvelles. La production de montres en constitue toutefois l'essentiel et, à la cadence actuelle de 12 000 par semaine, le cap des 500 000 unités devrait être franchi *cette année* (contre 450 000 avant le conflit et 110 000 en 1974). Il s'y ajoute la fabrication de boîtiers (2 millions en 1975), de mouvements, de montres pour tableau de bord de voitures (le chiffre de 100 000 pourrait être dépassé dès cette année grâce à l'obtention de nouveaux contrats). Sauf événement imprévisible, le chiffre d'affaires avoisinerait 100 millions de francs (contre 20 millions en 1974) et les comptes seront équilibrés, après un déficit de 12 millions pour l'exercice écoulé (au lieu des 15 prévus initialement).

Il n'y a pas de miracle. Pour obtenir ces résultats, le nouveau responsable de l'affaire, M. Neuschwander, a dû appliquer des règles de gestion très strictes. Le poids, autrefois excessif du personnel administratif et d'encadrement, a été considérablement allégé et l'importance du personnel productif a été accrue. La distribution des ateliers a été profondément modifiée, afin d'obtenir une plus grande efficacité et une meilleure rentabilité. Des machines neuves ont été achetées (pour environ 5 millions de francs), et d'importantes économies réalisées. Ainsi les stocks ne représentent plus que deux mois d'activité, au lieu de quatre ; le nombre de modèles de montres a été abaissé de 300 à 180 et celui des mouvements de 15 à 5. L'entreprise, qui, dans le passé, avait utilisé jusqu'à trois ordinateurs, ne loue plus les services que d'un seul, amplement suffisant à ses besoins. Les coûts commerciaux, enfin, ont été réduits d'un bon tiers grâce à la complète réorganisation du service des ventes.

M. Neuschwander n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Prochains objectifs : réaliser des bénéfices dès 1976 et, d'ici 1980, porter progressivement la production de montres à un million, chiffre indispensable à ses yeux pour assurer un véritable équilibre industriel, tout en mettant l'accent sur l'électronique. Il compte, au surplus, accroître la production des activités non horlogères (pièces de haute précision destinées à l'industrie mécanique et à l'armement militaire, briquets à gaz, etc.), de manière à en « tirer », dans trois ou quatre ans, un tiers du chiffre d'affaires au lieu de 10 % présentement.

Quatre atouts

Pour gagner ce nouveau pari, M. Claude Neuschwander a décidé d'utiliser quatre grands atouts : les prix (il les maintiendra en 1975), l'esthétique (il fonde de sérieux espoirs sur les nouvelles collections qu'il lance aujourd'hui), les six mille horlogers-bijoutiers avec lesquels il s'est réconcilié (*le Monde* du 25 juin 1974) et qui sont le gage de la qualité des produits Lip, les exportations (cinq cent mille montres devraient être vendues à l'étranger en 1980). Son effort portera principalement sur les marchés des Etats-Unis et du Canada et accessoirement sur ceux d'Afrique noire et d'Amérique du Sud.

En Europe, des filiales vont être montées, notamment en Belgique (une est déjà opérationnelle) et en Suisse. Pour accompagner cet effort, 5 % du chiffre d'affaires seront consacrés dès cette année à la publicité.

Le P.-D.G. de Lip ne cherche toutefois pas à sous-estimer les difficultés qui restent à vaincre. L'entreprise est remise sur pied, mais elle n'est pas à l'abri d'un accident conjoncturel, tandis que la concurrence suisse et américaine est sévère. Il est donc prématuré d'affirmer avec certitude que la société est définitivement sauvée. D'autant qu'à Besançon, des préventions subsistent : ni franc-comtois, ni horloger (bien qu'ingénieur de formation), le patron de Lip est jugé trop jeune par ses pairs pour être chef d'entreprise. Et par dessus le marché, il est de gauche.

Mais M. Neuschwander aime le combat. Il sait qu'il est condamné à la réussite.

ANDRÉ DESSOT.

BULLETIN

LADRERIE

LA partie de ping-pong entre le gouvernement et le patronat touche-t-elle à sa fin ? Les quelque cinq cent mille salariés victimes et du chômage partiel et des tergiversations prolongées des pouvoirs publics et de leurs employeurs ont peut-être une chance d'être un peu mieux indemnisés à partir du mois prochain. Le C.N.P.F. vient de proposer aux syndicats de signer un protocole d'accord portant de 3 F à 3,50 F la part de l'indemnité horaire payée par l'employeur en cas de réduction de la durée du travail au-dessous de quarante heures par semaine ; la signature de ce texte entraînerait d'office une augmentation de l'indemnité publique (2,50 F au lieu de 2,10 F), ce qui permettrait aux salariés concernés de toucher désormais 6 F par heure non travaillée, soit 12 % de plus qu'actuellement.

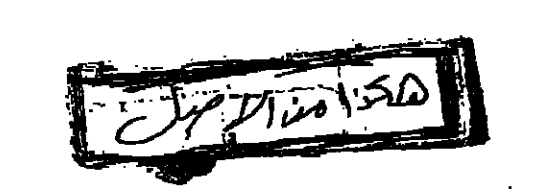
Les syndicats ont rarement l'habitude de refuser une amélioration de la situation matérielle de leurs mandants, même lorsqu'ils la jugent insuffisante. Cette fois, plus que jamais, il faut bien reconnaître pourtant que le compte n'y est pas : comment admettre que des salariés qui continuent à travailler touchent moins que des chômeurs, licenciés pour raisons économiques, et dont le revenu antérieur est garanti à 90 % jusqu'à un an ? Comment surtout expliquer qu'après quatre mois d'échanges de balles entre le C.N.P.F. et le gouvernement, la revalorisation enfin proposée ne permette même pas d'atteindre le SMIC (6,95 F) ?

Le gouvernement, qui avait déjà chichement mesuré son aide lors de l'accord du 14 octobre sur le chômage total, se montre cette fois encore tout aussi ladre. Quant aux entreprises qui sont contraintes de recourir aux réductions d'horaires, elles invoquent, non sans quelques raisons, leurs difficultés économiques pour rejeter tout effort supplémentaire. En fait, la situation n'est déjà plus tenable : ou le gouvernement décide rapidement de donner de l'oxygène aux secteurs économiques menacés de lente asphyxie ou il accepte de négocier avec le patronat et les syndicats une refonte complète du financement des aides au chômage.

Un système de protection sociale, construit en période de croissance économique accélérée pour supporter des difficultés sectorielles et passagères d'adaptation de l'appareil de production, ne peut résister à une crise qui touche profondément l'économie tout entière.

DEUX PAYS ÉPARGNÉS PAR LA RÉGESSION DANS L'AUTOMOBILE : U.R.S.S., BRÉSIL

(Lire page 23.)



FAITS ET TENDANCES

Promouvoir l'interdépendance des industries

(Suite de la page 21.)

Mais, outre que nous ne savons pas si ces avantages, liés essentiellement au faible niveau de vie, se maintiendront, des raisons nombreuses, sociales notamment, rendent impossible de sacrifier ces branches à court terme. Seuls les échanges économiques normaux faciliteront, s'il y a lieu, une mutation progressive.

Sur le plan des mécanismes, qui sont à l'ordre du jour à la conférence de Lima, nous pouvons souhaiter l'établissement d'une concertation internationale, et d'une information, et ceci d'autant plus volontiers qu'elle mettrait en contact les agents économiques réels intéressés, y compris nos industriels. Mais nous ne pouvons pas vouloir des mécanismes administratifs et institutionnels lourds, contraignants, et qui, rapidement politisés, n'organiseraient que des confrontations.

Sur le plan de l'exécution, enfin, nous pouvons apporter au tiers-monde du savoir-faire, de la technique, et des capacités de management. Mais nous ne pouvons lui apporter que peu de capitaux, et nous ne pouvons pas nous dissimuler que ceux-ci s'engageront difficilement dans des conditions d'instabilité. Aussi le Comité français a-t-il souhaité des investissements sur une base bi ou trilatérale dans lesquels les pays eux-mêmes auraient des responsabilités et qui pourraient peut-être, par l'intermédiaire de banques régionales, mobiliser au profit du développement les capitaux actuellement disponibles dans le monde.

La position française

Les restrictions ci-dessus peuvent paraître, à certains, importantes. Elles le sont, en fait, beaucoup moins que celles d'autres pays, et la position française dans ce domaine est très ouverte. Reste à la faire passer dans les faits, en encourageant toutes les initiatives, publiques ou privées, qui iraient dans le sens du redéploiement envisagé. Les pays du tiers-monde, de leur côté, en diminuant l'agressivité de leurs nouveaux projets, en accordant plus d'importance à des objectifs sociaux internes, en organisant et regroupant leurs marchés intérieurs, et en rendant plus crédible leur stabilité contractuelle, contribueraient puissamment à la création d'un état d'esprit favorable.

Tout cela n'a rien d'impossible. A une récente réunion de l'ONUDI, le délégué du Nigéria s'est exprimé en ces termes : « *Tout en partageant l'idée populaire que les investisseurs, locaux ou étrangers, doivent pouvoir travailler librement, je pense que ces entrepreneurs devraient s'associer aux aspirations des peuples locaux ; que les facilités qui leur sont données pour s'établir ne devraient pas les transformer en autorités séparées, ni en institutions opposées au peuple ou à ses chefs. Ce qui est nécessaire, je crois, est une mutuelle compréhension, et le souci de prendre conscience d'une nouvelle situation, laquelle, bien comprise, bénéficiera aux divers groupes économiques du monde, développé ou non.* »

Rien de cela n'est inacceptable pour les investisseurs. Il serait dommage que des vues raisonnables de ce type soient noyées, au cours de débats publics, par des positions négatives, ou des déclarations irréalistes et parfois hostiles. Espérons que la conférence de Lima, dont le tiers-monde attend beaucoup, saura éviter cet écueil.

MARCEL SALA.

PRIX : le ralentissement continue

La récession économique des pays industriels entraîne un ralentissement de l'inflation. Pour le deuxième mois consécutif, la hausse des prix à la consommation a été en moyenne inférieur à 1 % dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

Les résultats de janvier ont toutefois été, pour des motifs saisonniers (accroissement des tarifs publics et des loyers), dans la plupart des pays, moins favorables que ceux enregistrés en décembre. La hausse du coût de la vie — non corrigée des variations saisonnières — a été de 0,9 % en Allemagne fédérale (contre 0,3 % en décembre), de 1,1 % en France (0,8 %), de 1,6 % en Italie (0,8 %) et de 2,6 % en Grande-Bretagne (1,4 %).

Base 100 en 1970
165
160
155
150
145
140
135
130
125
120
115
110
105
JAPON
ITALIE
GRANDE-BRETAGNE
FRANCE
ALLEMAGNE
ETATS-UNIS
J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J
1973 1974 75

La forte baisse de la production industrielle et de la demande globale, souligne l'O.C.D.E., ont provoqué au cours des derniers mois, un ralentissement de la hausse, voire parfois une baisse, des prix de gros dans un grand nombre de pays. Ce phénomène se répercute maintenant au stade du détail au Canada, au Japon et en France, comme c'était déjà le cas en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.

Aux Etats-Unis, les prix de gros ont, pour le troisième mois consécutif, diminué — de 0,8 % en février. — après avoir baissé de 0,3 % en janvier et de 0,5 % en décembre. Un tel résultat n'avait pas été enregistré depuis 1967 et, en rythme annuel, la baisse trimestrielle représente 6,4 %. Ce résultat provient, en fait, du seul secteur des prix agricoles qui ont diminué de 3,4 % en février contre 2,5 % en janvier et décembre. Les pri. de gros industriels, qui constituent un meilleur critère de l'inflation, ont quant à eux augmenté de 0,5 % en janvier. Toutefois, leur rythme annuel de hausse est de 6 % contre 12 % pendant le dernier trimestre de 1974.

Abandonner le modèle occidental de consommation

(Suite de la page 21.)

Les circonstances nouvelles favoriseront peut-être ce désengagement si, comme nous le pensons, la crise, amorcée depuis quelques années avec l'effondrement du système monétaire de Bretton-Woods, devenue indiscutable depuis que la stagflation s'est généralisée au monde développé, annonce la fin d'une époque, celle de l'expansion inégale des vingt-cinq dernières années (1). C'est là la seule issue humaine. Elle n'est malheureusement pas la seule possible, et c'est pourquoi les intellectuels engagés du tiers-monde, ceux qui refusent d'être des « intellectuels-compradores », s'estiment responsables *de militer en sa faveur.*

La « crise pétrolière », qui s'est greffée sur la crise générale du système, a été l'objet de discussions approfondies du Forum. Cette crise a certainement révélé la fragilité d'une expansion fondée pendant des décennies sur le pillage de ressources non renouvelables. Mais elle a ausi révélé qu'il est, hélas, plus facile de l'admettre théoriquement que d'accepter sa remise en cause effective. Sans doute la victoire des pays de l'OPEP a-t-elle été saluée à Karachi comme celle du tiers-monde dans son ensemble. Le souhait vif que cette victoire soit renforcée par d'autres, analogues, donnant à la C.N.U.C.E.D. une vigueur qu'elle n'est pas parvenue à avoir jusqu'ici.

Peut-être, épaulés par l'OPEP, les producteurs de matières premières et de produits agricoles tropicaux trouveront-ils des moyens dont vingt ans de négociations sans succès avaient fait oublier la possibilité. Cependant, cette première victoire inquiète l'Occident égoïste, et les menaces d'agression des Etats-Unis — qu'il s'agisse de menaces sérieuses ou de chantage — ont pour objet évident le maintien du *statu quo*. C'est donc là une seconde issue possible que l'on n'hésitera pas à qualifier d'impérialiste.



Des illusions dangereuses

Il nous a paru encore nécessaire de rappeler que les espoirs que les « nouveaux riches » pourraient nourrir de s'intégrer au monde développé en partenaires égaux, en oubliant leurs frères infortunés, ne peuvent alimenter que des illusions dangereuses. On ne peut gérer ces immenses fortunes en « bon père de famille » soucieux avant tout d'en garantir l'intérêt pour les générations futures ; car il n'y a aucune garantie que l'Occident accepte d'être envahi par les capitaux pétroliers. Ces moyens financiers peuvent-ils être mis à la disposition d'un développement autonome du tiers-monde ? Le Forum a exprimé ce souhait.

La substitution de l'aide des pays pétroliers à celle de l'Occident (le fameux « recyclage », direct ou par le moyen de la Banque mondiale et des autres institutions contrôlées par les Etats-Unis) ne répond pas à la question, puisque c'est le contenu même du développement que cette aide a épaulé qui est remis en cause. Le repli égoïste sur soi-même, l'accélération d'une industrialisation qui, dans ce cadre étroit, devrait se fonder sur l'importation massive des technologies et s'inscrire dans une nouvelle division internationale du travail, *toujours inégale, même si elle est renouvelée*, ne constituent pas une réponse meilleure, bien que cela constitue évidemment une troisième issue possible que nous avons qualifiée d'illusoire, parce qu'en définitive elle ne peut servir que des minorités sociales d'un très petit nombre de pays.

C'est à partir de cette plate-forme que s'est constitué le Forum, association internationale privée d'intellectuels du tiers-monde. C'est là une plate-forme qui n'est nullement « tiers-mondiste » au sens péjoratif du terme, mais qui refuse tout autant l'occidentalo-centrisme, c'est-à-dire cette vision linéaire de l'histoire qui, renforcée par un égoïsme à courte vue, empêche de comprendre que l'ordre international actuel doit être condamné.

La création du club de Rome avait été l'expression de la création d'une « élite » fortement épaulée par l'« establishment » américain en réponse à la prise de conscience des absurdités du système par les travailleurs du monde développé. Mais cette réaction a été totalement occidentalo-centriste ; elle s'est préoccupée avant tout des menaces que comportait pour les super-consommateurs l'extension du modèle occidental prôné aux peuples des trois continents. Par contre, le Forum est animé d'une générosité universelle, qui respecte la diversité, bien plus la souhaite. Il s'adresse donc aussi aux intellectuels de l'Occident, particulièrement à la gauche européenne et française, pour les inviter au débat fraternel sur l'avenir de notre planète, sans préjugés, convaincu que la convergence des stratégies des peuples de l'Occident et de ceux du Sud peut seule garantir une issue humaine à la crise de notre temps.

SAMIR AMIN.

(1) Une interprétation globale de cette *crise est proposée au lecteur par l'auteur* de cet article, en association avec quelques amis : S. Amin, A. Faire, M. Hussein et G. Massiah, *la Crise de l'impérialisme*, Editions de Minuit, 1975.

CES

lentissement continu

LE MONDE DES AFFAIRES

DEUX PAYS ÉPARGNÉS PAR LA RÉCESSION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'INDUSTRIE automobile connaît une crise sans précédent. Chrysler, Citroën, Fiat, chancellent. A Detroit, à Turin, à Billancourt, à Volfsburg, on suit avec inquiétude les courbes de production en espérant une hypothétique reprise. Les constructeurs soviétiques et brésiliens ont des soucis d'un tout autre ordre : faire face à la demande croissante de marchés intérieurs énormes et encore inexploités. Les deux pays comptent déjà parmi les dix premiers producteurs mondiaux.

U.R.S.S. : l'éveil...

De notre envoyée spéciale

Togliatti. — *Autograd, la « ville de l'automobile » : rectangles de béton posés au beau milieu d'une plaine glacée, interminable, hérissée de pylônes et de grues, traversée par quelques routes rectilignes et rongées par les congères. Sous le soleil brouillé de l'hiver russe, des silhouettes noires, emmitouflées, se pressent aux stations d'autobus. La neige, le vent, un horizon embrumé où la fumée d'une haute cheminée se confond avec le gris du ciel. A Autograd, équivalent soviétique de Wolfburg ou de Detroit, ne passe qu'une route : celle qui mène à l'usine.*

Non loin de Togliatti, près des rives de la Volga, ce Sarcelles russe a été bâti, de toutes pièces, en quelques années, afin d'abriter les 90 000 travailleurs du complexe automobile Voljski (170 000 personnes au total). Ville champignon pour usine modèle. Car ce gigantesque complexe, né en 1967 de la collaboration des ingénieurs soviétiques et italiens (de chez Fiat), est sans doute l'un des plus modernes et des mieux conçus d'Europe.

L'un des plus importants en tout cas, à la démesure du pays : 500 hectares de terrain, dont 210 construits, 150 kilomètres de convoyeurs, 300 lignes automatiques, 17 000 unités d'équipements. Cinq usines en une, qui produisent plus de 80 % (en valeur) des éléments nécessaires à la fabrication d'une automobile, cette sœur de la Fiat 124, rebaptisée « *Jigouli* » (Lada pour l'exportation), et adaptée aux saisons et aux routes soviétiques.

La chaleur, le bruit, et cette lourde odeur de graisse et d'huile, succédant à la monotonie glacée de l'extérieur, saisissent dès l'entrée. Décor de béton, de fer et d'acier où, autour des machines portant au flanc des marques allemandes, américaines, belges, françaises ou italiennes, s'agite une foule en bleu. Un diable passe à toute allure, transportant du métal en fusion. Une femme, aux formes généreuses camouflées sous une épaisse salopette, la chevelure enfermée dans un foulard, le conduit. A Togliatti la moitié des postes, même ceux réputés les plus durs (fonderie, emboutissage), sont occupés par des ouvrières.

Des distributeurs d'eau, des tables où l'on joue aux dominos, des bancs, jalonnent les ateliers : si les cadences — très rapides — n'ont rien à envier aux « *modèles* » européens, l'abondance de la main-d'œuvre permet une grande souplesse et une certaine décontraction dans le travail (chaque équipe compte un remplaçant toujours disponible). La mobilité des travailleurs d'un poste à l'autre est d'ailleurs très développée : « *Notre usine est une école pour les ouvriers* », affirme M. Jitkov, le directeur technique. Les notions de productivité (les primes atteignent 30 % du salaire), de rentabilité, de rationalité n'en sont pas pour autant négligées. « *Notre usine est rentable, nos voitures compétitives,* ajoute M. Jitkov, *il n'y a que soixante-trois heures de main-d'œuvre dans chaque véhicule.* »

Plus important encore aux yeux des Soviétiques : le complexe de Togliatti a réalisé, dès l'hiver de 1974, les objectifs fixés pour la fin du quinquennat. La production, 26 000 voitures en 1970, atteint désormais le rythme de 2 235 véhicules par jour, soit 660 000 par an. L'usine est, depuis décembre 1974, parfaitement autonome : des quelque huit cents techniciens et ingénieurs de Fiat qui, depuis 1967, ont participé à sa construction et à sa mise en route, il ne reste plus personne. Mission accomplie.

Cette unité a largement contribué au « *décollage* » de l'industrie automobile soviétique. En 1970, celle-ci produisait 340 000 voitures particulières ; elle en a construit 1,3 million en 1974. On est encore loin des chiffres européens ou — *a fortiori* — américain, mais les objectifs soviétiques sont ambitieux : on prévoit officieusement (le plan quinquennal 1975-1980 n'est pas encore officiellement connu) une progression de la production de 10 % par an...

D'ores et déjà, on envisage de porter la capacité de l'usine de Togliatti de 660 000 à 1 million de véhicules par an. Les autres complexes : l'usine Leninsky-Komsomol à Moscou (construite en collaboration avec Renault) et l'usine d'Ijevsk (dans l'Oural) qui fabriquent toutes deux des Moskwitch, ainsi que l'usine Gorki, où sont produites les Volga, devraient être également développées et modernisées dans un proche avenir. Aux modèles existants : Lada, Moskwitch, Volga et Zaporojetz, s'ajouteraient d'abord une voiture de cylindrée moyenne (2 litres), assez proche de la Renault 16, puis une petite automobile destinée à remplacer les Zaporojetz aujourd'hui obsolètes.

« Un produit de luxe et de prestige »

Ces projets ambitieux peuvent surprendre au moment où l'industrie automobile « occidentale » trébuche. Mais le marché soviétique est encore loin du seuil de saturation. Une voiture pour quinze habitants à Moscou, une pour trente dans l'ensemble du pays : l'automobile reste un produit rare, « *un produit de luxe et de prestige* », reconnaît l'un des — nombreux — dirigeants de la centrale Autoexport, organisme chargé de la vente et de l'achat de véhicules automobiles. Qui les achète ? « *Des savants, des dirigeants, des commerçants pour l'essentiel,* dit-il. *Il y a des gens qui achètent une voiture et qui ne parcourent pas plus de 3 000 kilomètres par an.* »

Prestige chèrement gagné. Etre automobiliste et soviétique aujourd'hui tient quasiment de la vocation. Il faut de la ténacité, de la patience (ou de la débrouillardise), des économies et des qualités de mécanicien et de conducteur chevronné.

De la patience : les délais de livraison varient de sept à huit mois en moyenne. On a mis en place un système de priorité par entreprise. Chaque usine dispose d'un quota annuel de voitures qu'elle répartit entre les ouvriers inscrits sur une liste d'attente. Et des économies : une Lada coûte 5 500 roubles, soit près de quarante mois de salaire ouvrier moyen (150 roubles). Les tarifs du marché de l'occasion, voire du « *marché noir* » — encore florissant, — ne sont guère inférieurs. Dans les magasins d'Etat, une automobile vieille de deux ans, en bon état, ne coûte en moyenne que 15 % de moins qu'une neuve.

Si l'accession à la « *propriété automobile* » est ardue, l'entretien et l'usage du véhicule ne le sont pas moins. Moscou ne possède que trente garages — il est vrai gigantesques, — où les délais de réparation atteignent six, sept, voire huit mois !

Il faut tout le talent de bricoleurs des Soviétiques pour surmonter ces obstacles. On cite le cas d'un automobiliste zélé qui, dès l'achat, avait réussi à envelopper d'une substance isolante chaque pièce de son moteur. « *Avant même d'acquérir une voiture, on étudie à fond l'art de la démolir* », ironise un dirigeant d'Autoexport. Art d'autant plus indispensable que les routes asphaltées sont encore rares (bien qu'on en construise environ 25 000 kilomètres par an) et que la neige, la glace le gel les rendent souvent dangereuses.

Les besoins énormes du marché soviétique justifient l'effort entrepris pour développer l'industrie automobile. Deux obstacles entravent néanmoins cette fièvre de croissance. Tout d'abord, l'approvisionnement des pièces détachées : souvent, la production des sous-traitants soviétiques, polonais, bulgares ou tchèques n'a pas suivi celle des entreprises de montage. Ainsi l'usine de Togliatti travaille-t-elle quasiment sans stock de pièces (deux jours de production au maximum). Elle est livrée au jour le jour par ses sous-traitants, et trois avions ont dû lui être affectés pour l'approvisionnement d'urgence afin d'éviter les ruptures de stock.

Second obstacle, et majeur : la nécessité pour les Soviétiques d'acheter à l'étranger une grande partie des machines, des équipements et du *know how* (les licences et l'ingénierie) nécessaires à la construction et au développement de leurs usines automobiles. Cette contrainte explique que l'U.R.S.S., en dépit des besoins de son marché intérieur, exporte environ un tiers de sa production. Besoin de devises fait loi. « *Nous ne vendons pas nos produits pour gagner de l'argent, mais pour pouvoir acheter autre chose* », déclare le directeur adjoint d'Autoexport.

Bref, l'U.R.S.S. doit, pour satisfaire son marché intérieur, développer ses ventes à l'étranger. Cet impératif la contraint à aligner la qualité et les performances de ses modèles sur ceux des voitures occidentales (l'Europe de l'Ouest représente 35 à 40 % de ses débouchés).

La crise ? Elle n'a jusqu'à présent guère entravé les exportations de voitures soviétiques, qui ont progressé en 1974 de 20 % environ. Au contraire : les automobiles russes, plus robustes que la plupart de leurs concurrentes européennes, ont un coût d'usage et d'entretien souvent plus faible et « collent » parfaitement aux nouvelles préoccupations des acheteurs européens. Les Lada sont ainsi en passe de devenir de dangereuses rivales des Fiat, dont elles sont dérivées. Leur succès pourrait même amener l'U.R.S.S. à limiter ses débouchés géographiques afin de satisfaire les besoins de ses clients actuels, affirme-t-on à Autoexport, où l'on escompte une progression des ventes à l'étranger supérieure à celle de la production dans les années à venir. Ambition inquiétante pour les constructeurs européens qui, il y a quelques années, avides de conquérir le « *fabuleux marché soviétique* », semblent revenus à de plus prudentes positions. M. Agnelli ne laissait-il pas récemment entendre qu'il ne poursuivrait sa coopération avec l'Union soviétique qu'à la condition que celle-ci s'engage à ne pas réexporter vers l'Europe ?

VÉRONIQUE MAURUS.

BRÉSIL : le boom

De notre correspondant

Sao-Paulo. — Chômage, crise de confiance, récession : autant de mots inconnus dans les immenses faubourgs industriels de Sao-Paulo, où sont fabriqués les Coccinelle et les Corcel qui embouteillent les principales villes du pays. Avec huit cent cinquante-huit mille unités, la production automobile a augmenté de 17,7 % en 1974 — à peine moins que les années précédentes, puisque la progression moyenne a été de 19,5 % depuis 1969. Les prévisions, pour 1975, restent exceptionnelles : un million de véhicules, soit 16 % de plus. Ce qui confirmera le Brésil au rang de neuvième producteur mondial. Au premier rang, en tout cas, de l'Amérique latine et des pays en voie de développement.

Alors que les exportations étaient insignifiantes il y a deux ans, elles devraient s'élever à 330 millions de dollars cette année, soit un bond de 65 % par rapport à 1974. Volkswagen, en crise dans son pays d'origine, va ouvrir en septembre, à Taubate, dans l'Etat de Sao-Paulo, une nouvelle unité de production capable de sortir trois cents véhicules par jour. Ford doit investir 60 millions de dollars. General Motors, deuxième fabricant brésilien après Volkswagen, a augmenté sa production de 21 % l'an passé alors que celle-ci baissait de 31 % aux Etats-Unis...

Pourtant, le Brésil a été atteint, comme la France et la Grande-Bretagne, par la crise du pétrole, puisqu'il doit encore importer les trois quarts de son « brut » malgré de récentes découvertes. Il doit acheter à l'extérieur une partie de son acier, bien qu'il soit un des principaux fournisseurs mondiaux de minerai de fer. Comment s'explique alors la continuité d'une telle croissance ? Et celle-ci n'est-elle pas dangereuse pour la santé économique d'un pays qui a accusé l'an passé un déficit de 4,7 milliards de dollars dans sa balance commerciale, qui a une dette extérieure de 17 milliards de dollars et qui, depuis l'arrivée du général Geisel au pouvoir, a décidé de développer le rail, jusqu'ici négligé, pour moins dépendre de la route ?

A toutes ces questions, le président du syndicat de l'automobile, M. Mario Garnero, ne fournit que des réponses rassurantes : grâce aux programmes d'expansion sidérurgique mis en route, l'auto-suffisance en acier sera atteinte en 1978. Les gisements pétroliers découverts dans la plate-forme sous-marine laissent prévoir que l'autarcie énergétique sera obtenue d'ici à 1980. Un pays de 8,5 millions de kilomètres carrés ne se conquiert pas par le rail, mais par la route. Même si Brasilia accorde désormais une certaine priorité au chemin de fer, celui-ci ne pourra que desservir les grandes villes et transporter les charges importantes. « *Pour pénétrer l'intérieur, il faudra se servir de la voiture.* » Or les deux tiers du pays sont encore dépeuplés.

La principale explication de l'essor continu de la production tient aux potentialités du marché brésilien. Les premières Volkswagen — firme pionnière — ont été fabriquées il y a quelque vingt ans. Le parc automobile ne compte que 6 millions d'unités, pour une population de plus de 100 millions d'habitants. « *Comme le prix des voitures augmente moins vite que l'inflation, nous attirons chaque année de nouvelles couches de clients. Les régions où les ventes progressent le plus vite sont le Nord-Est, le Nord, le Centre-Ouest, qui sont économiquement en retard par rapport au Centre-Sud. En outre, dans un pays comme le nôtre, il y a une relation étroite entre la croissance agricole et l'expansion de l'automobile. Or l'agriculture a progressé de 10 % en 1974, et les prévisions, cette année, sont bonnes pour le soja, le maïs, le blé, etc.* »

Le moteur de la croissance

C'est en misant sur l'ouverture de nouveaux « *fronts agricoles* », sur le développement des transports collectifs, sur l'augmentation des exportations, que les fabricants brésiliens ont planifié, selon M. Garnero, une croissance de 15 à 20 % l'an jusqu'en 1980. De surcroît, les marchés naturels du Brésil, Afrique et Amérique latine, sont en forte expansion.

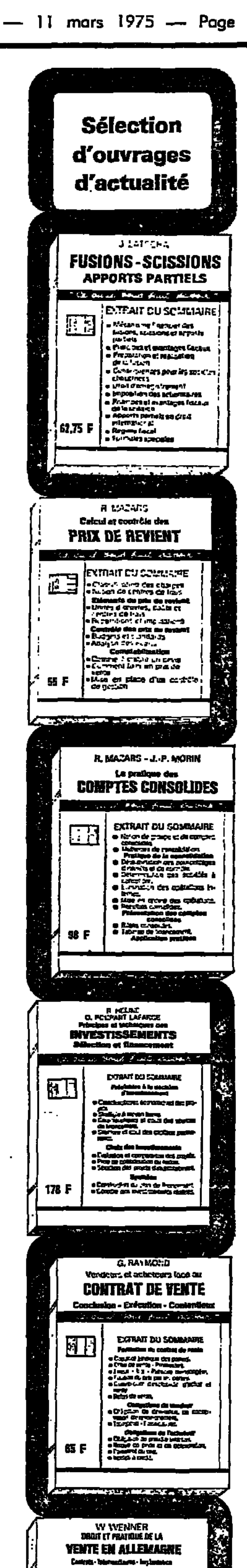
Le point noir reste le manque de qualification de la main-d'œuvre, qui empêche une bonne productivité. Chez Volkswagen, on affirme que la moitié des 33 000 ouvriers « horaires » ne sont pas préparés pour le travail qu'ils font. Mais les entreprises savent au moins que c'est un facteur de production sur lequel elles ont les moyens d'agir : elles ne peuvent rien contre la flambée des matières premières, ni même contre le contrôle des prix exercé par le gouvernement. En revanche, elles peuvent obtenir de nombreux gains de productivité en augmentant la qualification de leur personnel et en améliorant ses conditions d'hygiène et d'alimentation.

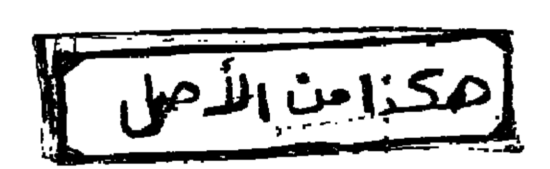
Volkswagen a ainsi créé dans ses locaux, en 1973, un centre de formation professionnelle, actuellement fréquenté par 3 000 apprentis. Les entreprises paulistes semblent avoir compris que, contrairement aux idées reçues, les avantages sociaux contribuent à réduire les prix de revient. Elles bénéficient, en outre, de privilèges qui manquent aux maisons mères : la mise en veilleuse des syndicats et la limitation des hausses de salaires. Privilèges qui devraient, d'ailleurs, s'amoindrir, en raison de la volonté manifestée par Brasilia de stimuler les organisations ouvrières.

Depuis 1953, l'industrie automobile brésilienne est devenue peu à peu le moteur de la croissance. Elle contribue pour 3 % à la formation du produit national brut et fournit, à elle seule, 7 % des impôts prélevés par l'Etat. Ses « retombées » économiques sont nombreuses et spectaculaires : comme en Europe, les villes sont bâties pour l'automobile et défigurées par elle. Cela conduit à un gâchis de ressources qui alimente depuis longtemps la polémique sur la « perversité » du modèle industriel brésilien. Car ce gâchis se produit dans un pays qui n'a pas encore satisfait aux nécessités de base d'une grande partie de sa population.

CHARLES VANHECKE.







En Chine, une nouvelle morale industrielle ?

Maître de conférences à l'Ecole polytechnique et à l'université Paris-Nord, M. Maurice de Montmollin nous livre, à son retour de Chine, ses impressions sur l'organisation et les conditions de travail dans les entreprises. Il souligne la lutte permanente contre la bureaucratie.

DANS les entreprises visitées (Pékin, Sian, Changchow, Changhaï, Canton), la proportion de « cadres » est de l'ordre de 10 %. C'est un chiffre d'autant plus faible que les Chinois comprennent sous ce terme *tous* les « non-productifs » : les cadres proprement dits, les employés, jusqu'aux enseignants des écoles annexes et aux infirmiers des dispensaires. *Précisons* que ne sont pas compris dans les statistiques les contremaîtres, pour la bonne raison qu'ils ont été supprimés au cours de la révolution culturelle.

Cette réduction des « bureaucrates » concerne aussi l'organisation du travail. Les effectifs des bureaux d'études, de préparation du travail, etc., paraissent squelettiques à l'observateur occidental. Onze techniciens dans le bureau de « technologie et production » pour une usine de bonneterie de mille six cents personnes ; une dizaine dans le « bureau de conception » pour la zone n° 5 du port de Changhaï (trois mille deux cents personnes). Ce n'est qu'à l'usine d'équipements lourds de Canton que les chiffres se rapprochent des normes occidentales : plus de cent techniciens, sur un effectif de cinq mille cinq cents, pour les « services techniques ». L'explication de cette différence réside évidemment dans le fait que cette entreprise ne fabrique guère que des prototypes.

Qui donc organise le travail, si les cadres sont si peu nombreux ? Une *constatation* d'abord : *en fait*, le travail est peu organisé. La part d'improvisation, de « débrouillardise », est importante à tous les niveaux. Corrélativement, les contrôles sont faibles. La doctrine officielle est qu'il faut faire confiance aux « masses » (terme qui signifie en fait « non-dirigeants »), à *leur conscience politique*, fortement stimulée d'ailleurs par une formation idéologique permanente. *« Placer la politique au poste de commandement »*, cela signifie en l'occurrence que l'on s'interdit de doubler la formation politique par une préparation du travail minutieuse, qui ne laisserait plus de place qu'à l'exécution passive.

La « triple union »

Il est un domaine, cependant, où les fonctions d'organisation sont définies d'une manière relativement précise et hautement originale : c'est celui de l'innovation technique. Lorsqu'il s'agit de mettre au point un produit nouveau, ou une machine nouvelle, ou plus simplement d'apporter une modification de quelque importance, on crée un groupe de « triple union », constitué de techniciens, de cadres administratifs et d'ouvriers qualifiés (des « vétérans »), proposés par les « masses » et confirmés par les « instances supérieures ». La « triple union » est dirigée par un technicien, et les vétérans en constituent en général la moitié. Quelques exemples : la mise au point d'une petite repasseuse automatique et la modification d'un équipement de teinture de coton pour l'adapter au nylon dans une usine de bonneterie ; une chaîne de transfert, un nouveau moteur dans une usine de moteurs Diesel; une nouvelle grue au port de Changhaï.

Tous les membres du groupe sont détachés provisoirement de leurs emplois habituels, auxquels ils retourneront une fois l'opération terminée, à moins qu'ils ne soient affectés (c'est le cas surtout pour les ouvriers) à la conduite du nouvel équipement, ce qui leur permet d'en connaître parfaitement le fonctionnement et d'en assurer eux-mêmes l'entretien. La « triple union » joue ainsi un rôle important dans la formation des ouvriers (1).

« Compter sur ses propres forces » est nécessaire, mais il faut aussi, si l'on veut suivre les directives du Président, *« travailler dur »*. Qu'en est-il de la productivité dans les entreprises chinoises, et quelles sont les conditions de travail ?

L'impression dominante est que la productivité des hommes est faible. En revanche, celle des équipements paraît moyenne, voire satisfaisante (on travaille souvent en 2×8 ou 3×8, même si la technologie n'y oblige pas). On rencontre toujours beaucoup de monde dans les ateliers (un peu moins dans le textile), et le rythme de travail n'y semble jamais très intensif. A ce point de vue, l'industrie chinoise apparaît assez loin des normes des pays industriels modernes.

Cependant, cette remarque générale appelle quelques commentaires. La semaine est de six jours (quarante-cinq heures par semaine, en général), et il n'y a pas de vacances, si ce n'est quelques congés pour convenances familiales. Le degré de mécanisation, et plus encore d'automatisation, est encore faible. Les directions des usines en conviennent volontiers, mais semblent décidées à ne progresser dans cette voie qu'au même pas que la formation technique des ouvriers, qui est moins aisée que l'acquisition d'une machine moderne.

On retrouve ici le souci constant de ne pas créer de différences trop importantes entre la complexité des équipements et les compétences de leurs servants. C'est pour cette même raison que lorsqu'une machine est achetée à l'extérieur elle est livrée si possible en pièces détachées et montée avec la collaboration de ceux-là mêmes qui auront à s'en servir, et non par une équipe spécialisée de mécaniciens.

Par ailleurs, l'apparente surabondance des effectifs dans les ateliers s'explique mieux lorsqu'on sait que tous les cadres viennent travailler deux jours par semaine en moyenne dans les ateliers, et que les collégiens du quartier qui viennent se familiariser avec la vie industrielle peuvent être par moments très nombreux. Ainsi, dans l'usine d'émaillage de Sian, ils étaient cent cinquante, pour un effectif d'un millier d'employés. Dans l'usine d'équipements textiles de Chengchow (cinq mille cent employés), ils sont toujours au minimum deux cents, avec des pointes de huit cents. C'est là un autre aspect de la lutte contre la séparation intellectuels-manuels.

Le travail en miettes

Si les cadences paraissent faibles, et si les ouvriers semblent en général assez décontractés, il faut reconnaître, en revanche, que l'organisation des postes de travail ne brille pas par son modernisme. Le travail est bien souvent en miettes. Les équipements de sécurité sont quasiment inexistants. C'est une surprise, et peut-être une déception, pour le spécialiste occidental féru d'ergonomie, d'élargissement et d'enrichissement des tâches, et de *job design* que de découvrir que ces préoccupations semblent absentes des entreprises chinoises. Même la simple rotation des postes est très peu pratiquée. Le seul élément positif à ce point de vue est l'existence d'importants stocks tampons entre les postes en chaîne, qui permettent une grande liberté individuelle de cadences.

L'explication tient encore, probablement, dans la volonté de *« mettre la politique au poste de commandement »*. Le plus important c'est la conscience politique de l'ouvrier. Le plus urgent c'est l'établissement de nouveaux rapports de production, le partage des pouvoirs de direction, la lutte contre la bureaucratie. Les Chinois d'aujourd'hui ne sont décidément pas tayloriens, en ce sens qu'ils ne jugent pas que certains doivent concevoir, et d'autres exécuter. L'organisation des postes de travail n'est pas une affaire de spécialistes, c'est l'affaire des ouvriers eux-mêmes dans l'atelier. Or il se trouve que, actuellement tout au moins, les ouvriers ne semblent pas se préoccuper excessivement de cet aspect de leur travail.

Nous n'avons pas trouvé trace, dans aucune des usines visitées, des primes qui, avant la révolution culturelle, constituaient les « stimulants matériels », classiquement destinés à encourager le zèle individuel des ouvriers. Toutes les rémunérations sont mensuelles et invariables d'un mois sur l'autre. Ceci est considéré comme une victoire contre la ligne « révisionniste » et « économiste » de Liu Shao-chi (2).

Des temps, cependant, sont partout définis, et figurent sur divers documents utilisés par les ouvriers, assez peu nombreux il est vrai. Mais ces temps diffèrent singulièrement des temps issus de nos bureaux des méthodes. Ils ne résultent pas d'un chronométrage, puisque ce dernier a été banni des usines au cours de la révolution culturelle. Ils sont issus d'une estimation du bureau technique, généralement par analogie avec les temps antérieurement pratiqués. Cette estimation est ensuite discutée aux niveaux de l'atelier et de l'équipe, éventuellement modifiée (dans les deux sens), puis finalement acceptée, après ces allers et retours « consultation-mobilisation », par l'équipe et les cadres de l'atelier. La détermination des normes de travail constitue en fait la phase finale d'un processus plus vaste de discussion du plan de production, à tous les niveaux (3).

L'accord se fait d'autant plus facilement qu'il s'agit d'une sorte de contrat moral, et non d'une norme dont dépendront les rémunérations ultérieures. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de trouver sur les documents des temps très « arrondis ».

Le temps est beaucoup plus une unité de compte de la production qu'une mesure précise des durées de fabrication.

Que se passe-t-il lorsqu'un ouvrier ou une équipe n'arrive cependant pas à accomplir le plan, ou lorsqu'il se trouve systématiquement à la traîne ? Les réponses données dans ce cas font toujours référence à un effort d'analyse politique collective, appuyé de l'aide technique qu'apportent les camarades. Ce rôle de l'entraide, de l'échange d'expériences, est souvent mis au crédit de la révolution culturelle. Il s'inscrit dans la ligne du combat contre l'individualisme. Questionnés pour savoir si un ouvrier plus rapide que les autres était mieux payé, et inversement, les dirigeants de l'usine d'émaillage de Sian nous ont fait cette réponse étonnante : *« Non, ce ne serait pas juste, parce que les individus ont des niveaux de technicité toujours différents, et donc des rendements toujours différents. »*

Révolution et production

L'industrie chinoise réussira-t-elle le pari de concilier révolution et production ? Le combat permanent contre la bureaucratie, les exhortations constantes à transformer les mentalités, la conviction que la conscience professionnelle procède de la conscience politique permettront-ils d'obtenir que soit respecté l'impératif « quantité, rapidité, qualité, économie », partout affiché? Peut-on sans aucune contradiction être « expert et rouge » ? C'est là un débat fondamental, qui était au cœur de la révolution culturelle, et qui sous-entend encore aujourd'hui la campagne contre Lin Piao et Confucius. Celle-ci ne semble pas encore, si l'on en croit les experts sinologues, avoir nettement choisi entre la normalisation et la relance.

Pour y voir plus clair dans ce problème, il faudrait savoir ce qui se passe réellement au cours des discussions qui rassemblent, deux ou trois fois par semaine, les membres des équipes de production (4). C'est là que sont proposées et critiquées toutes les décisions pratiques concernant la vie de l'usine, ceci à la lumière des classiques du marxisme *et de la pensée-maotsetoung*. Dans quelle mesure y a-t-il participation, conviction, rituel, passivité, voire contrainte ? Dans quelle mesure cette démocratie industrielle se ramène-t-elle à une morale industrielle, avec tous les risques de dogmatisme que cela comporte ? Nous ne pouvons évidemment pas répondre à ces questions, et encore moins prévoir l'avenir. Il nous semble cependant avoir décelé, au plan modeste de l'organisation du travail, quelques indices significatifs d'une conception réellement nouvelle de la division du travail et des rapports sociaux dans l'entreprise industrielle.

MAURICE DE MONTMOLLIN.

(1) Il existe d'autres sortes de « triple union », notamment celle qui assume la fonction « marketing » industriel : elle groupe alors cadres administratifs, techniciens de fabrication et utilisateurs du produit à créer.

(2) D'après Alain Bouc (*le Monde* du 12 janvier 1974), la question ne serait pas encore partout définitivement tranchée. Voir aussi Gilbert Etienne, *la Voie chinoise*, P.U.F., 1974, p. 141.

(3) Sur la procédure générale de détermination du plan, voir les études de Jacques Attali, *le Monde*, 15 mai 1973.

(4) Il faut aussi tenir compte des étonnantes « usines de ménagères », dont le rôle dans la formation idéologique est important.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Joseph Klatzmann

NOURRIR DEUX MILLIARDS D'HOMMES

UN grand livre, celui qu'il fallait et sans doute le meilleur en toute langue, de parution récente, sur le sujet. Il est bien connu ce sujet, mais en raison même de son immense portée et des incertitudes de la science, sur de nombreux points, il est la victime de passions obscurcissantes.

Tout est ici passé minutieusement en revue, sans « emballement » : progression des besoins, insuffisances alimentaires présentes, menaces sur le futur, possibilités. Dans tous ces domaines *dominent* le « puissamment raisonnable » et le souci non de satisfaire, mais d'éclairer le lecteur.

Réagissant contre tous les excès, Klazmann parcourt inlassablement le champ ; le monde entier défile sous nos yeux, « révolution verte », heurs et malheurs du barrage d'Assouan, puissance et risque du D.D.T., etc.

Le contraste entre surnourris et sous-nourris sur la planète est bien connu, mais des illusions sont favorisées par la mésentente entre diététiciens sur les normes alimentaires vitales en protéines (les écarts vont parfois presque du simple au double).

Combien de mal-nourris dans le monde ? Selon les données de base, les nombres s'échelonnent entre *400 millions et 2 milliards*.

Que la progression de la production agricole ait été, ces dix dernières années, insuffisante n'est pas en question, mais, contrairement aux préjugements, aucune corrélation négative n'apparaît dans les pays peu développés, entre l'accroissement de la population et celui de la production agricole par habitant.

Combien la Terre peut-elle nourrir d'hommes ? Tous les facteurs d'amélioration sont passés au crible, y compris l'aquaculture et l'agriculture biologique ou sans terre, en particulier les possibilités de la culture de levures sur paraffine (vulgairement et improprement « bifteck de pétrole »). Loin des miraculeux 150 milliards d'hommes de Colin Clark ou des 50 milliards de R. Revelle, l'auteur montre, avec la dose nécessaire d'audace et de prudence que 10 milliards pourront (pourraient plutôt) être bien nourris, au prix d'un effort qui est malheureusement loin d'être en vue.

Dans une optique un peu trop résolument mondiale, rien n'échappe à l'investigation, notamment pas un facteur peu connu : l'extension des terres soustraites à la culture (villes, usines, routes, aéroports, etc.), qui pourrait, *en trente ans, atteindre 3 à 4 millions* de kilomètres carrés, soit la moitié du gain possible de façon absolue et à un coût élevé.

Un livre qui éclaire, instruit et, il faut l'espérer, persuade.

★ Paris, 1975. P.U.F., collection « SUP. Le géographe », 268 pages, 37 F.

Laurent Laot

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN QUESTION

S'IL a beaucoup été écrit sur la crise du capitalisme, sur l'essor imprévu de l'après-guerre et les critiques contre l'excès même de la réussite, ce fut bien rarement avec la clarté de ce petit ouvrage, qui peut être cité en modèle.

Non-recherche immodérée de l'originalité, non-recours à l'abstrait pour paraître plus élevé, non-emploi d'anathèmes pour soulager sa conscience et communier dans l'amertume, non-désir de publicité personnelle : voilà des qualités rares, qu'il faut placer à un haut niveau.

Ouvrage de vulgarisation, dira-t-on, mais sans nuance péjorative, ouvrage de diffusion plutôt. A la présentation du passé et du présent, dans un style soutenu et sans emphase, succèdent une série de questions sur le devenir.

Etonné, jusque-là, de n'avoir pas vu d'allusion au problème social, se demandant si cette omission ne cache pas, comme en tant de cas, une approbation tacite du système, le lecteur est éclairé amplement, par la suite. Sans la logomachie usuelle, sans les formules, machines à ne pas penser, le jeune Breton pose, en termes clairs, la question du régime, sans dissimuler les difficultés de changement et sans recours aux exorcismes libérateurs.

Sans doute, sur les causes de l'inégalité dans le monde, trouvons-nous les préjugés courants. Le seul fait que les maux dénoncés, chez les riches comme chez les pauvres, n'en persistent pas moins suffirait déjà à *mettre en garde contre le simplisme*. Mais l'ensemble peut être fortement recommandé à ceux (aux jeunes notamment) qui veulent, sans efforts démesurés, accéder aux problèmes de notre temps. La *rareté de tels ouvrages est, à la fois, un sujet d'étonnement* et une explication de nos troubles.

★ Paris, 1974. Les Editions ouvrières, collection « Comprendre pour agir », 199 pages, 18 F.

Sadok Sahli et Abdelhamid Bouraoui

L'OPINION PUBLIQUE ET LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

LES remarquables progrès du Centre d'études et de recherches économiques et sociales à Tunis se traduisent, cette fois, par une enquête d'opinion sur la population tunisienne et les questions la concernant, aussi remarquable par la sûreté de la méthode que par l'intérêt de ses résultats.

Les questions de fait donnent de fortes divergences très instructives : si, par exemple, le nombre des Tunisiens est assez bien connu, celui des Tunisiens à l'étranger est fortement sous-estimé (quarante-quatre mille au lieu de deux cent cinquante mille). L'opinion a conscience de la grande importance des questions démographiques et aussi de l'existence du surpeuplement.

En termes de niveau de vie, les Tunisiens, qui se trouvent au cinquième, à peine, des Français, sont, dans l'ensemble, plus satisfaits et, contrairement à ceux-ci, estiment, en plus forte proportion, que leur niveau de vie a augmenté et qu'il augmentera.

Sur le plan démographique, une quasi-unanimité (93 %) trouve trop élevé le nombre des naissances ; forte majorité pour une diminution de leur nombre et en faveur d'un accroissement du nombre des Tunisiens à l'étranger.

Conscience est prise également de l'importance de l'instruction.

Une remarquable réussite, qui souligne la maturation d'une population longtemps *non* consciente d'elle-même et plutôt plus au courant de sa situation que la population française.

★ Tunis, 1974. Centre d'études et de recherches économiques et sociales, 116 pages.

Jacques Henripin et Evelyne Lapierre-Adamcyk

Avec la collaboration de Patrick Festy

LA FIN DE LA REVANCHE DES BERCEAUX QU'EN PENSENT LES QUÉBÉCOISES ?

LA chute de la natalité qui, pendant deux siècles, avait sauvé la collectivité française du Canada a tout remis en question. L'égalité de fécondité entre francophones et anglophones se traduit, en effet, par une perte progressive pour les premiers, sous la double influence de la masse et de la hiérarchie sociale. Le nombre et l'argent sont, pour une fois, du même côté.

Entreprise par le maître Jacques Henripin, chef de file de l'école démographique de Montréal, cette étude est assise sur un sondage auprès de mille sept cent quarante-cinq ans Québécoises, mariées et de moins de soixante-cinq ans. *C'est un modèle du* genre, tant pour la rédaction des questions que pour l'analyse des réponses : attitudes à l'égard des enfants (énoncés clairs et ingénieux), circonstances *entourant leur venue, aspirations concernant leurs* études, etc. Bien que l'échantillon soit un peu mince pour certaines répartitions (par exemple, attitudes « très favorables », selon la génération et la *profession du mari*), *l'ensemble est puissamment instructif*, en particulier le niveau de vie selon le nombre d'enfants et le travail de la femme, l'influence déclinante du niveau d'instruction, les allégements possibles *de la charge des parents (allocations familiales* en tête, quoi qu'on en dise).

L'effritement dû à la phagocytose et à l'immigration étant estimé entre quinze mille et trente mille par an, il faudrait, pour le compenser, une différence de fécondité, entre francophones et autres, supérieure de plus de 20 %. Les femmes d'aujourd'hui ayant renié l'attitude de leurs mères et de leurs grands-mères, verra-t-on leurs filles et leurs petites-filles réagir quelque peu dans l'autre sens ? L'enjeu est considérable.

A l'agrément de goûter une excellente présentation s'ajoute celui de voir le nom de Patrick Festy, l'un des tout meilleurs parmi les jeunes démographes français.

★ Montréal, 1974. Les Presses de l'université de Montréal. Centre de diffusion de livres universitaires de langue française, Paris, 11, r. de Sèvres, 164 p., 51 F.

Jacques Riboud

UNE MONNAIE POUR L'EUROPE L'EUROSTABLE

EUROPE et monnaie stables, voilà deux rêves, disons deux *objectifs* fuyants, dont l'un, au moins, pourrait être atteint, nous *montre* ici le célèbre monétariste bâtisseur de ville.

L'or étant fini (« un merveilleux métal, un mauvais étalon ») et le dollar refusé, il faut autre chose : une monnaie (de compte, bien entendu) qui *remplisse* trois conditions. *L'eurostable*, c'est son nom, combinera le *panier* de devises et *l'indexation*, l'ensemble faisant un *plateau*. Il s'agira d'un ensemble de devises initialement dans des proportions déterminées ; mais la quantité d'unités monétaires de chaque pays sera augmentée selon les variations de l'indice des prix à la consommation. Chaque fraction conservant aussi son pouvoir d'achat, *le total la conservera aussi*.

Cette monnaie internationale, créée par une institution centrale européenne, ne prétend remplacer aucune monnaie nationale ; elle s'ajoute à elles, tout en étant soustraite *aux vicissitudes du marché. Entre* elle et les monnaies nationales, il y aura des taux de conversion, quasi automatiques.

Cette monnaie sera-t-elle désirée ? (c'est la *deuxième condition*). *Elle sera, semble-t-il, vivement* recherchée, puisque la constance du pouvoir d'achat est, en tous pays européens, un sacrilège aux yeux des financiers, et, de ce fait, un objectif hors de *portée*.

La difficulté semble dès lors résider dans la perfection même, disons la pureté. Il s'agit seulement de savoir dans quelles conditions et limites pourra être obtenu et gardé ce précieux talisman non fondant.

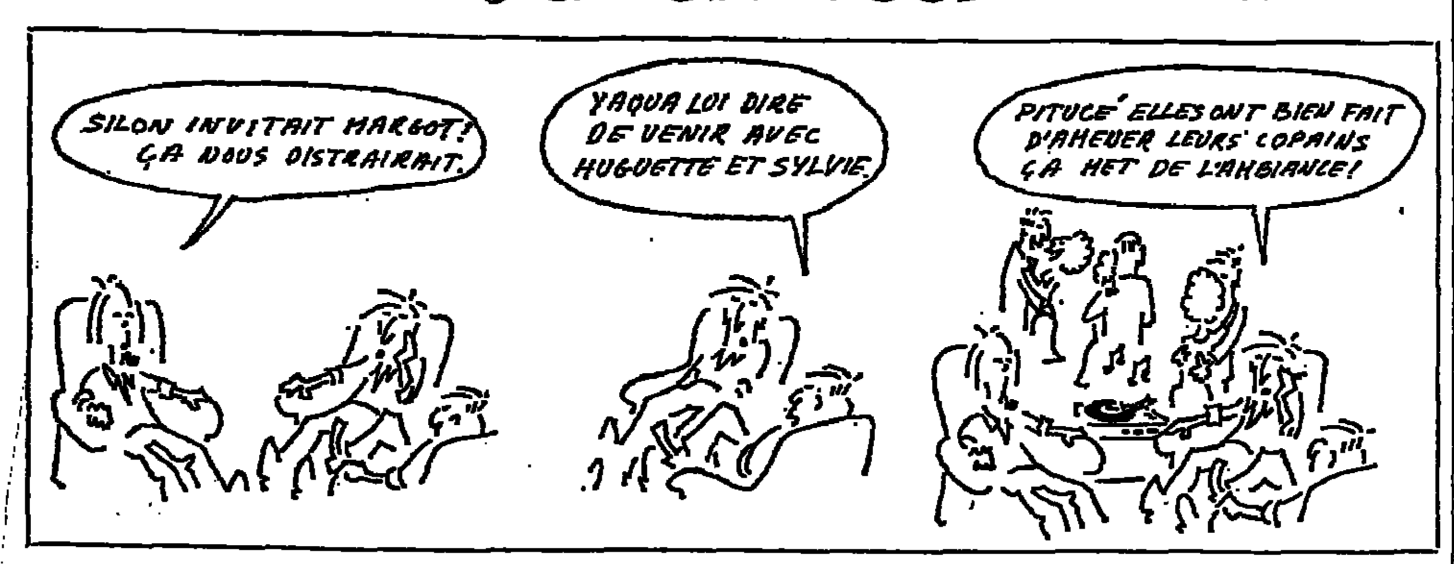
Et précisément, une excellente analyse de l'inflation, en début d'ouvrage, nous dit bien que les victimes sont ceux « qui ont fourni des produits et du travail et qui, en échange, n'ont reçu que des signes ». S'il devient possible à un national d'accéder à cet incomparable *eurostable*, l'Etat ne va-t-il pas perdre les sommes considérables qu'il gagne à la dépréciation des signes ? C'est l'obstacle à toute indexation.

★ Paris, 1973. Editions de la Revue politique et parlementaire. Diffusion Armand Colin, 239 p., 34 F.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 mars à 0 heure et le mardi 11 mars à 24 heures :

La zone de basses pressions qui affecte l'Europe occidentale persistera. Elle aura tendance à se combler un peu sur les îles Britanniques et la France et à se maintenir surtout sur le Bassin méditerranéen.

Mardi, le temps restera assez frais sur la France. Il sera très variable selon les régions, parfois très brumeux le matin, les brouillards étant localement givrants. En général, les nuages seront plus abondants près de la Manche, sur le Nord et les régions orientales avec des pluies (chutes de neige vers 600 mètres à 800 mètres), tandis que les précipitations tomberont plutôt sous forme d'averses dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Les vents seront très variables en direction, et généralement faibles à modérés, mais assez forts par moments sur le golfe du Lion et la Corse.

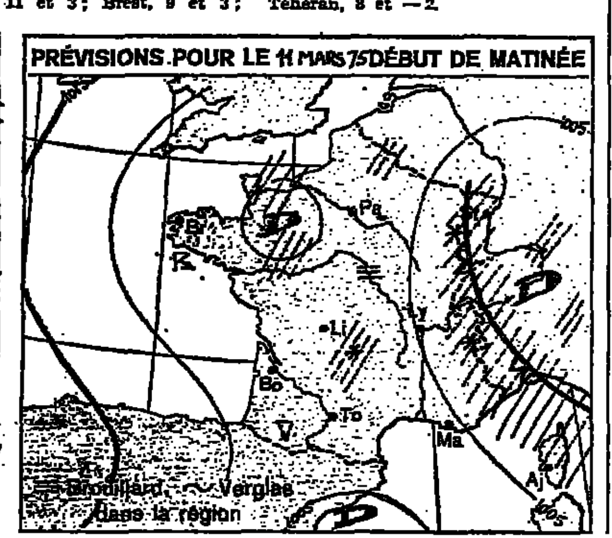
A la faveur d'éclaircies locales, on observera de faibles gelées dans l'intérieur, au lever du jour.

Lundi 10 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,2 millibars, soit 753,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 11 et 5 degrés ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 0 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 5 et 3 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille, 11 et 7 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 11 et —1 ; Nice, 9 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 10 et 3 ; Ajaccio, 11 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 5 degrés ; Athènes, 15 et 11 ; Bonn, 12 et 3 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Le Caire, 26 et 18 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 9 et 2 ; Genève, 6 et 2 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 11 et 1 ; Moscou, 3 et 1 ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 16 et 10 ; Stockholm, 6 et —3 ; Téhéran, 8 et —2.

SITUATION LE 10-3-75 A 0 h G.M.T.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 mars 1975 :

UN DECRET

● Portant modifications du code de procédure pénale.

UNE LISTE

● D'admissibilité à l'examen d'admission dans le corps des officiers techniciens de réserve de la marine.

Visites, conférences

MARDI 11 MARS

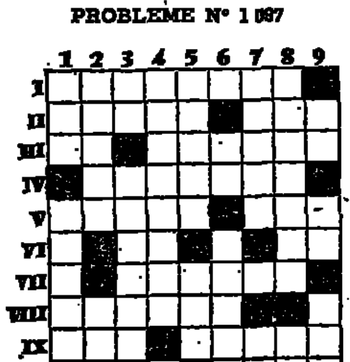
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, métro Solferino, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Maisons ». — 14 h. 45, 11, quai Conti, Mme Pajot : « Hôtel des monnaies et ses ateliers ». — 15 h., place Beauvau, Mme Bacheller : « La galerie de peinture Katia Granoff ». — 15 h., métro Louvre, Mme Bouquet des Chaux : « Louvre, Tuileries, Palais-Royal ». — 15 h., entrée de l'église, rue Saint-Honoré, Mme Chapuis : « Hector Berlioz à l'église Saint-Roch ». — 15 h., métro Bir-Hakeim, Mme Legregeois : « Paris 2000. Le front de Seine ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., entrée du pilier sud-est : « Les secrets de la tour Eiffel » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 15 h., Claridge, 74, avenue des Champs-Elysées, M. Bernard Gavoty : « Ravel et la France ». — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Le mythe, le droit et la personne ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean Klein : « Entretiens » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., 36, rue Jacob, M. le professeur Francis Doré : « L'Inde d'aujourd'hui » (André Gautier - la Tisanière).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 097



HORIZONTALEMENT

I. Se récoltent généralement dans des régions bien... arrosées. — II. Vieux ruban bleu ; D'un auxiliaire. — III. A moitié plat ; Chaudes, dans la profusion. — IV. Expose des gens à la morgue. — V. Ne change donc pas facilement d'idées ; Un vrai pillage. — VI. Fin de mode ; Augmenta d'une unité le cheptel d'Argos. — VII. Donnas un certain équilibre. — VIII. Il est normal qu'elle entende conserver sa liberté. — IX. Ile ; Franchit le seuil. — 10. Désigne une Reine du Ciel ; le dieu des Latins. — XI. Dans son école, on était à cheval sur le règlement.

VERTICALEMENT

1. Etait, de toute façon, la moins chère au cœur de Jacob ; N'aiment pas tellement rester sur le dos. — 2. De quoi éblouir un soupirant transi ; Essaya. — 3. Note ; Etres inférieurs. — 4. Opérations sur les volumes ; Souvent lumineuse quand le génie la souffle (épelé). — 5. Loi ; Orientation. — 6. Cernée par les eaux ; Plus clair. — 7. On peut penser qu'il devait avoir une faim de loup ! ; Préfixe. — 8. Aurais chaud ; Ne sont vraiment propres que lorsqu'ils sont curés. — 9. Vieux mot ; Symbole chimique ; Epreuve plus ou moins pénible.

Solution du problème n° 1 096

Horizontalement

I. Bagarres. — II. Aure ; Amou. — III. Adam ; Us. — IV. Lavements. — V. Epi ; Isaïe. — VI. Trets ; Tel. — VII. Ere ; TR. — VIII. Issoire. — IX. Sousse. — X. Ady ; Te ; Ut. — XI. Rascasses.

Verticalement

1. Ballet ; Isar. — 2. Au ; Après ; Da. — 3. Graviers ; Ys. — 4. Aède ; Téos. — 5. Amis ; Iota. — 6. Rames ; Rues. — 7. EM ; Nattes. — 8. Soutier ; Sue. — 9. Ussel ; Mets.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Documentation

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La direction de la Documentation française a publié les textes suivants :

— *Transformations du travail industriel*, éléments pour des scénarios de société (par Jean-Michel Montel et Gérard Le Gall), préface de Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. L'emploi industriel dans la société. Recherches de solutions. Rôle de l'Etat. Annexe. (Le volume, n° 52, de la collection « Travaux et recherches de prospectives », 100 p., 25 F.)

— *Les Jardins botaniques et arboretums en France*, jardins botaniques des collectivités publiques (villes, universités, etc.) et privés. Arboretums de l'Etat et des collectivités publiques et arboretums privés. (Le volume, n° 34, de la collection « Environnement », 152 p., ill. 25 F.)

— *Notes et études documentaires : architecture scolaire et aménagement* de l'espace (étude réalisée sous la direction de Jacques Treffel, inspecteur général de l'instruction publique) La construction d'un établissement scolaire ; les constructions scolaires et la scolarisation ; le processus de construction ; la sécurité. L'aménagement de l'espace scolaire : les raisons d'un changement : la nécessité d'une adaptation de l'architecture à la pédagogie ; quelques expériences d'aménagement de l'espace scolaire. Conclusion : pour une initiation de nos enfants d'âge scolaire à l'architecture. (N° 4 147, 4 148, 4 149, 4 150, 116 pages, 15 F).

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07, télex DOCFRAN Paris 24826, ou dans toutes les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98. Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 15 francs seront expédiées franco de port par voie postale ou maritime. Les commandes inférieures à 15 francs seront majorées d'une somme forfaitaire de 3 francs pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux. Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. — Me Delorme.
S. 4. - Dentelles, linge, jouets, etc. Mme Daniel. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 6. - Estampes anc. et modernes. Faïences. Porcelaines. Mobilier anc. Tapisseries. Me Oger.
S. 7. - Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Autographes littéraires. Lettres de Marcel Proust. — Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10. - Art Déco. Art 1900-1925. — M. Marcilhac, Mlle Callac, Mme Fabre, Mlle Thornton. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 12. - Sièges et meubl. Me Bondu.
S. 14. - Monnaies. Me Pescheteau.

VENTES

PALAIS GALLIERA, à 14 h. 30
Collections Mis et comte de Ségur au château de Méry-sur-Oise et appartenant à divers.
MM. Antonini, Dillée, de Fommervault, Monnaie.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

PALAIS GALLIERA, à 14 h. 30
Tableaux et dessins provenant des successions de M. et Mme de T...
MM. Antonini, Touzet.
Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mes COUTURIER, DE NICOLAY, JOZON.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Patrick Bloch,
sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille,
Axelle,
le 1er mars 1975,
111, avenue du Roule,
Neuilly-sur-Seine.

— M. Jean-Maurice Verdier, Mme, née Geneviève Inbona et Eric sont heureux d'annoncer la naissance de
David.
Paris, le 1er mars 1975.

Mariages

— M. et Mme Roger Metailler-Caillard sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Pascale
avec
M. Michel Guervilly,
docteur en urbanisme.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale le 1er mars 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue Thiers,
38000 Grenoble.

— M. et Mme Claude Lecointe,
M. et Mme Maxime Aumon,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Yves et Danièle.
La cérémonie religieuse aura lieu le 22 mars, à Nantes.
46, rue E.-Fortier,
76130 Mont-Saint-Aignan.
66, rue du Général-Buat,
44000 Nantes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

ALBERT MICHALLON

Nous apprenons le décès de
M. Albert MICHALLON,
ancien maire de Grenoble,
survenu dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 mars.

[Né à Grenoble en 1912, Albert Michallon était un ancien interne des hôpitaux de Lyon et avait exercé la chirurgie dans sa ville natale. Pendant l'occupation, il s'était illustré dans la Résistance, en particulier en organisant les hôpitaux clandestins du Grésivaudan, où furent soignés les maquisards du Dauphiné.

Elu conseiller municipal en 1947, il devint maire (U.N.R.) de Grenoble en 1959. Il fut également conseiller général de l'Isère. En 1964, il avait obtenu à Innsbruck que sa ville fût désignée pour les Jeux olympiques d'hiver de 1968. Avant que ceux-ci ne s'ouvrent, Albert Michallon avait dû abandonner son siège de premier magistrat : aux élections municipales de 1965, sa liste avait été battue par celle de M. Hubert Dubedout, actuel maire de la ville. Il s'était alors retiré de la vie politique.]

— Avignon, Nice.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri BOSSI,
née Aurore Castello,
rappelée à Dieu dans sa soixante-huitième année, le 4 mars 1975.
De la part :
Du docteur et Mme Georges Bossi et de leurs trois filles,
Et des familles Bossi et Castello.

— Mme Pierre Curnier,
Mme Curnier-Odéïde,
MM. Claude et Paul Curnier,
Mlle Isabelle Odéïde,
M. Jean-Claude Odéïde,
Les familles Curnier, Roux, Guerric, Basse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre CURNIER,
professeur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont eu lieu le 8 mars à Céreste (Alpes-de-Haute-Provence).
Rue Pierre-et-Marie-Curie,
04110 Céreste.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Yann DOH,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 7 mars 1975.
De la part de
Mme Yann Doh, son épouse,
Sa fille Sylvaine, Pierre et leurs enfants,
Alain, son fils,
M. et Mme Charles Doh,
M. et Mme Pelisson et leur fille,
Les familles Breyton, Nasica et Cornibert,
Tous ses parents et alliés.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité des familles, le mardi 11 mars 1975 à 10 h. 30, à :
Roynucourt (Oise).
19, avenue des Merisiers,
94 Nogent-sur-Marne.

— Mme Gérard Dubois,
Mme Yvette Dubois-Allamagny,
Charles et Florence Allamagny,
M. et Mme Marcel Simeon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gérard DUBOIS,
leur époux, frère, oncle et neveu,
survenu le 28 février 1975 à Paris, à l'âge de vingt-huit ans.
La cérémonie religieuse, en l'église de Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière communal, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
2, rue de la Cossonnerie,
Paris (1er).
7, boulevard Gazagnaire,
Cannes (06).

— Mme Christiane Kolb, sa femme,
M. et Mme François Kolb et leurs enfants,
M. et Mme Jean Kolb et leurs enfants,
Mlle Axelle Kolb,
Ses enfants,
Ses frères et sœur,
Sa secrétaire Mme Lagny,
Et tous ses amis,
font part du décès de
M. Charles KOLB,
ingénieur honoraire de la S.N.C.F.,
secrétaire général de l'INTERAPRO,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 6 mars.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
44, rue Emile-Zola,
95600 Eaubonne.

— Le président
Et le conseil d'administration d'INTERAPRO et d'APROMO font part du décès de
M. Charles KOLB,
ingénieur principal honoraire à la S.N.C.F.,
secrétaire général d'INTERAPRO et d'APROMO,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le jeudi 6 mars 1975.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.
Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Nous apprenons la mort du
général Jean QUAREZ
[Né le 5 décembre 1919, le général Quarez, diplômé de Saint-Cyr, sert en Tunisie, en Indochine, puis en Algérie, avant d'être affecté, en 1965, à l'état-major du commandement suprême allié en Europe. Adjoint au général-inspecteur de l'infanterie en 1968, il est nommé en 1970 adjoint au général commandant la 8e division à Compiègne jusqu'en 1972, date à laquelle il est admis dans le cadre de réserve.
Le général Quarez avait été déporté à Buchenwald en 1944.]

— Le docteur et Mme Michel Sternberg, Anne, Myriam, Damien, Elisabeth et Claire,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,
M. Eric Walter STERNBERG,
compositeur,
ancien président de la Société internationale de musique contemporaine,
Section Israël,
survenu subitement en pleine activité le 15 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
« Doucement, comme Dieu l'a voulu, je suis parti,
J'ai composé l'accord final de ma vie :
Un psaume rédempteur pour le monde. »
(E. Lasker-Schüler.)
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Holon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1220, avenue Suror-Côté,
Québec 6.

— Noyon, Ham, Longueil-Annel.
Le docteur Lucien Thibaux et Mme,
Ses enfants,
M. et Mme Thierry Thibaux,
Mlle Isabelle Thibaux,
Ses petits-enfants,
Mme Olga Vieillard, ses enfants et petits-enfants,
Mme Raymonde Legrand,
Mme Charles Martin,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Gaston VANDENBUSSCHE,
ancien directeur particulier des Assurances générales de France,
expert fluvial,
décédé à Ham le 7 mars 1975, dans sa soixante-quinzième année, muni des sacrements de notre mère la Sainte Eglise.
Le service religieux sera célébré en la cathédrale de Noyon le mardi 11 mars 1975, à 14 h. 30.
Réunion à la cathédrale.
Les condoléances seront reçues à l'issue du service.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Longueil-Annel, précédée d'une bénédiction en l'église de la paroisse à 16 heures.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
50, boulevard Carnot,
60400 Noyon.
22, rue du Général-Leclerc,
80400 Ham.
P F R L 23, rue de Lille,
60100 Noyon.
Tél. : 444-00-47.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait
MICHEL CROISET,
cinq jours après ses petites filles,
EMMANUELLE et CHLOÉ.
Ses parents, sa femme demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé, de s'unir à eux dans le souvenir.

Messes

— Au jour anniversaire de la disparition de notre confrère
Max de BONNEFOUS DE CAMINEL,
il est demandé à ses amis de bien vouloir s'unir d'intention à la messe de 19 heures, qui sera célébrée ce soir en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Le souvenir de son beau-frère, Albert Charles-Morice, du « Journal » sera associé au sien.

Remerciements

— Mme Boyé Carré, ses fils, ses filles et Mlle Arlette Carré,
prient tous ceux qui les ont si chaleureusement soutenus dans l'épreuve lors du décès de
M. Jean CARRÉ
de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance et les remercient tout particulièrement de leur émouvante fidélité envers leur époux, père et frère.

— Mme Malène Marcoussis,
et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qui les ont profondément touchés, lors du décès de leur mère et grand-mère,
Alice HALICKA,
remercient bien vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme Ernest-Pierre Massé,
ses enfants et petits-enfants,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de
Ernest-Pierre MASSÉ

— M. Paul Morand,
de l'Académie française,
très touché des marques d'émouvante sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
Mme Paul MORAND,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

— Nersac (Charente)
Mme Pierre Receveur et ses enfants,
remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs prières, se sont associés à leur grande douleur lors du décès de
M. Pierre RECEVEUR,
docteur vétérinaire,
inspecteur général de la France d'outremer,
chevalier de la Légion d'honneur.

— Mme Marcelle Viard,
tous les parents et alliés,
J.-R. Toutain et ses amis,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages de sympathie se sont associées à leur douleur lors du décès de
M. Lucien VIARD,
les prient de trouver ici avec leurs remerciements l'expression de leur gratitude émue.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Don Giovanni (gala).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jules Bocarne ; 22 h. : la Femme aux ciseaux.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôtel Baltimore
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h : Britannicus
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h : Couples — — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville.

Le music-hall

Galaxy, 21 h. : Cendrillon (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. : Roger Siffer.
Olympia, 21 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des Congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h : Festival
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : Musique orientale (Vietnam).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Capella Sine Nomine et D. Cahen, clavecin (Monteverdi, Bach, Poulenc).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. Y. Prin (Ravel).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Ensemble de musique de chambre de l'Orchestre national de France (Mozart, Ohana, Beethoven, Poulenc, Josquin des Prés).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta, avec S. Armstrong, M. Forrester (Mahler).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Rasma Lellmane, violon (Nardini, Bach, Ysaye, Szymancwsky).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio de France (Beethoven, Ravel).
La Vieille Grille, 21 h. : les Dilettantes (musique baroque).

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Ozone.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Martin Carthy, Robin Bary Dransfield.

La danse

Espace Cardin, 21 h. : Elle lui dirait dans l'île, par l'Atelier chorégraphique Serge Keuten.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES AUTRES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Montréal-Club, 19e (606-18-81)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

> ***Lundi 10 mars***
>
> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
>
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**
> (De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Concorde, 8e (359-92-84), Athéna, 12e (343-07-48).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40)
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette I et II, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86)
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marotte, 2e (231-41-39), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Nations, 12e (343-04-67).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).
LE MONSTRE EST VIVANT (A.) (*) v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04), les Images, 18e (522-47-94).
L'ORDRE (Fr.), LE CUCHON (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46)
LES PIRATES DU METRO (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
PHANTOM OF PARADISE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55)
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; à 14 h. et 22 h 30
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Champs-Elysées II s.f., 8e (225-67-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sué.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), les Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SKEZAG, (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 22 h. 10.
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 8e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

> **Les films nouveaux**
>
> LES BIJOUX DE FAMILLE, film français de J.-C. Laureux, avec *F. Brion* (**) : *Paramount-Elysées*, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
>
> UNE PAGE FOLLE, film japonais de T. Kinugasa : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
>
> SMOG, film français de Christian Mottier : Quintette, 5e (033-35-40)
>
> LE SOLEIL QUI RIT ROUGE, *film français de* Mario Kirschner : Studio Galande, 6e (033-72-71).
>
> LA TOUR INFERNALE, film américain de J. Guillermin, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, P. Newman, W. Holden ; v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
>
> LE BANQUET, film français de Dimitri Kollatos (**) ; Châtelet-Victoria, 1er *(508-94-14)*.
>
> LE FLAMBEUR, film américain de Karel Reisz, avec J. Caan ; v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maine-Rive-Gauche, 6e (548-28-36), Mazéville, 9e (770-72-86), Club, 9e (770-81-47), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Palace, 18e (522-37-41).
>
> ZORRO, film français de D. Tessari, avec S. Baker, A. Delon et O. Piccolo ; *Elysées-Cinéma*, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
>
> THOMAS, film français de *J.-J. Dion*, avec *Nicole Courcel* : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
WANDA (A.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LE MESSAGER (An., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88).
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MUSIC LOVERS (An., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) et J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ROCCO ET SES FRERES (It. v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42).

Les festivals

S. PECKINPAH ET H. HAWKS. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Seuls les anges ont des ailes.
WESTERN PARADE. — V.o., Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) : Willy Boy.
I. BERGMAN. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 15 : la Honte ; 16 h. 15 : Persona ; 18 h. : la Passion ; 20 h. : le Lien ; 22 h. : l'Heure du loup.
P. PASOLINI. — V. o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. 20 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 16 h., 22 h : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Œdipe-Roi ; 20 h. : Théorème.
VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES. — (Fr.-Alg., v.o.), 14-Juillet, 11e (700-51-13), chaque jour, à des heures différentes : Jusqu'au bout ; Margoline ; Emigration ; Penarroya.
R. LETHEM. — Collectif jeune cinéma, 6, passage Charles-Dallery, 11e (805-90-53), à 20 h. 30 : l'Arlequin des rues.
HUSTON, HATTAWAY, EDWARDS. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Jours de vin et jours de rose.
A. HITCHCOCK. — V.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : les Amants du Capricorne.
HOMMAGE AUX GRANDS CINEASTES ITALIENS. — V.o., Dominique, 7e (551-04-55) : Main basse sur la ville. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : Rocco et ses frères.
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Mort d'un bûcheron.
H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN. — V.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Secret derrière la porte.

ARTS ET SPECTACLES

TROIS DISPARITIONS

Le cinéaste George Stevens

Le cinéaste américain George Stevens est mort le samedi 8 mars d'une crise cardiaque à l'hôpital de Lancaster (Californie). Il était âgé de soixante-dix ans.

Né à Oakland le 8 décembre 1904, George Stevens avait débuté sur les planches à l'âge de six ans dans la troupe de son père. Il vient à Hollywood en 1923 : il travaille comme opérateur de prises de vues et gagman avec le producteur des films de Laurel et Hardy, Hal Roach. A l'avènement du parlant il passe aux studios R.K.O. où il deviendra le premier metteur en scène de la compagnie. Il dirige successivement Katharine Hepburn (Alice Adams, Quality Street), *Fred Astaire et Ginger Rogers* (Swing Time), *Astaire sans Rogers* (Demoiselle en détresse), *Rogers sans Astaire* (Vivacious Lady). *Avec Leo Mc Carey, il est un des réalisateurs attitrés de la comédie américaine. En 1939, il tourne* Gunga Din, *d'après Kipling, superproduction maison dans la lignée des* Trois lanciers du Bengale.

La guerre venue, il poursuit chez Columbia sa carrière de metteur en scène de comédies avec des distributions éclatantes comme la Justice des hommes *(1942) et* Plus on est de fous *(1943) ; il dirige pour M.G.M. le classique* la Femme de l'année *(1942, avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn). Il est mobilisé en 1943, entre au service documentaire de l'armée où il tourne des films sur les camps de concentration nazis. La guerre finie, il crée avec Frank Capra et William Wyler la Liberty Film qui se propose d'introduire à Hollywood un autre cinéma, plus en rapport avec son époque. Un seul grand film en naîtra en 1946,* les Plus belles années de notre vie, *de Wyler, cependant que Stevens retourne dans les studios pour mettre en scène* Tendresse *(avec Irene Dunne), qui fait pleurer des millions de spectateurs.*

En 1951, après un silence de cinq ans, débute la troisième carrière de Stevens, celle de spécialiste des superproductions aujourd'hui à la mode, mais avec un « message ». Avec celui de William Wyler, son nom devient synonyme d'une sorte de « tradition de la qualité » hollywoodienne. Son premier coup d'essai est Une place au soleil, *d'après* Une tragédie américaine, *de Dreiser, avec Montgomery Clift et Elizabeth Taylor : Stevens établit son style, filme une scène sous tous les angles possibles, « réalise » pratiquement le film au montage, auquel il consacre six mois. Suivront dans cette même veine :* l'Homme des vallées perdues *(1953, avec Alan Ladd, Jean Arthur),* Géant *(1956, le dernier film de James Dean),* le Journal d'Anne Frank *(1959),* La plus grande histoire jamais contée *(1965). Après l'échec de ce dernier film et de* The Only Game in Town *(1969), il quitte définitivement le cinéma.*

Son fils George Stevens Jr, s'il n'a pas lui-même dirigé de films, a su profiter de la renommée paternelle pour s'imposer à la tête du service documentaire de l'USIS (United States Information Service), puis de l'American Film Institute à Washington et Los Angeles. — L. M.

Martin Davies

ancien directeur de la National Gallery de Londres

Sir Martin Davies, ancien directeur de la National Gallery, vient de mourir à Londres. Il était âgé de soixante-six ans.

Sir Martin Davies avait quitté, il y a deux ans, la direction de le National Gallery, de Londres. Ce savant typiquement britannique, laconique, courtois, extrêmement critique et méfiant, mérite une attention particulière, en raison de la révolution qu'il a apportée dans le style des catalogues. Attaché de bonne heure aux collections de la Galerie nationale, il veilla sur elles, pendant la guerre, dans les dépôts du Pays de Galles. Il en résulta, en 1945, un petit volume sur les « primitifs des Pays-Bas », suivi en 1951 d'un autre volume, sur les « primitifs italiens » (réédité en 1961), d'une rigueur inhabituelle dans la notice ; tout était ramené aux données contrôlables avec une remarquable économie de termes, pour distinguer le possible, le probable et le certain.

Un ton d'humour un peu sardonique donne souvent aux notices une saveur particulière ; le « compiler » note, en s'excusant, qu'il n'aperçoit décidément pas tel détail qu'un commentateur aventureux a cru discerner. Dans le catalogue italien, le « compiler » a même indiqué, dans une phrase restée célèbre, que, si une tradition digne de respect attribue à Giotto les fresques de l'Arena, elles ne sont pas « in the strictest sense documented *». A partir de ces volumes, la règle d'indiquer en détail les provenances et de mentionner les répétitions s'est imposée. Le brusque accroissement des données positives dans les catalogues de musée ou d'exposition, que l'on a pu constater à partir des années 60, est en grande partie dû à cet exemple. En 1971, Sir Martin avait fait faire par son musée l'acquisition d'un* Saint Yves, *de Rogier Van der Weyden, et il publia sur le grand Flamand, en 1973, une monographie, où l'œuvre probable, soigneusement distingué de celui de son maître Campin (alors le maître de Flémalle), est proprement délimité, en laissant à d'autres — s'ils y tiennent — la charge de l'aventureuse interprétation historique. Un cas remarquable.* — A. C.

Théâtre

M. MAURICE SARRAZIN, directeur du Grenier de Toulouse, EST « EXTRÊMEMENT SURPRIS » DE LA NOMINATION DE BRUNO BAYEN.

M. Maurice Sarrazin, l'actuel directeur du Grenier de Toulouse, a publié un communiqué dans l'après-midi du 7 mars, où il exprime son « *extrême surprise* » à la nouvelle de la nomination de Bruno Bayen comme codirecteur, à ses côtés, du Centre dramatique national de Toulouse (*le Monde* du 8 mars). « *Le Grenier de Toulouse étant une entreprise privée,* dit-il, *il ne peut être question pour qui que ce soit de prendre une décision à propos de sa direction et,* a fortiori, *celle d'une nomination.* » Cette nomination, en effet, ne sera rendue officielle que prochainement. Mais elle paraît incluse dans le nouveau contrat de décentralisation que le secrétariat d'Etat à la culture doit proposer au Grenier de Toulouse.

LE DANSEUR LÉON WOIZIKOWSKI

Le danseur polonais Léon Woizikowski, qui avait appartenu à la troupe des Ballets russes, vient de mourir en Pologne. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Léon Woizikowski avait étudié la danse dans son pays natal, à Warsaw, et avait été remarqué, tout jeune, par Serge Diaghilev. En 1915, il se joignit à la troupe des Ballets russes, où il ne tarda pas à tenir les premiers rôles dans « la Belle au Bois dormant », « les Noces », « le Prince Igor », « Petrouchka », « l'Après-midi d'un faune », « les Matelots », etc. Il avait ensuite dirigé une école de ballets à Cologne.]

Cinéma

« Le Flambeur », de Karel Reisz

Seize ans après son célèbre documentaire *Nous, ceux de Lambeth,* portrait d'un groupe de jeunes gens et de jeunes filles du quartier populaire de Lambeth, le cinéaste britannique Karel Reisz (co-fondateur du « Free Cinema » avec Lindsay Anderson dans les années 50, metteur en scène de *Samedi soir, dimanche matin et de Morgan)* vient de tourner son premier film américain, et peut-être son meilleur film de fiction à ce jour, *le Flambeur* (The Gambler).

Reisz reçut il y a quatre ans un scénario original d'Amérique, l'aima et le retravailla avec son auteur, James Toback, au cours de quatre sessions particulièrement nourries de trois semaines chacune. Toback, vingt-six ans, natif de New-York et professeur de littérature au City College comme le héros du film, puisait pour une large part dans ses souvenirs personnels, décrivait un milieu qui lui était familier, s'inspirait d'éléments en partie autobiographiques, même si le film achevé n'a rien à voir avec une autobiographie. Karel Reisz décida de tout centrer sur le personnage principal, voulut tracer le portrait contradictoire d'un aventurier moderne américain pour qui la passion du jeu n'est qu'un exutoire parmi d'autres possibles.

Axel Freed (James Caan) enseigne donc la littérature, cite volontiers Dostoïevski, dont une photographie est accrochée au mur de sa salle de travail, pour expliquer que deux et deux font parfois cinq. Il a une liaison avec une ravissante beauté texane, Billie (Lauren Hutton). Il gagne 1 500 dollars par mois, a tout pour être heureux selon la formule lituanien émigré aux Etats-Unis, lithuanien émigré aux Etats-Unis, s'est imposé dans les affaires à la force du poignet, par des moyens pas toujours orthodoxes. Sa mère, médecin dans une clinique à New-York, témoigne déjà de l'ascension sociale de la famille, que couronne son insertion dans le monde universitaire.

La respectabilité bourgeoise obtenue, Axel s'ennuie : « Buffalo Bill est mort », déclare-t-il un soir à Las Vegas à sa petite amie alors qu'il vient de gagner une fortune aux cartes. Cette recherche de l'aventure à tout prix le pousse à multiplier les risques : la pègre des jeux l'attend chaque fois qui ne pardonne pas aux mauvais payeurs. Par une forfaiture contraire à ses principes de joueur, il accepte de truquer une partie de basket-ball à laquelle participe l'équipe du collège. Ses dettes sont effacées. Il fuit dans Harlem, monte dans une chambre accompagné d'une prostituée noire avec qui il se dispute. Le souteneur pénètre dans la chambre, lui met un couteau sous la gorge, mais il ne le tue pas. Furieux, Axel le brutalise ; il est tailladé au visage par la fille.

Cette explosion de violence est le *climax* nullement gratuit d'une œuvre où sont remises en question les valeurs d'une société fondée sur la morale du succès, où le mérite se concrétise plus que jamais par la rapidité et l'ampleur des gains, le coup de poker permanent. La passion du jeu devient le microcosme d'un malaise plus général, d'ordre presque métaphysique, bien qu'il soit parfaitement situé dans le temps et l'espace : derrière le *thriller* classique, le suspense accumulé, se profile l'ambiguïté autodestructrice d'une Amérique minée par son propre goût du risque.

Au tout premier degré, *le Flambeur* n'en est pas moins d'une limpidité, d'une efficacité dramatiques qui renouent avec la meilleure tradition hollywoodienne, sans rien sacrifier du contenu.

LOUIS MARCORELLES.

★ France-Elysées, Danton (v.o.), Madeleine, Clichy-Pathé, Maxéville, Convention - Gaumont, Gaumont - Rive gauche (v.o.).

« ZORRO »

Le spectacle est dans la salle. Les enfants abolissent la distance qui les sépare de l'écran. Ils réclament Zorro, l'applaudissent, l'interpellent, se rassurent entre eux quand il disparaît et que le méchant capitaine Stanley Baker prétend l'avoir tué. *« Il se cache ! », « Il va revenir ! », « Le voilà ! ».* Nous sommes à Guignol, et ces dialogues improvisés constituent le sel de la représentation.

C'est contre la tyrannie, pour l'ordre et la justice, que Zorro se bat. Il est le bandit bien-aimé, l'ange tutélaire, l'invincible héros (mi-preux chevalier, mi-karatéka), qui protège les opprimés et fait palpiter le cœur des jeunes filles. Alain Delon est entré en se jouant dans la peau du personnage mythique créé, en 1920, par Douglas Fairbanks. Il s'est réservé un rôle à double face : sous une (affreuse) perruque blanche, il feint d'être un gouverneur falot ; sous le sombrero et le masque noir de Zorro, il surgit de l'ombre, s'envole dans les airs (leçon apprise à Hongkong), dessine des Z vengeurs sur les fesses des pleutres et la poitrine des intrigants, disperse, culbute, ridiculise ses adversaires (sans jamais les tuer), et, au terme d'un duel homérique, finit par débarrasser la Nouvelle-Aragon de son despote.

Le seul innocent que le valeureux Delon ne parvienne pas à tirer de la misère est le scénario. Indigent il est, indigent il reste. D'une consternante sottise hors des scènes d'action. Il faut bien dire également que le film est atrocement doublé, et que la mise en scène de Duccio Tessari ne brille ni par son originalité ni par son rythme.

Bref, c'est plutôt un brouet cinématographique que l'on offre à nos chers petits. Mais ils s'en fichent pas mal. Ils n'ont d'yeux que pour Zorro et se régalent de ses exploits. Leur seul regret (à ce que j'ai entendu) est qu'à la fin de l'histoire l'infatigable justicier n'épouse pas la jolie demoiselle (Ottavia Piccolo).

J. B.

★ Rex, Saint-Michel, Elysées-Cinéma, Normandie, Helder, Paramount - Gobelins, Miramar, Mistral, Magic - Convention, Napoléon.

Musique

Milhaud et Jolivet aux semaines d'Orléans

L'ouverture de la Maison de la culture au Carré Saint-Vincent devrait permettre aux Semaines de musique contemporaine d'Orléans, qui en sont à leur septième année, de s'épanouir dans un climat favorable.DimanchelaM.C.O. mat favorable, Dimanche, la M.C.O., pleine de lumière, égayée par une belle exposition sur le cirque qui avait attiré beaucoup de familles, recevait deux excellents concerts : l'un consacré à Varèse, entouré de Ingegneri, Gabrielli et Barbaud, donné par l'Orchestre contemporain de Paris et la Psallette d'Orléans sous la direction de Konstantin Simonovitch dans le très beau théâtre, l'autre dédié à Milhaud et Jolivet dans la curieuse salle hexagonale où l'on se sent comme à l'intérieur d'une pagode chinoise.

Rien ne pouvait mieux rappeler la force de Jolivet que les grandes pièces de Mana *(1935), ces deux objets sonores, débordant d'énergie vitale et d'une éloquence abrupte, et les* Cinq danses rituelles *(1939) qui semblent prendre vie comme le marbre sous le ciseau d'un sculpteur et se chargent d'intensité, de signification et de poésie, qui furent interprétées avec une rare plénitude et un éclat rageur par Jacqueline Mefano.*

L'hommage rendu à Darius Milhaud, en présence de sa femme Madeleine, était particulièrement émouvant avec Alissa *(1913), cet étonnant cycle pour chant et piano, trop peu connu, où la musique a la voix même, pudique et étranglée d'émotion contenue, de l'héroïne d'André Gide dans* la Porte étroite. *Ce récitatif blanc qui ne cherche pas l'expressivité et annonce parfois le* Socrate *de Satie est d'une simplicité déchirante, appuyé sur un piano qui souvent murmure en sourdine comme le regret de cette volupté intérieure auquel le chant refuse ses droits. Irène Jarsky et Jacqueline Mefano y atteignaient à une concentration expressive, admirable.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts les 14 (Service sacré de Milhaud), 15 (trio Francis Pierre), 16 (le guitariste W. Hellermann), et 17 mars (orchestre de chambre de Rouen) en des lieux divers. Exposition de partitions de musique contemporaine (à la M.C.O.) et des livres et documents inédits sur Milhaud, Jolivet, Varèse à la Bibliothèque municipale).

Pianos et clavecins au conservatoire de Pantin

Les Pantinois ont pu contempler ces jours-ci vingt superbes instruments symbolisant cinq siècles de musique de clavier, du clavicorde et de l'épinette jusqu'à l'« Imperial Bösendorfer », le plus grand piano du monde. Une excellente présentation et des visites guidées, réunissant en particulier de nombreux scolaires, mettaient en évidence l'intérêt et les qualités de ces témoins d'une ligne d'évolution plus riche qu'on ne le croit en général, représentés notamment par des Erard de 1812 et 1839, un Broadwood de 1830, un Pleyel de 1850, un piano pneumatique qui faisait jouer Claude Debussy interprétant lui-même l'une de ses œuvres, ainsi que deux pianos en tiers en en seizième de ton conçus par Juan Carrillo.

Et tous ces instruments revivaient au cours d'un grand concert qui présentait de nombreuses œuvres avec leur timbre d'époque, de Couperin comme de Stockausen, de Schubert comme de Rameau ou de Chopin, en un savoureux mélange insistant sur l'égale « incarnation » de la musique sous ses vêtements divers à travers les siècles.

Cette manifestation, qui mériterait d'être reprise ailleurs, met en valeur l'originalité pédagogique du conservatoire municipal de Pantin, dirigé par M. Michel Decoust, et son approche nouvelle de l'enseignement : pas de solfège au départ, un contact direct avec la musique et les instruments, un travail d'expression corporelle et des techniques vivantes se rapprochant de l'improvisation. Ouvert depuis trois ans, soutenu uniquement par la municipalité, le conservatoire compte dix classes d'instruments, réunissant deux cents élèves, et un studio de musique électro-acoustique ; il exerce une importante activité d'animation dans la population comme dans les écoles, donne aussi des concerts réguliers de musique contemporaine. Une expérience à suivre.

J. L.

LES DÉCORS DE « DON GIOVANNI »

Le manque de place ne nous a pas permis de faire allusion aux décors de *Don Giovanni* à l'Opéra (*le Monde* du 9 mars), dus à Toni Businger. Pas plus que la mise en scène d'Everding, ils ne paraissent à la hauteur de l'exceptionnelle interprétation musicale. Puisque drame il y a, tout se passe dans une nuit éclairée par de violents projecteurs ; puisque Espagne il y a, on a mis des grilles partout. Des espèces de peupliers, qui semblent faits avec des débris d'autos ou de boîtes de conserve broyées, voisinent avec une fontaine ouvragée à la mode romantique. Au fond de la scène, un énorme conglomérat abstrait, comme une montagne de plomb fondu, d'ailleurs assez beau, symbolise Séville ; l'ombre immense du Commandeur (dont la statue a disparu, on ne sait pourquoi, du cimetière) s'y projettera au dernier moment avant que cette masse métallique s'avance pour engloutir Don Giovanni. Tout cela, comme les costumes souvent fort laids, est d'une opportunité douteuse. — J. L.

■ Le Nouveau Carré accueille Dick Annegarn du 11 au 14 mars, Pierre Barouh et ses amis du 18 au 24 mars, Monique Morelli du 25 mars au 2 avril, puis Serge Kerval, Anne Vanderlove et Gilles Servat.

JEUNESSE

EXPOJEUNE : la foire à l'orientation

« *Expo-Jeunes* » a rassemblé, du 1er au 9 mars, cent quatre-vingt exposants à l'ancienne gare de la Bastille. Le nombre des stands s'est accru par rapport à 1974 dans tous les secteurs (enseignement, orientation, emploi, loisirs, vacances), sauf celui de l'enseignement privé.

Pourquoi vient-on à Expo-Jeunes ? Par curiosité, pour trouver une formule de « *voyage à bon marché* », mais surtout pour trouver une orientation. (*Je vais passer le baccalauréat et ne sais dans quelle voie m'engager.* ») Beaucoup de jeunes sont indécis et préoccupés par la recherche d'un métier conforme à leurs goûts à leur formation, ce qui explique l'affluence aux stands de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). « *Ramener sur terre* » leurs interlocuteurs aura été la préoccupation essentielle du personnel de l'A.N.P.E. et des quatre conseillers d'orientation d'Inter-Jeunes ou de l'Académie de Paris.

L'A.N.P.E. a classé les métiers en fonction des motivations. On trouve ainsi « *un métier dans le médical* », « *travailler dans la nature* », « *dans le commerce* », « *construire* », « *s'occuper d'enfants* », « *vers le technique* », « *bilingues, trilingues* », et « *jobs d'été* ». Les professions les plus demandées sont celles qui ont trait à la nature ou à la médecine. Les métiers manuels, représentés cette année par un stand des Compagnons du devoir et un autre de la chambre des métiers de Paris — où de jeunes apprentis présentent au public leurs spécialités (métallurgie, radio-électronique, prothèse dentaire, coiffure) — semblent avoir rencontré un certain succès.

Les parents sont également préoccupés d'orientation : cent cinquante familles ont été reçues par des conseillers dans la seule journée du 2 mars. Parents, professeurs et éducateurs sont, d'autre part, intéressés par l'éducation sexuelle — une conseillère conjugale s'emploie à les renseigner — et la drogue (au stand de l'Association drogue-jeunesse).

La politique est aussi au rendez-vous : les jeunes giscardiens voisinent avec les jeunes communistes.

Les réactions, à la sortie, sont contradictoires ; certains sont satisfaits, même s'ils n'ont pas toujours trouvé ce qu'ils cherchaient : « *Je suis venue pour voir si je pouvais effectuer un stage en Angleterre,* dit une lycéenne, *j'ai été plutôt mal renseignée. Par contre, les stands politiques étaient très bien ; on a longuement discuté.* » « *Je n'ai pas eu le sentiment de perdre mon temps* », dit une élève venue pour des activités scolaires.

Mais tous ne sont pas de cet avis : « *C'est un pot-pourri,* dit un étudiant, *on a l'impression qu'il y a des places à pourvoir, à la S.N.C.F. ou ailleurs, et les jeunes sont la marchandise.* »

A Brest

UN « LIVRET DE MAJORITÉ » POUR LES JEUNES

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Eugène Berest, maire de Brest (Union centriste), a remis le 4 mars à un groupe de jeunes Brestois, réunis à l'Hôtel de Ville, les premiers « livrets de majorité » édités par la ville. M. Berest a indiqué que cette initiative visait à « apporter à des citoyens majeurs une information complète sur leurs droits et leurs devoirs afin de les aider à exercer pleinement leurs responsabilités au sein de la cité ».

Le livret sera adressé aux onze mille cinq cents jeunes de la ville inscrits sur les listes électorales. Les trente-deux pages du livret donnent des indications sur les différents modes de scrutin, sur les circonscriptions administratives et les attributions de leurs organes respectifs (conseil municipal, conseil général, etc.), ainsi qu'un exposé sur le fonctionnement et le rôle de l'Assemblée nationale et du Sénat. Des précisions sont aussi données sur les déclarations et démarches pouvant être accomplies dans une mairie.

DU 10 AU 16 MARS AU PALAIS DES CONGRÈS

LE 17e FESTIVAL INTERNATIONAL DU SON

LE Festival du son est à la fois une exposition de matériel et un lieu de spectacle. La haute fidélité y règne en maîtresse, mais on y trouve aussi, bien qu'à un moindre degré, d'autres sources sonores. Cette année, par exemple, le visiteur pourra voir quelques instruments anciens provenant des collections du Musée du conservatoire de la rue de Madrid : parmi des violes et des harpes, une flûte traversière en porcelaine de Saxe du dix-huitième siècle et un couple de petits cors du début du dix-neuvième siècle, en verre de Venise, délicatement coloré en blanc et bleu.

Comme d'habitude, la radio nationale soutient énergiquement le Festival. Radio-France, qui prend la suite de l'O.R.T.F., est aussi fidèle à cette manifestation que l'Office de naguère. Dans la « salle bleue » de huit cents places auront lieu plusieurs concerts de musique de chambre. La tribune des critiques de disques sera transmise en direct et il y aura chaque soir un concert de jazz. Les représentants des radiodiffusions de quatorze pays viendront y présenter leurs meilleures réalisations stéréophoniques, et, quelquefois, tétraphoniques. Mais au-delà de cette animation musicale les visiteurs s'intéresseront surtout aux dernières nouveautés de matériels haute fidélité.

Une manifestation riche en enseignements pour un choix futur

L'ADJECTIF *international* dans l'intitulé officiel du Festival n'est pas là pour le prestige. C'est à une confrontation réellement *internationale de matériels* haute-fidélité que sont conviés les visiteurs. Sur les cent quatre vingts exposants, quarante-quatre seulement sont français. Les cent trente-six autres proviennent de quatorze pays étrangers. La comparaison des matériels ne se limitera d'ailleurs pas aux pays occidentaux, puisque l'on pourra écouter des chaines haute-fidélité provenant d'Allemagne de l'Est et de Hongrie. Les principaux pays exposants sont — *outre la France,* — les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest. Viennent ensuite la Suisse et l'Italie. *En dehors d'eux, des pays comme* la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, la Suède, Taïwan présentent chacun quelques marques.

Le Festival du son a lieu tous les ans. Le progrès ne va pas à un rythme tel que les modèles se renouvellent si vite. On retrouvera donc au Festival du son 1975 un grand nombre d'appareils qui ont été présentés les années précédentes. Et cela est heureux, car un *bon matériel doit avoir un niveau* de qualité suffisant pour rester compétitif plusieurs années. Certains haut-parleurs ou amplificateurs *tiennent le haut du pavé* depuis plus d'une décennie.

Il ne convient cependant pas, au nom de la lenteur du progrès technique, de refuser au Festival son rythme annuel. Les visiteurs s'y pressent nombreux. L'an dernier, on a compté plus de cent mille entrées. Le succès commence d'ailleurs à poser des problèmes pratiques de plus en plus aigus. Apprécier une chaine haute-fidélité demande du calme et de la pondération. Le voisinage de nombreux visiteurs n'est donc pas propice *à ce type d'examen. Mais il* n'y a pas à regretter le temps des premiers festivals où les amateurs pouvaient converser en amis avec des fabricants et des importateurs. Il faut simplement savoir qu'aujourd'hui il convient moins de vouloir aller au Festival du son pour choisir une chaine haute-fidélité que pour repérer, parmi la grande variété des matériels présentés, ceux qui pourront intéresser. Munis de la précieuse documentation fournie par les exposants les visiteurs auront tout le loisir *d'examiner plus tard, et au calme,* les matériels qui auront été repérés pendant le Festival.

La principale nouveauté demeure la tétraphonie. Ce procédé, qui utilise quatre haut-parleurs, au lieu de deux en stéréophonie, ou d'un seul en *monophonie, s'imposera* certainement un jour. C'est pourquoi on le retrouve chez plusieurs constructeurs. Son emprise est cependant encore très limitée. Certes, la plupart des firmes de disques enregistrent aujourd'hui en tétraphonie, *mais à partir de l'en*registrement tétraphonique elles fabriquent des disques stéréophoniques.

Les fabricants n'ont su se mettre d'accord sur un standard tétraphonique unique. Divers procédés se concurrencent sans pouvoir s'im*poser. Aussi ne paraît-il pratique*ment pas de disques tétraphoniques, et les radios ne diffusent toujours qu'en stéréophonie ou en monophonie. Alors pourquoi fabriquer des systèmes de lecture et de reproduction s'il n'y a rien à lire et à reproduire.

Cette situation risque de durer assez longtemps. Le passage du disque monophonique au disque stéréophonique s'est fait sans trop de difficulté, car il a été possible *de trouver une méthode* qui permettait l'inscription de deux signaux dans le même sillon. Par contre, il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'inscrire quatre voies dans un seul sillon. D'où les tentatives de pseudo-tétraphonie où l'on tire quatre informations à partir de deux. D'autres préfèrent employer des sous-porteuses à haute fréquence qui exigent des lecteurs capables de lire des vibrations entre 20 000 et 40-000 pé*riodes. Dans les deux cas, les résul*tats sont médiocres. Et les vrais amateurs ne s'y trompent pas : ils préfèrent une bonne stéréophonie à *la mauvaise tétraphonie qu'on leur* propose.

Dans l'état actuel des techniques, il ne semble pas possible de produire des disques tétraphoniques de bonne qualité. Du moins si l'on conserve le principe d'enregistrement analogique. Un codage digital des informations permettrait, peut-être, de résoudre le problème. Mais il faudrait alors un appareil *de lecture (tourne-disque, tête de* lecture et décodeur) entièrement différent de ceux qui sont utilisés aujourd'hui. D'où une incompatibilité totale entre les disques actuels et les disques tétraphoniques.

Une autre solution, qui peut être mise en place aujourd'hui, et qui est parfois employée, consiste à enregistrer les quatre voies de la *tétraphonie sur bande* magnétique. On obtient alors un résultat de qualité, mais qui a l'inconvénient de « consommer » une quantité de bandes *double* de celle qui est nécessaire en stéréophonie.

La tétraphonie n'est, bien en*tendu, pas la seule nouveauté du* Festival. De nombreux perfectionnements ont été faits dans tous les domaines : têtes de lecture, *tables de lecture, bras de plus en* plus perfectionnés, tuners à modulation de fréquence, microphones, platines de magnétophones, amplificateurs et pré-amplificateurs, enceintes acoustiques et casques. Il est *difficile* de discerner les orientations générales dans le progrès technologique concernant ces différents éléments. En électronique, le transistor règne en maître. Mais les circuits intégrés font une apparition qui *n'est* encore que timide. Les magnétophones se tournent de plus en plus vers la cassette, même si cette dernière ne fournit pas une qualité sonore égale à celle du ruban magnétique en bobine. Les enceintes acous*tiques se perfectionnent, en uti*lisant des techniques d'asservissement. Les constructeurs utilisent de plus en plus les haut-parleurs *en forme de dôme, ce qui permet* de limiter certains effets de saturation. Les casques bénéficient de techniques qui les rendent de plus en plus légers. Certains même se veulent adaptés, ce qui paraît aberrant, à la tétraphonie.

Enfin, il ne faut pas oublier le développement continu des matériels complets. Ces chaines haute-fidélité bas-de-gamme, et qui sont, à la *limite, des super-électro*phones, correspondent, en effet, à une demande importante du public car leur prix est bas. Il ne faut *pas en attendre des performances* extraordinaires mais simplement une écoute de qualité honnête, pour un bon rapport qualité-prix.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

CURIEUSEMENT, les périodes de récession économique sont favorables au commerce de luxe. Par crainte de ne pouvoir acheter plus tard ce qui les tente les amateurs précipitent leur acquisition. C'est ainsi que les ventes de matériel haute-fidélité bénéficient d'une bonne conjoncture.

En 1974, le marché des chaines électro-acoustiques s'est élevé à 375 000 soit 34 % de plus qu'en 1973. Un tiers seulement de ces chaines ont un niveau de qualité réellement haute-fidélité. Une progression du même ordre est obtenue dans les autres domaines du son, celui des magnétophones par exemple. Par contre, le marché des électrophones a tendance à baisser.

La production française est insuffisante pour satisfaire la demande. La plupart des chaines (300 000) sont importées. La production nationale (110 000) permet une petite exportation (35 000).

Si les amateurs de haute-fidélité se multiplient, ils ne sont cependant pas encore très nombreux : 1 200 000 ménages sont équipés d'une chaine, mais 30 % seulement des installations méritent le label haute-fidélité. Il y a par contre, en France, plus de 8 millions d'électrophones et près de 6 millions de magnétophones à cassette.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le dix-septième Festival du son se tient du lundi 10 au dimanche 16 mars inclus, de 10 heures à 20 heures, au Palais des congrès de la Porte-Maillot.

Entrée : 12 F. Etudiants : 10 F.

— Lundi 10 mars, entrée réservée aux professionnels.

— Vendredi 14 mars, à 20 h. 30 : France-Musique reçoit.

— Samedi 15 mars, à partir de 20 h. 30 : Nuit du festival.

— Journées d'étude : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 10 heures à 12 h. 15.

— Métro : Porte-Maillot.

— Autobus : 73, 82, P.C.

— Parking 1 500 places.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

LES DERNIERS DES BOCHIMANS

Mille, il reste à peine mille Bochimans dans le Kalahari, dernier refuge d'un peuple tenu pour le plus ancien de la planète avec les aborigènes d'Australie. C'est ce que nous ont dit, dimanche soir sur FR 3, Jean-Charles Lignel et Jacques Gontard. Ils en reviennent, ils ont passé un mois avec une tribu, la tribu des Thoo, en Union sud-africaine. Ce chiffre-choc — on en était resté à l'estimation de Tobias : environ soixante mille en 1955 — accrochait évidemment une attention vite lassée par le côté chants et danses au néolithique de leur document. C'est curieux, cette obsession musicale dont témoignent la plupart des reportages ethnographiques.

A les en croire, tout ce qui porte un pagne consacre le plus clair de ses journées à trépigner en poussant des cris et en battant des mains. Sans nier bien sûr le rôle de manifestations traditionnelles ou spontanées, jadis prolongées par des peintures rupestres, témoins d'une civilisation remontant à l'âge de la pierre, la place qu'on leur accorde ici est démesurée. Faut-il donc absolument qu'il se passe quelque chose à l'écran ? Et craint-on de nous ennuyer en nous montrant le silence et le ralenti de la vie sur ces hauts plateaux arides et broussailleux, où l'on se nourrit de racines, où l'on s'abreuve de melons, où l'on grille à midi, où l'on gèle à minuit, entassés autour de maigres foyers devant des demi-huttes-paravents de branches et d'herbes ?

Ces hommes au gros ventre et aux membres graciles, ces femmes stéatopyges dont la taille est 1,50 mètres et 1,30 mètres respectivement, pourquoi ne pas les avoir mêlés aux Blancs, ponr nous permettre de les mesurer nous-mêmes ? On les filme *toujours* — autre règle du genre — *in vitro*, en faisant abstraction de *leurs réactions* à l'équipe. Celle-ci, on la voit, on l'entend d'ici, en jeans et en tenue de *safari* : « Pousse-toi, tu es dans le champ ». Les « Bushmen » se sont montrés comédiens dociles et figurants placides. Excellente scène de chasse : une antilope tuée d'une flèche empoisonnée — leur seul secret, c'est l'antidote à ce venin — dévorée crue en quelques heures par les trente membres de la communauté. Ils vivent en bandes, dont l'existence déjà précaire, est encore menacée par la concession de leur pauvre territoire (la superficie de la France) à des éleveurs de bétail et des foreurs de puits.

Combien seront-ils dans dix ans ? Comment conserver les derniers vestiges de la préhistoire ? Comment préserver — le peut-on, le doit-on ? — cet art de vivre à l'époque des cavernes ? A voir la façon dont s'étiolent, pas loin de là, dans des réserves sillonnées au noir par des cars de touristes — en principe c'est interdit — les Massaï, ces chasseurs de lions, ces guerriers au long cou de héron cerclé de colliers, on se demande si ce n'est pas la solution finale. Faut-il, sous prétexte de le protéger, couper un groupe humain de l'évolution de l'espèce, l'entourer d'un cordon et l'empailler au musée de l'histoire ? A-t-on le droit de déplorer le fait que nombre de Bochimans aient préféré à leur identité et à la liberté incertaine du « veld » le métissage et le travail dur et mal payé chez les fermiers bantous? N'est-il pas un peu gênant pour qui surveille sa ligne et ses calories de s'extasier devant le simple bonheur qu'il y a à rester cinq ou six jours sans manger, en se nourrissant des réserves de graisse que l'on porte de façon si pittoresque sur les fesses ? Et suffit-il, pour se donner bonne conscience, d'arrêter aujourd'hui la marche du temps en se contentant de regretter le temps d'autrefois, où les petits hommes jaunes régnaient en maîtres sur de vastes régions, giboyeuses et irriguées, passées depuis en d'autres mains ?

CLAUDE SARRAUTE.

Le projet d'Antenne 2

M. JEAN D'ARCY DIRIGERAIT LA MISE EN ŒUVRE DES « ÉMISSIONS DE SERVICE »

M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, a confirmé le projet de diffusion d'« émissions de service » produites par des entreprises privées ou des administrations, en dehors des heures de programmes habituels (*le Monde* du 7 mars). La réalisation et l'exploitation de ces émissions spéciales seraient confiées à M. Jean d'Arcy, président de la société d'audiovisuel Vidéo-cités, et ancien directeur de la télévision française, qui créerait à cet effet une société nouvelle, Vidéo-communication-service.

« *L'insuffisance de l'enveloppe budgétaire d'Antenne 2*, explique M. Marcel Jullian, *m'a obligé à rechercher des recettes nouvelles. Dès ma prise de fonction, le 6 janvier, j'ai fait mettre à l'étude un projet de création d'une télévision de services, dont les ressources devraient permettre à Antenne 2 d'équilibrer son budget.*

» *Ce projet prévoit*, a précisé M. Jullian, *le contrôle des émissions de service par la Régie française de publicité (qui s'assurera de l'absence de toute publicité clandestine) et de représentants de la presse écrite (qui pourront vérifier que les émissions de service ne risquent pas de porter atteinte aux recettes publicitaires de la presse).*

» *Le conseil d'administration d'Antenne 2 a été saisi de ce projet dès sa première réunion, le 12 janvier et, après y avoir apporté quelques modifications, l'a adopté à l'unanimité.* »

Le projet est actuellement soumis aux autorités de tutelle.

Grâce au nouvel émetteur de Roc-Trédudon

LES TROIS CHAINES DE TV « COUVRENT » LA BRETAGNE

(De notre envoyé spécial.)

Roc-Trédudon (Finistère). — Le nouvel émetteur de radiotélévision, qui permettra notamment aux habitants de l'extrême pointe de la Bretagne de recevoir désormais les images de la troisième chaîne, a été inauguré le vendredi 7 mars à 11 h. 50 très précises, lorsque M. Jean Autin, président de T.D.F., a appuyé sur le bouton de commande, en présence du préfet du Finistère, et de M. Claude Contamine, président de FR 3.

L'ancien pylone, érigé dans le paysage des monts d'Arrée, avait été plastiqué en février 1974 par un commando du Front de libération de la Bretagne. La nouvelle antenne, qui mesure 210 mètres de haut (au lieu de 160 mètres précédemment) devrait en principe supprimer les zones d'ombre qui subsistaient dans la région. Fonctionnant à mi-puissance (25 kWh), l'émetteur donnera sa pleine capacité en juin prochain, ce qui permettra en outre la réception par tous les auditeurs de cette partie de la Bretagne, de la modulation de fréquence.

Le coût de l'opération — à l'exclusion des frais consécutifs à l'équipement de la troisième chaîne — s'élève à 15 millions de francs. S'agissant d'un reliquat de l'O.R.T.F., à caractère nettement politique, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, acceptera-t-il de passer cette dette au chapitre budgétaire du service de liquidation de l'office ? L'affaire ne paraît pas encore tranchée. — *C. D.*

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 MARS

— *Le commissaire Marcel Leclerc* répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe 1 à 19 h. 30.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité de France-Inter à 19 h. 20.

— « *Les foyers dissociés* » exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

MARDI 11 MARS

— « *Le cinéma et la télévision sont-ils complémentaires ou ennemis ?* » est le thème proposé à Daniel Ceccaldi, Costa-Gavras, Françoise Arnoul et M. Larrieu, responsable des achats de films pour TF 1, par Radio-Monte-Carlo à 14 heures.

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste français et directeur de *l'Humanité*, participe au « bilan » dressé par Jacques Paugam à propos de « culture populaire et culture bourgeoise » sur France-Culture à 15 heures.

— « *Les hommes divorcés* » exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

LETTRES

● *L'écrivain soviétique Vladimir Kornilov* a été élu, à sa demande, membre associé du Pen Club français, présidé par M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française. Né en 1928, M. Vladimir Kornilov, membre de l'Union des écrivains de l'U.R.S.S., réside à Moscou, où il publia deux recueils de poésie : *le Débarcadère*, en 1964, et *l'Age*, en 1967. D'autres de ses poèmes ont été publiés en Occident. Deux nouvelles, *Sans bras ni jambes*, et *Filles et Petites Dames*, sont parues récemment dans les revues en langue russe *Continent* et *Grany*.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 10 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Film : « la Machine à explorer le temps », de G. Pal (1960), avec R. Taylor, Y. Mimieux.
D'après un roman de H.G. Wells, le voyage dans l'avenir (l'an 800.000) d'un jeune Anglais de 1900, qui a inventé une machine à explorer la quatrième dimension.
22 h. Débat : Qu'est-ce que le temps ? Des horloges biologiques à la relativité, avec le professeur Le Lionnais, le Dr Reinberg (C.N.R.S.) et MM. Souriau, Jankélévitch et Fraisse (professeurs).

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique. « N'oubliez pas que nous nous aimons », de J. Cayrol, réal. L. Grospierre, avec J.-P. Aumont, N. Leris, G. Syrien.

Correction: the line reads "réal. L. Go-" / "devais, avec J.-P. Aumont, N. Leris, G. Syrien."

Franck, directeur d'une importante société à Paris, a une vie sentimentale tumultueuse depuis son divorce et il ne s'occupe guère de sa fille, Christine, âgée de dix-sept ans. Mais, un jour, il s'inquiète de son existence.
21 h. 55 Documentaire : Une pierre blanche pour Ravel, de J.-J. Bloch, réal. R. Bernard.
Avec la participation de Pierre Petit, compositeur et directeur général de l'Ecole normale de musique, de Manuel Rosenthal, compositeur et chef d'orchestre, de J.-P. Collard, pianiste.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Télescope » et « La cuisine ».
19 h. 40 Tribune libre : Les foyers dissociés.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique, marquise des anges », de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, Cl. Giraud.
Sous le règne de Louis XIV, Angélique de Sancé, épouse Joffrey de Peyrac, riche gentilhomme, qui passe pour sorcier. A cause d'un secret qu'elle a surpris, Angélique est victime, ainsi que son mari, de la vengeance des grands de la cour.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Festival de Berlin 1974 : Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. Zender, avec A. Silja, soprano : « Adagio, extrait de la dixième symphonie opus posthume » (Mahler), « Cinq Lieder, opus 8 » (Schoenberg), « Cinq pièces pour orchestre, opus 10 » (Webern), « Trois pièces pour chant et orchestre, extrait de Wozzeck » (A. Berg) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Les travaux du club de Dakar ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Bureau de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Concert U.E.R., concours international de piano Maurice-Ravel : « Concerto en sol », « Concerto pour la main gauche », interprétés par le 1er et le 2e prix ; « Pièces pour piano », interprétées par le 3e et le 4e prix ; 23 h (S.), Musique d'aujourd'hui (N. Zourabichvili de Pelken, X. Depraz) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 11 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : Les crocodiles.
21 h. Le Blanc et le Noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine Page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
Ainsi soit-elle, *de Benoîte Groult* ; le Jeune Homme vert, *de Michel Déon* ; Histoire de l'épuration, *de Robert Aron* ; la Tradition celtique, *de Jean Markale*, Œuvres complètes, *de Novalis* ; la Condition féminine à travers les âges, *de M. Pieître* ; le Sourire de Jonas, *de Jean Demelier.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 Sport : Paris-Nice.
16 h. 30 Les après-midi, d'A. Jammot : « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot — Film : « La Bataille pour Berlin », de Y. Ozerov (1972), avec N. Ollaline, B. Zakariade, M. Oulianov, F. Dietz.
Quatrième et avant-dernière partie d'une fresque soviétique, Libération, *consacrée aux grandes opérations militaires russes après Stalingrad. Ici, l'offensive des troupes de Joukov, Koniev et Rokossovski sur Berlin, après la libération de la Pologne. Ce film est inédit en France.*
Avec la participation du colonel von Dufving, ancien chef d'état-major du 56e Panzer Korp, du lieutenant-général Knowlton, chef d'état-major des forces américaines en Europe ; de M. R. Hoehne, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Berlin; de M. Duroselle, professeur à la Sorbonne; du général Rodzievski, commandant de l'armée blindée pendant la deuxième guerre; du général Teleguine, du général Chechortzov, chef du département de l'histoire militaire russe de l'Institut d'histoire militaire; de M. Kahane, rédacteur en chef adjoint du journal Horizon *et du professeur Doernberg, historien à Berlin-Est*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Ecologie : la mer.
19 h. 40 Tribune libre : Les hommes divorcés.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Otaries, morses, phoques, éléphants de mer.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Will Penny le solitaire », de T. Gries (1967), avec Ch. Heston, J. Hackett, D. Pleasance.
La solitude d'un cow-boy vieillissant. Il est aux prises avec une famille de bandits et s'attache, un temps, à une jeune femme et à son enfant. Poncifs romanesques dans le western.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Vaincre le cancer, avec le professeur Georges Mathé et Claude Lalanne ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Vroum, vroum », motos et autos ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique. Hommage à Ravel : « l'Enfant et les sortilèges », avec F. Ogeas, J. Collard, J. Berbié, S. Gilma, C. Herzog, H. Rehfuss, C. Maurane, M. Sénéchal ; « l'Heure espagnole », avec J. Berbié, J. Giraudeau, M. Sénéchal, G. Bacquier, J. van Dam, Orchestre national, direction L. Maazel ; « Shéhérazade », par J. Baker, mezzo-soprano ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Sonate pour piano » (Barraqué), par R. Woodward ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

POLICE

LE CHEF DE LA BRIGADE ANTI-GANG REVENDIQUE LE « DROIT A L'ERREUR »

« *Chaque fois qu'une affaire pouvant être interprétée comme ayant un caractère raciste m'a été signalée, j'ai fait effectuer une enquête par l'inspection générale et chaque fois j'ai donné des instructions pour que la procédure disciplinaire soit rapidement engagée, et qu'elle donne lieu à des sanctions très sévères si les fautes le justifiaient.* » C'est ce qu'affirme M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, à l'hebdomadaire *le Point*, qui consacre cette semaine un dossier à la « *mission impossible* » de la police.

« *La police doit, comme elle l'a fait, prendre le risque d'interpeller les malfaiteurs, de les arrêter et au besoin de riposter* », dit encore le ministre, qui admet pourtant que la police doive évoluer : « *A mon sens, l'évolution doit se faire d'abord en recherchant une amélioration intellectuelle et psychologique de la qualité des personnels. C'est pourquoi je me suis attaché à la question de la formation des policiers* »...

Quant au commissaire principal Marcel Leclerc, qui est à la tête de la brigade de recherche et d'intervention (dite anti-gang), il définit son métier comme « *le mariage de l'intelligence et de l'action* ». Sur les « *bavures* », le commissaire précise : « *C'est le danger de ces métiers d'action. On écrit l'histoire en quinze secondes. Il faut se montrer indulgent envers nous ; je revendique le droit à l'erreur.* » Mais il ajoute : « *Le policier doit savoir maîtriser sa puissance. Il est très bon que l'on vienne constamment nous rappeler la modération, cela nous incite à la réserve.* »

● *Précision.* — Le Syndicat parisien de banques C.F.D.T. et l'Union syndicale du crédit C.G.T. nous demandent de préciser, après le communiqué publié dans *le Monde* du 9-10 mars sur les attaques de banques : « *L'intervention inopinée de la police en général (pas seulement de la brigade antigang) provoque des fusillades et des prises d'otages.* »

PRESSE

La direction du « Parisien libéré » dénonce « le refus obstiné de modifier quoi que ce soit » opposé par le Syndicat du livre

Le conflit qui oppose, depuis une semaine, la direction du « Parisien libéré » — après la suppression de ses éditions régionales et de son grand format — au Syndicat du livre (C.G.T.), a fait l'objet, vendredi 7 mars, d'un meeting groupant l'ensemble des travailleurs du livre du groupe Amaury (« le Parisien libéré », « l'Equipe », « Carrefour », « Marie-France »).

Pour sa part, la direction du « Parisien libéré » — comme nous l'avons signalé (le Monde du 9-10 mars) — n'a pas pu imprimer un document intitulé : « Ce que nos lecteurs doivent savoir » ; elle en a fait tenir le texte à la presse.

Après avoir rappelé les positions prises par le comité inter-presse du *Parisien libéré* — qui se présente comme le « *seul habilité à parler au nom des salariés* » du quotidien, puisqu'« *il représente non seulement l'immense majorité du personnel* [mais] *qu'il est le seul à lutter réellement pour la sauvegarde des emplois* », le document de la direction déclare :

« *Nous avions publié en 1969 un dossier intitulé : « La presse parisienne écrasée », dans lequel étaient soulignées dans le détail les conditions d'exploitation insupportables imposées dans leurs imprimeries aux quotidiens de Paris. (...)*

» *Ce qui était difficilement supporté dans les périodes antérieures devenait, en conséquence, soudain tout à fait intolérable. Il ne s'agissait plus seulement de dépenses excessives dont le poids entravait le développement de l'entreprise : il s'agissait maintenant d'un véritable déficit d'exploitation dû à des pratiques abusives. (...)* »

C'est dans ces conditions qu'est intervenu l'accord du 20 novembre 1974 entre le Syndicat du livre et la direction du *Parisien libéré*, aux termes duquel, rappelle cette dernière, « *les ouvriers du livre et les entreprises concernées s'engagent à rechercher en commun des solutions de caractère pratique permettant au* Parisien libéré *de vivre dans des conditions normales sans que soient remises en cause les conventions collectives*

» *Le débat soulignait expressément que, la direction confirmant ce qu'elle avait toujours déclaré quant au respect de la convention collective, les « annexes techniques » de ces conventions — où se trouvent précisément les restrictions majeures de production imposées aux entreprises — allaient être d'un commun accord aménagées et corrigées en fonction des besoins particuliers du régional qu'était en fait* le Parisien libéré, *pour aboutir précisément à des conditions normales.*

» *En dépit de cet engagement*, poursuit la direction, *nous devions nous heurter à un refus obstiné de modifier quoi que ce soit à la situation existante.* »

Le Comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.) tient à rappeler pour sa part, dans un communiqué :

« — *que l'ensemble des travailleurs du livre de la presse parisienne sont adhérents à la F.F.T.L.-C.G.T., ceux du* Parisien libéré *ne faisant pas exception ;*

» — *que la majorité des journalistes et des employés du* Parisien libéré *ne font pas partie de ce comité inter-presse fantôme ;*

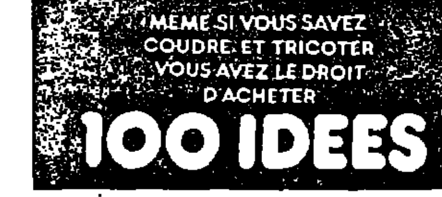
» — *que la situation actuelle au* Parisien libéré *est le fait de la seule volonté de la direction générale et non de ceux qui fabriquent le journal ;*

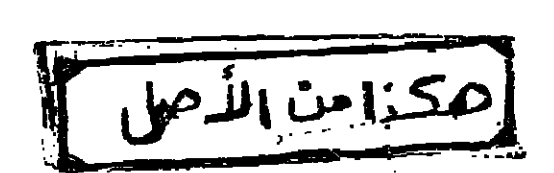
» — *qu'en tentant de faire paraître clandestinement des éditions régionales sous des titres où le nom du* Parisien libéré *n'apparaît plus a pour objet de tromper la bonne foi des imprimeurs qui s'exposent ainsi à des poursuites judiciaires (1) ;*

» — *condamnées par l'ensemble de la profession à tous les niveaux, leurs tentatives de faire exécuter clandestinement le travail volé aux travailleurs du livre (employés, ouvriers) sont vouées à l'échec.*

» — *Ce en quoi le Comité intersyndical appelle l'ensemble des travailleurs du livre (presse et labeur) à redoubler de vigilance et à dénoncer par tous les moyens les calomnies de ce groupuscule à l'encontre de leur organisation syndicale.* »

(1) *Le Journal de l'Oise* serait la seule édition-pirate — remplaçant *Oise-Matin* — qui aurait réussi à être distribué samedi (N.D.L.R.).





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux — emplois internationaux

directeur d'affaires

Notre société assure l'étude, la promotion et la réalisation de projets à l'exportation. Pour développer particulièrement nos interventions dans les domaines industriels et agro-industriels, nous recherchons aujourd'hui deux **Directeurs d'Affaires.**

En résidence à Paris, à la tête d'équipes d'ingénieurs et d'experts, leur mission consistera à :

- *organiser et diriger la prospection d'opérations,*
- *détecter et sélectionner les affaires,*
- *effectuer les études nécessaires,*
- *nouer les alliances éventuelles avec d'autres entreprises,*
- *négocier les contrats,*
- *monter les financements,*
- *conduire la réalisation des opérations.*

Pour ces poste de haut niveau, nous recherchons autant la personnalité que l'expérience confirmée dans le montage d'affaires.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous avons confié aux conseils en recrutement d'EUREQUIP le soin de réunir les candidatures. Écrivez-leur sous référence 10 126/M.



EUREQUIP

B.P. 30 - 19, rue Yves du Manoir - 92420 Vaucresson

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

ORGANISE DES CONCOURS SUR EPREUVES POUR LA CONSTITUTION DE RESERVES DE RECRUTEMENT DE

ANALYSTES Age maximum : 35 ans

PROGRAMMEURS Age : de 28 à 35 ans

PROGRAMMEURS ADJOINTS Age maximum : 28 ans

Qualifications principales :

☐ pour les analystes : études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme;

☐ pour les programmeurs et programmeurs adjoints : études du niveau de l'enseignement secondaire sanctionnées par un diplôme (les universitaires ne sont pas admis);

☐ pour les trois catégories d'emplois : expérience appropriée aux fonctions, connaissance approfondie d'une des langues des Communautés (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

Lieu d'affectation : Bruxelles ou Luxembourg.

DATE LIMITE POUR LA RECEPTION DES CANDIDATURES : 11/4/75

Tous renseignements complémentaires avec indication du niveau de la rémunération, des principaux avantages sociaux, des conditions d'admission ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE sont publiés au Journal officiel des Communautés européennes No C.51 du 4/3/75 qui peut être obtenu à partir du 10/3/75 auprès :

a) du service de vente en France des publications des Communautés européennes, 26, rue Desaix, 75732 Paris - Cedex 15. Envoi contre versement de 2.80 FF au C.C.P. 23-96. Prière de mentionner sur le talon de versement le numéro du Journal officiel demandé;

b) du Bureau d'information des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris - Cedex 16;

c) *de la Commission des Communautés européennes,* Division « Recrutement, nominations, promotions », 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles.

TRES IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

RECHERCHE

POUR SON SECTEUR BATIMENT en République Gabonaise

un directeur de travaux

C'est un Ingénieur ou équivalent de 35 ans minimum qui doit pouvoir justifier d'une grande expérience des chantiers et de leur administration et ce dans les techniques les plus avancées.

Le poste est situé à Libreville et une première expérience *professionnelle dans les pays d'Afrique serait fortement appréciée.*

Une excellente rémunération est offerte ainsi que tous les avantages habituels pour un poste de cette importance.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 96.603 à : CONTESSE PUBLICITE — 20, Avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour l'Afrique :
PROGR. AP COBOL/HB 4000
AN. PROGR. - ASS/OS (IBM).
A. PROG. PL 1/OS, cour. angl.
Tél. pour entretien : 202-48-49.

Französisches Unternehmen sucht für die Direktion und Entwicklung seiner deutschen Niederlassung

MITARBEITER

(30 Jahre minimum)

Anforderungen :

- Sehr gute Direktionsfähigkeit, und Leitung des Personnals.
- sehr gute kaufmännische. Erfahrung.

Geeignet wäre :

deutscher Verkaufsleiter, der fliessend Französisch spricht oder französischer Verkaufsleiter, der über mehrere Jahre Beruserfahrung in Deutschland verfügt.

Wohnsitz : FRANKFURT oder HAMBURG

Ihren ausführlichen *Lebenslauf, ein photo* und Ihre Gehaltswünsche senden sie bitte an : MINET Publicité nº 39.826 40, rue Olivier-de-Serres PARIS - XVe, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES

CELIBATAIRES

D.E.C.S. OU EQUIVALENT

pour gestion administrative *et comptable de succursales* importantes. Conn. Anglais souh.

Avantages habituels d'expatriement.

Adress. C.V. et prétentions à : *Nº 96.916* CONTESSE *Publicité* 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important bureau d'études *siège social PARIS*

rech. pr séjour longue durée en Afrique noire francophone

INGENIEUR D'ETUDES Chemin de Fer ou Routes

Cet Ingénieur a une formation de topographe. Son expérience confirmée a été acquise, de préférence en Afrique. Ce poste qui bénéficie des avantages de l'expatriation, est à pourvoir rapidement. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur cand. (C.V. + photo + salaire) sous référ. 405/718 PUBLIPRESS 31, boulevard Bonne - Nouvelle 75082 PARIS CEDEX 02.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

La filiale ESPAGNOLE d'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux souhaite intégrer à son équipe de direction un

marketing and sales executive

Le Cadre de Direction que nous recherchons a au moins 30 ans. Son profil ? diplômé de l'Enseignement Supérieur, son esprit d'innovation lui a permis d'atteindre rapidement un niveau élevé dans le domaine du Marketing et des Ventes. Enfin, il parle et écrit l'espagnol et possède une bonne connaissance de l'anglais.

Son rôle ? développer en Espagne notre activité "Santé Animale et Végétale".

MSD MERCK SHARP & DOHME

Envoyez votre dossier de candidature avec C.V. et photo à :
MERCK SHARP DOHME
De España
Director del Personal
Apartado 36.318 Madrid 20

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour

OUTRE-MER :

Hommes célibataires

COMPTABLES CONFIRMES

NIVEAU B.T.S.

Connaissance anglais souhaitable
Libérés obligations militaires

Ecrire au nº 97.484. *CONTESSE Publicité,* 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE (600 personnes) en plein développement, recherche pour assurer l'entretien de son usine :

INGENIEUR-MECANICIEN

Agé de 35 ans minimum — Diplômé **ARTS** et **METIERS** ou équivalent — Très expérimenté en mécanique et électricité.

- Si vous êtes dynamique et organisé,
- si vous êtes attiré par un poste Outre-Mer, par une rémunération élevée et par des conditions de vie matérielles très confortables,

écrivez avec photo, prétentions et références à M. BLIN 8, Square de la Dordogne PARIS 17è.

GROUPE MINIER

recherche

POUR LE GABON

UN CADRE ADMINISTRATIF

H.E.C. ou licencié Sciences Économiques, connais*sant droit du travail, ayant* excellents contacts humains.

Cadre de vie agréable - Avantages sociaux - Scolarité assurée jusqu'en 3e.

Adresser C.V. détaillé sous nº 19.450 B à :

BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

SOCIETE FRANCAISE SPECIALISEE DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL recherche un

ingénieur agro senior

pour lancement et direction d'un projet rizicole en AFRIQUE TROPICALE.

Le candidat aura une solide expérience en riziculture irriguée.

On lui demandera d'animer une équipe pluridisciplinaire d'ingenieurs, de gérer *le projet aux plans humains,* financiers et techniques dans le cadre d'objectifs pluriannuels.

Envoyer c.v. photo et prétentions sous réf. 56152 a Havas Contact
156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde ***présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.***

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

ENTREPRISE SECOND ŒUVRE BATIMENT TOUS FLUIDES

recherche

DIRECTEUR

Ingénieur Grande École E.C.P. ou équiv.

35 ans minimum, ayant au moins 5 années d'expérience acquise dans entreprises chauffage, génie climatique.

Il s'agit d'un poste d'animateur, et de haute responsabilité, sur le double plan

TECHNIQUE ET COMMERCIAL

L'entreprise est engagée résolument dans une voie de modernisation et d'expansion et s'est dotée des moyens et des structures nécessaires pour assurer l'avenir.

Le Directeur recherché aura pour mission de lui faire franchir un nouveau stade d'évolution :

- *par la mise en place de méthodes de travail nouvelles, plus rapides, plus efficaces, permettant une meilleure rentabilité ;*
- *par une diversification des orientations commerciales et la conquête de nouveaux marchés sur le plan national et international.*

Le poste comporte un avenir certain pour une personnalité forte et dynamique.

ANGLAIS NECESSAIRE - ALLEMAND SOUHAITE

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 2.123,

CORT Discrétion assurée. 65, avenue Kléber, Paris-16e.

DIRECTEUR COMPTABILITE ET GESTION

La Société fait plus de 200M de C.A. et se consacre à la distribution alimentaire par des succursales, des super, et 1 hyper.
Elle fait partie d'un groupe important faisant un C.A. de plus de 3 milliards.
Rattaché au Directeur Général, et en liaison avec le Directeur Financier du groupe, le cadre recherché assumera la responsabilité des fonctions comptable, financière, fiscale et contrôle interne.
Le poste *convient à un homme* possédant une très bonne expérience de contrôle de gestion.
Résidence : REIMS.

France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 503M.



CREUSOT-LOIRE

ÉTABLISSEMENTS du CREUSOT

recherchent

● Un PSYCHOTECHNICIEN

en vue participer à procédures recrutement et orientation du personnel ouvrier et maîtrise.

Niveau bac + formation à la psychotechnique (1er cycle psychotechnique du C.N.A.M.)
Expérience de l'industrie souhaitée.

● Un DUT Gestion de personnel

ou expérience du recrutement en entreprise de quelques années en vue renforcer service recrutement.

C.V. détaillé à adresser à :
CREUSOT-LOIRE
Service Recrutement,
B.P. 31 - 71208 LE CREUSOT.



THOMSON-CSF

DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

recherche pour centre de

FLEURY-LES AUBRAIS (prox. ORLÉANS)

Ingénieurs Electroniciens II B ou III A

5 à 10 ans de pratique souhaitée sur exploitation matériels systèmes.
Anglais exigé.

A.T. Electroniciens 2e ou 3e échelon

Niveau B.T.S. ÉLECTRONIQUE
4 à 5 ans d'activité radar et circuits numériques.

Env. C.V. à THOMSON-CSF, Service du Personnel, 21, r. de Montaran, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIETE DE PROSPECTION PETROLIERE offre, pour PARIS-NORD, situation à :

CHEF COMPTABLE

Niveau D.E.C.S., B.T.S.C. ou équivalent

ayant plusieurs années d'expérience comptabilité générale et analytique.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire no 96.808, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE SUCCURSALISTE

CHAUSSURES

(Siège Social à Paris) recherche

FUTUR ACHETEUR

Le candidat, 25 ans minimum
Niveau E.S.C.
sera formé dans le cadre de la société
Il aura à effectuer un stage de 18 à 24 mois directement à la vente, en magasins de détail à Paris et en Provence.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : Manan, 27, rue de Rome, 75008 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE
recherche

INGENIEUR DIPLOME

FORMATION GRANDE ECOLE

3 à 5 ans d'expérience Industrie lourde (Métallurgie, Chimie, Pétrole, etc.)

pour poste Ingénieur Inspection matériel.

Important complexe pétrochimique Province.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae à :
HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 35.754.

DEPARTEMENT ETIQUETAGE D'UN IMPORTANT GROUPE PAPETIER
recherche

- 2 VENDEURS
- 1 TECHNICO-COMMERCIAL
- 1 SECRÉTAIRE BILINGUE POUR EXPORT.

Niveau secondaire ou expérience prouvée
Larges possibilités d'évolution
Ecrire M.P.G., 78, rue de Wattignies PARIS-12e

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- Le conseil en organisation ;
- Le conseil et l'assistance en informatique dans tous les secteurs : bancaires, industriels et scientifiques ;
- Les travaux informatiques à façon dans nos centres de télétraitement de Paris et de province ;
- L'implantation en clientèle de nos produits programmes paye, comptabilité, banque, etc.
- Le recrutement et la sélection du personnel en informatique à tous les niveaux.

Notre effectif : 400 personnes - Notre C.A. 74 : 35 millions de francs.

SOPRA

Nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS en INFORMATIQUE

Les candidats devront posséder :

- Un diplôme grandes écoles : Polytechnique, Centrale, Mines, etc. ou Hautes Etudes Commerciales ;
- Une expérience en informatique de gestion ou scientifique ;
- L'aptitude à la négociation et aux relations face aux différentes directions des administrations, banques et industries ;
- Une réelle compétence à l'encadrement, la conduite et la réalisation de grands projets informatiques ;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise parlée.

Nous leur offrons :

- La possibilité de réaliser des projets de dimensions internationales ;
- L'animation de nos équipes d'ingénieurs informaticiens ;
- Le choix de leur région : Paris, Rhône-Alpes ou étranger.

Nous accueillerons aussi, et avec un grand intérêt, des candidatures d'ingénieurs INFORMATICIENS JUNIORS.

Les candidatures seront examinées avec la plus stricte DISCRETION en écrivant à J. ANDREAN, 90, rue de Flandre, 75019 PARIS.

---

emplois régionaux

ÉLECTROMÉCANIQUE
GRANDE SÉRIE
recherche

CHEF PRODUCTION

INGÉNIEUR, 30 ans minimum
(A.M. ou équivalent)

Dans entreprise 1.800 personnes, région Pays de Loire, C.A. 325 millions de francs.
Est responsable d'un ensemble production-montage, autonome, 400 personnes.
— 90.000 F +.
— Logement assuré à titre onéreux.
C.V. manuscr. et photo à H.A.P., Hall petites annonces, No 739.942 - 7X - 44040 NANTES CEDEX, qui transm. à la Société qui recrute directement.

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON recherche

ingénieur grande école

DEFINITION DU POSTE :
- Etudes d'ensembles relatives aux programmes en cours ou en projet et aux études de diversification (esprit d'initiative, dynamisme et goût pour les affaires nouvelles).
- Bonne lecture de l'anglais indispensable.

Adresser c.v. et prétentions en précisant réf. 103 à :
S.E.P. Service du Personnel
B.P. No 802 - 27207 VERNON.





ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

pour ses divisions
ALUMINIUM et ALUMINE
Usines ALPES-MIDI-PYRENEES

FORMATION : GRANDES ECOLES ou DOCTORAT ES-SCIENCES

Les candidats devront accepter l'éventualité d'un séjour de 4 à 5 ans à l'étranger ou Outre-Mer dans quelques années.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac PARIS 8ème.

C&C

CONTROLEUR DE GESTION

pour Centrale d'achats, secteur alimentaire.
Dans un premier temps, il sera un collaborateur du service, mais avec possibilité d'avenir à la mesure des capacités et de l'ambition du candidat retenu.

Il devra :

Etablir des ratios permettant de mieux gérer la société dans son développement rapide.

La responsabilité des budgets (établissement, suivi, analyse des écarts) ;
— la gestion prévisionnelle ;
— l'élaboration des plans de trésorerie ;
— L'affinement de la gestion des stocks feront partie intégrante de ses fonctions.

C'est un homme jeune, de formation supérieure, capable de s'intégrer à l'équipe dirigeante d'une société jeune et dynamique (5 km Sud Arpajon, R.N. 20).

Ecrire (lettre manuscrite) C.V. et photo au Secrétariat SCAEX Mauchamps, 91730 Chamarande.

MOYENNE ENTREPRISE
dirigée P.-D.G. 39 a., formation commerciale + ICG recherche pour TROYES

INGÉNIEUR ARTS et MÉTIERS

âge min. 35 ans, ayant expérience commandement et production pour :
dans un premier temps :
— Diriger la production.
— Mettre en place un nouvel atelier.
dans un second temps :
— Prendre en main la direction technique comprenant :
- Bureau d'études.
- Service achats.
- Production.

Nous voulons un cadre ayant le sens du contact, disponible pour vie professionnelle intense et capable s'intégrer Direction Générale.
Nous offrons :
Bon salaire, plan de carrière, intéressement et participation à la Direction générale de l'entreprise.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous no 182 à Agence Havas Troyes, 28, boulevard Carnot.

Société industrielle
moyenne importance, ayant plusieurs secteurs d'activité

recherche

COLLABORATEUR

30 ans minimum
issu d'une Ecole et ayant plusieurs années de pratique pour contrôle de gestion et perspective accéder :

Secrétaire Général

Résidence dans ville chef-lieu département 250 km à l'est de Paris, avec relations faciles.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions au no 8.125, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

100 Km OUEST PARIS — 70.000 F

Filiale française d'un groupe de distribution de matériels et équipements d'élevage, recherche :

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Agé de 28 ans minimum, connaissant parfaitement l'anglais et la comptabilité anglo-saxonne, il sera l'interlocuteur de la Direction Financière du groupe, supervisera la comptabilité et sera responsable du potentiel humain.
Prière d'adresser C.V. complet ss réf. BD 22, au :

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES, Le Cruguellic. — 56370 PLOEMEUR.

Parfaite discrétion et réponse avant le 22 mars pour les candidats « a priori » retenus.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUCTIONS D'ARTICLES MENAGERS METALLIQUES ET PLASTIQUES REGION OUEST

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

ou DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour lancement d'une branche collectivité

Ecrire Agence HAVAS LAVAL
B.P. 709 - No 880, qui transmettra.

MOYENNE ENTREPRISE EN EXPANSION
REGION EST, agréable, facilité de logement

recherche

INGÉNIEUR

Poste : responsabilité de contrôle de qualité et d'un laboratoire de chimie.

Possédant une expérience de 5 à 10 ans dans les domaines de la papeterie et des colles.

Ayant une personnalité affirmée, devra s'intégrer dans une équipe de direction jeune.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à no 8.123, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Recherchons

RESPONSABLE

D'UN BUREAU DE CONSEILS en ORGANISATION pour le Nord de la France

Bonne expérience nécessaire
Connaissance de l'informatique et de l'organisation générale et technique.
Goût de l'autorité et de la formation. Larges initiatives.

Ecr. à no 97.609 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE REGIONAL de lutte contre le Cancer recrute

1 CHEF DU PERSONNEL

Homme minim. 40 a., ayant une expérience de plusieurs années dans les fonctions équivalentes de préférence en milieu hospitalier, public ou privé.

Adresser cand. manusc. et C.V. à M. le DIRECTEUR du Centre Henri-Becquerel - rue d'Amiens 76038 ROUEN CEDEX.

Recherche INGENIEUR

Ayant expérience professionnelle confirmée dans domaines technique et commercial et de recherche développement pour mise au point de produits nouveaux.

Connaissances en propriété industrielle souhaitables. Aptitude au contact humain requise.

Poste implanté à TOULOUSE dans organisme régional, exigeant nombreux déplacements pour favoriser l'évolution technologique des entreprises.

Ecr. L'ANNONCE 1756, BP 1547, 31003 TOULOUSE

Ecole de langue cherche professeurs, langue maternelle anglais, ayant voiture ou habitant province pour cours en province C.E.E. ou carte travail valable. - Téléphone : 755-82-88.

IMPORTANTE SOCIETE DE TOURISME rech. pour LYON un assistant commercial, cadre prospection groupes, ayt expérience de la profess., excell. présent. exigée. Envoyer C.V. + photo + prétentions à : M. DE LA TOUR, 1, rue de Berri. — Paris (8e).

FILIALE EN PLEINE EXPANSION D'UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

(Grande Ecole ou équivalent)

Pour prendre responsabilité de ventes
I. — Secteur public et administrations
II. — Banques.

Les candidats recherchés devront avoir acquis une très solide expérience de la vente de matériel informatique, terminaux ou saisie de données. Ils seront rodés à la négociation d'importants contrats et marchés.

Env. lettre manuscrite, curr. vitae et photo sous REFER. 397, en précisant le secteur souhaité, à :

STRUCTURES

31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
Filiale d'un puissant Groupe International
recherche

jeune cadre

pour étoffer sa fonction

contrôle de gestion

MISSION :
- Elaboration budgets et plans,
- Analyses des écarts / objectifs,
- Autres analyses à la demande.

PROFIL :
- Formation Grande Ecole Commerciale ou équivalent.
- Bonnes connaissances en comptabilité notamment industrielle.
- Minimum 2 ans d'expérience, si possible dans une société fabriquant des produits grand public.
- Anglais souhaitable.

EVOLUTION :
- Possibilités de carrière intéressantes au sein d'un groupe mondial pour candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétent. à No97323 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEUR

Vous êtes Ingénieur, vous travaillez depuis au moins 5 années dans le secteur des Automatismes ou de l'Electrotechnique.

Vous avez une bonne maîtrise des problèmes techniques l'esprit d'équipe et le goût des contacts humains.

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes qui a pour mission d'assurer aux adultes une formation ou un perfectionnement qui leur permettent une adaptation rapide à la vie professionnelle, vous propose des fonctions de formateur pour ses Centres de :
DUNKERQUE, CHAMPS-SUR-MARNE, ANGERS, GRENOBLE.

Votre rémunération sera en rapport avec vos références industrielles.
La formation pédagogique nécessaire à cette nouvelle orientation sera assurée.

Si cette annonce vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un c.v. très détaillé à :

afpa — AFPA 13, Place de Villiers 93108 Montreuil à l'attention de M. FERRIERE

HAVAS CONTACT

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
Banlieue NORD DE PARIS
recherche

Un INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOMÉ

30 ans MINIMUM.

Ayant déjà acquis une bonne expérience dans le contrôle industriel et susceptible après une période d'adaptation :
— de prendre la responsabilité du secteur Gestion Qualité ;
— d'assurer la mise en œuvre du programme Assurance qualité à l'ensemble des usines ;
— d'effectuer dans le cadre de ses fonctions des missions de courte durée chez les fournisseurs.
Pour ce poste une bonne connaissance de la langue ANGLAISE est exigée.

Un INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE POUR NOTRE LABORATOIRE.

Ayant de bonnes connaissances en essais non destructifs, soudure, établissement de spécifications, et susceptible d'effectuer des missions chez les fournisseurs.

Adresser curriculum vitae et prétentions à no 97.632, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

INGENIEURS ET TECHNICIENS SPECIALISTES EN TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE POMPES

VENEZ A LA TECHNIQUE NUCLEAIRE

Il vous sera confié la coordination et la gestion technique des contrats d'études et de construction d'ensembles d'équipements.
Outre la responsabilité de la maîtrise d'un projet, ces fonctions vous permettront de valoriser aux normes nucléaires votre spécialité développée en engineering ou chez un constructeur.

Réf. M19

FRAMATOME - Tour FIAT - Service Emploi/Orientation
2, avenue Général Leclerc - Paris-Défense Cedex 16

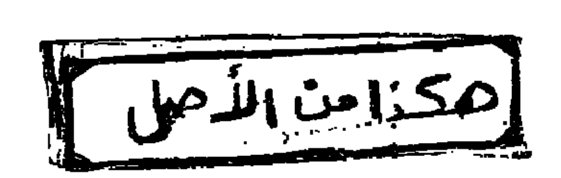
C&C

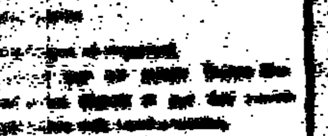
Groupe d'Assurances recherche

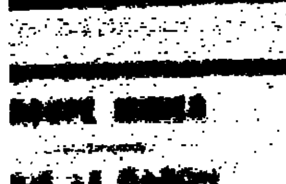
E.S.C ou Sciences-Eco

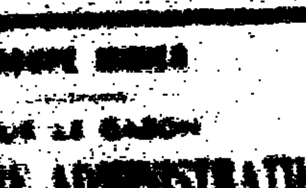
Option Comptabilité - Gestion minimum 3 ans d'expérience.
Devra assurer la maintenance statistiques, le contrôle des procédures et applications informatiques.
Participera à l'organisation du Département et aux réformes informatiques.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo sous référence 225 à
Publicité ZEEGERS
149, rue St Honoré 75001 Paris q.tr









ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

DARTY

ELECTRO-MENAGER
TELEVISION
12 magasins
5 ouvertures prévues en 1975

vous propose d'être

le CHEF de ses services COMPTABLES

LE CADRE RETENU SERA CHARGE DE :
- Diriger l'ensemble des services comptables : comptabilité générale, clients, fournisseurs, etc... (une quarantaine de personnes)
- D'établir et fournir les documents comptables nécessaires à la gestion : bilan, comptes de résultats, etc...

La candidature attendue est celle d'une personne d'un très bon niveau de formation comptable - D.E.C.S. minimum - ayant si possible une expérience dans un cabinet d'expertise comptable.

Ecrire à DARTY S.A. Direction du Personnel et des Relations Sociales 123/133 Avenue Galliéni 93140 BONDY

C&C

LA DIVISION INTERNATIONALE D'UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

Ce cadre de haut niveau aura pour mission de :
- réaliser les études de marchés nécessaires au positionnement des nouveaux produits ;
- préparer les statistiques, les plans et les budgets de marketing pluri-annuels pour les nouvelles ou les anciennes implantations, en situant les perspectives offertes par les produits qui seront lancés dans un second temps.

Les Candidats auront :
- un niveau d'études supérieures (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C...) ;
- une expérience pratique du marketing international dans l'industrie pharmaceutique ;
- les qualités personnelles nécessaires pour réussir dans un groupe en pleine expansion : imagination, esprit concret, sens du contact ;
- une pratique réelle de la langue anglaise.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence RB 19.752 à THIBAULT, B.P. 340. 75624 PARIS CEDEX 13.



SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche des

INGENIEURS GISEMENTS

pour ses services parisiens mais avec évolution de carrière comportant des expatriations outre-mer.

Ils seront chargés d'études concernant l'estimation des gisements de pétrole et de gaz, et leur exploitation.

Formation GRANDE ECOLE complétée si possible par diplôme ENSPM.

Réf. AI

INGENIEURS DE FORAGES PETROLIERS CONFIRMES

pour affectation dans ses missions d'outre-mer.

Formation GRANDE ECOLE complétée si possible par diplôme ENSPM (Forage et exploitation des gisements).

Réf. AII

Très bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire en précisant la référence avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

Région Parisienne

recherche un

DIRECTEUR FINANCIER ADMINISTRATIF

ayant formation professionnelle à niveau titré supérieur et expérience.

Salaire annuel à partir de 80.000 F, selon compétence. Anglais apprécié.

Ecrire avec C.V. à M. Gérard BASINI, 61, avenue Hoche, PARIS-16e

---

SOCIÉTÉ ENGINEERING

recherche

INGÉNIEUR

ETUDES et CALCULS
Charpente métallique, chaudronnerie

Envoyer curriculum vitae et prétentions à

JOHN ZINK

1, rue Guy-Môquet - 95100 ARGENTEUIL.

---

directeur général

Ffr. 150.000 max.

Un important Groupe International, leader dans le domaine de la conception et installations complètes d'ensembles de bureaux, lié à un groupe de créateurs notoires dans cette spécialité, nous a chargés de *recruter* un Directeur Général pour sa nouvelle implantation en France (Paris).

Une expérience dans cette branche n'est pas indispensable. Par contre, il est très souhaitable qu'il soit familier avec les méthodes de Marketing/Vente des biens de consommation, la diffusion de systèmes complets et la gestion d'une affaire de taille moyenne.

Cet homme, âgé de 30 ans minimum, aura des qualités d'animateur et d'organisateur, un sens commercial et innovateur très développé, sera doué d'une personnalité dynamique, sensible au concept "design".

Une parfaite connaissance des langues française et anglaise est requise.

Sa rémunération peut atteindre Ffr. 150,000 + voiture et comportera, en plus des appointements, une participation aux résultats au bout d'un an. référence 13.387

directeur des ventes et marketing

Ffr. 200.000 max.

Un important Groupe français, à vocation internationale, spécialisé dans le domaine des grandes installations, électroniques et électro-mécaniques, *recherche* son Directeur de Vente/Marketing (Région Parisienne).

L'homme idéal pour ce poste aura appris, vraisemblablement, la technique moderne de marketing/vente dans une importante Société de grande consommation, mais aura également orienté sa carrière dans le secteur des produits industriels.

Il dépendra directement de la Direction Générale et coiffera une importante équipe commerciale France/Exportation.

Animateur et organisateur de talent, âgé de 33 ans minimum, il saura prendre en main l'ensemble des affaires commerciales de la Société : ses compétences personnelles et professionnelles lui permettront de s'imposer au sein d'une équipe et de faire face aux problèmes que requiert une expansion rapide.

Une bonne connaissance des langues française et anglaise est indispensable. référence 13.390

Adresser C.V. détaillé sous la référence propre à chaque annonce, à SNPM PETITES ANNONCES, 100, avenue Charles de Gaulle, 92522 NEUILLY, en indiquant votre rémunération actuelle, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres, nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

1 ingénieur des ventes

(C2 - 30 ans minimum)

Ingénieur diplômé ou OMI, introduit chantiers navals et clientèle maritime pour assurer : promotion et vente de moteurs marins.

Anglais lu et parlé souhaité.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à No 97147 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Groupe Privé d'Assurances recherche pour renforcer son Département *ORGANISATION et INFORMATIQUE*

analyste-programmeur

(référ. A)

connaissant parfaitement l'Assembleur et le Cobol, qui travaillera sur un IBM 370/145 avec DOS/VS, C.I.C.S., DL/1

organisateur

(référ. O)

qui pourra justifier d'une première expérience pratique dans le secteur tertiaire.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions en mentionnant la référence choisie à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

Une grande société du Bâtiment et des T.P. dont le siège est à Paris offre deux postes de Direction à des Ingénieurs de Grandes Ecoles.

Directeur Régional

spécialiste du G.O. Bâtiment

Cet ingénieur aura fait ses preuves comme Directeur d'un secteur de travaux d'au moins 100 millions de francs.
Il sera chargé d'une région importante — centrée sur Paris — dont le C.A. moyen est de 200 millions. Il aura la responsabilité directe des services de sa Région : Bureau d'études B.A., méthodes, travaux et d'une Société auxiliaire de matériel.
Rattaché au Directeur Général, il travaillera en liaison avec les Directions fonctionnelles du Siège.
Il se sentira capable d'assumer ultérieurement des fonctions supérieures.

Directeur des Etudes

spécialiste des prix - bâtiment

Cet ingénieur a effectué avec succès sa carrière dans une grande entreprise de bâtiment. Il a eu successivement une expérience du B.E. Béton armé, des Travaux et enfin de l'Etude des prix dont il est devenu le spécialiste. Il connaît parfaitement les mécanismes du métré et de toutes les phases aboutissant à une soumission.
A la tête d'un service, il aura la responsabilité de la fixation des prix, de la remise des soumissions et de la négociation avec les clients. Il étudiera un volume d'affaires de 1 milliard de francs.
Les offres seront traitées confidentiellement au plus haut niveau.

Ecrire avec C.V. et photo à M. PETERS, 75, Champs-Elysées, Paris (8e).

L'UN DES PREMIERS CABINETS EUROPEENS recherche SPECIALISTE qui sera chargé du montage juridique des

EURO EMISSIONS et EURO CREDITS

- Formation universitaire juridique et financière.
- Langue maternelle française mais parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- Expérience pratique nécessaire dans Cabinet International - Banque ou grande entreprise.
- Résidence Paris.

Envoyer C.V. manuscrit à nº 3269
SPERAR, 12, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(ENST - ESE - ISEP - ESME, etc.)

1°) Pour relations avec grandes administrations, négociations de contrats. Expérience en micro-ondes.
2°) Pour établissement de projets et suivi de leur réalisation dans le domaine faisceaux hertziens. Déplacements fréquents.
3°) Pour assurer suivi des commandes et prendre part dans négociations de nouvelles affaires dans le domaine radio-diffusion ou radio-communication.

Pour tous ces postes : anglais indispensable.

Adr. C.V. (en précisant poste désiré) à Nº 97 677, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING CHIMIE - PETROLE

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de la vente d'installations dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie.

LE POSTE COMPORTE :
- *la responsabilité complète de l'aboutissement des propositions auprès de nos clients,*
- *une fonction d'animateur des différents services de la Société participant à l'élaboration de la proposition,*
- *une fonction de négociateur auprès des sociétés clientes,*
- *une carrière aux larges possibilités d'évolution.*

LE POSTE NECESSITE :
- une formation Grande Ecole,
- le goût des contacts commerciaux à haut niveau et du déplacement de courte durée à l'étranger.
- une expérience d'au moins 5 ans dans une Société d'engineering ou d'entreprise générale.
- La pratique courante de l'anglais parlé et écrit.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 728

s.n.p.m petites annonces 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Important groupe alimentaire français d'implantation internationale 1,2 milliard de francs

recherche

Un Chef des Services Comptables et Financiers

A cet homme âgé d'au moins 35 ans, justifiant d'une expérience d'environ 10 années en grandes entreprises, d'un niveau Expertise comptable et connaissant l'anglais, nous confierons la définition et l'organisation des procédures et des méthodes comptables, leur harmonisation entre nos différents centres d'activités, la consolidation des comptes, ainsi que la gestion des capitaux.

Pour ce poste situé à PARIS, nous serons soucieux des aptitudes d'animation et de travail en groupe ainsi que des qualités d'organisateur des candidats.

Adr. C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous nº 97.838, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VOTRE FONCTION :

CHEF DE DÉPARTEMENT

a) Gestion parabancaire
b) Minisystème

avec une complète responsabilité COMMERCIALE ET TECHNIQUE au sein de notre organisation de

SERVICE INFORMATIQUE

filiale d'un important groupe bancaire

Nous vous demandons :
- — qualités d'homme d'action et de contact ;
- — solide niveau technique ;
- — expérience bancaire si possible.

Large possibilité de développement individuel.

CREDINFOR, 160, rue La Fayette - 75010 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
banlieue Sud Ouest

recherche

INGENIEUR DEBUTANT

Formation ESE ou équivalent

Il sera plus particulièrement chargé de l'étude et de l'intégration de bancs de test destinés au contrôle des circuits et de sous-ensembles numériques.

Par la suite il évoluera vers l'étude et la spécification d'équipements de test programmables.

Envoyer C.V., prétentions à No 97242 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra, 75040 *Paris Cedex 01, qui transm.*

PONT DE NEUILLY

LA DIRECTION FINANCIERE d'une Importante Société d'études recherche

CHEF DE SECTION COMPTABILITÉ

Niveau B.T.S. ou D.U.T.

Le candidat, qui devra avoir plusieurs années d'expérience en gestion financière et comptabilité, sera chargé des bilans prévisionnels et du service de la trésorerie.

- — Restaurant d'entreprise ;
- — Semaine de 5 jours.

Tél 772-12-12 (p 73-38) pour prendre rendez-vous ou écrire à S.E.P., Tour Nobel, Cedex 3 - 92080 PARIS-LA DEFENSE.

offres d'emploi

Société de Services (1.200 personnes)

recherche

COLLABORATEUR

30 ans minimum
pour assister Direction Administrative

Ce poste exige :

— sens de l'organisation et des responsabilités.
— solide expérience en gestion et administration ;

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 665, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

PSYCHOLOGUE CONSULTANT

PARIS

Fondée en 1969, notre société a pour objet d'aider les entreprises moyennes de province à rencontrer et à choisir les cadres dont elles ont besoin pour assurer leur expansion.
Notre mode d'intervention, outre la recherche, implique auparavant l'analyse approfondie effectuée dans l'entreprise de toutes les questions (structures, problèmes humains, etc) que soulève le recrutement d'un cadre et ultérieurement le suivi de son intégration. Le poste doté d'une grande autonomie et d'une large responsabilité peut convenir soit à un psychologue confirmé de plus de 30 ans, soit à un cadre de formation supérieure, qui auraient eu l'expérience de recrutements de cadres pour l'industrie.

France Cadres

26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 598M.

RÉGIE-PRESSE S.A.

C.A. plus de 400 millions de F.

recherche

ASSISTANT DE GESTION

Sa fonction :

Dans une première étape, il participe puis prend en charge l'établissement des résultats analytiques mensuels.

Progressivement, il est appelé à assister le Secrétaire Général Adjoint dans les domaines les plus étendus de la Gestion : organisation, analyses économiques, contrôle de gestion, rentabilité.

Son profil :

Ce poste peut intéresser, soit un candidat de formation supérieure, désireux de faire ses premières armes sur le terrain, soit un candidat qui peut allier à une bonne formation de base, une expérience de 2 à 3 années de gestionnaire junior.

POSTE EVOLUTIF POUR CANDIDAT DE VALEUR

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss n° 322, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

ASNIÈRES
IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE

offre
situation intéressante et d'avenir à :

DESSINATEURS-PROJETEURS
CHEFS DE GROUPE
DESSINATEURS-PROJETEURS
CHEFS DE SECTION

Ayant une solide expérience en tuyauterie, pétrole, engineering, installation.

Adresser C.V. manuscrit très complet et indiquer prétentions de début à CAMPBELL, N° 922, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

Proche banlieue Sud, recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Diplômés Grandes Ecoles
(ESE - ENST - ENSAE - ENSAM - ECP...)

Pour assurer l'expansion de ses activités dans le domaine des systèmes numériques aéroportés évolués.

Les postes proposés conviendront à des candidats attirés par :
- la création de processeurs digitaux à la haute performance ;
- les études de logitiel temps réel ;
- les innovations technologiques.

Une formation complémentaire (licence, master...) sera très appréciée.

Env. curriculum vitae et photo à numéro 92.770, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE NORD-OUEST DE PARIS

recherche
pour son Département TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A.M. ou équivalent :
- ayant 40 ans minimum ;
- une grande expér. en bureau d'études.

— Il sera chargé, sous l'autorité du directeur technique, de diriger 30 à 40 dessinateurs :
— de coordonner leurs travaux avec ceux des ingénieurs du service technique.

Adressez C.V. manuscrit très complet et indiquez prétentions à CAMPBELL, n° 921, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

MOYENNE ENTREPRISE FRANCAISE DE METALLURGIE FINE, *recherche*

Un JEUNE CADRE COMMERCIAL

(DIPLOME ECOLE DE COMMERCE)
- Débutant ou ayant une courte expérience,
- Après 2 ans de formation minimum, il lui sera confié la responsabilité de réaliser la politique commerciale (vente et administration des Ventes) d'un secteur important de la Société.

IL FAUT :
- *être disposé à participer à une formation longue et difficile,*
- *avoir le goût de la vente de produit à caractère technique,*
- *être équilibré et courageux.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous référence 13.373 à :

s.n.p.m 100, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

FABRICANT DE PEINTURES INDUSTRIELLES

leader du marché dans sa branche
offre poste à un

JEUNE CADRE COMMERCIAL

lequel sera chargé
du suivi des affaires
auprès des bureaux d'études, architectes, etc.

— Contacts à haut niveau.
— Travail au sein d'une équipe dynamique.
— Position cadre.
— Possibilité d'évolution.

Profil souhaité :
— première expérience commerciale réussie ;
— dynamique et réalisateur.

Veuillez adresser votre candidature, curr. vitae, photo et prétent., n° 97.508, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

LA DIVISION JURIDIQUE
D'UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE

recherche

CHEF DU SERVICE RECOUVREMENT - CONTENTIEUX

IL SERA CHARGE :
- d'animer une équipe de juristes ;
- de traiter les affaires les plus importantes à Paris et en Province ;
- d'assurer les liaisons avec les directions régionales, les filiales et les autres divisions du Siège.

Ce poste ne peut convenir qu'à un spécialiste de procédures d'entreprise ou de profession libérale (avocat, ancien huissier ou principal clerc), de 30 ans minimum, habitué aux contacts à haut niveau, et disponible pour déplacements courts et fréquents.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle — 75009 PARIS, sous référence 4.922, qui transmettra.

Importante Société Pétrolière

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation Mécanique et Moteurs

Libérés du Service National, aimant vie active.

pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX

résidence province ou Paris
suivant besoins du service.

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.
— Expérience appréciée.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 97.263, CONTESSE Publ., 20, av. Opera, Paris-1er, qui tr.

MANAGEMENT

BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

Une importante société américaine élargit ses opérations internationales. Nous recherchons des collaborateurs imaginatifs et objectifs qui estiment que leur situation actuelle n'offre pas les possibilités ou les occasions dont ils ont besoin pour se suffire réellement à eux-mêmes et se réaliser pleinement et, finalement, pour obtenir des gains financiers importants. Si vous avez exercé pendant plusieurs années des fonctions à responsabilités et si vous avez de l'expérience dans la formation de groupe, vous êtes probablement qualifiés pour une situation parmi nos collaborateurs. Vous apprendrez nos activités dans les meilleures conditions, avec U.S. « training », suivi dans la pratique même de vos fonctions et vos responsabilités ainsi que vos gains progresseront rapidement.

Adresser votre C.V. en anglais, comprenant des informations relatives à votre niveau d'instruction, votre expérience, votre rémunération actuelle, sous référence no 3.049, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 - PUTEAUX, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICE à PARIS

(250 personnes, 64 millions de C.A.)
recherche pour études, organisation

JEUNE DIPLOMÉ

(23 ans minimum)
DUT GESTION, Licence, ESC, ...
Formation assurée, perspectives d'avenir.

Adresser C.V., prétentions, photo à M. LAVERGNE, 2, r. Mal-Joffre, 78100 St-Germain-en-Laye, qui tr.

Important Etablissement public rech. pour son service juridique et contentieux

COLLABORATEUR

EXPERIMENTE (lib. rapidem.) Capable de traiter des problèmes de responsabilité, assurances diverses, avec une bonne connaissance droit des affaires, social, fiscal.

COLLABORATEUR

ayant solide formation juridique générale (droit des obligations, social, administratif). Bon rédacteur, apte à étudier et traiter problèmes juridico - administrat. variés. Adresser C.V. et prétentions à : N° 97.806 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ETABLISS. INDUSTRIEL
Banlieue Nord immédiate de Paris - recherche :

UN INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

35 ans minimum.

Qui, dans le cadre d'un service des méthodes, pourra mener à bien l'étude complète d'un produit, évaluer les coûts de fabrication, et procéder à des études de simplification.

Il aura à contrôler et coordonner l'activité de plusieurs groupes de préparateurs de fabrication.

L'aptitude au commandement sera une des qualités fondamentales du candidat, qui nécessairement très actif devra justifier d'une solide expérience des problèmes d'atelier, et posséder parfaitement les techniques d'usinage, tant en mécanique générale qu'en grosse mécanique.

Adresser C.V. et prétentions à n° 97.625, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

VENDEUR EXPER.

Excellent présent. pour vendre des abonnements dans centre de loisirs région Paris, fixe + commission. - Tél. : 231-13-10.

COMPUTER SERVICE PARIS
Département informatique de la Cie d'Assurances
AMERICAN INTERNAT. UNDERWRITERS
Quartier Etoile
recherche

pour travailler sur matériel IBM 370/115 (DOS/VS) :

1) ANALYSTE

minimum 3 ans d'expérience. Anglais souhaitable.

2) PROGRAMMEUR

minimum 2 ans d'expérience. Env. C.V. dét. et prétent. à : Mme DE CHAMBOST, 40, rue des Moulineaux, 92150 Suresnes.

SOCIETE FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION
2.000 collaborateurs
Filiale d'un Groupe MULTINATIONAL
recherche :

son CONTROLEUR BUDGETAIRE

qui sera chargé de promouvoir le contrôle budgétaire récemment créé sous la responsabilité du Chef de la comptabilité industrielle et analytique.

FORMATION : Grandes Ecoles de gestion ou équivalent.

EXPERIENCE : 2 ans minim. dans une fonction similaire.

Connaiss. anglais nécess.

Lieu de travail :
METRO PONT-DE-NEUILLY.
Avantages sociaux importants.

Ecrire lettre + C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
PARAGON CHEF DU PERSONNEL
22-24, rue de Sèvres, 92102 Boulogne-Billancourt.

Pour nouvelle filiale en cours de création à Paris dans le 9e arrond., groupe international, recherche

CHEF COMPTABLE

expérimenté, capable d'assurer toutes opérations jusqu'au bilan mensuel y compris salaires et déclarations sociales et fiscales. Bonne connaissance d'anglais obligatoire. Salaire intéressant. Adresser C.V. et prétentions au n° 8.115 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY-VILLACOUBLAY

recherche

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR DOS

2 à 3 ans d'expérience pour fonctions Système IBM 370/135.

Ecr. avec C.V. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous réf. D 650), qui transm.

Important laboratoire produits pharmaceutiques recherche

ATTACHE (E) COMMERCIAL (E)

dynamique, très introduit (e) vente milieu hospitalier région parisienne.
Fixe, commissions, indemnité déplacements, avantages sociaux. Adress. lettre manuscrite et C.V. sous n° 19442 B à BLEU, 17, rue Lebel - 94300-Vincennes, qui tr.

ORGANISME de FORMATION ET D'ETUDES, RECHERCHE

ANIMATEUR

expérience 3 ans étude et formation secteur rural ou littoral, bon niveau économique. Adresser C.V. et lettre manuscrite à n° 3.988, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

SEPI-SOUDAGE
45, bd Anatole-France - 93203 SAINT-DENIS
recherche

UN INGENIEUR COMMERCIAL

expérim. avt une bne connaissance des procédés de soudage TIG, MIG et semi-auto., pour la promotion en France, de ses matériels d'origine américaine, et l'animation d'un réseau de distributeurs. Langue anglaise souh. Ecr. avec C.V. et prét.

INTEROPINION
recherche

CHARGÉS ÉTUDES MOTIVATION

Tél. pr rendez-vous : 333-15-90.

JURISTE DEBUTANT

connaiss. droit privé, intéressé par problem. publicité mensong. Notions d'anglais ou allemand souhaitables. Ecr. BUREAU de VERIFICATION de la PUBLICITE, 2, rue de Léningrad 75008 PARIS.

Importante entreprise T. P. et bâtiment, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

30-35 ans, diplôme grande Ecole, expér. min. 8 ans en prospection et négociation avec collectivités et promoteurs. Bien introduit, en mesure prouv. l'efficacité de ses contacts personnels à ht niveau. Adress. réponse à SWEERTS B.P./269, 75424 Paris CEDEX 09, sous référ. n° 1416.

LABORATOIRE DE L'ACCELERATEUR LINEAIRE à ORSAY, recherche

OPERATEUR

Chargé de la conduite d'un accélérateur de particules. Travail horaire normal et décalé en alternance, y compris week-end. Niv. requis : B.T.S. ou D.U.T. Spécialité électronique.

Ecrire avec C.V. Service du Personnel LABORATOIRE de l'Accélérateur Linéaire Bâtiment 200 - 91405 ORSAY.

SOCIETE INTERNATIONALE Neuilly, recherche

Homme ou Femme

SECRETAIRE

DACTYLO
pour assurer secrétariat commercial et capable évoluer vers Chef de Bureau

Bon anglais indispensable. Forte personnalité. Age indifférent. 5 jours par semaine.

Ecr. pour r.-vs ss réf. RENEES (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris-8e, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
offre à jeunes ingénieurs ayant quelques années d'expérience des chantiers de bâtiment et T.P. des postes de

CHEFS DE SECTEUR

Ces fonctions exigent des qualités d'animateur et de gestionnaire et le sens du contact commercial. Bon niveau général indispensable.
Situation stable et d'avenir au sein d'une société dynamique en pleine évolution.
Activités sur Paris et région parisienne.

Env. C.V., photo et prétent. sous réf. 4.177 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS

recherche :

JEUNE DIPLOME

D'ETUDES JURIDIQUES GENERALES ou CAPACITE EN DROIT, libéré O.M.

Intéressé par le contentieux, sera chargé après formation :

— de procédures de recouvrements amiables ;
— d'études de garantie et d'analyses financières.

Cette fonction d'études implique des contacts avec la clientèle.

Adr. C.V., photo, niv. rémunérat. n° 97.927, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans
Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

TEL. : 758-12-20 Poste 370 ou 418

PARIS (17e)

JEUNE FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

offre une REELLE SITUATION à :

RESPONSABLE DE MARCHE

Ce poste est réservé à : Diplômé Grande Ecole Commerciale ou similaire, ayant solide expérience de l'ensemble de la fonction « Vente » de produits industriels.

Des contacts à très haut niveau, dans toute la France (déplacements) sont à assurer.

La langue anglaise est absolument indispensable.

Emploi disponible ou entrée en fonction à négocier.

Il sera répondu à toute lettre man., accomp. d'un C.V. dét. et indication dernière rémunération, adressée à : B.E.O. (ref. 6.161), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. DISCRETION ABSOLUE ASS.

Important groupe bancaire recherche pour secteur international, Paris

COLLABORATEUR

25 ans minimum. Avant très bonnes connaissances des crédits export moyen et long terme (fournisseurs et acheteurs). Perspectives d'avenir. Adr. C.V., photo et prétentions s/référence 2.640 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Ecole langues ch. professeurs langue maternelle anglais C.E.E. ou carte travail valable pour cours du soir. Télépn. 755-82-80.

INSTITUT PASTEUR
PRODUCTION
recherche pour son Laboratoire de CONTROLE

Jeune MEDECIN ou PHARMACIEN

Diplômé Bactériologie
Ayant expérience acquise en laboratoire.

Adresser C.V. + photo au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux (15e).

Société Ingénieurs Conseils à vocation internationale
Siège social PARIS
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

avant dix ans d'expérience professionnelle dont 5 dans l'organisation et le suivi d'importantes opérations d'aménagement urbain et de construction de bâtiments (de préférence auprès de promoteurs privés).
L'intéressé pourra être spécialement chargé de la prospection, du montage et de la conduite d'opérations de cette nature en liaison avec des urbanistes, des économistes, des architectes et des ingénieurs. Essentiellement orientée vers l'étranger, cette activité réclame une grande disponibilité personnelle et la pratique courante de l'anglais.
Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en spécifiant la référence 422/740
PUBLIPRESS,
31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Société de Construction Electrique
Filiale d'un groupe important cherche pour son département électronique, implanté banlieue sud de Paris :

CONTROLEUR DE GESTION

Le poste comporte supervision des travaux de la comptabilité. Surveillance des budgets et gestion générale du département.

Conviendrait à diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou similaires, ayant quelques années ancienneté dans entreprise industrielle.

Env. C.V. avec référ. et prétent. n° 97.275 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société de Construction Electrique
Filiale d'un groupe important, recherche pour établissement banlieue de LYON :

CHEF COMPTABLE

responsable comptabilité générale de l'établissement et comptabilité analytique. Capable diriger équipe de 30 personnes.

Expérience quelques années dans comptabilité grande entreprise souhaitée.
Env. C.V. av. réf. et prétent. n° 97.277, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

C.I.T. ALCATEL

établissement d'ARCUEIL MONTROUGE

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS 2 ou 3

ayt plusieurs années expérience en micro-électronique hybride et possédant de bonnes connaissances des problèmes liés au développement industriel en vue de l'établissem. de projets techniq.

Postes à responsabilités exigeant efficacité et dynamisme.

Adresser C.V. et prétentions à M. BOUIN, 1, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

AGENTS CCIAUX

pour promotion ventes

PAVILLONS

— Conseil en financement ;
— Mobilité et sens du contact requis ;
— Rémunération élevée en relation avec le succès ;
— Format. technique assurée ;
Env. candidature et C.V. à : KATAR, 24, rue des Folies 92500 RUEIL.

SOCIETE COMMERCIALE FRANCO-ALLEMANDE
de vente matériels biens d'équipement chimiques et para-chimiques
recherche

INGENIEUR DE VENTE

expérimenté, connaissant l'allemand.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. à WERNER & PFLEIDERER FRANCE, 15, rue Armand-Silvestre, 92400 COURBEVOIE.

PROFESSEUR. Correcteur dipl. en comptabilité est recherché par importante Ecole privée par correspondance enseignant uniquement la comptabilité. Fonctions : corriger TP ; assurer d'ici 3 mois la direction du service « Corrections » et mise à jour de cours. Connaissances informatiques souhaitabl. Poste à plein temps. Situation stable. Salaire en rapport.
Ecr. Paris-Etoile, 76, Champs-Elysées, 75009 PARIS, qui tr.

Entreprise d'édition (30 millions - Cent personnes) recherche
Chef comptable confirmé
28 ans minimum
Formation universitaire requise
Connaissance anglais et secteur édition souhaitée.
1re lettre manuscrite à : n° 8.097 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, qui tr.

Banque privée, recherche pour Agence de Paris, 15e arrondis.,

ATTACHÉ COMMERCIAL

Le candidat, vendeur confirmé, devra avoir une expérience bancaire acquise au contact d'une clientèle de petites entreprises et de particuliers.

Nous souhaitons une solide formation bancaire, un B.P. de banque serait apprécié.
Un candidat de valeur pourrait évoluer vers une responsabilité de second d'agence.

Ecrire avec C.V. + photo + rémun. souhaitée, s/réf. AC/M à : B. AMELOT, 20, rue Treilhard, Paris-8e.

DEGREMONT

INGENIERIE TRAITEMENT DES EAUX

recherche
pour sa DIVISION INTERNAT.

DESSINATEURS PROJETEURS 2, 3 ETUDES 2

Ayant expérience ingénierie, études installations pétrochimie ou sidérurgie (Réf. 254).

Adres. C.V., photo et prétent. en précisant la référence au DEPARTEM. DU PERSONNEL B.P. 44, 92151 SURESNES ou tél. à M. POUILLOT, 772-25-05 pour rendez-vous.

Dessinateur-Retoucheur noir et couleur, capable exécut. dessin trait. Tél. : STE TYPOFILM 603-18-95.

emplois féminins

FIRME INTERNATIONALE recherche :

NEGOCIATRICE

HAUT NIVEAU
pour immobilier bureaux - intendance assurée.
Adr. C.V., photo (ret.), à S.I.P., réf. KF, 11, rue d'Uzès, 75002 Paris, qui transmettra.

INTEROPINION

recherche

STÉNODACTYLO

Mi-temps après-midi. Lieu de travail : 253, bd Saint-Denis à Courbevoie (Mo Pt-de-Levallois) Tél. pour rendez-vous : 333-15-90.

3 JEUNES FEMMES
Excell. présentation, 30 a. min.

1) ATTACHEE COMMERCIALE

ayant déjà grande habitude visiter sociétés importantes et traiter affaires nouvelles. Connaissance utile des services administratifs. Région Paris - Voiture nécess.

2) Pour relations commerciales

SECRETAIRES

avant expérience recrutement et gestion personnel administratif. Références complètes exigées, lettres man., C.V. précis, photos récentes et rémunérations.
ECRIRE : SECRETEL, 11, rue Michel-Chasles (12e).

SOCIETE FIDUCIAIRE recherche

SECRETAIRE

expérimentée
pour seconder experts-comptables :

— Contacts téléphone avec clientèle ;
— Préparation R.V. ;
— Correspondance ;
— Mise au point documents ;
— Exécution divers travaux liés à la Profession.

Situation intéressante pour personne capable.

Adresser lettre candidature avec curriculum vitae détaillé, prétentions et photo, à M. R. Jeanpetit, 82, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

Organisme de contrôle financier, Me Charles-Michels, recherche :

SECRÉTAIRE DIRECTION

qui, excellente sténodactylo et possédant si possible des notions juridiques, assurera la coordination interne des travaux et de l'information au niveau de l'ensemble du personnel.

Pour recevoir descriptif du poste, adresser prét. + C.V. + lettre manusc. s/réf. 8.718/M, au C.N.P.G., 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

DEPART. RECHERCHES GRDE AGCE PUB. INT.
engage Secrét. Sténodact. Angl. Exp. Méthodique Libre de ste. Porte de Saint-Cloud. Tél. pr rendez-vs à Mme REIN, 604-91-04.

CONSEIL EN PUBLICITE EXTERIEURE recherche

SECRÉTAIRE

expérim., vive, ne craignant ni la frappe ni les chiffres. Niveau de salaire : 3.000 F. Ecrire : AGORA, 51, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 PARIS.

Directeur des Media de grande Agence de Publicité recherche

ASSISTANTE EXPERIMENTEE
pour assurer secrétariat et établissement budgets presse et radio.

Libre de suite ou rapidement. 5 X 8 - Restaurant d'entreprise Vacances assurées - Proximité métro Pont-de-Neuilly. Téléphoner au 758-12-40 poste 454 pour rendez-vous.

EMPLOYEE BUR. qual. (30 a. min.), bonne dactylo, rech. par Service Statistiques. Organisat. profess. quart. Kléber-Etoile pr enquêtes mensuelles (Codificat., relance et pet. secrétar.). Cantine sur place. Tél. 720-10-50, poste 465, rdez-vs.

Fondation Curie, Paris-5e, rech. MANIPULATRICE pour curiethérapie. Téléphoner 633-23-60, postes 301 ou 495.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

H. E. C.

J'ai 10 ans d'expérience comme dirigeant de P.M.E.

Je suis rompu aux problèmes de gestion administrative et financière, budgets contrôle budgétaire et gestion du personnel.

Je recherche un chef d'entreprise ou une société désirant s'adjoindre un homme *efficace et dynamique*.

Région Rhône Alpes et Centre Est de préférence

Ecrire N° 8120 « Le Monde » Pub.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

SPÉCIALISTE RECOUVREMENT

Cadre 34 ans - dynamique
12 ans expérience pratique
comptes clients, crédit, recouvrement créances, contentieux.
recherche
Un poste d'avenir avec responsabilité au sein d'une Entreprise Moderne
PARIS ou PROVINCE
Libre de suite
Libre de suite. — Ecr. n° 97497
REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

CADRE SUPÉRIEUR 30 ANS
H. E. C.

Expérience financière et immobilière dans groupe bancaire multinational.
Homme d'envergure ayant fait la preuve de son efficacité.
Rompu aux contacts aux niveaux les plus élevés.

Recherche situation région SUD-EST.

Ecrire n° 2.692, « le Monde » *Publicité*, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

FORMATION ORGANISATION
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES, 33 ans

- 5 ans Ingénieur Commercial chez un grand constructeur d'ordinateurs ;
- 2 ans formation et organisation.

recherche interventions d'animation auprès d'organismes ou d'entreprises.

Très rompu aux techniques du management de l'organisation et du traitement de l'information. Solides références auprès de grandes entreprises Nationales.

Etudie toutes propositions.
Ecr. HAVAS PARIS 8787, 62, rue de Richelieu. 75002 PARIS.

PRESSE - DOCUMENTATION

JEUNE FEMME, 28 ans, diplômes supérieurs

Expérience :
— Journaliste rédactionnelle littérature et cinéma ;
— Responsable documentation économique et politique d'un service officiel ;
— Relations avec la presse.

Capacité :
— Gérer ou créer service de documentation ;
— Animer journal d'entreprise ;
— Etablir relations avec la presse.

Ecrire :
M. DERAMBURE, 30, rue Saint-Denis. 92100 BOULOGNE.

CADRE SUPÉRIEUR

SUP. DE CO - INSTITUT DE GESTION

Ayant assuré Direction financière Société de premier plan (comptabilité, finance, gestion budgétaire, informatique) et possédant récente expérience bancaire

RECHERCHE POSTE A RESPONSABILITES

Ecrire n° 2676, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR (AGRO) + formation ECONOMIE, GESTION (IAE 73-74), organisation, informatique. 43 ans. Expér. : 1o) Etud. et direct. projets socio-économiq. niveau national et internat. 2o) Vente de services. Anglais, Espagnol.

RECHERCHE : poste ingénieur d'affaires, secrétaire général adjoint... impliquant qualités d'organisateur et de négociateur. Missions courte durée étranger acceptées.

INGENIEUR FEMININ. — I.B.A.N.A. 29 ans. Docteur ingénieur. Expér. de la recherche dans labo. de l'I.N.R.A.

RECHERCHE : poste ingénieur dans labo. de recherche secteur alimentaire ou biologique.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL confirmé + formation récente au contrôle de gestion. Expér. ét. marché, promo. ventes, canaux distribution, organisation et administration commerciales. Secteur dom. : revêtements sols ind., étanchéité, adhésifs, résines.

RECHERCHE : poste Adminis. ventes, Resp. technico-comm. ou Dir. comm. PME.

CADRE COMMERCIAL FEMININ. — Bilingue anglais, Formation sup. + Institut Commerce International. Expér. : journaliste puis 7 ans chef service import-export : gestion commerciale, douanes, transit, assurances. Etudes de marché.

RECHERCHE : poste à responsabilités région parisienne.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46 (POSTE 71).

demandes d'emploi

INFORMATIQUE - ORGANISATION FORMATION

Ancien Chef Service Informatique — 44 ans
— Diplômé organisation (O.S.T.-I.E.S.T.O.).
— expérience - formation dans cabinet ing-conseil.

Etudierait toutes propositions
PARIS - REGION PARISIENNE
Ecr. n° 97.512, Contesse P., 20, av. Opéra, 1er, qui tr.

J.H. 25 ans, diplômé école com., ayant déjà travaillé, connaiss. angl., ch. POSTE SEDENTAIRE dans service commercial ou publicité. Libre immédiatement. — Tél. Gérard VOISIN, 553-53-94.

J.H. 26 a., lic. drt, 2 a. journal., ch. empl. ds serv. person. d'une entr., informat., relat. sociales. Ecr. n° 2.712, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 50 ans cherche place maître hôtel pouvant seconder patron. Téléphoner 343-79-33, de 8 hres à 16 hres, sauf dimanche.

J. H. 26 ans, niveau D.E.C.S., chef de section dans important groupe français, ch. poste de cadre comptable. Libre rapidem. Ecrire PHILBERT, 8, rue E.-Zola, 92130 Issy-les-Moulineaux.

SECRETAIRE COMMERCIALE 31 a., dact., hab. cont. hum. rep. four., clients, 10 a. expér., ch. pl. init., resp., 2.600 × 13 × 40. Ecr. n° 97.577, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

INGENIEUR RAFFINEUR dipl., 35 a., 1 a. expér. plus plusieurs stages pratiques, ch. sit. avenir ds process engineering pétrolier. Ecr. n° 2.711, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR INFORMATICIEN 25 ans, B.T.S. électronique, dipl. E.T.I. *Institut de programmat.* Faculté des sciences Paris. Certificats management. Systèmes de fichiers gestion des ordinateurs. Expérience 3 ans dans packages scientifiques. Libre rapidement. Cherche emploi à Paris. Préférence TECHNICO-COMMERCIAL. *Ecrire à* n° T 066.269, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Jne femme 26 a., tit. D.E.C.S. compt. et jur., 5 a. expér. cab. expér. compt., ch. collabor. cab. expertise compt. pr surv. cptés *commis. comptes*. Lib. de suite. Ecr. n° 2.710, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DE DIRECTION 15 a. exp. techn. et cciale, secr. tril. (IBM + audio), angl., esp., rel. intern. (Am. Sud, M.O....), ch. urgt poste confiance Paris. *39.000 F/an, dom. 15e. — Ecrire* n° 2.709, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Psychologue, 30 ans, diplôme psycho-pathologique, expér. psychiatrique et C.M.P.P. + expér. pédagogique, ch. emploi PARIS ou rég. Paris. Etud. ttes propos. Ecr. n° 97.643, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Ingénieur T.P. 1973, angl. cour., lib. OM, ch. poste ds bur. d'études des engineering Paris ou banl. Ecr. n° 6.694, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL société leader C. A. 90 millions, 44 ans, anglais, allemand, large expérience marchés export Europe - U.S.A., gestion formation équipes vente, lancement produits, très sérieuses références, *intéressé par direction générale* ou commerciale ds sté à dével. Ecr. n° 2.673, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. II, 27 ans, expér. électro-technique pneumatique tous autom. industr., cherche emploi. Ecr. n° T 97.592, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.*

DIRECTEUR COMMERCIAL Allemand, 28 ans, depuis 3 ans Afrique de l'Est, expér. vente matériel scientifique, relations commerciales, parf. connaissanc. anglais, français courant, cherche situation similaire, pays indifférent. Ecrire n° 266 S. *N. P.*, HAVAS ROUEN.

Jeune fille 25 ans, licence lettres modernes, trilingue français, anglais, espagnol, un an dans un service d'approvisionnement, cherche emploi stable. — Ecrire Mlle GONZALEZ Chantal, 11, r. du Moulin-Joly, 75011 PARIS.

Cadre 27 a., con. marchés afric. et *M.-O.*, form. cciales, angl., ch. p. resp. même expatrié ds imp.-exp. Ec. M. Brillet, 137, av. F.-Faure, Paris-15e, ou tél. 531-82-73.

J.F. 25 ans, D.E.J.G., niveau fin *3e année, licence droit, 2 ans* expérience notariat, sténodactylo, libre de suite. Examinerait toutes propositions. *Ecrire* LOUIS, 18, rue Pastourelle, 75003 PARIS.

CADRE EXPORT 36 ans, recherche P.M.E. biens d'équipements désirant créer ou renforcer *service exportation. Ecr.* n° T *66.242*, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 23 a., bac, 2 a. lic. droit, not., dactylo, anglais scolaire, dynamiq., ch. poste responsabil. Téléph. 528-03-60.

CADRE VENTE

ANC. DIRECT. VENT. FRANCE imp. sté produits de luxe Paris.

48 a., dynamique, expér. prof. prévision, gestion, planification, *recrutement, format., animation* équipe masculine et féminine. Spécialiste grands magasins.
CHERCHE
Situation avec responsabilités. Ecrire n° 2.708 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME

Ambitieux, résolu, dégagé O.M. 22 a., titul. Bac B, ayant des connaissances en comptabilité recherche un emploi stable et d'avenir.
Tél. : 236-13-43 ou écrire : HANNOUNA, 23, rue de la Forge-Royale 75011 PARIS.

JEUNE CADRE

Expérience
Goût de la performance
Idées rentables
Intelligent et ambitieux.
Examine toutes propositions.
POSTE A RESPONSABILITES
Paris-Province.
Ecr. n° 8.114 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHN. SUP. EN AGRIC.

27 a., expé. : contr. de qualité. Législation franç. et commun. (secteur fruits et légumes) cherche situation en rapport évent. ds autre branche d'activ. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 2.685 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESCP - 32 ans
MARKETING + VENTE

Connaissant bien PME (gestion, négociat., achat, prêts...), espagnol cour. propose collaboration PARIS - PROVINCE. Ecr. n° 2.687, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DE DIRECT.

34 a., format. sup., 10 a. expér. *ds agence de publicité internat.*, pouvant exercer des responsabilités au niveau : budget, gest., développ., ch. poste ds Sté de services. Ecr. Chantal BLAIN, 15, r. Georges-Pitard, 75015 Paris

CADRE COMMERCIAL

44 ans, ingénieur ESE, références de premier ordre en électromécaniq. et informatique (équipements - services) : conception de produits, études de marchés, lancement de marques, vente directe, par réseau et par représentants, animation *d'équipes jusqu'à 30 personnes*, ch. Direction Commerciale ou Direction de Sté commerciale. *Ecr. n° 2.650, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C., 26 ans. *Expérience* vie d'entreprise, ch. poste administ. des vtes. Gestion du personnel. Ecr. n° 2.719 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

Technicien, 46 ans, expér. polyvalente, entret., S.A.V. contacts clients. BEI CAP ajust. électr. accepte reconv. Etudie ttes prop. Libre de suite - Tél. 370-11-75.

E.S.C., 26 ans, Expér. vie entr. contrôle de gestion, cherche poste similaire. Ecr. n° 2.718 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 27 ans, marié, 2 enfants, gde expérience cciale (comm. *et représ.*), *cherche poste stable* à responsabilité, déplacements possibles. Faire offre sérieuse à *M. Gérard Cocozza*, 30, av. Maurice-Thorez, 94-Ivry.

J.F., 24 ans, bonne présent. Ecole des Cadres, Neuilly Connaissances anglais *et allemand, cherche emploi à* MI-TEMPS avec nombreux contacts (relations publiques, publicité, accueil, etc.) Tape à la machine. Tél. au 976-74-11 ou faire offre sous référ. 13.389 à S.N.P.M. Petites Annonces 100, av. Charles-de-Gaulle 92522, Neuilly, qui transm.

H., 27 ans, bne prés., 3 a. 1/2 expér., assistant direct. Mark., rech. poste stable av. respons. Ecr. n° 52.135 P.A. S.V.P, 37, r. du Général-Foy - 75008 Paris.

J. H., 21 ans, libre O.M. *fin* mars, B.E.P.C. dessin technique, décorat., aménagem. de stand., ch. emploi similaire ou autre. Ecr. n° 6.692 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Spécialiste COMMUNICATION - MARKETING, *45 ans*, tr. bonne présentation, relations, anglais, sens commercial, expér. édition, publicité, relations publiques, ch. poste responsab. ds *Entreprise*. Ecr. n° 6.693, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Femme 30 ans, niveau doctorat SOCIOLOGIE, sens responsabil., expérience 5 ans d'enquêtes, ch. emploi plein temps ou partiel dans Recherche scientifique ou Circuit privé. - Tél. 357-02-96.

MEDECIN étranger, diplôme français, expérience hospitalière 6 ans, formation cardio, *étudierait toutes propositions. Ecrire* à n° 8.110, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

H. 28 ans, form. commerc. sup., 3 ans expér. vente, ch. poste ATTACHE COMMERCIAL, dégagé 27 et 76, ouvert ttes branches. Ecr. n° 2.691, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CADRE EXPORT
30 a., dipl. Sc. Po., triling., 6 a. resp. exp. prod. gde diff.+imp.-exp., famil. marchés étrang., ch. poste resp. France-étrang. Ecr. n° 2.693 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. AUTODIDACTE

44 ans, spéc. études prix et direct. travx ttes canalisations enterrées, ts matériaux, cherche POSTE ADJ. DIRECT. Avenir. Sud Fr. ou étranger. Célibat. Anglais - Disp. mi-avril. Ecr. n° 2.668 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ADJOINTE DE DIRECTION
39 a., lib., habit. driver équipe de vte, produits gde consommation, recherche poste respons. 932-91-76

CADRE 39 ans, format. supérieure, expérience NEGOCE INTERNATIONAL, anglais courant, notions espagnol, cherche POSTE COMMERCIAL. Expatriation possible. Ecr. n° 259 SNP - HAVAS, 76000 ROUEN, ou T. (32) 39-17-34.

Dame, 49 ans, SECRETAIRE commerciale dactylo. Comptabilité livres auxiliaire caisse, paies, déclarations sociales et fiscales, contrats clients et fournisseurs - Recherche place stable - Libre de suite - PARIS seulement. — Tél. : 707-09-02.

Dame, 47 a., COMPTAB. 2e éch. B.P. nouv. régime, ch. POSTE DE PREFER. EN CABINET. *Tél. : 828-41-64*

représent. offre

Société biens d'équipement garage leader dans sa branche, recherche REPRESENTANTS exclusiv. première force, rég. parisienne. Fixe + commission + frais. Formation rémunérée. Envoyer C.V. et photo à MINET Publicité, n° 39.810, 40, rue Olivier-de-Serres. 75015 PARIS qui transmettra.

NOUVEAUTE TECHNIQUE
Saisissez exclus. art. ss concur. (F. 1.600). Indispens. à tout homme d'aff., patron, représent. Seuls repres. confirm. Ecr. dir. au fabr. allemand, Sté UE à D 7 858 WEIL, BP 1111 ou tél. le 6 mars au 873-70-13.

Société amplis interphones
REPRESENTANT C.M.
PARIS-BANLIEUE. Se présent. A.N.P.E. CLICHY, 7-9, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, mardi 11 mars de 14 h. à 17 h.

propositions diverses

Propriétaire Saint-Emilion vend lot 20 000 bouteilles 1972, tout ou partie, minimum 500 bouteilles. l'unité 9,50 TTC, départ *propriété. Ecrire E 6.889 Havas* Bordeaux.

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS D'EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

capitaux ou proposit. com.

Société de service spécial. dans le lancement ou le développement dans ventes de produits en grandes surfaces cherche à collaborer avec fabricants de produits de consommation ou d'équipement.
Ecr. n° T. 066.299, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, q. tr.

ITALIE
Grossiste italien moquettes achète stock, px concurrentiels. Ecr. à Xasella PUBBLIMAN 472 24100 BERGAMO (ITALIE).

SUISSE. Agent technico-ccial Indépendant accepte représentation et lancement, Interfern. Case 1644, CH-1002 Lausanne. Tél. : 021/24-69-65.

cours et leçons

J.H. 23 a., diplômé en droit, donner. cours franç., latin, grec, angl. de la 6e à terminale. Tél. 350-30-31, à partir de 20 heures.

formation profession.

EXPRESSION ECRITE
(notes, lettres, rapports)
séances de formation ds l'entrep. L.C.A. service, 12, r. de l'Arcade 75008 Paris. Téléph. : 265-70-20.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

Particul. vd JEEP universelle, 6 cyl., version mixte, modèle C.1.-6, 4 R.M. empat. 2 m. 64, neuve, *4 000 km, garantie*. Tél. : 805-27-19.

autos-achat

PARTICULIER RECHERCHE *504 Peugeot, 73-74*. Tél. : 874-36-83.

boxes-autos

PARKING
ELYSEES-MATIGNON
Douze places à vendre en totalité ou en partie. Côté avenue Matignon. Prix à débattre.
M. HATTU - ELY. 70-34.

LA GARENNE-COLOMBES
Avenue du Général-de-Gaulle, 9 boxes à vendre, Locat. ass. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

transports

DEMENAGEMENTS. Combinés aller-retour toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. Tél. : 828-08-41.

bateaux

Vedette GUY COUACH 1300 1969, parfait état, 13 m. 50 × 3 m. 70, 2 diesels DAF à turbo 195 CV, 600 heures, 16 nœuds. Carré de pont plus *trois* cabines doubles, 2 cabinets toil., douches, wc, 3 lavabos, Fly-bridge, 2 postes de barre, tout équipem. croisière hauturière, dont radiotéléphone, sondeur et gonio. Ecrire à Levi-Tournay sous référ. 4.912, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, *qui transmettra*.

pensions

pensions

ÉCOLE LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTRANGERS ADULTES
cherche
FAMILLES-HOTESSES
NATIONALITE FRANÇAISE

Paris, très proche banlieue Sud disposant chambres confortables 1 ou 2 personnes offrant participation à vie familiale avec petit déjeuner et dîner EUROCENTRE, 12, passage Dauphine. *75006 PARIS. — Tél. : 325-81-40.*

L'immobilier

appartements vente

Paris

PLACE DU TERTRE (près) dans immeuble de standing
APPT DE CLASSE
3 P., tt conf., ét. exception. Surf. 85 m2. Px 400.000 F. *TROSBERGER, 254-71-95.*

16e - RANELAGH
Dans immeuble récent et de luxe 6e étage av. terrasse, 9 P., 320 m2. RIC. 05-87 et 06-68.

JARDIN DES PLANTES
STUDIO 25 m2
Propr. S./place lundi, mardi, 12-17 heures, 1, rue Linné, 5e.

7, AV. FOCH
MAGNIFIQUE 7 PIECES
5e et 6e étage, balcon.
VUE EXCEPTIONNELLE.
Chambre service, parking.
Vis. lundi, mardi, de 14-16 h.

près FOCH Splendide garçonnière
Triple séjour tt confl, luxueusement installé. - LAB. 48-55.

18e - RUE LAMARCK
Très beau 2 PIECES
tout confort
(GRANDES FENETRES) dans
SPLENDIDE IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
325-25-25.

2e - Entre OPERA et SENTIER
200 m BOURSE
Dans immeuble de caractère *(rénové 100 %)*
STUDIOS - DUPLEX
2 PIECES
Aménagement luxueux (POUTRES et PIERRE *d'origine ressorties*)
RENTABILITE SURE et de QUALITE
Propriétaire **GIRPA**
325-25-25

18e - AU PIED DU SACRE-CŒUR
PETIT IMMEUB. total. rénové
STUDIOS - DUPLEX
2 PIECES
Idéal *PIED-A-TERRE* ou
PLACEMENT
LIVRAISON IMMEDIATE
Gestion assurée
GIRPA - 325-25-25

19e VUE SUR PLAN D'EAU futur BASSIN DE PLAISANCE
Il faut acheter au
PROPRIETAIRE
reste **10 STUDIOS**
Décorés - Moquettés
Remarquable placement
LIVRAISON IMMEDIATE
GESTION ASSUREE
Me voir sur place : les 11 et 12, de 14 à 18 h.

15e CONVENTION - 98 m2 4 P., c., bns, 4e ét., asc. Bel imm. tout confl. - 567-22-88.

14e - BEAU 3 PIECES 72 m2 STANDING. 306-50-57 / 783-43-99.

14e PETIT STUDIO STANDING, RECENT PX INTER. 306-50-57 / 783-43-99.

MARAIS Fantastique appt caract. 70 m2. Poutr., original et de bon goût. 385.000 F. Libre juillet. 325-11-68

CONVENTION Rue Lecourbe
Résid. réc. 8e ét. 88 m2 + balc. Liv.+2 ch. Lux. amén. Cuisine agencée. 375.000 F. Tél. le mat. 260-39-11, ou le soir 250-90-14.

VILLA GUIBERT
Magnif. appt, liv. + 5 pièces, 2 bains, 2 toil., chbre serv., gar. 1.370.000 F - BAL. 10-97.

PRES PLACE VOSGES
Dans immeuble 18e s. restauré, grands et petits studios lux., 14-17 h., mardi, 14 r. Birague.

Rue de VERNEUIL. Immeuble avec ascens. et ch. cent. sur cour-jardin. Grande réception + 2 ch. + service. SOL. 24-10.

6e CŒUR SAINT-GERMAIN EXCEPTIONNEL, 4.700 F le m2. TR. AGREAB. appt caractère 160 m2. TEL. Cab. DAUCHEZ, 720-94-95, poste 277.

ENTRE ILE-SAINT-LOUIS *et la PLACE DES VOSGES* ds Hôtel part. restauré du XVIIe *3e ETAGE, S/JOLIE COUR* double séjour avec cheminée + ch., calme, cuis., bs. tél. chauff. central, beaucoup de charme, pour amateur.
SERGE KAYSER
RIVE GAUCHE 633-64-50.

Près du SACRE-CŒUR, 120 m2, tt cft, vue, calme, beau séjour + 2 ch. + chambre service, 580.000 F. Tél. 266-16-65, p. 7.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue sur Bois, étg. élevé, duplex 228 m2 + terrasse, ch. serv. Garage. - *577-60-10*, le matin.

PRES QUAIS 6e ARRONDISS.
Entièrement sur jardins
Grand appt 4-5 p., 165 m2, dans bel hôtel particulier classé. *Michel & Reyl S.A., 265-90-05.*

PARIS-20e
Dans petit immeuble neuf, beau 2 P. Prix 165.000 F. Téléphone : 331-45-61 +.

BRETEUIL-MASSERAN
ds imm. récent, tr. gd stdg, *sur* jdin au calme, lux. appt équip., décoré, 150 m2 + balcon + 2 parkings + studio de service. PASTEYER, 266-33-84, le matin.

ECOLE MILITAIRE
IDEAL PLACEMENT
Séjour+ch., tél., cuis., bains. *Parfait état* - 260-39-11.

République. Propr. vd 2 p., c., bains, wc. 79.000 F 227-19-75.

AVENUE FOCH - ETOILE, appt *85 m2, liv., chb., s. bs, ent., c.,* tout conft. 551-68-39, le matin.

Région parisienne

EGLISE BOULOGNE
Immeuble p. de t., entièrement rénové, occupés, 2 et 3 pièces, dépendances. T. 622-42-81. p. 26.

91 - WISSOUS
Près ANTONY
P. à P., vd appt. récent, libre *sept.-oct., 4 p., tt cft, gar. s-sol,* 160.000 F. (Poss. créd. transmissible). Vis. sam. et/ou dim. apr. midi. Ec. à 6.671, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NEUILLY - STE-FOY
4/5 p., 2 sanit., cuis., gar. imm. récent. 570.000 F + poss. 2 ch. de service contig. - 326-78-27.

NOGENT - SUR - MARNE
Bordure de bois
Imm. gde classe. Magnif. 4 p. Dern. étage. 150 m2, av. balc. Parkg ss-sol. Prix 950.000 F. Agence Bernard - 873-00-63

ST - CLOUD, pr. gares VAL-D'OR et COTEAUX
Bel immeuble réc., tr. soigné, 3 P. P. tt cft. 70 m2. 220.000 F. Visit. mardi : 15 h. - 18 h., 16, AV. DE LONGCHAMP.

FRANK ARTHUR - 924-07-69 propose à **BOULOGNE** près église *ds imm. ancien, excellent état,* 4 PCES (récept. + 2 ch.), bns, cuis. Tél. Soleil. Parking poss.

Ds imm. 1972, 4 pièces, 82 m2. Balc.-terrasse s/jardin. Cuis. éq. Tél. Park. dble. Excellent état.

Part. vd Le Pecq, *15' St-Lazare,* 5 p., 170.000 F+31.000 F C.F. + 39.000 F CFEC. 87 m2. 958-52-38.

Charenton. Imm. moderne, 2 p., tt conft, vue imprenable, soleil. Prix 150.000 F. Tél. 368-31-28.

Nogent, prox. RER, 4e ét., asc. *direct. appt expos. sud-sud-O.*, imm. 72. 4 P., GDE TERRASSE et BALCONS. T. H.B. 885-17-61.

Rd-Pt-St-James. Appt exc., gd stdg, living + ch. 58 m2 + terras. 12 m2. *747-45-16*, matin.

NANTERRE lim. Rueil 4 p. p., *confort,* 180.000 F. - 775-19-03.

Province

AUVERGNE
Part. vd 2 appts tt cft, quartier *calme, copropriété réc.,* 1 F4, 9e étg, asc., vue panoram. sur dômes. Px 170.000 F, et F3, entresol. Prix 140.000 F, centre CLERMONT-FERRAND
Me RAUZIER, 39, rue Ballainvilliers - Téléph. (15-73) 91-53-09.

COTE D'AZUR
entre Nice et Cros-de-Cagnes, en bord de mer, face au futur port de plaisance, vue mer imprenable.

AQUARAMA
résidence de grand luxe, du studio au 5 pièces, *grandes terrasses, chauffage* électrique intégré.
VENTE EN TTE PROPRIETE
PRIX DE LANCEMENT FERME ET DEFINITIF,
garantie bancaire
sur place. Route du bord de mer : chemin des Glycines, Saint-Laurent-du-Var,
et FRANCE PROMOTION B, 29, rue Pastorelli,
NICE - Téléphone : 93-80-31-17.

appartem. achat

Part. rech. Paris, appt 100/140 m2, 4-5 pièces, calme, soleil, verdure. Prix maxi 800.000 environ. Téléphone : 924-21-18.

L'AGENCE LAGRANGE (fondée en 1876), tél. 265-53-94, rech. pour clients province 4 p., un 5-6 p., 16e, 17e, 8e.

Ach., urgt, Rive gche, prefer. *5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à* 3 pièces paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

Dispose paiement compt., ach., urgent, 1 à 2 pièces PARIS. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, *94-Fontenay-sous-Bois.*

appartements occupés

REUILLY-DIDEROT
Prop. vd. occ. pr person. âgées 2 p., c., à part. 28.000 F 878-85-80

MONTPARNASSE
11, avenue du MAINE
Ds bel immb. p. de tail., ascens. peintur., tapis escalier, charge vendeur : 3 p., cuis., W.-C., Occ. par dame sle 73 a. Px 126.000 F. AVEC 45.000 F compt. Vr propr.: *Mardi 14 h. 30-16 h. 30. 720-84-47.*

locations non meublées

Offre

RUE BLOMET. 3 PCES cuis., s. de bns, tél. 5e av. asc. 1.800 F C.C. - 073-85-47, H. B.

3e *STUDIO 25 m2, tt conft.* Asc. 700 F mens. + charg. 100 F environ. — TAI. 61-20.

SAINT - CLOUD Près gare Calme
Villa nve gd stand. Liv. dble, s. à m. 4 ch. 2 bs. Jdin 1.200 m2. 5.000 F mens. KATZ, 970-33-33.

NEUILLY. Verd. Gd 5 P., c. éq. Tél. Park. pos., ch. serv. 3.600 C.C. Cab. ROUVIER, BAL. 20-41

OPERA pr. *M.* seul, 2 p. cft, tél. 2e ét. 860 C.C. T. soir 742-52-33.

MARNES-LA-COQUETTE
6 p. princ., cuis., lingerie, s. de bains, wc, dégagement, 112 m2, tout conft, 3e étg. avec asc., tél., mens. 1.500+ch. 824-61-20.

NOISY-LE-ROI
LA GAILLARDERIE
Bel appartement, 3 p., tt cft, cave, parking, téléphone, 920 mensuel + 200 F charges environ. - TAI. 61-20.

17e RESIDENT. Mo WAGRAM 10 P., 380 m2 env., 4 chb. serv. *Etat splend. Possibilité profess.,* 9.800 F - 256-32-65.

Demande

Ch. chambre. Prix maximum : 400 F - Téléphone : 508-46-25.

bureaux

LE PECQ. NF. JAM. HABITE BUREAU PROFESSIONNEL TEL. 800 F. — 555-72-54.

DEFENSE
Limite Puteaux-Suresnes, locaux industriels, bureaux, 250 F le m2 en location, 2.750 F le m2 en vente. 775-81-77.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plus. bur. immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

SOCIETE IMPORTANTE
rech. A L'ACHAT
2.500 m2 de BUREAUX
Immeuble *neuf* ou ancien. Quartiers 7e, 8e, 9e, 16e, 15e, 17e, 13e, 12e. TRES URGENT.
HAMPTON AND SONS, 225-50-35.

ETOILE. EXCELLENT PLAC. A vdre 4 BURX. 3 TEL., ref. *neuf, 395.000 F - 325-35-44.*

CONCORDE, 15 bureaux, 350 m2 grand standg, tél., poss. park. Bail 3-6-9. Neuf sans reprise. Ph. CANET : AMP. 17-47.

GROUPE INDUSTRIEL
loue petit immeuble
2.000 m2 de bureaux, H.O.
20e arrondissement,
près Périphérique, excellent état, complètement équipés, locaux archives, restaurant, parking.
Possibilité de location meublée. Disponible immédiatement.

Ecrire sous n° 3.288, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

A. MAILLOT. Loue tous quart. 1 à 20 BURX, sans pas-de-pte. 293-45-55 + 522-19-10.

immeubles

PROPRIETAIRE vend DIRECTEMENT
EXTRAORDINAIRE PLACEMENT
MURS de commerce
en pleine activité :
7e - PRES RUE DE SEVRES RESTAURANT CLEF MINUTE
15e - BOUTIQUE BAIL ECHU
EXPULSION en cours
GIRPA - 325-25-25

GENÈVE
PLACEMENT DE PREMIER ORDRE
IMMEUBLE
directement du propriétaire avec autorisation de vendre aux étrangers.

Ecrire sous chiffre A-18-3.214, PUBLICITAS, CH-1211, Genève 3

Voir la suite de notre immobilier en page 35

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

ATTENTION VUE EXCEPTIONNELLE JARDIN LUXEMBOURG IMM. NEUF, GRAND LUXE : appt 115 m² + loggia, parking, grand séjour, 2 chbres, 2 bns. D. BOURGEOIS : 522-42-14.

DUROC (6e), 2 Pièces, tt confort, 4e ét., tél., 195.000 F. S/place, 9, r. Mayet, mercredi, 10-18 h.

MAUBERT - MUTUALITE STUD., 30 m², cuis., wc, bains. Tél., 4e ét., 125.000. Sur place, 4, rue Monge, mardi 11, 10-18 h.

PR. PLACE TERTRE. Atelier artiste + loggia, cuis., bs. chf. centr., tél. Petite terras. privat. Prix total 177.000 F. 292-07-77.

Urgent, imm. p. de t., b. 2 P., cft, 50 m², parf. ét., tél., calme, clair, 109.000. Vis. mardi-merc., 13-15 h., 11, cité Trévise (9e).

VIIe, Breteuil-Saxe. ODE. 95-10, 2 balcons, soleil, 120 m², 5 Pièces, grand luxe, imm. récent. SUR ARBRES.

14e, studio éq., rapp. 7.200 F l'an, 69.000 F. Tél. : 337-69-59.

Me LOUIS-BLANC Bon imm. 2-3 P., entrée, cuis., w.-c., dche, balcon, ss vis-à-vis. Prix 135.000 F, facilités. Jean FEUILLADE - 579-24-39

MUETTE 250 m2 environ (sur Bois) 6 P., triple récept. + 3-4 ch., 2 bns + serv., tél., calme Clair. Poss. professionnel. Imm. p. de t., très gd standing, park. 890.000 F. - Sur place ce jour : 17, av. VION-WHITCOMB (Rens. : DIMO, 6, r. Bois-le-Vent ou tél. au 527-63-38.)

BON PLACEMENT 17e 2 pièces, cuis., dche. Prix total 49.000 F. - 387-65-24.

Région parisienne

Versailles Grand Siècle, 5 Pces, 120 m², R.-de-C., sur pelouse : 350.000 F. Téléphone : 950-84-01.

Levallois, s/verd., imm. mod., beau 5 P., 2e ét., asc., box voit. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

Province

SAINT-GERVAIS Cœur Haute-Savoie. Dans petit immeuble savoyard luxueux studios, 2 et 3 pièces. Vue panoramique sur montagne. Crédit. Livrable été 1975. Excellent placement locatif. Renseig. SOGEFRANCE - 13, boul. Courcelles, 75008 Paris - 522-37-60.

TROUVILLE-SUR-MER Dans petit immeuble normand, Lux. studios, 2, 3 et 4 pièces. VUE PANORAMIQ. SUR MER. Crédit. Livrables été 1975. SOGEFRANCE - 13, boul. Courcelles, 75008 Paris - 522-37-60.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

locations meublées

Offre

Vr. Jussieu, stud., kitch., dche, moquette, 750 F. KLE. 04-17.

NATION STUDIO 45 m2 meublé avec goût Tél. 1.100 F ch. compr. 344-20-21

hôtels-partic.

NEUILLY-S/SEINE. Propr. vd H. P. s/3 plans. Séjour + 5 ch., cuis., 2 bns, chff. cent. Etat neuf. Jardin privé. Téléph. 10, av. Ph.-le-Boucher - 11-19 h.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975. 18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine tout près du Parc Monceau 1.000 m2 de bureaux à louer livrables en avril 1975

Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +

Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04 09-21.

11e - 320 F le M² CHARGES COMPRISES Burx 100 m², entier, aménagés, tél., park., imm. neuf standing, 7, RUE OMER-TALON Sur place ou 229-56-46

A louer bur. ou magas., rue Pascal (5e). Reprise et loyer mini. Eco. 344-55-59. hres bur

CHPS-ELYSEES Près. 80 m2 5 BUREAUX Locat. pure — 225-70-72

locaux commerciaux

ELYSEE Lux. bureaux meublés Hôtesses biling. Télex. Sièges sociaux. - Tel. 073-87-11.

PARIS XXe Beau LOCAL 430 m² Tél. Bail 9 ans 5.000 F mens Tél. 874-84-77

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

locations non meublées

Offre

SAINT-CLOUD (92), près gare Gd liv. 30 m² + 2 chbres, cuis., s. de b., wc, cab. toil., moqu., tél., gar. poss. 2.000 LAF. 15-66

(93) Bagnolet - Métro Gallieni SANS COMMISSION :
3 Pièces, 66 m², loyer de 744 à 776 F, charges 275 F
4 Pièces, 77 m², loyer de 818 à 903 F, charges 315 F.
5 Pièces, 96 m², loyer de 956 à 1 063 F, charges 393 F.
PARKING EN SUS.
S'adresser Bureau de Gérance. LES PARCS DE LA NOUE. 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet — Téléphone : 858 - 02 - 31.

Me Plaisance, splend 2 p..imm 700 F C.C. « FAC ». 337-69-59.

PROPRIETAIRES LOUENT DIRECTEMENT : OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue Hanovre, Me Opéra. 45, rue Héricart, Me Dupleix. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

ETOILE ET MARAIS 2 RAVISSANTS DUPLEX, TERRASSES, TELEPHONE, MOQ., 1.600 F. Téléphone : 704-88-18.

propriétés

91-CROSNES. Magnif. propriété, 500 m² habitables, parc 5.000 m². ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire — Tél. 58. CERDON-DU-LOIRET. [illegible]

pavillons

13. pavill. dans allée privée, 95 m² habit., état imp. 240.000 ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54

Le Raincy, [illegible] 5 p., [illegible] pl. Sud, fac. 25 m, zone rés. résid. 470.000 F. Ecr. ROBIN, Mer - Soleil N° 134 280 Carnon.

villas

Particulier vend Environs MONTPELLIER. [illegible] 34 VILLAS [illegible] rez-de-chaussée [illegible] Téléphone : (16) 67-72-39-14.

viagers

DAUPHINE. 5 Pièces, 165 m² + serv. + gar. 4e ét., occupé. 1 T. 74 a., 150.000 — rte 5 000 m. Borin : 924-66-79 ou 490-72-15.

constructions neuves

PARIS 20e Résidence Réunion 42 40-42, rue de la Réunion. Appartem. de 2 pièces à 5 pièces. Bureau de vente sur place lundi et jeudi de 14 h. à 19 h. 30 S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

CLICHY (proximité 17e) Studios, [illegible] et 4 pièces. Habitables 1er trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe M. J.-JOFFRIN Prox mairie rue du Poteau chambres, studios au 4 pièces. Habitables [illegible] IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE Vue sur la vallée de la Seine. Studios, 3 et 4 pièces. Habitables troisième trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Studios [illegible] 117.000 F (parking compris). Habitables avril 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe PORTE ITALIE [illegible] 265.000 F [illegible] IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

fonds de commerce

GRENOBLE Centre vends avec ou sans murs cabinet dentaire ds très grand appartem. luxueux. Ecr. Havas Grenoble n° [illegible]

viagers

[illegible] ETUDE LODEL — 700-00-09. [illegible] PARIS XIe

AVENUE FOCH TRES BEL APPARTEMENT 65 m², fenêtres sur avenue, parking. Occupé 1 tête 72 ans. Cpt 210.000 F. Rte mens. 3 900 F

LEBEL & ROBERT 206-76-32 / 208-25-75.

terrains

Placement sensationnel

Contrat notarié et sur demande garantie de revente, par conséquent grande possibilité de gains **(100 % en 5 ans)**

FUERTEVENTURA

dernière île d'Europe

un paradis

grâce à une des plus importantes organisations sur l'île

offre

des parcelles à partir de 1.000 m2 à 10.000 Fr. S.

Achetez dès aujourd'hui, assurez votre avenir par une propriété de valeur.

ISIP S.A., CH-6900 LUGANO. [illegible]

CORSE - TRAVO Terrain à bâtir 14 000 m². Poss. 2 lots. 2 km de la mer. 5 F le m². Ecr. Havas Draguignan n° 581 [illegible]

pavillons

LE PERREUX Proximité gare Nogent. [illegible] Architecture 1900, [illegible] 240.000 F. [illegible] 254, av. Brossolette, Le Perreux. Tél. 324-17-60

villas

Villa ILE DE RE, vue sur mer, 2 niveaux aménagés, 2 cuis., 2 s. de bns, 2 w.-c., 5 ch., 1 st., 1 gar., terrain. Prix 350.000 F. Tél. (49) 51-73-60.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice à Paris, le 20 mars 1975, à 14 heures

PAVILLON et TERRAIN à BEYNES

(Yvelines) - 4, rue de Thiverval

LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION - Mise à prix : 100.000 F

S'adresser à Me GOURDAIN, syndic à Paris, 174, boulevard Saint-Germain ; Me MALINVAUD, avocat à Paris, 17, avenue de Lamballe.

A VENDRE A L'AMIABLE

BELLE FERME 109 ha 25

LIBRE LE 1er MARS 1978

COMMUNE DE WALY (Meuse)

Pour visiter s'adresser à Me ANDRE, notaire à 55250 Triaucourt-en-Argonne, tél. 78-71-14 ; et pour renseignements et offres s'adresser à **Me ANDRÉ ou Me UGUEN** notaires à Paris, 4, rue de la Pompe. tél. 520-88-54 ou 525-17-19.

---

25 km est de PARIS

BELLE PROPRIÉTÉ MODERNE

parfait état, récept. 120 m2, 4 ch., parc paysager 4.200 m2. Créd. vendeur poss. Me DUBREUIL, notaire à 77410 ANNET-SUR-MARNE, tél. 026-02-55.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 20 mars 1975, à 14 h. 15 - Fonds

AGENCE et ORGANISATION DE VOYAGES

CONGRES - FOIRES - CIRCUITS ET VILLEGIATURES

14 et 48, RUE LA FAYETTE PARIS (9e)

BAIL : BOUTIQUE et DEPEND., APPARTEM. 6 p., antich., cuis., wc. grand débarras, cab. toil., 3 ch. de service et 3 CAVES. M. à P. 150.000 F (ne pouv. ét. b.). Consign. 80.000 F. S'adr. Me DEMORTREUX, not., 67, bd Saint-Germain ; Me SAGETTE, syndic, 6, rue Savoie.

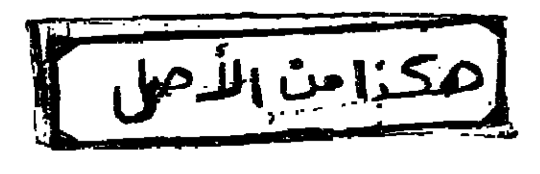
Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 20 mars 1975, à 14 heures EN UN SEUL LOT

TERRAIN A PARIS (19e)

7 et 9, rue de l'ENCHEVAL et rue de Crimée sans numéro à l'angle de ces deux voies, sur lequel sont édifiés :

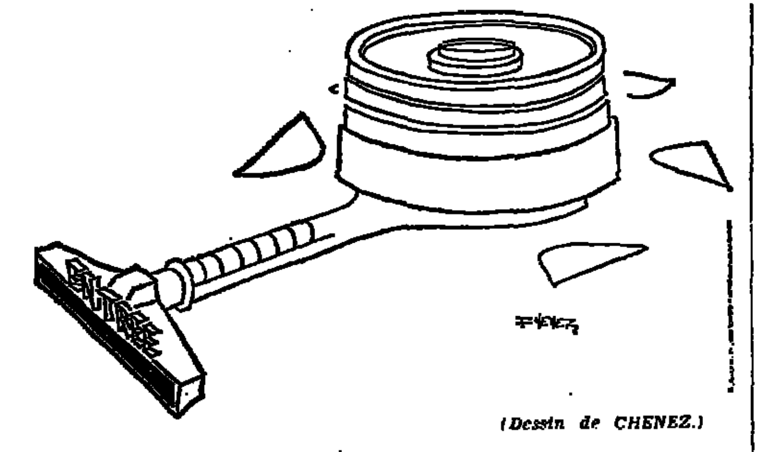
3 BAT. séparés, contruction en parpaings enduits, couverts en toit terrasse sol cimenté, à usage de boxes pour autos, au nombre de 16 dont deux doubles - Garage à moto - Local comm. - Eau, électr.

MISE A PRIX : 660.011 F. S'adresser Me NECTOUX, avocat S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER, 51, rue Ampère, Paris (17e), 622-33-78 et 924-23-31 ; Me FABRE, avocat à Paris, 44, rue de Lille, 548-85-49 ; au greffe des criées Tribunal Grande Instance Paris ; et sur les lieux pour visiter.



La région

ROISSY OU LA MAUVAISE



(Dessin de CHENEZ.)

Après la parution dans « le Monde » du 13 février d'un article intitulé : « Les passagers boudent Roissy », plusieurs lecteurs expliquent ci-contre les raisons pour lesquelles le nouvel aéroport Charles-de-Gaulle est victime d'un certain ostracisme de leur part. L'Aéroport de Paris, gestionnaire de cette plate-forme, répond ci-dessous à leurs critiques ou à leurs suggestions.

Les critiques

100 F au taximètre

Je paie 90 francs environ dans le sens Roissy-Montparnasse vers 7 heures du matin et 110 francs environ vers 20 heures, dans le même sens. Je n'ai jamais dépasse 20 francs à 25 francs de Montparnasse à Orly, certes plus proches.

On sait combien nombre d'hommes d'affaires sont pressés de se rendre d'un point à un autre : prendre l'autocar des Invalides pour l'un de ces aéroports équivaut en temps horaire à un trajet aérien Paris-Londres ou Geneve (aux heures creuses) et Paris-Rome (aux heures de pointe).

A quoi cela sert-il alors de vanter « *le plus bel aéroport* du monde » ? A Francfort ou à Bruxelles, on met *dix minutes* en train pour se rendre au cœur de la capitale.

M.L.P.
(Paris)

Valises à bout de bras

L'une des raisons qui font bouder Roissy est que l'aéroport souffre de graves lacunes sur le plan du service : l'attente, pour les bagages, est généralement longue; il n'y a pas de porteurs en nombre suffisant; il y a, en tout et pour tout, cent cinquante chariots individuels pour les bagages et ils sont retirés de la circulation après 21 heures ou 22 heures, car il n'y a plus de personnel pour assurer le ramassage.

Il n'y a pas de sièges pour se reposer en attendant les bagages; il faut faire le tour de la rotonde pour savoir où se trouve la tête de file des taxis; les heures d'ouverture des bureaux de poste sont celles d'une recette de quartier.

M.J.J.
(Paris)

Un coup d'hélicoptère

Un seul problème demeure : celui des correspondances Orly-Charles-de-Gaulle. Beaucoup de voyageurs italiens se rendant aux Etats-Unis, par exemple, préfèrent transiter par Londres. Ce probleme existe entre les trois aéroports de New-York : Kennedy, La Guardia et celui du New-Jersey, à Newark. Un service d'hélicoptères régulier — toutes les demi-heures — a été mis en place, pour la plus grande satisfaction de tous les usagers. Chaque navette est remplie à 80 %.

Pourquoi cette solution n'est-elle *jamais* envisagée à Paris ? Rentabilité ? Elle ne serait peut-être pas assurée dès le premier jour. Mais que dire des pertes sèches subies par les deux compagnies nationales, sans parler de la sous-utilisation générale de l'aéroport Charles-de-Gaulle, alors que les devises coulent à flot dans les installations vétustes de Londres-Heathrow.

Un service régulier Orly-Invalides-Roissy, survolant de surcroit la capitale, aurait, j'en suis certain, un succès incontestable.

M.J.F.
(Paris)

Pitié pour le « plouc »

J'ai été amené à atterrir à Roissy, un peu avant 23 heures. Devant continuer par le train

La réponse

DANS l'esprit des voyageurs, il subsiste une confusion sur les responsabilités : on connaît mal le partage entre les fonctions d'Aéroport de Paris et des différentes compagnies, de même que demeure une certaine ignorance de la mission de notre établissement.

D'autre part, certaines légendes persistent : Roissy serait loin et *malaisé à atteindre : l'expérience* quotidienne prouve le contraire, en dépit des contraintes de la circulation urbaine : au nord d'une ligne Etoile-République tracée dans Paris, *il est, en effet, plus rapide — pour* celui qui habite ou travaille dans cette zone — d'aller prendre l'avion à Roissy plutôt qu'à Orly. Ceci va dans le sens d'une thèse que nous *défendons depuis longtemps : la* nécessité d'équilibrer la desserte aéronautique de la très dense région parisienne au moyen de deux plates-formes, l'une au nord, l'autre au sud.

Notre expérience quotidienne nous amène ainsi à constater que les usagers réclament à la fois la simplification et l'accélération des procédures propres au transport de *masse, la rapidité des liaisons ville*-aéroport, tout en adoptant un moyen de transport particulier et en recherchant un traitement individuel qui assure à chacun son confort personnel : vous conviendrez avec nous que le compromis n'est pas aisé.

● *Les liaisons*

C'est le sujet principal des réclamations. L'ouverture au mois d'octobre dernier de l'autoroute B 3, qui relie Roissy à la porte de Bagnolet, a considérablement amélioré le trajet routier entre la ville et l'aéroport et les transports en commun ont fait la preuve de leur efficacité et de leur régularité :

— Au départ du terminal Maillot, les cars Air France (durée moyenne du trajet trente minutes), dont la clientèle se déclare dans l'ensemble tout à fait satisfaite.

— Au départ de la gare de l'Est, l'autobus R.A.T.P. 350 (en moyenne toutes les vingt minutes — durée de trajet trente-cinq minutes par l'autoroute), utilisé surtout par le personnel et les visiteurs ; l'autobus R.A.T.P. 351 semi-direct partant de la Nation.

— Le prolongement de la ligne S.N.C.F. Aulnay-Roissy (au centre de *l'aéroport) actuellement en cours*, sera terminé en avril 1976 ; avec « Roissy-Rail », l'aéroport sera à vingt minutes de la gare du Nord, avec un départ toutes les quinze minutes dans chaque sens. Cette liaison présentera le mérite de la parfaite régularité et permettra de choisir, à la minute près, l'heure d'arrivée à l'aéroport : elle se substituera alors à une liaison ferroviaire existante gare du Nord par Goussainville (durée du trajet quarante-cinq minutes) avec prolongement par cars entre Goussainville et Roissy, qui présente les *mêmes* avantages de *régularité* sinon de rapidité.

— Roissy est desservi par les taxis parisiens, maintenant nombreux et mieux informés des horaires d'avions : aucune taxe de retour n'est perçue ; les tarifs moyens de jour sont de l'ordre de 50 francs par course pour le centre de Paris (chiffre communiqué par la préfecture de police et les organisations professionnelles de taxis). L'ordonnance de la file de taxis est liée à la forme circulaire de la gare ; une certaine discipline est nécessaire pour éviter les bousculades ; on a donc installé, en accord avec les intéressés, une tête de station unique.

La liaison entre l'aéroport de *Roissy et celui d'Orly est assurée* actuellement par des minibus de la compagnie Air France ; on a étudié un transfert par hélicoptères ou petits avions auquel on a dû renoncer ; les impératifs économiques étant trop lourds et les prix offerts pas assez attractifs, la clientèle intéressée devrait être trop réduite. D'autre part, ces appareils et surtout les hélicoptères auraient apporté dans des zones urbanisées une nuisance supplémentaire de bruit qu'il a paru sage d'éviter : rappelons enfin que le survol de Paris est stric*tement interdit, sauf pour la desserte* des hôpitaux.

● *Les bagages*

L'aéroport Charles-de-Gaulle est principalement fréquenté par les long-courriers et le nombre des pièces des bagages par passager est plus élevé qu'à Orly-Ouest (notamment le nombre des bagages hors format).

Les sondages effectués montrent que dans plus de 95 % des cas le *délai de délivrance du premier* bagage, après l'arrêt d'un avion à son poste de stationnement, est inférieur à quinze minutes ; le dernier bagage est livré en moyenne vingt-*deux minutes après l'arrêt de l'avion* ; dans certains cas extrêmes, le premier bagage est délivré au bout de vingt-sept minutes, le dernier au bout d'une heure.

● *Les chariots*

En mars 1974, nous avons mis cinq cents chariots en service, deux cent cinquante ont déjà disparu hélas ! Nous procédons au renouvellement du parc, nous augmentons la cadence de recyclage, nous nous efforçons d'en mettre le plus grand nombre en place au moment des *pointes de* départ et surtout d'arrivée.

Imaginons que deux Boeing-747, chargés de trois cents passagers chacun, arrivent en même temps ; six cents chariots, mis à la disposition de leurs voyageurs, occuperaient au total une surface de 600 m2 en encombrant outre mesure les zones, pourtant confortables, affectées à la délivrance des bagages et à la circulation.

● *La signalisation*

Après la mise en service, la signalisation a été complétée, modifiée et précisée, à partir des remarques *tirées de l'expérience ; prochaine*ment, le grand tableau du point de rencontre « arrivées » indiquera les numéros des portes conseillées aux passagers pour leur sortie, les ren*contres seront ainsi plus aisées.*

L'information a été également améliorée ; le personnel de l'Aéroport de

A travers

Hauts-de-Seine

SOUS-SOL PAS SUR

EN juin 1961, en raison d'un *effondrement de terrain* à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), quinze pavillons étaient détruits, sept morts étaient retirés des décombres. Des travaux de consolidation ont été entrepris *dans la zone dont le sous-sol* avait été exploité en carrières au dix-neuvième siècle.

Aujourd'hui, la municipalité vient de décider de lancer un programme de construction de logements sociaux ou en accession à la propriété et d'aménager 3 hectares d'espaces verts.

parisienne

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

RÉPUTATION des usagers de l'Aéroport

mon voyage vers Orléans, j'ai questionné l'hôtesse de bord sur les moyens de gagner Paris. Réponse : voiture particulière ou taxi. Je n'ai pu obtenir dans l'avion aucun renseignement sur les lignes d'autobus de la R.A.T.P. et sur la liaison « Roissy-Rail ».

Au sol, je n'ai pas trouvé de comptoir de renseignements. Deux hôtesses de l'aéroport à un comptoir sans dénomination m'ont dit qu'à cette heure, elles ne connaissaient que le taxi et — peut-être — la liaison vers le « terminal » de la porte Maillot. Je me suis dirigé vers le point de départ de cette liaison (point relativement bien fléché) et j'ai cru comprendre qu'il était distinct du départ des autobus de la R.A.T.P. et du service « Roissy-Rail » (dont le fléchage est nul).

Le chauffeur du car m'a confirmé qu'il n'y avait plus de desserte R.A.T.P. à cette heure tardive. Il n'était pas prévu, cependant, d'arrêt aux portes de Paris. J'ai dû aller jusqu'au « terminal » de la porte Maillot et subir l'inconfort de ce « terminal » pour ce qui concerne sa jonction avec le métro.

L'aéroport de Paris et Air France pourraient peut-être comprendre que, par économie ou plus encore par civisme, une partie de leur clientèle souhaite commencer ou terminer son voyage par les transports en commun (à Orly cela semble presque compris). Ils pourraient aussi faire en sorte que le personnel en contact avec les passagers cessent de considérer de haut le « plouc » sans voiture qui ne veut pas du taxi. Ils pourraient encore veiller à l'information des passagers sur les moyens de quitter et de gagner Roissy — en particulier en tenant à disposition la brochure « ad hoc » — dans les avions arrivant à Roissy et en « l'offrant » à l'arrivée comme cela se fait dans plusieurs aéroports étrangers.

Ils pourraient, en outre, grouper tous les départs « transports en commun » en un seul point (comme à Orly), les flécher correctement et tous ensemble (autobus, autocar, et train vers Paris) et, à ce point de départ, créer un vaste panneau multilingue annonçant les fréquences, les points desservis et les correspondances R.A.T.P. ou autres. Ils pourraient, enfin, aux heures où seule fonctionne la liaison « terminal », prévoir un arrêt aux portes de Paris, et à la porte Maillot

M. DUMORT
(Artenay)

Paris installé au niveau arrivée dispose de moyens nombreux pour renseigner convenablement les passagers, et nous pensons que son efficacité et sa complaisance ne font pas défaut. Des brochures (intitulées *Je pars, J'arrive*, éditées par notre établissement pour l'information des passagers) sont distribuées par les hôtesses et par les principales agences de voyages.

● *L'architecture*

L'opinion que l'on peut avoir sur celle-ci est évidemment subjective : au caractère ornemental d'Orly, on a substitué l'austérité et le dépouillement, les couleurs de l'ameublement et des uniformes, jouant pour donner la vie à ce bâtiment où circule une foule bigarrée.

Les visiteurs que nous avons reçus jugent que l'ensemble de cet ouvrage aux lignes modernes, aux conceptions fonctionnelles, offre une impression agréable d'efficacité à laquelle sont sensibles beaucoup de ceux qui le traversent. Bien des pays étrangers nous envient de posséder, à proximité de notre capitale, un aéroport moderne avec tant de possibilités de développement.

Après un an de fonctionnement, l'aéroport Charles-de-Gaulle, quoi qu'en disent certains, aura rempli sa mission ; un ouvrage de cette dimension et de cette complexité est difficile à mettre en place, délicat à faire fonctionner ; il est nécessaire de passer par un temps d'accommodation pour roder l'ensemble des installations ; les remarques des usagers nous sont précieuses pour aboutir à un service toujours améliorable Sans faire preuve d'optimisme déraisonnable ou d'autosatisfaction, nous pouvons dire que Roissy fonctionne correctement.

GILBERT DREYFUS
directeur général de l'aéroport de Paris.

les départements

Essonne

LA BIÈVRE ET SES AMIS

« *Si les pouvoirs publics veulent aider les collectivités locales à faire naître autour de Paris des « zones naturelles d'équilibre », encore faut-il manifester cette volonté* », affirment « les amis de la vallée de la Bièvre » dans la lettre qui accompagne leur dernier bulletin. L'association demande notamment :

1°) Le rachat par les communes, aidées par le département et l'Etat, du domaine de Montéclin ; 40 hectares acquis par M. Balkany sur un site inscrit à l'inventaire et maintenant en voie d'expropriation ;

2°) La protection du plateau de Saclay et l'agrandissement des forêts et bois qui le bordent;

3°) La limitation des voies de circulation (surtout en fond de vallée), mais aussi des autoroutes nord-sud : pas de A 86-87 à l'est de Versailles et pas de doublement de la F 18.

★ Mairie de Jouy-en-Josas, 78.

Yvelines

POUR PRÉSERVER LA PLAINE DE VERSAILLES

LES menaces d'embouteillages accrus sur l'autoroute de l'Ouest et de disparition des dernières zones vertes ont conduit l'Association pour la sauvegarde des espaces libres du Chesnay-Rocquencourt (ASAUDEL) à déposer devant le tribunal administratif de Versailles un recours demandant l'annulation d'un permis de construire de six cents logements qui seraient situés près de Parly II.

Zone libre entre les villes nouvelles de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy-Pontoise, la plaine de Versailles doit être préservée de l'urbanisme intensif aussi longtemps que les plans d'occupation des sols n'auront pas été approuvés, affirme l'association. « *Après, il sera trop tard pour revenir en arrière.* » Au cours d'une récente visite dans les Yvelines, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, avait souligné la nécessité de freiner l'urbanisme dans l'ouest de Paris, et notamment en limitant le nombre des zones d'aménagement concerté. — D. R.

Paris

LE CLIMAT DE LA CAPITALE

M. Jérôme Monod, le délégué à l'aménagement du territoire, préconise d'installer en France les quartiers généraux de grandes sociétés internationales trente ans après que le gouvernement néerlandais eut installé des antennes de « recrutement » à New-York, à Chicago et à Los Angeles afin d'attirer des firmes américaines aux Pays-Bas, que les gouvernements belge et anglais eurent aidé ces mêmes compagnies dans des domaines aussi divers que celui de la fiscalité, des communications et de l'aménagement de bureaux modernes. (Le Monde du 16-17 février.)

Malgré la stabilité politique de la France et la qualité supérieure — quoique méconnue — de sa main-d'œuvre ouvrière, il y a des questions que l'étranger, courtois, n'ose poser de vive voix.

1°) Peut-on changer le climat « new-yorkais » de la vie parisienne, qui se veut efficace, pragmatique et astucieux et qui est pour beaucoup « arrogant, énervant, retors et désagréable » ?

2°) Modifie-t-on en une génération l'attitude du chauffeur de taxi ou du président-directeur général vis-à-vis de l'étranger ?

3°) Est-il possible d'obtenir une meilleure compréhension des services consulaires du Quai d'Orsay, dont l'habitude d'accumuler les dossiers et le manque de liaison avec les autres ministères est une source de friction pour l'homme d'affaires ou l'ingénieur désireux de venir en France ?

4°) Y a-t-il parmi les hommes d'affaires au-dessus de quarante ans des Français qui parlent parfaitement l'anglais ?

(M. H. BOOD
Neuilly-sur-Seine.)

ENVIRONNEMENT

Controverse sur l'émission de Brigitte Bardot

LE DIRECTEUR DU ZOO DE VINCENNES MET EN CAUSE M. DE LA PANOUSE

Le petit monde des zoos est en ébullition. Vigoureusement attaqués pour la « *partialité* » de leur émission télévisée du 24 février et les conditions de son tournage, Brigitte Bardot et Jean Nainchrick tentent de se justifier. Ils expliquent que leur équipe a parcouru quelque 3 000 kilomètres. Ils reconnaissent que dans les zoos suspects leurs opérateurs, pour ne pas éveiller les soupçons, se sont présentés comme faisant un reportage sur les centres de distraction de la région. Mais les responsables d'Au pied du mur nient avoir eu recours à tout truquage.

Ce n'est pas l'avis de M. Jacques Nouvel, directeur du zoo de Vincennes et de la menagerie du Jardin des plantes, qui parle d' « *imposture* ». Il est vrai que ce dernier établissement n'avait pas été ménagé dans le film de Jean Nainchrick. Mais M. Nouvel va plus loin. Il voit dans l'émission de Brigitte Bardot la dernière manifestation d'une campagne de dénigrement systématique des zoos qui a commencé, selon lui, il y a un an, par la publication du livre de Philippe Diolé *les Animaux victimes de l'homme*, dont il dit qu'il « *fourmille d'inexactitudes* ». Cette campagne aurait été amplifiée par une série d'articles dans les quotidiens et les magazines, et par des émissions sur les postes périphériques. « *Qui peut animer cette campagne ?* demande M. Nouvel. *Ni les sociétés protectrices des animaux ni les sociétés de protection de la nature, car je le saurais. Ni les zoos d'Etat ni les zoos municipaux, que je connais bien. Restent les zoos privés dont le plus puissant est celui de Thoiry. Or, je constate que son propriétaire, M. de La Panouse, est le seul à avoir remercié Brigitte Bardot. Je ne l'accuse pas, je constate une coïncidence que j'espère fortuite.* »

— A PROPOS DE... —

Les résultats des compagnies françaises

TROUS D'AIR

Le trafic passagers des grandes compagnies régulières françaises a, en 1974, augmenté de 9,8 % ; celui des compagnies régionales de 17,5 %. Ces résultats globaux peuvent paraître réconfortants. Ils le sont moins lorsqu'on les analyse dans le détail comme le fait M. Michel Lhéritier dans le dernier numéro de la revue du Secrétariat général à l'aviation civile (S.G.A.C.).

En 1974, plus de 12,5 millions de passagers ont été transportés sur les avions des compagnies aériennes françaises : 7 570 000 sur ceux d'Air France, 542 200 sur ceux de l'UTA, 4 110 300 sur ceux d'Air Inter, 355 000 sur ceux des compagnies régionales. Le coefficient moyen d'occupation des appareils a été de 59,4 % à Air France, de 59,3 % à UTA, de 65,2 % à Air Inter.

Pour ce qui concerne le fret, la progression de ce trafic a été de 13,4 % pour Air France, de 13,8 % pour UTA, de 5,8 % pour Air Inter.

Enfin la production totale (exprimées en tonnes-kilomètres) des trois compagnies s'est accrue de 9,9 % par rapport à 1973, année affectée par des grèves de la navigation aérienne. Par rapport à une année normale, le trafic des compagnies régulières françaises n'aurait augmenté l'an dernier que de 6,6 %. Le coefficient global de chargement (57,8 %) s'est globalement détérioré d'un point par rapport à 1973. Il a diminué d'un point à Air France (58,3 %), de 0,44 % à UTA (56,6 %), de 2,4 points à Air Inter (58 %).

M. Lhéritier fait les commentaires suivants à propos des effets de la crise :

« *Le trafic passagers : l'effet de la crise s'est fait surtout sentir sur les lignes courtes où les voyageurs peuvent se reporter sur les moyens de transports terrestres. La compagnie la plus touchée est Air Inter, qui voit son trafic diminuer par rapport à l'année normale 1973 alors qu'on pouvait attendre une croissance de l'ordre de 12 % cette année. A Air France, on observe une stagnation du trafic moyen-courrier, voire une récession sur l'Europe, au lieu d'une croissance prévue d'environ 10 à 15 %. Le trafic long-courrier d'Air France et d'UTA a été assez peu touché, sauf sur l'Amérique du Nord où la croissance prévue était de 15 à 20 % au lieu des 4 % observés.*

» ● Le fret : il n'a pratique- dues en grande partie à la grève à la différence du trafic passagers.

» ● La poste : elle a été très touchée. Toutefois, les baisses importantes enregistrées sont dues en grande partie à la grève des P.T.T. en fin d'année.

» ● Les remplissages : malgré les efforts des compagnies pour réduire leurs programmes d'exploitation, l'effet de la crise a été tel dans certains secteurs que les prévisions les plus pessimistes étaient encore trop fortes, ce qui explique la légère baisse des coefficients de chargement. »

Et l'avenir ? M. Lhéritier le voit sombre : « *L'année 1974*, écrit-il, *marque un tournant dans l'histoire du transport aérien : pour la première fois le trafic stagne ou régresse dans certains secteurs, mettant les entreprises en difficulté, alors que sa croissance semblait devoir se poursuivre sans à-coups pendant longtemps encore... Or, c'est au cours de l'année 1975 que les effets de la crise se feront mieux voir : les entreprises ont maintenant eu le temps de s'adapter aux nouvelles conditions économiques, ainsi que leur clientèle.* »

AUTOMOBILE

DEUX NOUVEAUX MODÈLES ALFA-ROMEO : ALFASUD « L » ET ALFETTA-1600

Deux nouvelles Alfa-Roméo vont être proposées à la clientèle française dans les premiers jours d'avril : une Alfasud L (Lusso-Luxe) à quatre portes et une Alfetta-1600.

La première a les mêmes caractéristiques que l'Alfasud normale, mais s'en distingue par un meilleur équipement (notamment moquette et console centrale avec emplacement pour la radio). L'Alfasud L s'ajoute à la quatre portes normale et à la TI deux portes et boite à cinq vitesses. Un break complètera cette gamme dans quelques mois.

Sur l'Alfetta, c'est le moteur qui a changé : le 1,6 litre de la Giulia super remplace le 1,8 litre de l'Alfetta normale. La puissance descend de 121 ch à 5 500 tours/minute à 108 ch à 5 600 tours, le couple maximal de 17 mkg à 4 400 tours à 14,5 mkg à 4 300 tours. Dans les conditions actuelles d'utilisation, la différence entre les deux voitures apparait peu sensible, et l'Alfetta-1600 consomme un peu moins.

Les prix, non encore fixés, seront de l'ordre de 29 200 F pour l'Alfetta-1600 et de 18 950 F pour l'Alfasud L. — D. C.

AMÉLIORATIONS SUR LES FORD GRANADA

Après le lancement de sa nouvelle série Escort, Ford annonce divers changements sur sa gamme Granada.

Cette gamme, qui comprend trois carrosseries : quatre portes, deux portes et break ; quatre présentations et cinq moteurs : 1700, 2000 à quatre cylindres, 2300, 2600 et 3000 à six cylindres, bénéficie, selon les modèles, de modifications intéressant l'aspect extérieur (calandre, bas de caisse, entourage de glaces), l'aménagement intérieur (position du changement de vitesses, des pédales, des sièges : nouveaux instruments de bord) et les suspensions (nouveaux amortisseurs à l'arrière et ressorts renforcés).

Les prix vont de 21 040 F pour la Granada 1700 quatre portes à 39 375 F pour le coupé 3 000 Ghia. De série sur les Ghia, la transmission automatique Ford-Bordeaux est fournie en option sur les autres versions, sauf les 1 700.

Faits et projets

Paris

● OPERATION DE « MAL-LOGÉS » DANS UNE TOUR INOCCUPÉE. — La tour « Saint-Blaise », boulevard Davout, à Paris (20e), inhabitée depuis sa construction, il y a plus de six mois, a été occupée le samedi 8 mars par des « mal-logés » du qaurtier. Dans un communiqué, la fédération communiste de Paris indique que cette occupation a été décidée au cours d'une manifestation organisée au pied de la tour en vue de dénoncer le « scandale » que constitue l'inoccupation de cet immeuble.

● ENQUETE A SAINT-EUSTACHE. — Après la chute, le mercredi 5 mars, d'une statue du portail nord (côté rue Montmartre) de l'église Saint-Eustache, dans le quartier des Halles, la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles (SEMAH) indique dans une mise au point que les travaux en cours sur l'ancien carreau ont lieu au sud et que les autorités responsables de la restauration de l'église n'ont nullement incriminé ces travaux. La SEMAH souligne, d'autre part, qu'aucun phénomène de décompression du sol n'a été constaté. Les services de l'architecture enquêtent toutefois sur les causes de la chute de la statue.

Transports

ODEUR DE POUDRE DANS LES BUREAUX DE FRET...

M. Magnaval, président de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs), qui déclare regrouper dix mille adhérents, en majorité des artisans, estime que « chaque bureau de fret est une poudrière où toutes les conditions sont réunies pour que ça saute ». *Selon lui, de nouvelles manifestations du genre de celles qui se sont produites à Garonor, au nord de Paris, ou devant Nemours, sont* « inévitables ».

M. Magnaval, venu présider le 8 mars après-midi à Lille l'assemblée générale de l'Union régionale des transporteurs du Nord de la France, affiliée à l'UNOSTRA, a mis l'accent sur « l'appauvrissement constant des entreprises de transport routier ».

Pêche

● REPRISE DU TRAVAIL A LORIENT ET A BOULOGNE. — Les marins pêcheurs de Lorient, en grève depuis trois semaines, ont décidé de reprendre le travail ce lundi 10 mars. Ils ont accepté la prime de 600 F proposée par les armateurs et un congé mensuel de quatre jours immédiatement et quatre jours et demi au 31 décembre 1975.

A Boulogne-sur-mer aussi, les pêcheurs ont décidé de mettre fin au conflit.

Urbanisme

● L'AFFAIRE DE LA ROCADE DE GUERANDE. — Le tribunal administratif de Nantes a, contrairement aux conclusions du commissaire du gouvernement, rejeté la requête des associations de défense de l'environnement de la presqu'île guérandaise, qui s'opposaient à la construction d'une rocade traversant les marais et demandaient un sursis à l'exécution d'un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique la rocade.

Le tribunal se prononcera ultérieurement sur le fond, c'est-à-dire sur l'annulation de l'arrêté préfectoral.

● NON A L'AUTOROUTE SUD DE TOULOUSE. — Une soixantaine de personnes ont occupé durant deux heures, le vendredi 7 mars, le bureau du maire de Toulouse. Protestant contre la décision du conseil municipal, qui autorise la construction de la seconde section de la rocade sud de Toulouse, les membres de l'association de défense contre l'autoroute ont demandé l'arrêt immédiat des travaux et des cent soixante expulsions prévues, ainsi que la discussion d'un contre-projet qui donnerait la priorité aux transports en commun. — *(Corresp.)*

● DEROGATION A CANNES. — L'Association pour la défense des sites de Cannes et de ses environs demande au tribunal administratif de Nice l'annulation du permis de construire accordé à un ensemble immobilier dénommé Gray-d'Albion, dans le centre de Cannes, en bord de mer. Le projet comporte en effet une dérogation concernant la densité et la hauteur de l'immeuble. Il implique la suppression d'une voie privée suffisamment fréquentée pour que l'ancien plan d'urbanisme, en cours de révision, en ait prévu l'élargissement.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

La concertation à la C.G.C.

Présentant, le 7 mars, à la presse le colloque sur « La concertation avec l'encadrement dans l'entreprise » *qu'organise la fédération C.G.C. de la chimie, le 12 mars, à Paris, M. Yves Charpentié, son président, a été amené à parler des remous qui se manifestent actuellement à la C.G.C.*

Candidat à la succession de M. Malterre, M. Charpentié a expliqué qu'un groupe de travail s'efforce de trouver une solution amiable au conflit interne relatif au paiement des cotisations et au calcul des mandats pour le congrès, qui oppose M. Malterre à la Fédération de la banque. Il estime que le congrès confédéral pourra se tenir vers le mois de juin, comme l'imposent les statuts.

M. Charpentié, qui déclare avoir le soutien de toute sa Fédération, la troisième de la C.G.C. par son importance, a ajouté qu'une équipe de syndicalistes de ses amis préparait le programme sur lequel il allait appuyer sa candidature. Il mettra notamment l'accent sur les problèmes de l'emploi et la réduction de la durée du travail. M. Charpentié n'estime pas souhaitable de privilégier les relations avec F.O. et la C.F.T.C. Il est favorable à des contacts réguliers, mais non « structurés » avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

Rappelant les déclarations relatives à un « syndicalisme fort » faites au début de l'année par M. Chirac, le président de la chimie C.G.C. considère que, s'il est élu, il faudra rendre beaucoup plus dynamique l'action de la C.G.C. et renouveler son état-major.

Envisage-t-il un rapprochement avec l'U.C.T. (l'organisation de cadres constituée, il y a six ans, par des syndicats exclus ou démissionnaires de la C.G.C.) ? Ce n'est pas exclu, répond-il, mais sous certaines conditions et sous certains délais.

Les dirigeants de l'U.C.T. et ceux de la Fédération de la métallurgie C.G.C. (dont le président, M. Marchelli, ne manque pas une occasion de souhaiter le départ rapide de M. Malterre, se sont rencontrés le 28 février. Ils ont publié un communiqué selon lequel ils poursuivent « leur recherche commune pour donner au syndicalisme du courant réformiste sa véritable dimension ». *On a tendance, dans les milieux C.G.C., à juger cette initiative un peu précipitée.*

De leur côté, MM. Corentin Calvez et Jean Menu, actuels délégué général et secrétaire général de la confédération, tous deux candidats déclarés au fauteuil de M. Malterre, semblent décidés à faire équipe, sans avoir encore dit qui, des deux, briguerait finalement le poste présidentiel. Pour sa part, M. Malterre ne souhaite pas, dit-on dans son entourage, que se prolonge le climat d'incertitude et de compétition électorale.

Partisans de la concertation dans l'entreprise, les cadres C.G.C. semblent éprouver quelques difficultés à la mettre en œuvre à l'intérieur de leur propre confédération. — J. R.

● *M. Pierre Bérégovoy*, secrétaire national du parti socialiste, a qualifié, à Epinal, le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise « *d'œuvre de bonnes mœurs ou de dame patronesse* », précisant : « *Contrairement à M. Sudreau, nous pensons qu'il est impossible de transformer l'entreprise sans changer la société dans laquelle elle évolue. L'entreprise restera soumise aux impératifs du développement capitaliste.* » Il a ajouté que « *le pouvoir de décision dans l'entreprise n'est pas remis en cause : il reste entre les mains des détenteurs du capital. De plus, les structures actuelles de l'entreprise ne sont pas remises en question.* » — *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

LA JOURNÉE DES FÉMINISTES

« Ni Giroud, ni l'ONU ne parlent à notre place »

« *Laissez-nous travailler !* » « *Sales P... !* »

Une année internationale de la femme, soit ! Des réunions de travail de femmes sur les femmes, d'accord ! Des femmes « à la barre », pourquoi pas ? Mais des femmes manifestant dans la rue ou défilant au Salon des arts ménagers en criant : « *Non, Moulinex ne libère pas la femme !* » ou « *Non aux gadgets ménagers, oui aux équipements collectifs !* » là, ça ne va plus !...

L'accueil des exposants fut cents femmes de différents mouvements du M.L.F. — Pétroleuses, Femmes en lutte, Groupes de quartier — et du M.L.A.C. (Mouvement pour la libéralisation de l'avortement et la contraception) ont manifesté au palais de la Défense, où se tenait le Salon des arts ménagers.

L'accueil des exposants fut plutôt froid et même parfois violent. Après les coups de sifflet, ce furent les réflexions : « *Vous feriez mieux d'allerr en Russie casser des pierres !* » « *Ça se veut libérées et ça n'est même pas propre !* » Certains lancèrent même des projectiles, casseroles d'eau, graviers. Un œuf vola par-dessus les têtes avant de s'écraser sur la documentation d'une hôtesse médusée. Cela n'empêcha pas les manifestantes de parcourir les allées et de discuter avec les visiteurs pendant plus d'une heure. Elles fêtaient le 8 mars, journée historique pour les féministes. Le 8 mars fut, en effet, souvent marqué par des mouvements importants. Ainsi en 1857 une manifestation d'ouvrières du textile à New-York fut sévèrement réprimée par la police. En 1910 se réunit un congrès international des femmes socialistes...

Dans l'après-midi de samedi, elles furent plus de deux mille à défiler malgré la pluie de la place de la Bastille à la place d'Italie en criant les slogans : « *Travail, famille, patrie, y'en a marre !* » « *Ni Giroud ni l'ONU ne parlent à notre place* », ou chantant sur un air bien connu des écolières : « *Les hommes ne savent plus quoi faire... Ils causent de nous dans les forums... Ils nous préparent de p'tites réformes. Trois pas en avant, trois pas en arrière, trois pas sur l' côté, trois pas d' l'autre' côté...* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Horaires réduits chez Renault

(Suite de la première page.)

La manifestation organisée, ce lundi aux portes de l'usine de Billancourt, par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. a reçu le soutien des partis communiste et socialiste.

La C.G.T. appuie de plus en plus le mouvement engagé : M. Krasucki, secrétaire confédéral, écrit dans *la Vie ouvrière* :

« *C'est le temps de l'action, de l'action revendicatrice de masse, énergique, responsable, efficace. Elle est indispensable. Elle est possible. Elle seule peut changer une situation qui deviendrait intolérable.* »

De son côté, M. Séguy vient de déclarer :

« *La C.G.T. ne perdra pas son temps à frapper humblement aux portes de l'Elysée ou de Matignon. Elle organise, avec la C.F.D.T., la mobilisation et la lutte des travailleurs.* »

A la C.F.D.T., qui vient de tenir son bureau confédéral, les dirigeants ont pu constater que, pour être moins spectaculaires, les conflits durs étaient nombreux dans diverses régions et branches d'industrie. Il y aurait actuellement, selon elle, une trentaine d'usines occupées, parfois depuis plusieurs semaines.

Approche-t-on de l'« offensive de printemps » projetée de longue date par les deux grandes organisations ouvrières ? Il est certain que le mécontentement des travailleurs peut les pousser à des actions de plus en plus vigoureuses, à partir du moment où le pouvoir d'achat est entamé non seulement par la hausse des prix *mais aussi* par le chômage partiel.

J. R.

« SIX HEURES D'ANIMATION »

Il fait plutôt gris et froid ce lundi place Bir-Hakeim, à Boulogne-Billancourt. L'atmosphère est pourtant joyeuse et fébrile comme un jour de marché. Sous un grand auvent de toile jaune installé devant la direction du personnel et des relations sociales de Renault, les militants C.G.T. et C.F.D.T., au son de *la Carmagnole*, puis de *l'Internationale*, diffusées par haut-parleur, mettent la dernière main à la préparation des *six heures* d'information pour Renault. On attend du monde : les délégations d'ateliers de la Régie, diverses délégations d'usines, une délégation du parti communiste menée par M. Piquet, une autre du parti socialiste conduite par M. Poperen.

Les affiches rappellent les revendications : négociations dès jeudi, levée des sanctions, indemnisation des heures à 100 %.

Une bande dessinée met en scène MM. Giscard d'Estaing et Fourcade, sur le thème de « *Bas les pattes à la spéculation immobilière à Boulogne-Billancourt* ». Dans un coin, un barbecue avec des brochettes et des merguez attendent « *ceux qui ont envie de casser la croûte ou qui auront un peu froid aux mains* ».

Vers 11 heures, un syndicaliste C.G.T. prend la parole pour annoncer l'arrivée d'un grand nombre de télégrammes de soutien. A l'intérieur de l'usine, à cette heure-là, tout semble calme.

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ARCUEIL SIÈGE DANS UNE BRASSERIE OCCUPÉE PAR DES GRÉVISTES

Sans doute pour la première fois en *France*, *une réunion du conseil* municipal s'est tenue, samedi 8 mars, dans une usine occupée : M. Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne) et membre du comité central du parti communiste, tenait à marquer la solidarité de la municipalité avec les travailleurs de la brasserie Valstar, en grève depuis bientôt trois semaines pour protester contre la fermeture éventuelle de l'usine.

Valstar, qui produit et met en bouteilles près de 600 000 hectolitres de bière par an et qui occupe cent soixante-trois personnes, appartient à la Société européenne de brasserie, elle-même contrôlée par le groupe B.S.N. que dirige M. Antoine Riboud. *Ce dernier, faisant état* de difficultés, a récemment pris la décision de fermer l'usine d'Arcueil. Les travailleurs, pour la plupart syndiqués à la C.G.T., ont alors occupé l'usine.

Pour le P.-D.G. de B.S.N., « le problème d'Arcueil est réglé », et il *ne sera pas discuté en négociations* paritaires. Cela n'a pas empêché M. Trigon de convoquer son conseil municipal à une réunion extraordinaire dans la salle d'embouteillage de l'usine et d'y inviter M. Riboud à « fournir ses arguments à la population et au conseil municipal ». Comme il était prévisible, le siège du P.-D.G. est resté vide.

Les syndicats ont annoncé qu'ils feraient du mardi 11 mars, dans toutes les usines de la Société européenne de brasserie, en France, une « journée nationale d'action » pour la défense de l'emploi. Ils n'ont pas écarté l'éventualité d'un recours à des « *initiatives* spectaculaires » — (Corresp.)

MONNAIES

LE RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR SE POURSUIT

Amorcé vendredi matin, confirmé vendredi soir, le redressement du dollar s'est poursuivi lundi sur tous les marchés des changes. A Paris, la monnaie américaine valait 4,25 F contre 4,21 F (et 4,17 F jeudi), à Francfort, elle remontait à 2,34 D.M. contre 2,32 D.M. et s'élevait à Zurich aux environs de 2,49 F.S. contre 2,46 F.S.

Ce très net raffermissement est attribué à la baisse des taux d'intérêt en Europe, qui compense la détente accélérée observée aux Etats-Unis, au fléchissement des prix de gros américains et à la diminution de l'excédent de la balance commerciale ouest-allemande.

Pour les cambistes, il ne s'agit pas encore d'un véritable renversement de tendance, mais plutôt d'un arrêt de la baisse du dollar, entraînant des rachats de vendeurs à découvert sans que les opérateurs veuillent se porter acheteurs dans l'immédiat. Un « round » d'observation en quelque sorte...

PRIX

HAUSSE DE 3,5 % DES PELLICULES ET DES DÉTERGENTS PHOTOGRAPHIQUES

De nouveaux accords de programmation passés entre les organisations industrielles et le ministère de l'économie et des finances sont publiés au « Bulletin officiel du service des prix » du 8 mars. Ils concernent certains produits de fonderie, l'outillage *mécanique industriel mais aussi* les surfaces sensibles photographiques, les détergents et la bijouterie fantaisie.

Les pellicules photographiques noires ou en couleurs augmenteront de 3,5 % ainsi que les détergents et les *produits à récurer, tandis que les* prix de la bijouterie fantaisie ne pourront pas augmenter, à la sortie de l'usine, de plus de 5 %.

A *Toulouse*

Un différend oppose le syndicat du Livre à la direction d'une imprimerie

De notre correspondant

Toulouse. — Depuis le 20 février, le syndicat du Livre C.G.T. est engagé dans un conflit avec la direction de la Société occitane moderne d'imprimerie (SOMI), à Toulouse.

La SOMI a été créée en 1972 par M. Fernand Laborie pour éditer *Midi-Olympic*, après que *la Dépêche du Midi* eut cessé de l'imprimer. Equipée de matériel offset, la SOMI n'a pas fait appel à des ouvriers syndiqués au Livre. M. Laborie a recruté indirectement. Il a toujours refusé de signer et *a fortiori* d'appliquer la convention collective. Il emploie une soixantaine de personnes.

La SOMI, outre *Midi-Olympic* qui appartient à M. Laborie, imprime actuellement à façon huit publications mensuelles et trois hebdomadaires. Le Livre C.G.T. avait réussi cependant à pénétrer dans les services d'expédition, de montage et de correction. Ce sont précisément ces trois services que la SOMI a décidé de supprimer en invoquant une réorganisation de la fabrication.

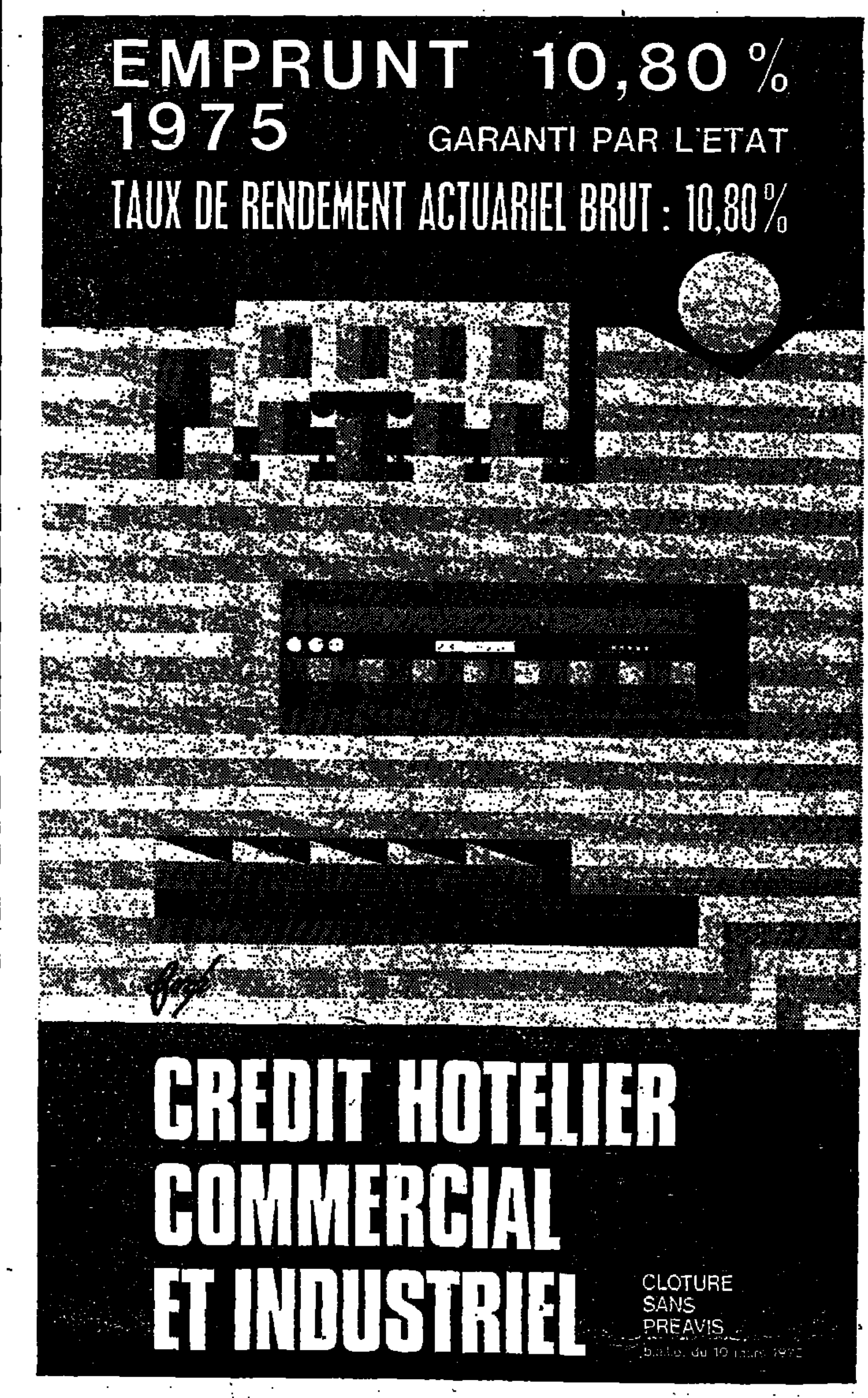
Le 20 février, elle licenciait les trente-deux salariés des expéditions, du montage et de la correction, qui se voyaient proposer un contrat par la société de louage La Ferroviaire viaire pour effectuer les mêmes tâches aux postes dont ils étaient titulaires à la SOMI. On leur offrait un salaire légèrement supérieur : 8,05 F au lieu de 8 F. Estimant le procédé inacceptable, et illégal, le Livre déclencha une grève exigeant la réintégration des employés licenciés et l'application de la convention collective.

Mais l'ordre de grève ne fut pas suivi comme il l'est d'ordinaire dans l'imprimerie. Il ne trouva guère d'écho que parmi le personnel congédié, dont quelques membres, cependant, acceptèrent l'offre de La Ferroviaire. Dans les ateliers, les défections furent peu nombreuses, et la SOMI put assurer la parution de *Midi-Olympic* et des autres publications en faisant appel à des intérimaires. Toute tentative de conciliation à ce jour a échoué. La direction de la SOMI refuse de répondre aux convocations et ne tient aucun compte des injonctions de l'inspection du travail.

Le Livre a organisé des manifestations auxquelles les partis de gauche et les centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont apporté leur appui. Sans résultat. Il se déclare aujourd'hui décidé à mener la lutte à son terme : « *Il s'agit*, dit son secrétaire régional, *de la part de la SOMI, d'une tentative à retentissement national de démantèlement de l'imprimerie. On vend par tranche la profession du Livre à des entreprises de louage et l'on met ainsi nos ouvriers à l'écart des conventions qui garantissent leurs droits. La SOMI se place en marge de la législation. Nous ne céderons pas.* »

Est-ce la première atteinte à un monopole ? Le Livre n'a pas les *moyens, semble-t-il*, d'amener M. Laborie à composition en paralysant les ateliers. Le personnel non gréviste *n'est* pas syndiqué. Et le procès prendra beaucoup de temps. Mais le ministre du travail peut, peut-être, imposer son arbitrage.

LOUIS AIGOUY.



LA VIE ÉCONOMIQUE

SIDÉRURGIE

Nouveau chômage technique chez Usinor

La direction du groupe sidérurgique Usinor a fait savoir aux représentants du personnel, au cours de la réunion du comité central d'entreprise du 7 mars, que les installations seront arrêtées pendant cinq jours aux environs de Pâques.

Jusqu'à présent, le groupe avait pu éviter de prendre une telle mesure, d'abord en employant le personnel à des travaux d'entretien, ensuite en lui faisant prendre par avance ses congés supplémentaires sans amputer les droits aux congés payés normaux. Mais la dégradation persistante du marché de l'acier, qui s'est traduit par une chute de 40 % des commandes en février, l'an contraint à mettre à nouveau en chômage partiel les quarante mille personnes travaillant chez Usinor, comme à la fin de février ; mais cette fois-ci, la perte de salaire atteindra 10 %.

Selon la fédération C.G.T. de la métallurgie, de tels arrêts de production auront lieu une semaine par mois pour une durée indéterminée. Elle décide donc d' « *engager la lutte* », et réunira le 12 et le 13 mars, à Longwy, les représentants des syndicats C.G.T. d'Usinor.

La crise de la sidérurgie est générale en Europe et dans le monde. Déjà sensible en janvier, la chute de la production s'est amplifiée en février, atteignant 18,8 % en France par rapport au mois correspondant de 1974, 14,5 % en Allemagne fédérale, 16 % au Luxembourg. Pour les carnets de commandes, la diminution a été de 35 % sur le marché intérieur français et, début mars, les perspectives ne sont pas meilleures. Les observateurs les plus pessimistes n'entrevoient guère d'amélioration avant plusieurs mois.

Comme précédemment, la très mauvaise conjoncture régnant dans l'automobile et le bâtiment a vivement freiné les commandes de tôles minces et de poutrelles passées par ces secteurs à la sidérurgie.

LES GRANDS DE L'ACIER EN 1974

Malgré une baisse de 6,3 % de sa production, le groupe sidérurgique japonais Nippon Steel est resté en 1974 le premier fabricant d'acier du monde avec 38,48 millions de tonnes, suivi par les groupes américains U.S. Steel (30,75 millions de tonnes, — 13 %), Bethlehem Steel (20,21 millions de tonnes, — 1,4 %), la société d'État britannique British Steel Corp. (19,3 millions de tonnes, — 2 %).

Parmi les « géants » dont la production a augmenté, figurent l'allemand Thyssen (16,88 millions de tonnes, + 21,9 %), les japonais Nippon Kokan (16,24 millions de tonnes, + 1,2 %), Kawasaki Steel Corp. (14,91 millions de tonnes, + 3,8 %), Sumitomo Metal Ind. (14,59 millions de tonnes, + 0,7 %), et l'italien Finsider (13,56 millions de tonnes, + 18,3 %).

AGRICULTURE

LE SENTIMENT D'INQUIÉTUDE EST PLUS PROFOND QUE JAMAIS estime le secrétaire général de la F.N.S.E.A.

« *Le sentiment d'inquiétude est plus profond que jamais chez les agriculteurs* », a déclaré M. Pierre Cormorèche, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), dans une interview accordée à l'A.F.P., dix jours avant le congrès national de la fédération, qui se tiendra du 18 au 20 mars à Versailles.

L'absence de manifestations généralisées ne signifie pas un « *abandon des revendications* », poursuit le secrétaire général, qui ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

« *Les agriculteurs n'agissent pas en révoltés. Ils attendent de connaître exactement la répercussion des mesures décidées en faveur de leur revenu (hausse des prix communautaires et aides directes nationales)* », poursuit M. Cormorèche, qui précise que, pour l'avenir, la défense du revenu des agriculteurs passe, aux yeux de la F.N.S.E.A., par une organisation des marchés à l'instar de ce qui a été réalisé depuis 1936 par l'Office interprofessionnel des céréales (ONIC). « *Il s'agit d'apporter une garantie minimum de prix et de débouchés à chaque producteur.* »

TIERS-MONDE

La Banque mondiale veut aider davantage les paysans les plus pauvres

Washington (A.F.P.) — Le groupe de la Banqeu mondiale a décidé de consacrer, au cours des cinq prochaines années, le quart de ses crédits à des projets agricoles qui doivent bénéficier directement aux agriculteurs les plus pauvres des pays en voie de développement.

Une somme totale de 7,2 milliards de dollars devrait être dépensée d'ici à 1979 pour de tels projets, dont 3 milliards versés directement par la Banque, le reste provenant d'autres organisations internationales et des gouvernements intéressés, indique un rapport d'orientation publié le 9 mars.

La Banque estime qu'il y a actuellement dans le tiers-monde 650 millions de personnes qui vivent encore en-dessous du niveau absolu de pauvreté (revenus inférieurs à 50 dollars par an, malnutrition, absence de logement et conditions sanitaires déplorables). Or les trois quarts de cette population vivent dans des régions rurales, et plus de 75 millions de personnes n'ont même pas de terres à cultiver.

Les experts de la Banque estiment que cinq critères doivent au départ être réunis pour assurer la réussite des programmes : les gouvernements doivent donner une haute priorité au développement rural par une modification des politiques des prix et de la fiscalité ; la réalisation de tels projets doit être décentralisée ; les recherches techniques et économiques doivent être réalisées si possible sur place ; la formation professionnelle locale doit être intensifiée ; enfin, la création de structures intermédiaires (coopératives, associations de fermiers) est indispensable.

PRÊT INTERNATIONAL AU ZAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE CUIVRE

Un prêt de 220 millions de dollars (950 millions de francs) a été accordé à la Gecamines (Compagnie zaïroise d'exploitation du cuivre) par la Libye, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (B.E.I.). Ce prêt permettra au Zaïre de porter sa production de cuivre de 460 000 tonnes en 1974 à 520 000 tonnes en 1977 et 570 000 tonnes en 1979, un régime fiscal privilégié étant accordé à la Gecamines de 1975 à 1982.

Un tel accord constitue l'une des premières manifestations de l'aide apportée aux pays en voie de développement par les pays producteurs de pétrole pour accélérer la mise en valeur de leurs ressources naturelles.

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. CONSEILLE À L'ITALIE DE LUTTER CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET DE DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS.

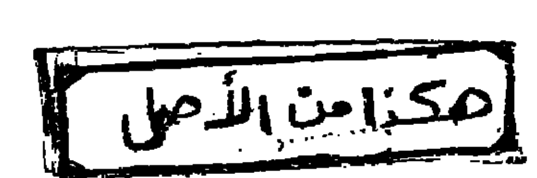
A l'échéance prévue, le gouvernement italien a remboursé à la Bundesbank, comme il l'avait décidé (*le Monde* du 1er mars) le quart du crédit de deux milliards de dollars accordé en septembre à Rome par l'Allemagne fédérale. Cet indice favorable de la situation italienne n'est pas le seul : dans l'étude annuelle qu'elle consacre à ce pays, l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), souligne que la hausse des prix devrait se ralentir dans le courant de 1975, en raison, il est vrai, de la faiblesse de la demande intérieure.

Les experts de l'O.C.D.E. estiment vraisemblable « *l'apparition d'un important potentiel inemployé de production* ». Cela pourrait conduire le nombre des chômeurs à un niveau élevé, dans la deuxième partie de l'année, le taux de chômage pouvant dépasser 5 % à la fin de 1975. Cette évolution devrait exercer un effet important sur le déficit de la balance des paiements courants, qui devrait se réduire de façon substantielle. Les importations stagnant et les exportations progressant de manière modérée, le déficit courant de l'Italie pourrait toujours selon l'O.C.D.E., se situer aux environ de 5 milliards de dollars, ce qui impliquerait la disparition du déficit hors pétrole (3 milliards de dollars en 1974).

« *Le maintien de la politique économique restrictive menée actuellement par les autorités italiennes parait*, ajoutent les experts, *indispensable pour réaliser, à travers le freinage de la demande intérieure, les deux objectifs prioritaires du redressement du solde extérieur et de modération des tensions inflationnistes.* » Toutefois, cette politique devrait être « *interprétée* » de façon souple, des efforts devant notamment être consentis en faveur des catégories les plus défavorisées et un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale apparaissant souhaitable, tandis que des actions de soutien des équipements collectifs « *ne manqueraient pas d'exercer des effets bénéfiques sur le climat social* ».

● M. FRANÇOIS BLOCH-LAINE a été nommé membre du conseil d'administration des Charbonnages de France, en qualité de représentant de l'État au titre du ministère de l'économie et des finances, en remplacement de M. Jacques Auboyneau.

Le mandat de M. Bloch-Lainé prendre fin le 31 décembre 1978.



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

L'implantation des centrales nucléaires

LE PARTI SOCIALISTE RÉCLAME UNE AGENCE DE SÉCURITÉ

M. Robert Chapuis, ancien secrétaire national du P.S.U., délégué national du parti socialiste pour la technologie et la recherche, a fait dimanche 9 mars devant le comité directeur du P.S. un exposé sur le plan d'implantation des centrales nucléaires.

Il a fait état de l'inquiétude profonde suscitée par ce projet. Le parti socialiste souhaite, avant que toute mesure soit prise, que le pays soit largement consulté, étant entendu que le problème nucléaire devrait être réglé dans le cadre plus général d'un programme énergétique complet intéressant également le charbon et le pétrole notamment.

Les socialistes demandent, d'autre part, la création d'une agence de sécurité, afin de donner toutes les garanties désirables aux populations. Il invite aussi les municipalités à refuser, pour le moment, tout contrat d'installation des centrales. M. Chapuis a estimé en outre que le programme nucléaire envisagé par le gouvernement ne donnait, en son état actuel, aucune garantie en ce qui concerne l'indépendance nationale.

FORTE RÉDUCTION DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE SAOUDIENNE

Selon la revue « Middle East Economic Survey », la production de pétrole de l'Arabie Saoudite, en février, n'a été, en moyenne, que de 6 523 000 barils/jour, ce qui représente une baisse de 14,5 % par rapport à la production du mois précédent, qui était de 7 631 000 barils/jour.

A Caracas, un porte-parole du ministère des mines a indiqué, dimanche 9 mars, que la production de pétrole du Venezuela était tombée, pendant la semaine du 3 au 8 mars, à 2 642 558 barils/jour, ce qui représente une diminution de 18,7 % par rapport à la période correspondante de 1974. La production vénézuélienne n'était pas tombée à un niveau aussi bas depuis 1958.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP POUR ÉTUDIER LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE DOLLAR

L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunira prochainement en session extraordinaire afin d'examiner le rapport d'une commission technique sur *« le maintien du dollar comme monnaie de calcul »* des prix du pétrole, a annoncé, dimanche 9 mars, M. Abdel Moutales Al Kazemi, ministre koweitien du pétrole.

« L'affaiblissement du pouvoir d'achat du dollar, qui se répercute sur les revenus pétroliers ne peut être accepté », a souligné le ministre, qui a, par ailleurs, rejeté une proposition japonaise de réduire à 6 dollars le prix du baril de pétrole en soulignant que le *« prix actuel »* était un *« prix juste »*. — *(A.F.P.)*

[Il avait été décidé à Vienne, lors de la dernière réunion des ministres de l'OPEP, de confier à un groupe d'experts l'étude des problèmes posés aux pays producteurs de pétrole par *la baisse du dollar, ainsi que des* différentes formules permettant d'y remédier. Le rapport de ces experts devait être étudier lors de la prochaine réunion des ministres, prévue à *Libreville (Gabon), en juin* prochain.

Selon M. Al Kazemi, les ministres se saisiraient donc du dossier avant cette date. En toute hypothèse, il est peu probable que les experts puissent achever leurs travaux avant la fin du mois de mars.]

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE A QUADRUPLÉ EN 1974

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — Les exportations mondiales — à l'exclusion de celles des pays communistes — ont augmenté en valeur de 48,3 % en 1974, pour atteindre 768 milliards de dollars *(518 milliards en 1973)*, indique le Fonds monétaire international.

Cette progression reflète pour l'essentiel la forte inflation enregistrée l'an dernier, les prix à *l'exportation s'étant accrus de* 40 %. Les Etats-Unis ont été les premiers exportateurs du monde *(98,5 milliards)*, suivis par l'Allemagne fédérale (89,9 milliards) et *le Japon (55,6 milliards)*.

Les ventes à l'étranger des pays producteurs de pétrole (groupe de dix-sept pays) ont triplé, s'élevant à 133 milliards de dollars *(43,4 milliards en 1973). L'excédent* de leur balance commerciale a plus que quadruplé (97 milliards contre 22), alors que le déficit des pays industrialisés a *triplé (67 milliards contre 21) et* que celui des pays en voie de développement a doublé (26 milliards contre 12).

Par ailleurs, les réserves en *devises détenues par huit des* treize membres de l'OPEP (les chiffres concernant l'Irak et l'Arabie Saoudite, notamment, n'étant pas disponibles) ont augmenté *de 8 % en janvier* — comme en décembre — pour totaliser 29,3 milliards de dollars.

● *LE GOUVERNEMENT KOWEITIEN* versera 46 millions de dollars aux compagnies Gulf Oil (américaine) et B.P. (britannique), à titre d'indemnisation pour leur part restante de 40 % dans la Kuwait Oil, que le Koweït s'est appropriée cette semaine, rapporte samedi la presse koweïtienne. *Al Rai Al Aam* rappelle que le gouvernement koweïtien avait payé précédemment aux deux compagnies (copropriétaires de la Kuwait Oil) 112 millions de dollars à titre d'indemnisation pour les 60 % dont le Koweït avait pris le contrôle l'an dernier. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	3 1/2	4 1/2	2 1/2	3 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	4 3/4	5 1/4	3 1/2	4 1/2
3 mois	6 1/4	6 3/4	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 1/2	6	5 1/8	5 5/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO S.A.

26, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Extrait des comptes au 31 décembre 1974 qui seront proposés à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue le 14 mai 1975 :

	En milliers de F.F.	Contrevaleur en milliers de $ US
Crédits exécutés	1.438.732	324.039
Dépôts	2.192.825	493.879
Dépôts à moy. terme des banques actionnaires	66.600	15.000
Capital	75.000	16.892
Réserves	25.113	5.656
Bénéfice net après impôt	6.868	1.547
Total du Bilan	2.408.012	542.345

Actionnaires :

THE BANK OF TOKYO LTD, Tokyo
THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN LTD, Tokyo
BANK OF TOKYO HOLDING S.A., Luxembourg
THE LONG TERM CREDIT BANK OF JAPAN LTD, Tokyo
THE NIPPON FUDOSAN BANK LTD, Tokyo
THE KYOWA BANK LTD, Tokyo
THE TAIYO KOBE BANK LTD, Kobé
THE SAITAMA BANK LTD, Urawa
THE HOKKAIDO TAKUSHOKU BANK LTD, Sapporo

BANCO POPULAR ESPANOL

Cette société anonyme, dont les actions ont été introduites à la Bourse de Paris le 18 décembre 1973, procède jusqu'au 24 mars à une émission d'actions destinée à porter son capital de 4 206 655 000 pesetas à 5 069 019 000 pesetas. Emises au pair soit 500 pesetas (38 F au 24-2) à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, ces actions portent jouissance du 24 mars 1975. En France les *souscriptions et versements* sont reçus à la B.N.P., à la Banque de Suez et de l'Union des mines, au C.C.F. et au Banco popular espagnol, 116, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Rappelons que le dernier dividende net, afférent à l'exercice 1974, s'est élevé à 4,20 F et que le bénéfice net de 1974 a progressé de 20 % par rapport à celui de 1973.

Le Banco popular espagnol se place au septième rang des banques espagnoles, sur une centaine qui existent dans ce pays. Il dispose de quatre cent vingt et une succursales et agences dont dix-sept en France. *BALO du 24-2-1975.*

Visa COB n° 75-23 du 20-2-1975.

RHONE-POULENC S.A.

Le conseil d'administration de *Rhône-Poulenc S.A., réuni le 6 mars* 1975, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 19 juin, la distribution, au titre de l'exercice 1974, d'un dividende net de 10,50 F par action, auquel s'ajouterait un remboursement d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,25 F portant le revenu global par action à 15,75 F.

Le conseil a, par ailleurs, confirmé qu'il sera proposé à la même assemblée, ainsi qu'il avait été annoncé par le président dans son allocution à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1974, la distribution, au titre de l'exercice 1973, d'un dividende complémentaire de 0,60 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 0,30 F), le revenu global par action de l'exercice 1973 s'établissant ainsi à 14,25 F.

Une lettre d'information sera prochainement adressée aux actionnaires.

BAIL INVESTISSEMENT

Réuni le 25 *février* 1975, le conseil d'administration a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1974.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 161 millions de F contre 230 millions de F l'année précédente, portant le total à 755 millions de F après amortissement.

Quant aux engagements, qui ont marqué une nette diminution dans la deuxième partie de l'exercice, ils atteignent 180 millions de F, compte tenu d'une participation à une importante opération de transit rail-*route, dénommée CITRAIL, étudiée* depuis plusieurs années, conjointement avec la S.N.C.F. Cette opération, d'intérêt général, dont le financement s'étalera sur trois ans, sera réalisée avec plusieurs Sicomi amies *sur un terrain situé sur les communes* de Pantin et de Bobigny concédé par la S.N.C.F.

Le produit des locations s'est élevé à 90 millions de F contre 64 millions de F pour l'exercice 1973, soit une augmentation de 52 % qui traduit l'entrée en exploitation de nouveaux contrats et le jeu de l'indexation. Ces produits permettent de penser que le conseil pourra proposer cette année la distribution d'un *dividende* de 14 F contre 12,80 l'année précédente.

GESTION SÉLECTION (France)

(Société d'investissement à capital variable)

Réuni sous la présidence de M. Jean de Sailly, le conseil d'administration, lors de sa dernière réunion, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, premier exercice de la société d'une durée effective de sept mois et demi, qui font apparaître un bénéfice net distribuable de 2 067 668,75 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 8 avril 1975, l'attribution d'un revenu global de 8,55 F par action comprenant le dividende : 8,10 F et l'avoir fiscal : 0,45 F.

Le nombre d'actions en circulation est passé de 209 000 le 13 mai 1974, date de l'ouverture des souscriptions au public, à 254 862 le 31 décembre 1974 ; durant cette même période la valeur de l'action a progressé de 135,51 F à 128,03 F.

Le 31 décembre 1974 l'actif net, d'un montant de 32 629 869,87 F, était ainsi composé :

— Obligations françaises ..		33,46 %
— Convertibles .	14,15 %	
— Indexées	13,12 %	
— Garanties ...	5,14 %	
— *Diverses*	1,04 %	
— Actions françaises		24,32 %
— Obligations étrangères ..		4,05 %
— Garanties ...	1,43 %	
— Convertibles .	2,62 %	
PORTEFEUILLE		61,83 %
DISPONIBILITES		38,17 %
		100, %

SICAV DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1974

	INDO-VALEURS	SICAVIMMO	*GESTION RENDEMENT*
ACTIF NET (en millions de F)	47,73	50,63	60,02
Nombre d'actions	379 112	335 585	358 170
Valeur liquidative par action	125,89 F	150,88 F	167,58 F
REPARTITION DE L'ACTIF NET :	%	%	%
— Valeurs françaises :			
Obligations	40,38	32,36	88,56
Actions	14,42	36,16	—
— Valeurs étrangères :			
Obligations	3,57	5,27	3,51
Actions	25,92	4,56	—
— Disponibilités	15,71	21,65	7,93
	100	100	100
DIVIDENDE :			
— Net	6,58	7,10	10,20
— Crédit d'impôt	0,61	0,68	0,62
— Revenu global par action	7,19	7,78	10,82
— Date de mise en paiement	18-12-1974	5-7-1974	proposé

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-EMISSIONS

La baisse des taux stimule le marché

Agefi. — Le marché international des capitaux s'est vigoureusement redressé au cours de la semaine écoulée. Deux facteurs sont à l'origine de cette reprise : la nouvelle baisse des taux à court terme à New-York et le redressement du dollar sur les marchés des changes. La décision de la Morgan Guaranty Trust de ramener son « prime rate » à 7 3/4 % a été le premier coup de fouet pour un marché euro-obligataire devenu hésitant la semaine précédente. Par la suite, la déclaration du FED affirmant que le dollar était très sous-évalué et l'amélioration consécutive de la devise américaine ont achevé de redonner confiance au marché. En conséquence, les conditions générales ne se sont jamais montrées aussi favorables en fin de semaine, et il faut s'attendre, durant celle qui commence, à une nouvelle avalanche d'émissions originales, ainsi qu'à une baisse supplémentaire des coupons, tout principalement dans le secteur des emprunts libellés en dollars : la barre des 9 % devrait être atteinte sous peu.

Ce nouvel accès d'optimisme ne devrait cependant pas cacher la précarité de l'état du marché international, dont les brusques reprises alternent presque semaine après semaine avec des phases soudainement dépressives. Si le marché des euro-émissions est encore assuré de beaux jours par suite de taux à court terme appelés à baisser encore davantage, la situation exacte du dollar est beaucoup plus difficile à définir. Son dernier redressement tient, indépendamment d'une action souterraine des banques centrales, à des facteurs qui ne sont pas toujours intrinsèques à la devise américaine, telle par exemple la diminution de l'excédent de la balance allemande en janvier.

Le marché international des capitaux, dans l'euphorie d'un environnement favorable, s'est vivement repris la semaine dernière, « tout, pour reprendre l'expression d'un euro-banquier, se plaçant à nouveau aisément, que ce soit les obligations en dollars, en deutschemarks, en florins ou en unités de compte ». Le marché secondaire s'est redressé de plus d'un point et demi et les emprunts nouveaux, moins bien accueillis que les autres, le doivent soit à des conditions mal étudiées, soit à une technique de placement déficiente.

Le succès de la semaine a été sans conteste l'émission de 40 millions de dollars sur six ans de la S.N.C.F., que dirigeait Paribas. Les obligations émises au pair sur le coupon annoncé de 9 1/4 % ont été distribuées parcimonieusement et brillaient par leur rareté sur le marché secondaire.

LONDRES

Irrégulier

Dans un marché irrégulier, les fonds d'Etat continuent à progresser dans l'espoir d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt. Fermeté des industrielles, repli des pétroles et des mines d'or, en liaison avec celui du cuivre.

OR (ouverture) dollars : 176 75 contre 178 ..

VALEURS	CLOTURE 7/3	COURS 10/3
War Loan 3 1/2 %	27 ...	27 1 4
Beechams	221 1/2	218 1/2
British Petroleum	420 1/2	418 1/2
Shell	255 ...	252 ...
Vickers	143 1/4	148 3/4
Imperial Chemical	221 ...	233 ...
Courtaulds	110 ...	107 ...
De Beers	256 ...	254 ...
* Western Holdings	35 3/4	35 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	163 ...	167 ...
* West Driefontein	44 1/2	44 1/2

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/3	10/3
1 dollar (en yens)	285 71	286 05

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 1/2 %
Moyen terme	....	9 9/16 %

INDICES QUOTIDIENS (INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 mars	7 mars
Valeurs françaises	119,2	121,7
Valeurs étrangères	124	125,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,6	70,5

NOUVELLES DES SOCIETES

BAIL-INVESTISSEMENT. — Produit des locations en 1974 : 99 millions de francs (+ 52 %). Le dividende pourait être porté de 12,80 F à 14 F.

FONCIA CREDIT - CREDIT UNIVERSEL. — Chute des résultats globaux du groupe, qui sont ramenés de 12,7 millions de francs en 1973 à 1,7 million de francs, compte tenu notamment de la surtaxe de 18 %. Dividendes globaux prélevés sur les réserves : 7,50 F pour les deux sociétés, contre respectivement 19,50 F et 18 F en 1973.

B. A. L. O.

Le *BALO* du 10 mars publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel. — Emission et cotation d'un emprunt de 900 millions de francs représenté par 900 000 obligations de 1 000 F nominal, 10,80 %. Elles seront amorties en quinze ans. Le prix de remboursement est fixé au pair. (Aux termes d'un arrêté, paru au *Journal officiel* du 9 mars, le service de cet emprunt est garanti par l'Etat.)

Compagnie générale des Etablissements Michelin, Michelin et Cie. — Emission et cotation d'un emprunt de 56 010 240 F, représenté par 116 688 obligations de 480 F nominal convertibles en actions, afin de permettre l'échange proposé de trente actions Citroën S.A. contre deux obligations convertibles Peugeot et une obligation convertible Michelin. Ces obligations seront souscrites par la Société nouvelle pour l'étude et le développement de l'industrie automobile (SONEDIA), à charge pour elle de les remettre aux actionnaires de Citroën S.A. ayant consenti une promesse d'échange.

Compagnie d'assurances maritimes aériennes et terrestres (CAMAT). — Emission à 75 F et cotation en Bourse de 68 000 actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1975 (deux nouvelles pour cinq anciennes). Le capital est porté de 8 500 000 F à 11 900 000 F.

Sundstrand - France. — Emission au pair et inscription éventuelle au marché hors cote de la Bourse de Lyon de 300 000 actions nouvelles de 20 F, jouissance 1er mai 1975 (une pour une). Le capital est porté de 6 millions de francs à 12 millions de francs.

AKZO. — Insertion faite en vue de la cotation éventuelle en Bourse des 1 530 540 actions de 20 florins nominal distribuées aux actionnaires ayant opté pour le paiement en actions du dividende final pour l'exercice 1973.

Free State Saaiplaas Gold Mining Company Limited. — Emission à 2,50 rands de 14 040 000 actions nouvelles de 1 rand nominal. Cette offre est réservée aux actionnaires de la société President Brand — qui détient la totalité du capital actuellement émis de Free State Saaiplaas Gold Mining Company Limited — à raison d'une pour une.

Les Fonderies franco-belges. — Attribution gratuite et cotation de 13 487 actions nouvelles de 70 F, jouissance 1er janvier 1974 (une nouvelle pour six anciennes). Le capital a été porté de 5 664 540 F à 6 608 630 francs.

BOURSE DE PARIS — 7 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 60	1 299	France (La)	383	383	Séquanaise Banq.	240 ..	235 ..	Un. Imm. France.	106 90	107
5 %	55 45	6 479	Préservatrice S.A.	307 20	307 20	SLIMINCO	141 ..	142	Acier Investiss.	94 50	94 50
5 % 1920-1980	133 50	6 479	Prévoyance	1053	1052	Sté Cent. Banque	70 ..	71 ..	Gestion Sélect.	183	186
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	355	351 ..	Créd. gén. indust.	d131 ..	134 90	Orléans	71 ..	71 10	Tour Eiffel	63 90	64 ..	Astral	..	73 40	West Rand	25 ..	25 10
— parts 1959	357 80	357 80	Financière Sofal	148	154	Electro-Financ.	271 ..	275	Air-Industrie	68 ..	68 ..	Carbone-Lor.	95	95 ..	Alcan Alum.	..	89
Ch. France 3 %	123	123	Finextel	116 10	116 ..	Fin. Bretagne	43 ..	44 ..	Applic. Mécan.	132 ..	134 ..	Cochery	38 50	c 37 ..	Camineo	116 50	117 50
Abeille-I.G.A.R.D.	..	392	Fr. Cr. et B. (Cie)	76 20	78 20	Fin. Hausmann	51 30	52 ..	Arbel	174	174	Delalande S.A.	580	580	Finoutremer	..	141 50
Abeille (Vie)	205 05	208 50	Foncier	200	205 50	Financière Iéna	0 90	0 90	Ateliers G.S.P.	d 54 20	d 56	Finalens	35 50	37	Minerais Rescurr.	13 10	13 70
A.G.P.	335	335	France-Bail	47 60	..	Gaz et Eaux	300 ..	300 ..	Av. Dass.-Breguet	226	225	FIPP	43 50	43 50	Noranda	140	141 10
Concorde	250 ..	242 50	Hydro-Energie	133 20	136 50	La Mure	83 ..	83 ..	Bernard-Moteurs	71 50	74 60	(Ly) Gerland	..	241 50	Vieille Montagne	511	525 ..
Epargne France	342	342 ..	Immobanque	115	115 ..	Lebon et Cie	151	154	B. S. L.	281	278	Gévelot	..	470	Am. Petrofina	140 ..	132 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	88 80	86 ..	Immofice	142	144	(Ny) Lordex	106	106	Cie des Compt.	172 20	172 20	Grande-Paroisse	101 ..	99 ..	British Petroleum	44 ..	45 80
Foncière (Vie)	d275	d275 ..	Interbail	118 50	118 50	Cie Marocaine	28 50	28 ..	C. M. P.	280	295	Huiles G. et dér.	93	98	Gulf Oil Canada	121 80	124
France (I.A.R.D.)	305	283 ..	Soc. Mars. Crédit	264	264 ..	OPB-Paribas	93 ..	94 ..	Cope All. Europe	192 90	192 90	Labaz	c444	c444 ..	Shell Tr. (port)	24 50	25 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	547 80	542 80	544 50	547 ..
1080	C.N.E. 3 %	1077	1078 50	1083	1085 ..
265	Afrique Occ.	267 50	270	272	268 ..
320	Air Liquide	317	325 ..	326	324 ..
64	Als. Part. ind	65	66	66 80	65 50
80	Alsthom	84 50	84 05	84 ..	84 50
595	Cie Gle Eaux	618 ..	619	620	615
106	Electro-Méc.	103 ..	104 90	104 90	102 90
195	Eng. Matra	209 ..	220	225	219 80
158	E. J. Lefebvre	158	162	168	164 90
63	Esso S.A.F.	68 50	69 80	69 80	70
160	Eurafrance	163 50	160	160 ..	160 ..
285	Europe N° 1	306 ..	310	310	307 ..
165	Gilda-Caby	165 50	166 10	166 10	167 90
75	Opfi-Paribas	77 ..	78 80	78 20	77 60
145	Paris-France	127 ..	c129	130 ..	127 ..
135	Pathé, S.A.	136 50	139 80	139 ..	138 10
62	Pechelbronn	65 40	65 90	65 80	64 60
285	Talcs-Luz.	266	267	267 10	268 ..
280	T.R.T.	282 20	285	293	290 ..
880	Tél. Electr.	893	900	910	901 ..
625	Tél. Ericss.	610	618	624	619
74	Terres Roug.	86 40	87 80	86 50	89 50
175	Thomson-Br.	181 80	188 50	180 80	188 50
156	U.I.S.	156 50	165 50	155 ..	155 ..
330	U.C.B.	343 ..	345	345	344 80
181	Gen. Electric	184 10	190	192 50	199
181	Gen. Motors	169	c172 50	174 50	173
26	Goldfields	25 40	25 25	25 25	25 10
	★ Harm. Go.	48 10	47	47 80	47 80
240	Hoechst Akti.	251	250	250 ..	247 10
22	Imp. Chem.	23 15	23 90	23 90	23 45
115	Imperial Oil	107 50	109 70	109 20	107 60
925	I.B.M.	904	c925	924	916
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

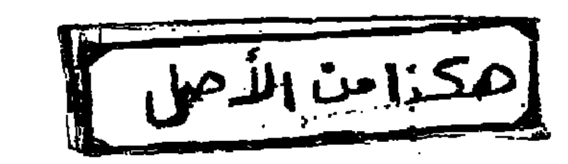
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 171	4 200	4 18
Canada ($ can. 1)	4 180	4 202	4 17
Allemagne (100 DM)	181 400	181 680	180 75
Belgique (100 fr.)	12 260	12 247	12 05
Danemark (100 krd.)	77 970	77 120	76 50
Espagne (100 pes.)	7 506	7 535	7 36
Grande-Bretagne (£ 1)	10 138	10 188	10 17
Italie (100 lires)	0 661	0 664	0 67
Norvège (100 krn.)	85 770	85 200	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 600	177 250	176
Portugal (100 esc.)	17 610	17 530	17 50
Suède (100 krs.)	107 020	107 470	106 50
Suisse (100 fr.)	171 380	171 450	171 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	24575	24650
Or fin (kilo en lingot)	24600	24680
Pièce française (20 fr.)	267 20	266 30
Pièce française (10 fr.)	184 90	185 50
Pièce suisse (20 fr.)	256 50	255
Union latine (20 fr.)	234	238 10
Souverain	244 30	243 .
Pièce de 20 dollars	1134	1108
Pièce de 10 dollars	666 .	660 ..
Pièce de 5 dollars	418	418 .
Pièce de 50 pesos	990 50	988 .
Pièce de 10 florins	226 90	233 40



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8-10 mars 1975 a été tiré à 519 597 exemplaires.

A B C D E F G

La C.G.T. et la C.F.D.T. ne signeraient pas le projet d'accord sur les conditions de travail proposé par le patronat

Les représentants des syndicats devaient faire connaître ce lundi 10 mars, au cours d'une ultime réunion avec le C.N.P.F., leur point de vue sur les dernières propositions du patronat concernant l'amélioration des conditions de travail. Le projet d'accord-cadre que leur a soumis le patronat contient une série de recommandations sur l'organisation du travail, l'aménagement des horaires, la limitation du salaire au rendement, le renforcement des mesures d'hygiène, de sécurité et de prévention, etc. Le C.N.P.F. s'engagerait à ce que, avant la fin de 1975, des négociations soient ouvertes sur ces questions dans toutes les branches professionnelles et que, avant la fin de 1976, un bilan soit dressé en commun par les syndicats et le patronat.

Le C.N.P.F. demanderait également dans ce texte à toutes les entreprises qui n'ont pas encore de comités d'entreprise, de comités d'hygiène et de sécurité ou de délégués du personnel de les mettre en place dans un délai de six mois. La C.F.D.T. a fait savoir, dès le 8 mars, qu'elle ne signerait pas le projet d'accord ; la C.G.T. ne paraît pas décidée non plus à ratifier un texte qu'elle considère n'être qu'un catalogue de vœux pieux. Les autres organisations syndicales pourraient, en revanche, donner une réponse favorable, sous réserve d'obtenir l'amélioration de certaines dispositions.

Lorsque, en mai 1973, le C.N.P.F. a entamé avec les syndicats des négociations sur l'amélioration des conditions de travail, la conjoncture était favorable, imposait même des initiatives dans ce domaine : les grèves d'O.S. se multipliaient depuis deux ans, la pénurie de main-d'œuvre industrielle se faisait de plus en plus sentir, l'appel inconsidéré à l'immigration commençait à présenter des risques, la revalorisation du travail manuel paraissait plus que jamais urgente. Malheureusement, les discussions se sont vite enlisées dans les sables de l'idéologie : fallait-il remettre en cause radicalement les formes traditionnelles de la division du travail, supprimer à terme toute notion de salaire au rendement, revoir l'organisation hiérarchique de l'autorité ? Les syndicats eux-même n'avaient pas un point de vue commun sur ces sujets. Certains mêmes, comme la C.F.D.T., mettaient en cause le principe d'un accord national, estimant que les négociations devaient immédiatement être engagées à la base, c'est-à-dire dans les entreprises.

De son côté le C.N.P.F. devait tenir compte des réticences de ses adhérents à se voir engagés dans un domaine qui mettait directement en cause l'autorité et la responsabilité de chaque chef d'entreprise. Le premier projet d'accord avancé par les dirigeants patronaux le 24 juin 1974 rencontra autant de réserves parmi les employeurs que parmi les syndicalistes.

Une actualité dépassée ?

Mais, tandis que les négociations piétinaient, le gouvernement prenait des initiatives par la loi du 27 décembre 1973, créant notamment une commission spéciale sur les conditions de travail dans les entreprises de plus de trois cents salariés et prévoyant des crédits d'heures nouveaux pour les délégués. A son tour, la commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise vient de proposer un certain nombre de mesures pour améliorer le sort de l'homme au travail.

Aussi le projet du C.N.P.F. perd-il aujourd'hui une partie de son intérêt et de son caractère novateur. Il risque d'autant plus de « tomber à plat » que les inquiétudes des syndicalistes comme des travailleurs portent aujourd'hui sur d'autres points : d'une part, le maintien du pouvoir d'achat, gravement compromis par le freinage des salaires et surtout la réduction des horaires, et, d'autre part, la montée du chômage. Quant aux employeurs, le premier souci est de réussir à traverser la tempête ; l'heure n'est plus à l'innovation.

Les dirigeants du C.N.P.F. développent une analyse différente pour tenter de vaincre ce climat de scepticisme. L'amélioration des conditions de travail demeure tout à fait d'actualité, expliquent-ils : ou bien la croissance économique repart dans les prochains mois, et les revendications des travailleurs avancées hier retrouveront tout leur impact si nous ne faisons rien ; ou bien la crise se prolonge, la croissance stagne et, dans ce cas, les entreprises ne pouvant plus accorder d'améliorations financières sensibles à leurs salariés devront chercher à améliorer la qualité de la vie des travailleurs.

Ce raisonnement, pour logique qu'il paraisse, a tout lieu d'inquiéter les syndicats. Ne signifie-t-il pas que, pour le patronat, l'amélioration des conditions de travail ne coûte rien ou presque. Le projet d'accord-cadre serait ainsi, comme le rapport Sudreau, un « gadget », selon l'expression de la C.G.T., pour détourner l'attention des travailleurs des difficultés économiques du moment. La tâche du C.N.P.F. n'est pas simple puisqu'il lui faut à la fois convaincre ses adhérents que l'amélioration des conditions de travail est le seul élément alternatif d'une politique sociale de crise et persuader les syndicats que cette réforme n'est pas une échappatoire aux problèmes aigus de l'heure.

JEAN-MARIE DUPONT.

M. CHIRAC : étendre les horaires variables à la fonction publique.

M. Jacques Chirac, de son côté, vient d'écrire aux différents ministres d'entreprendre de nouvelles expériences d'application des horaires mobiles dans la fonction publique. Ceci, chaque fois que sera recueillie la majorité des agents intéressés et que la mesure ne sera pas incompatible avec les nécessités des services.

Depuis plus d'un an, des essais sur les horaires variables sont en cours dans les services préfectoraux de Bordeaux, Caen, Nancy, Nantes, Nevers et Strasbourg. Ces expériences paraissent être appréciées favorablement du côté syndical, bien qu'elles entraînent certaines réserves au sujet du pointage du temps de présence. Force ouvrière n'est donc pas hostile à l'extension du système, tout en rappelant les revendications sur l'abaissement de tous les horaires à quarante heures. La C.G.T. réaffirme que les horaires variables ne satisfont pas aux revendications concernant les horaires et les droits syndicaux.

L'ATTENTAT A L'EXPLOSIF DE LA GARE DE L'EST N'A PAS ÉTÉ REVENDIQUÉ

Le militaire grièvement blessé est dans un état alarmant

L'attentat à l'explosif commis dans la soirée du dimanche 10 mars à la gare de l'Est à Paris, n'a, pour l'instant, été revendiqué par aucun mouvement. Un militaire, M. Claude Legac, vingt ans, originaire du Val-d'Oise et incorporé dans l'armée de l'air à Contrexeville (Vosges), grièvement blessé, a été admis à l'hôpital Lariboisière où son état est jugé alarmant. Six autres personnes ont été également hospitalisées avec des blessures superficielles.

C'est à 23 h. 15 environ que l'engin a explosé dans un casier de consigne automatique. La déflagration, très violente, a soufflé les armoires de la consigne à travers le hall dont les verrières ont été brisées. « *Au moment de l'explosion, seules quelques personnes se trouvaient près des casiers*, a déclaré un témoin, *mais dix minutes plus tôt environ, près de trois cents militaires en permission se trouvaient sur les lieux.* »

Les enquêteurs n'ont pas donné d'indication sur la nature et la composition de l'engin. Ils ont déclaré que l'hypothèse de l'attentat ne faisait toutefois guère de doute. L'un d'eux a ajouté : « *S'il s'agit bien d'un attentat, il ne sera peut-être pas revendiqué, car il aurait pu faire des dizaines de victimes et personne ne voudra se vanter d'un coup pareil.* »

Il peut d'ailleurs s'agir de l'explosion prématurée d'un engin déposé dans la consigne automatique, et destiné à une utilisation ultérieure.

● *Attentat au Larzac.* — Dans la nuit du 9 au 10 mars, vers 3 heures du matin, un engin a explosé devant la porte de M. Auguste Guiraud, l'un des cent trois éleveurs du Larzac menacés d'expulsion et l'un des plus irréductibles.

Cet attentat a soulevé l'indignation des agriculteurs, qui y voient « *une tentative de meurtre délibérée* » contre l'un d'entre eux et sa famille.

UN DINER FÉMININ A L'ÉLYSÉE

Un dîner féminin a lieu ce lundi 10 mars à l'Elysée, sur l'invitation de Mme Valéry Giscard d'Estaing. Tous les convives de ce dîner sont des femmes actuellement réunies à Paris pour participer au comité exécutif du Conseil international des femmes. Parmi les deux cents convives figure Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

Le conseil international, fondé en 1888, réunit les conseils nationaux des femmes. Il est actuellement présidé par Mme Mehrangiz Dolatchahi (Iran).

COUP D'ÉTAT AUX ILES MALDIVES

Colombo (*A.F.P.*). — Selon des informations parvenues à Colombo, M. Ahmed Zaki, premier ministre de la République des Maldives, a été chassé du pouvoir par un coup d'Etat qui s'est déroulé sans effusion de sang.

Les îles Maldives constituent un archipel de 300 kilomètres carrés au sud-ouest de Ceylan.

[Ancien protectorat britannique devenu indépendant en 1965, les îles Maldives ont connu depuis lors une vie politique calme. Une base militaire britannique subsiste sur l'île de Gan. L'activité des grandes puissances dans l'océan Indien lui a récemment donné un regain d'intérêt.]

Offensive communiste au Vietnam

LE CHEF-LIEU DE PROVINCE BAN-ME-THUOT EST ATTAQUÉ

Saigon (*A.F.P.*). — Les forces communistes ont déclenché lundi 10 mars, à 3 heures, une attaque d'envergure contre les installations périphériques de la ville de Ban-Me-Thuot, sur les Hauts-Plateaux, à quelque 260 kilomètres au nord de Saigon.

Après un tir d'artillerie, les unités ont attaqué simultanément le quartier sud de la ville, dont elles se sont emparées aussitôt, le dépôt de munitions, à 5 kilomètres à l'ouest, et le terrain d'aviation, à 7 kilomètres à l'est.

En même temps, un bataillon réussissait à pénétrer dans la ville pour neutraliser le terrain où se posent habituellement les petits avions d'observation et les hélicoptères. Les assaillants disposent de chars et d'une D.C.A. en début d'après-midi, la bataille faisait rage et plusieurs chars étaient détruits.

Samedi, les communistes se sont emparés du chef-lieu de district Thuan-Man, à quelque 80 kilomètres au nord-est de Ban-Me-Thuot. Dimanche, ils ont attaqué le chef-lieu de district Duc-Lap, proche du Cambodge, à 50 kilomètres au sud-ouest de Ban-Me-Thuot. On signale aussi une recrudescence des combats dans les provinces septentrionales de Quang-Tri et de Hué-Thua-Thien.

M. FIDEL CASTRO A REÇU M. JACQUES FAUVET

En visite à La Havane depuis le mardi 4 mars, M. Jacques Fauvet s'est longuement entretenu, vendredi soir, au palais de la Révolution, avec M. Fidel Castro, premier ministre du gouvernement cubain et premier secrétaire du comité central du P.C.C. Le directeur du *Monde* avait rencontré jeudi M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre, et vendredi MM. Raul Roa, ministre des affaires étrangères, et José Ramon Fernandez, ministre de l'éducation.

● *Don Helder Camara*, évêque de Récife, de passage à Paris pour y recevoir le diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Paris (*le Monde* du 9-10 mars), participera, ce lundi 10 mars, à 20 h. 30, en l'église Saint-Séverin, à une rencontre avec le public français. Cette manifestation prendra place dans le cadre d'une semaine de l'Amérique latine, organisée par le CEFRAL (centre France-Amérique latine).

